Juin 7 1956

HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE,

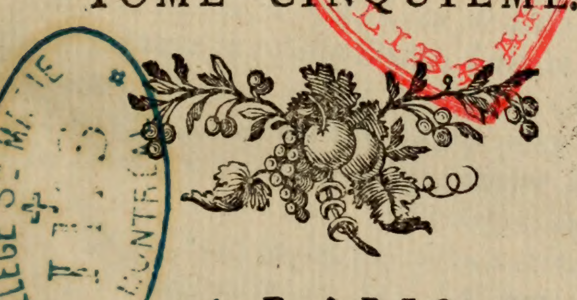
EN COMMENÇANT

A CONSTANTIN LE GRAND.

PAR MONSIEUR LE BEAU,

Professeur Émérite en l'UNIVERSITÉ de Paris Professeur d'Éloquence au COLLÉGE ROYAL, Secrétaire ordinaire de MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, & Secrétaire perpétuel de l'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

TOME CINQUIEME.

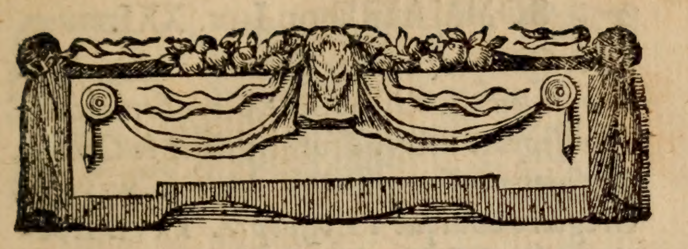


A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



SOMMAIRE
DU
VINGT-UNIEME LIVRE.

I. *THÉODOSE à Thessalonique.* II. *Belles qualités de Théodose.* III. *Calomnies de Zosime réfutées.* IV. *Fautes de Théodose.* V. *Caractere de Flaccille.* VI. *Famille de Théodose.* VII. *Théodose délivre la Thrace.* VIII. *Exploit du général Modaire.* IX. *Gratien à Milan.* X. *Il retourne dans les Gaules.* XI. *Baptême de Théodose.* XII. *Loix de Théodose concernant la religion.* XIII. *Loix civiles.* XIV. *Théodose envoie en Egypte un grand nombre de Goths.* XV. *Division entre les Goths.* XVI. *Gratien se prépare à repousser les Goths.* XVII. *Avantages de Gratien & de Théodose sur les Goths.* XVIII. *Théodose à Constantinople.* XIX. *Loi contre les Hérétiques.* XX. *Théodose se concilie l'amour des peuples.* XXI. *Athanaric vient à Constantinople.* XXII. *Intrigue de Maxi-*

me le Cynique. XXIII. *Concile de Constantinople où S. Grégoire est confirmé dans l'Episcopat.* XXIV. *Troubles dans le Concile au sujet du successeur de Mélece.* XXV. *S. Grégoire abdique l'Episcopat.* XXVI. *Il obtient le consentement de Théodose.* XXVII. *Election de Nectaire.* XXVIII. *Décrets du Concile.* XXIX. *Loix de Théodose contre les Hérétiques à l'occasion de ce Concile.* XXX. *Loix en faveur des Evêques.* XXXI. *Concile d'Aquilée.* XXXII. *Suite des intrigues de Maxime.* XXXIII. *Concile de Rome & de Constantinople.* XXXIV. *Troisieme Concile de Constantinople.* XXXV. *Loi sur les sacrifices.* XXXVI. *Exploits de cette année.* XXXVII. *Les Goths se soumettent à l'Empire.* XXXVIII. *Divers effets de la clémence de Théodose.* XXXIX. *Famine à Antioche.* XL. *Loix de Théodose.* XLI. *Loix de Gratien.* XLII. *S. Ambroise obtient la grace d'un criminel.* XLIII. *Gratien travaille à la destruction de l'idolatrie.* XLIV. *Famine dans Rome.* XLV. *Discours d'Anicius Bassus.* XLVI. *Gratien se rend odieux.* XLVII. *Caractere de Maxime.* XLVIII. *Il est proclamé Empereur.* XLIX. *Il marche contre Gratien.* L. *Mort de Gratien.* LI. *Circonstances de sa mort.*



HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-UNIEME.

GRATIEN, VALENTINIEN II. THÉODOSE.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.



La défaite de Valens sembloit devoir entraîner la ruine de l'Empire. A la vue de Théodose élevé sur le thrône, l'audace des vainqueurs s'arrêta, & le courage revint aux vaincus. Tous connoissoient sa capacité & sa valeur. Le nouvel Empereur re-

I. Théodose à Thessalonique.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.
An. 379.

Themist. or. 14. Liban. de ulciscenda morte Juliani. Zos. l. 4. Jornand. de Reb. Get. c. 27.

çut à Thessalonique des députés de toutes les provinces orientales. Ils obtinrent pour leurs villes & pour eux-mêmes tout ce que la justice permettoit de leur accorder. Thémistius à la tête des principaux sénateurs de Constantinople pria le prince de venir au plutôt se montrer à sa capitale ; il demanda pour la ville la confirmation de ses priviléges, & pour le sénat de nouveaux honneurs, qui pussent l'élever à la dignité du sénat Romain ; comme la nouvelle Rome égaloit déja l'ancienne par la magnificence des édifices, des statues & des aquéducs. Libanius toujours inconsolable de la perte de son crédit, tenta dans ces premiers momens de prévenir Théodose en faveur de l'idolatrie : il lui adressa un discours pour l'exciter à venger la mort de Julien, attribuant à l'oubli de cette vengeance tous les malheurs de l'Etat: il prétendoit que le silence des oracles étoit une marque sensible de la colere des Dieux, qui ne daignoient plus donner de conseils aux hommes. Les vaines

remontrances de ce fanatique ne produisirent d'autre effet que de le rendre méprisable.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

II. Belles qualités de Théodose. Pacat. paneg. Vict. epit. Themist. or. 19.

L'Empereur ne s'occupoit que des moyens de soulager les peuples & de relever l'honneur de l'empire. Le diadême qu'il n'avoit pas desiré, n'altéra rien dans son caractere. Aussi chaste, aussi humain, aussi désintéressé qu'il l'avoit été dans sa vie privée, il ne se permettoit que ce que les loix lui avoient toujours permis. Sensible à l'amitié, ami des hommes vertueux, fidele dans ses promesses, libéral & donnant avec grandeur, communicatif & d'un accès facile, il ne voyoit dans la souveraineté que le pouvoir d'étendre ses bienfaits. Un jour qu'il commettoit des juges à l'examen d'une conspiration qu'on prétendoit formée contre sa personne, comme il les exhortoit à procéder avec équité & avec douceur : *Notre premier soin*, dit un de ces commissaires, *doit être de songer à la conservation du Prince : Songez plutôt à sa réputation*, repartit Théodose : *l'essentiel pour un*

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

prince n'eſt pas de vivre long-tems, mais de bien vivre. Son extérieur noble & majeſtueux attiroit le reſpect; ſa bonté inſpiroit la confiance. Prudent & circonſpect dans le choix des magiſtrats, il eut en arrivant à l'empire le ſingulier bonheur d'en trouver en place un grand nombre, tels qu'il les auroit choiſis. Il n'étoit pas ſçavant; mais il avoit un goût exquis pour tout ce qui regarde la littérature, & il aimoit les gens de lettres, pourvû que l'uſage qu'ils faiſoient de leurs talens, n'eût rien de dangereux. Il s'inſtruiſoit avec ſoin de l'hiſtoire de ſes prédéceſſeurs, & ne ceſſoit de témoigner l'horreur que lui inſpiroient l'orgueil, la cruauté, la tyrannie, & ſurtout la perfidie & l'ingratitude. Les actions lâches & indignes excitoient ſubitement ſa colere; mais il s'appaiſoit aiſément, & un court délai adouciſſoit la ſévérité de ſes ordres. Il ſçavoit parler à chacun ſelon ſon rang, ſa qualité, ſa profeſſion. Ses diſcours avoient en même tems de la grace & de la dignité. Il pratiquoit

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

les exercices du corps, ſans ſe livrer trop au plaiſir & ſans ſe fatiguer. Il aimoit ſur-tout la promenade ; mais le travail des affaires précédoit toujours le délaſſement. Il n'employoit d'autre régime pour conſerver ſa ſanté, qu'une vie ſobre & frugale ; ce qui ne l'empêchoit pas de donner dans l'occaſion des repas, où l'élégance & la gayeté brilloient plus que la dépenſe. Il diminua dès le commencement celle de ſa table, & ſon exemple tint lieu de loi ſomptuaire. Mais il conſerva toujours dans le ſervice de ſa maiſon cet air de grandeur, qui convient à un puiſſant prince.

III. Calomnies de Zoſime réfutées. *Zoſ. l. 4. Vict. epit.*

Ce juſte tempérament d'une noble économie a prêté également aux louanges de ſes panégyriſtes & à la cenſure de ſes ennemis. Zoſime, déclaré contre tous les princes qui ont travaillé au progrès du Chriſtianiſme, reproche à Théodoſe le luxe de ſa table, la multitude de ſes eunuques, qui diſpoſoient, dit-il, de tous les emplois & gourvernoient l'Empereur même. Il ne tient pas à

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

lui qu'on ne croie que ce prince plongé dans la molleſſe, endormi dans le ſein des plaiſirs, livré à des bouffons & à des farceurs qui corrompoient ſa cour, ne fit par lui-même rien de mémorable; qu'il dut tous ſes ſuccès à ſes généraux; qu'il vendoit au plus offrant les charges & les gouvernemens; & que ſous ſon regne, les provinces accablées d'impôts, épuiſées par l'avarice de leurs magiſtrats, faiſoient des vœux pour changer de maître. A ces reproches, Zoſime ne manque pas d'ajoûter celui d'avoir aboli le culte des Dieux. Ce dernier trait décele le reſſentiment de l'auteur; & l'on ſent que ſes invectives ne ſont que le cri de l'idolatrie terraſſée. Un autre Hiſtorien, payen ainſi que Zoſime, mais plus équitable, fait de Théodoſe un héros accompli. Il remarque même, comme un exemple preſque unique, que ce prince devint meilleur ſur le thrône, & que ſa grandeur fit croître ſes vertus. Il le compare à Trajan, dont il lui at-

tribue toutes les belles qualités d'esprit & de corps, sans lui donner aucun de ses vices.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

IV. Fautes de Théodose. *Zos. l.* 4.

Il faut cependant convenir qu'entre les imputations de Zosime, il en est deux qui semblent avoir quelque fondement. Théodose multiplia les commandemens : au lieu de deux généraux, l'un de la cavalerie, l'autre de l'infanterie, il en établit jusqu'à cinq & peut-être encore plus. Il doubla le nombre des préfets, des tribuns, des capitaines. Les gages de ces officiers épuisoient le trésor, & leur avarice ruinoit les soldats, sur lesquels ils s'établissoient des droits arbitraires. Il commit une autre faute d'une conséquence encore plus dangereuse. Les malheurs précédens ayant diminué le nombre des troupes, il reçut dans ses armées les barbares qui venoient d'au-delà du Danube lui demander du service. C'étoit altérer la discipline des légions, & donner des armes & des leçons aux ennemis de l'empire.

V. Caractere de Flaccille.

Sa femme Ælia Flaccilla, que les Grecs nomment souvent Placilla

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

Du Cange fam. Byz. Chron. Alex. Greg. Nyss. de Placilla.

& quelquefois Placidie, contribua beaucoup à sa gloire & au bonheur de ses sujets. Elle étoit Espagnole, selon le sentiment le plus suivi, fille d'Antoine consul en 382. Jamais union ne fut mieux assortie. Ils sembloient se disputer l'un à l'autre le prix de toutes les vertus. Flaccille secondoit Théodose lorsqu'il s'agissoit de fermeté & de justice; elle le devançoit dans les actions de douceur & de bonté: c'étoit un modele de piété, de chasteté, de tendresse conjugale. Elle sçavoit allier la modestie avec une noble hardiesse, l'humilité avec la grandeur d'ame. Pleine de foi, de zele pour l'église, de charité pour les pauvres, elle sanctifioit son mari par son exemple & par ses conseils. Elle lui répétoit souvent ces paroles: *Ne perdez jamais de vue ce que vous avez été & ce que vous êtes.* Lorsqu'elle quitta l'Espagne, elle étoit déja mere d'un fils & d'une fille. Arcadius doit être né en 377 & Pulchérie l'année suivante.

VI. Famille de Théodose.

Théodose avoit un oncle, qu'on croit être Euchérius, qui fut consul

en 381. Devenu empereur il continua de l'honorer comme un second pere. On sçait qu'il eut une sœur, dont le nom est ignoré ; & plusieurs freres plus âgés que lui, desquels on ne connoît qu'Honorius, qui mourut avant 384. Il paroît qu'ils demeurerent en Espagne, & qu'après la mort d'Honorius, Théodose fit venir à Constantinople ses deux filles, Thermantie & Serene. Leur mere étoit une Dame Espagnole nommée Marie. Théodose maria l'aînée à un général que l'histoire ne nomme pas. Serene, la cadette épousa Stilicon. Elle étoit adroite, insinuante, instruite par la lecture des poëtes. L'empereur l'aima par prédilection ; elle charmoit ses chagrins, elle sçavoit appaiser sa colere ; il lui confioit ses secrets. Il paroît même qu'il l'adopta ; du moins les enfans de Stilicon & de Serene sont-ils appellés par Claudien, petits-fils de l'empereur. L'obscurité répandue sur les parens de Théodose fait honneur à ce prince : c'est une preuve qu'il ne leur permit pas d'abuser de

GRATIEN.
VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
An. 379.

Vict. epit.
Themist. or. 16.
Zos. l. 5.
Symm. l. 10. *ep.* 57.
Claud. de laud. Serenæ. & in Fescenn. & de laud. Stilic. l. 3.
Till. Theod. art. 1. *& Honoré art.* 1.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

ſa puiſſance, & que l'amour qu'il avoit pour ſa famille ne l'emporta pas ſur celui qu'il devoit à ſes ſujets.

VII. Théodoſe délivre la Thrace.

Zoſ. l. 4. Themiſt. or. 14. Claud. in 6°. Conſul. Honor. & de laud. Serenæ. Soz. l. 7. c. 4. Oroſ. l. 7. c. 34. Jornand. de reb. Get. c. 27. Proſp. Chron. Idac. Chron. & faſt. Marcel. Chr.

Le premier ſoin de ce guerrier actif & vigilant, fut d'aſſembler des troupes pour chaſſer les barbares hors de la Thrace. Il en avoit battu l'année précédente un corps très-nombreux; mais il en reſtoit encore la plus grande partie, diviſée en pluſieurs détachemens, qui continuoient de ravager la province. Théodoſe rappella les ſoldats diſperſés après la défaite de Valens, & par la ſévérité de la diſcipline, qu'il ſçut tempérer de douceur & de largeſſes faites à propos, il fit renaître leur ancien courage. Il raſſura les habitans des campagnes; & de timides fugitifs, il en fit des ſoldats qui ne reſpiroient que vengeance. Il enrôla ſur-tout ceux qui travailloient aux mines, gens endurcis aux plus rudes travaux. Cette armée ſéparée en divers corps, donna la chaſſe aux barbares, & les reſſerra vers les bords du Danube. Il ſe livra pluſieurs ſanglans combats, dont les écrivains

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

du tems ne détaillent aucune circonstance. Ils nous apprennent seulement que le 17 de Novembre on reçut à Constantinople la nouvelle d'une grande victoire remportée sur les Goths, les Huns & les Alains. Une partie de ces nations repassa le fleuve avec Fritigerne, Alathée & Saphrax. Ceux qui resterent en Thrace se soumirent à l'empire & donnerent des ôtages. Stilicon commença de se signaler dans cette guerre. On croit que ce fut dans une des rencontres qui furent fréquentes pendant cette campagne, que le fameux Alaric, encore jeune alors, & chef d'un détachement de l'armée de Fritigerne, surprit Théodose & l'enferma sur les bords de l'Hebre. Mais on ne dit point par quel moyen l'empereur se tira de ce péril.

VIII. Exploit du général Modaire. *Zos. l. 4. S. Greg. Naz. ep. 135. 136.*

De tous ces exploits celui du général Modaire est le seul, dont l'histoire nous ait laissé quelque détail. Modaire étoit du sang royal des Goths. Un démélé qu'il eut avec Fritigerne dès le tems de Valens, l'avoit fait passer au service de l'empi-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

re. Il s'y étoit tellement diſtingué par ſa fidélité & par ſa valeur, que Théodoſe le mit à la tête d'un corps de troupes. Ce général, ſans être apperçu des ennemis, vint ſe poſter ſur une hauteur, qui commandoit une vaſte pleine, où les barbares s'étoient répandus pour le pillage. Ayant appris par ſes coureurs, que les Goths enſevelis dans le vin, étoient épars çà & là & couchés par terre, il ordonna à ſes ſoldats de ne prendre que leurs épées & leurs boucliers, & de fondre ſur eux. Il n'en couta que la peine de les égorger, la plûpart endormis, tous hors d'état de ſe défendre. Après avoir recueilli leurs dépouilles, on marcha vers leur camp fermé de quatre mille chariots. On y trouva leurs femmes, leurs enfans & leurs eſclaves. Les Goths en conduiſoient un ſi grand nombre, que dans leurs marches, les uns rempliſſoient les chariots, les autres ſuivoient à pied & y montoient à leur tour. Toute cette multitude fut emmenée priſonniere. Nous voyons par les lettres de S. Grégoire de Nazian-

ze, que Modaire fut lié avec lui d'une étroite amitié. L'éloge que ce S. Prélat fait de sa piété, & le sécours qu'il lui demande pour appaiser les troubles de l'église, ne permettent pas de douter qu'en quittant les Goths, Modaire n'eût abandonné le parti de l'Arianisme. Cette premiere campagne de Théodose annonçoit un régne glorieux, & rendoit le repos à la Thrace désolée depuis trois ans par les plus horribles ravages.

IX. Gratien à Milan.

Soc. l. 5. c. 6.
Auson. grat. act.
Epist. Grat. ad Ambros.
Ambros. de fide l. 1. c. 1. & de Spiritu sancto. 1. c. 1.
Cod. Th. l. 16. tit. 5. leg. 5.
Paul. vit. Ambros.
Till. Grat. art. 10. & vie de S. Ambrois. art. 19.
Fleury hist. ecclés. l. 17. art. 44.

Gratien s'étant déchargé sur son nouveau collegue du soin de l'Orient, fit à Sirmium un séjour de quelques mois. Il remporta de son côté plusieurs avantages sur différens partis de barbares, qui s'étoient avancés jusqu'en Pannonie. Il reprit ensuite le chemin de la Gaule, en passant par Aquilée & par Milan, où il arriva vers la fin de Juillet. Les catholiques, dont il s'étoit déclaré le protecteur, accouroient sur son passage & faisoient des vœux pour la prospérité de son gouvernement. Pendant son séjour à Milan, il eut de fréquens entretiens avec S. Am-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

broiſe. Il avoit pour ce ſaint évêque, un reſpect mêlé de tendreſſe, & puiſoit dans cette ſource féconde, la connoiſſance & l'amour de la vérité. Lorſqu'il étoit parti pour l'Illyrie, il avoit prié S. Ambroiſe de lui compoſer quelque ouvrage, pour le confirmer dans la foi de la Conſubſtantialité ; & il en avoit reçu deux livres intitulés *De la Foi.* En partant de Sirmium, il lui écrivit pour le prier de confondre les ſectateurs de Macédonius, qui nioient la divinité du S. Eſprit. Il vouloit même que le S. prélat le vînt trouver en diligence. S. Ambroiſe s'en excuſa ; il attendit l'empereur à Milan ; & ſe contenta pour lors d'ajouter trois autres livres aux deux premiers, dans leſquels il prouvoit la divinité du Fils : il lui promit d'écrire dans la ſuite ſur la divinité du S. Eſprit, & s'acquitta de cette promeſſe deux ans après. Ce fut ſans doute par le conſeil de ce Saint, que Gratien révoqua la loi qui permettoit aux hérétiques de tenir leurs aſſemblées. Le zele d'Ambroiſe ne ſe renfermoit pas

dans les bornes de ſon diocèſe: le ſiége de Sirmium étant vacant par la mort de l'Arien Germinius, Juſtine que Gratien avoit laiſſée dans cette ville avec ſon fils Valentinien, entreprit d'y placer un évêque du même parti. Sur cette nouvelle Ambroiſe vole à Sirmium; il s'oppoſe avec fermeté aux efforts de l'impératrice, & vient à bout de faire nommer un évêque catholique; c'étoit Anémius. Ce coup de vigueur fut l'origine de la haine implacable, dont les éclats ſcandaleux déshonorerent Juſtine, & augmenterent la gloire de l'intrépide prélat.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 379.

X. Il retourne dans les Gaules.

Zoſ. l. 4. Soc. l. 5. c. 6. Soz. l. 7. c. 4. Auſon. grat. act. Cod. Th. l. 4. tit. 20. leg. 1. l. 13. tit. 3. leg. 12. 13. 14. 15.

Les incurſions des Allemands appellerent Gratien dans la Gaule plutôt qu'il n'auroit déſiré. Ils ne l'attendirent pas, & ce prince paſſa l'hiver à Trèves. Il y publia pluſieurs loix. Les débiteurs du fiſc ſe mettoient à couvert des pourſuites, en faiſant ceſſion de leurs biens; ce qui donnoit occaſion à des fraudes plus préjudiciables aux peuples qu'au prince même; puiſque le prince ne perd jamais ce qui lui eſt dû, & qu'il

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.
An. 379.

sçait se dédommager aux dépens de ses sujets de ce qui lui est enlevé par des mains infidelles. Gratien ordonna d'employer contre ces débiteurs la rigueur des supplices ; à moins qu'ils ne prouvassent qu'ils avoient été ruinés par quelque accident involontaire. Il confirma les priviléges accordés aux médecins. Théodose en fit autant dans la suite. Ausone en sortant du consulat, prononça en présence de l'empereur le discours de remerciment que nous avons encore, & qui peut servir à fixer une des époques du dépérissement de l'éloquence.

An. 380.
XI.
Baptême de Théodose.
Prosp. Chron. Soc. l. 5. c. 6. Soz. l. 7. c. 4. Zos. l. 4. Jorn. de reb. Get. c. 27. S. Ambr. ep. 21. S. Aug. de civ. l. 5. c. 26. Hermant vie de S. Greg. l. 9. c. 1.

Au commencement de l'année suivante, Théodose consul avec Gratien, tomba malade à Thessalonique. On désespéroit de sa vie, & tout l'Orient craignit de voir éteindre cet astre naissant, qui promettoit à tant de peuples des jours plus sereins & plus tranquilles. L'empereur plus occupé du soin de son ame que de la guérison de son corps, désiroit le baptême. Mais inviolablement attaché à la foi catholique,

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

qu'il avoit héritée de ſes peres, il ne vouloit être baptiſé que par un orthodoxe. Il fit venir Aſcole évêque de Theſſalonique. Ce prélat célebre par ſa vertu, mais renfermé dans les fonctions de ſon miniſtere, étoit encore inconnu à la cour. Lui ſeul avoit ſervi de défenſe à la Macédoine dans le déſaſtre de l'empire; & lorſque les Goths vainqueurs, pillant impunément la Thrace, & pouſſant au loin leurs partis, étoient venus attaquer Theſſalonique dépourvue de ſecours, Aſcole ſans autres armes que les prieres qu'il adreſſoit à Dieu, avoit repouſſé leurs efforts. Frappés de la peſte & pourſuivis par un bras inviſible, les Goths avoient pris la fuite. Théodoſe l'interrogea ſur ſa croyance; il répondit: *Qu'il n'en avoit point d'autre que celle de Nicée; & que c'étoit la doctrine conſtante de toute la Macédoine, où les dogmes d'Arius n'avoient jamais eu le crédit de s'établir; plus heureuſe en ce point que les provinces Orientales & que la ville de Conſtantinople, où les ſectes hérétiques*

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

ques déchiroient le sein de l'église. L'empereur satisfait de cette profession de foi, reçut le baptême de la main d'Ascole, avec plus de joie qu'il n'avoit un an auparavant reçu de Gratien la couronne impériale. Il conserva toujours un profond respect pour ce saint évêque; il se gouvernoit par ses conseils dans ce qui concernoit les affaires de l'église. La confiance d'un si grand prince, & l'éminente vertu du prélat releverent beaucoup l'éclat du siége de Thessalonique. Le pape Damase revêtit Ascole & ses successeurs de la qualité de vicaire du S. Siége pour l'Illyrie orientale; ils avoient l'autorité de juger en dernier ressort les causes ecclésiastiques dans ces provinces; ils y tenoient le premier rang entre les primats, sans préjudice des droits respectifs des églises. La guérison de Théodose suivit de près son baptême.

XII. Loix de Théodose concernant la religion. *Soz. l. 7. c. 4. Greg. Naz.*

Sa convalescence fut longue: il ne put quitter Thessalonique avant le mois de Juillet. Il profita de ce tems de repos, pour remédier aux désordres de l'église & de l'état. Il

traita d'abord les hérétiques avec douceur ; & S. Grégoire de Nazianze paroît douter si cette tolérance venoit d'un défaut de zele, ou si c'étoit un effet de prudence, que ce saint ne peut s'empêcher d'approuver. Mais Théodose ne tarda pas à déclarer quelle étoit la doctrine à laquelle il souhaitoit que tous ses sujets voulussent se conformer. Et comme la ville de Constantinople étoit tout à la fois la capitale de son empire, d'où ses Edits pouvoient plus aisément se répandre dans toute l'étendue de ses états, & le centre de l'hérésie qui s'y étoit affermie sous le regne de Constance & de Valens, ce fut au peuple de Constantinople que dès le 28 de février il adressa une loi célebre, dont voici les termes : *Nous voulons que tous les peuples de notre obéissance professent la religion, qui, suivant une tradition constante, a été enseignée aux Romains par l'Apôtre saint Pierre, qui est évidemment professée par le pontife Damase & par Pierre évêque d'Alexandrie, prélat d'une sainteté apostolique ;*

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.
An. 380.

carm. de vita sua.
Cod. Th. l. 16. tit. 1. leg. 3. tit. 2. leg. 25. l. 9. tit. 35. leg. 4. 5. tit. 38. leg. 6. 7. 8. l. 15. tit. 5. leg. 2. l. 2. tit. 8. leg. 2.
Append. Sirm. leg. 7.
Baronius in ann. 385.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

enſorte que, ſelon les inſtructions des Apôtres & la doctrine de l'Evangile, nous reconnoiſſions dans le Pere, le Fils & le S. Eſprit, une ſeule Divinité, avec une égale majeſté & dans une adorable Trinité. Nous donnons le titre de Chrétiens Catholiques à ceux qui ſuivront cette loi ; & regardant les autres comme des inſenſés, nous voulons qu'ils portent le nom ignominieux d'hérétiques, & que leurs aſſemblées ne ſoient point honorées du titre d'Egliſes ; en attendant qu'ils reſſentent les effets de la vengeance de Dieu & de la nôtre, ſelon ce que la divine Providence daignera nous inſpirer. Il déclare par une autre loi datée du même jour, *que ceux qui alterent par leur ignorance, ou qui violent par leur négligence, la ſainteté de la loi de Dieu, ſe rendent coupables de ſacrilége.* Au milieu du carême de cette année, il ordonna par une loi de ſuſpendre toute procédure criminelle durant les quarante jours qui précedent la fête de Pâque ; ce qu'il confirma neuf ans après par une ſeconde loi : *Les juges*, dit-il, *ne doivent*

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

pas punir les criminels dans un tems, où ils attendent de Dieu la rémiſſion de leurs propres crimes. Il ſuſpendit auſſi dans la ſuite les procédures, même civiles durant la quinzaine de Pâque, & tous les dimanches de l'année, pendant leſquels les ſpectacles furent interdits. Nous avons une loi ſans date, par laquelle, à l'exemple de Valentinien, il fait grace à tous les criminels en faveur de la fête de Pâque; il en excepte auſſi les crimes énormes, qui ſont celui de leſe-majeſté, l'homicide, l'adultère, le poiſon ou la magie, la fauſſe monnoie. Gratien, à l'occaſion d'une pareille rémiſſion, excepte encore le rapt, & l'inceſte; & il exclut de cette grace ceux qui après l'avoir déja obtenue, ſont retombés dans les mêmes crimes. Valentinien le jeune en fit un loi perpétuelle pour l'Occident; mais aux exceptions précédentes, il ajoute le ſacrilége en général, & en particulier celui qui conſiſtoit à violer les ſépultures. En l'année 387, comme Théodoſe dictoit l'ordonnance de l'indul-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

gence Paſchale, *plût à Dieu*, dit-il, *qu'il fût en mon pouvoir de reſſuſciter les morts.* Dans une autre loi faite ſur le même ſujet, on lit cette belle maxime : *Que c'eſt une perte pour l'Empereur de ne trouver perſonne à qui il puiſſe pardonner.*

XIII. Loix civiles.

Cod. Th. l. 10. tit. 10. leg. 12. 13. 17. 18. 19. tit. 18. leg. 2. 3. l. 9. tit. 2. leg. 3. tit. 3. leg. 6. tit. 27 leg. 1. 2. 3. 4. 5. 6. l. 15. tit. 1. leg. 20. 21. 23. 24. 27. 29. & ibi God. p. 302. tit. 5. leg. 2. l. 8. tit. 15. l. 3. tit. 8. leg. 1. 2. tit. 11. leg. unic. leg. 12. tit. 1. leg. 80. uſque ad 140. & ibi God. p. 431. tit. 12. leg. 7.

La foibleſſe de Valens avoit laiſſé un libre cours à pluſieurs abus : Théodoſe ſe fit un devoir de les réformer. Il ſe déclara ennemi des délateurs ; & pour rendre ce pernicieux métier, auſſi rare qu'il eſt infame, il prononça la peine capitale contre tout eſclave qui accuſeroit ſon maître, même avec fondement, & contre tout délateur qui auroit réuſſi dans trois différentes dénonciations: la mort étoit le prix de ſa troiſieme victoire. Il y eut toujours de ces hommes dangereux, qui abuſent de leur puiſſance & de leur crédit pour opprimer les foibles, & toujours ils ont trouvé des magiſtrats intéreſſés ou timides qui ſe ſont prêtés à leurs injuſtices. Sur une plainte non avérée, on arrêtoit les accuſés; on les laiſſoit languir dans des cachots étroits

&

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An 380.

& incommodes, où ils ne pouvoient dormir que debout: là ces misérables, souvent innocens, étoient abandonnés à l'avarice des geoliers, qui leur vendoient bien cher les nécessités de la vie, & les traitoient cruellement lorsqu'ils n'avoient pas de quoi payer: ils y mouroient souvent de faim. Les magistrats occupés de spectacles, de festins & d'amusemens frivoles, ne trouvoient pas le tems de visiter les prisons. Théodose défendit de mettre aux fers quiconque ne seroit pas convaincu: il voulut que l'accusateur fût détenu en prison, pour subir la peine du talion, s'il étoit reconnu calomniateur; que le procès fût promptement instruit & jugé, afin que le coupable ne tardât pas à recevoir son châtiment, & l'innocent sa délivrance. Il interdit aux geoliers leurs exactions inhumaines; & ordonna que tous les mois le garde des registres mettroit sous les yeux du juge, le rôle des prisonniers, avec la note de leur âge, de la qualité des crimes dont ils étoient accusés, &

Cod. Just. l. 5. tit. 9. leg. 1.
l. 6. tit. 55. leg. 4.
Liban. vinctis.
Vetus descript. C.P.
Themist. or. 18.

Gratien. Valentinien II. Théodose. An. 380.

du tems de leur détention ; que le juge négligent & pareſſeux, qui n'avoit de ſa charge que le titre, ſeroit condamné à une amende de dix livres d'or & à l'exil. Six ans après, pour donner aux magiſtrats le loiſir de s'acquitter de leurs devoirs, il leur défendit d'aſſiſter aux ſpectacles, excepté le jour de la naiſſance & du couronnement des empereurs. Il paroît par un diſcours de Libanius, que ces loix furent plus foibles que les déſordres : l'an 386 il adreſſa à Théodoſe en faveur des priſonniers, une remontrance hardie, dans laquelle il ne craint pas de dire que le prince ne peut s'excuſer ſur ce qu'il ignore ces iniquités ; que ſon devoir eſt de les connoître & de les punir. Jamais empereur ne prit tant de précautions pour arrêter les concuſſions des magiſtrats : il ordonna que les juges convaincus de ce crime, ſeroient dépouillés de leur charge, déclarés incapables d'en poſſéder aucune ; qu'en cas de mort, leurs héritiers ſeroient reſponſables de leurs larcins ; que pour les malverſations

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

dans les causes des particuliers, ils seroient assujettis aux peines du péculat : il invita ceux qui se trouveroient lésés, à poursuivre la vengeance, & leur promit justice & récompense. Natalis, commandant des troupes en Sardaigne sous le regne de Valens, avoit pillé la province: Théodose l'y fit reconduire sous bonne garde pour y être convaincu sur les lieux, & le condamna à rendre le quadruple de ce qu'il avoit pris injustement. Il défendit aux officiers qu'il envoyoit dans les provinces d'y faire aucune acquisition d'immeubles, d'y recevoir aucun présent ni pour eux ni pour leur famille, leurs conseillers, leurs domestiques; il permit aux habitans de répéter en justice ce qu'ils auroient ainsi donné. Si un gouverneur ou magistrat de province employoit son autorité pour tirer une promesse de mariage, soit en sa faveur, soit en faveur de qui que ce fût, il déclara la promesse nulle; & pour une simple tentative du magistrat, pour une simple proposition accompagnée de promesses ou

Gratien. Valentinien II. Théodose. An. 380.

de menaces, il le condamnoit à payer dix livres d'or, & à perdre, après sa gestion, toutes les prérogatives que sa charge procuroit; les personnes qu'il avoit sollicitées, étoient affranchies de sa jurisdiction, elles & leur famille, & avoient leurs causes commises pardevant d'autres juges. Pour entretenir cet esprit de vie, qui dans un grand empire doit animer toutes les parties même les plus éloignées du centre, il maintint en vigueur l'ordre municipal des villes. Il nous reste de lui beaucoup de loix sur la nomination de ces officiers, sur les moyens de conserver leur nombre, sur leurs exemptions & leurs priviléges. Flavien proconsul d'Asie & un préfet d'Egypte furent mis en prison pour avoir appliqué à la torture des officiers municipaux. Afin d'épargner aux villes les frais des nombreuses députations, il ordonna que dans les occasions où elles auroient quelque demande à porter au prince, toutes celles d'une même province concerteroient ensemble, & se contente-

GRATIEN, VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

roient d'envoyer trois députés pour la province entiere. Il eut encore plus de ſoin d'entretenir les anciens édifices, que d'en conſtruire de nouveaux, ce qui flattant davantage la vanité des princes ou des magiſtrats, apporte aux villes plus de dépenſe & ſouvent moins d'utilité. Il ne permit aux gouverneurs de faire de nouveaux ouvrages publics, qu'après qu'ils auroient réparé les anciens qui tomboient en ruine, & achevé ceux que leurs prédéceſſeurs avoient commencés. Il voulut que les entrepreneurs fuſſent pendant quinze ans, eux & leurs héritiers, reſponſables de la ſolidité des conſtructions. Cette attention ne l'empêcha pas de travailler à l'embelliſſement de Conſtantinople. Il y fit dans la ſuite conſtruire un port, un aquéduc, des bains, des portiques, des académies, un palais, une place & une colonne qui porterent ſon nom. Valentinien II. ſuivit l'exemple de Théodoſe, & recommanda d'entretenir dans Rome les anciens monumens, plutôt que d'en entreprendre de nou-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

veaux. Constantin avoit décidé que si quelqu'un trouvoit un trésor, il le partageroit par moitié avec le fisc ; Théodose le laissa tout entier à qui l'auroit découvert, à condition cependant que s'il le trouvoit sur le terrein d'autrui, il en céderoit le quart au propriétaire du terrein. Les loix Romaines avoient borné le tems du deuil au terme de dix mois ; Théodose l'étendit à l'année entiere ; il déclara infame la veuve qui avant l'année révoluë, convoleroit à de secondes nôces : telle étoit déja la disposition des anciennes loix ; mais il y ajouta la perte de tous les biens que la femme tiendroit du premier mari. Quant aux veuves qui se remarioient après le terme prescrit, il les obligea de conserver aux enfans du premier lit, tous les biens venus de leur pere, & il leur ôta la liberté de les aliéner. La plûpart de ces loix sont adressées à Eutrope, alors préfet du prétoire d'Orient, & dont nous avons déja parlé dans l'histoire de la conjuration de Théodore.

Dans le même tems que Théo-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

XIV. Théodose envoye en Egypte un grand nombre de Goths. *Zos. l. 4. Eunap. in exerpt. de legat.*

dose s'occupoit à corriger les désordres, il songeoit aussi à fortifier l'empire contre les attaques des barbares. Il employa pour cet effet un moyen dangereux, ainsi qu'il a déja été observé, & tout-à-fait contraire à la saine politique. Les malheurs précédens avoient affoibli les armées; il invita les Goths d'au-delà du Danube à prendre parti dans ses troupes, & il promit de les traiter comme ses sujets naturels. Il en vint une si grande multitude, qu'ils surpasserent bientôt en nombre les soldats Romains; & l'empereur craignit avec raison de n'être plus le maître de les contenir, s'ils venoient à former quelque entreprise. En effet, selon un auteur de ce tems-là, avant que de passer le fleuve, ils s'étoient sécretement engagés par des sermens exécrables, à faire aux Romains tous les maux qu'ils pourroient, soit par la force, soit par la ruse & la trahison, & à ne se donner de repos qu'après s'être rendu maîtres de tout l'empire. Quoique Théodose ignorât ce perfide complot, cepen-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

dant par une ſage précaution, il réſolut de les mettre hors d'état de nuire en les diviſant : il manda une partie des légions qu'il avoit en Egypte, & envoya pour les remplacer un corps conſidérable de ces barbares, ſous la conduite d'Hormiſdas, ce neveu de Sapor qui s'étoit ſignalé dans la révolte de Procope. Les deux détachemens ſe rencontrerent à Philadelphie. Celui des Goths étoit de beaucoup le plus nombreux : ils avoient traverſé l'Aſie, comme des brigands, en pillant tout ſur leur paſſage. Réunis dans la même ville avec des troupes diſciplinées, ils voulurent continuer les mêmes violences. Un habitant qui venoit de vendre quelque denrée à un ſoldat Goth, en reçut pour payement un coup d'épée au travers du corps; un autre qui étoit accouru pour le défendre, ne fut pas mieux traité. On s'attroupa de part & d'autre. Les officiers venus d'Egypte s'efforcerent envain de faire entendre aux barbares, que la diſcipline Romaine

qu'ils avoient embrassée, ne permettoit pas ces emportemens; on ne leur répondit qu'à grands coups d'épée. Alors les soldats Romains, quoique fort inférieurs en nombre, se jettant sur les Goths en massacrerent plus de deux cens : plusieurs se sauverent dans les égouts de la ville, où ils périrent. On épargna les autres, qui après cette sanglante leçon, continuerent leur voyage en observant une plus exacte discipline.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

XV. Division entre les Goths.

Ce mélange de Goths & de Romains introduisit le désordre dans les armées. On dit même que l'empereur, pour attirer à son service un plus grand nombre de ces barbares, leur permettoit de retourner dans leur pays en substituant un soldat en leur place, & de revenir reprendre leur rang lorsqu'ils le jugeroient à propos. Malgré la haine qu'ils avoient jurée au nom Romain, Théodose à force de caresses & de libéralités, parvint à gagner le cœur de quelques-uns, & à les attacher sincerement à l'intérêt de l'empire. C'étoit le plus foible parti, s'il n'a-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

voit eu pour chef un jeune homme plein de courage ; il se nommoit Fravite. Payen de religion, mais sincere, ennemi du déguisement & de l'artifice, il détestoit les noirs desseins de ses compatriotes ; & croyoit faire pour eux plus encore qu'il ne devoit, en ne les démasquant pas. Il épousa même une Romaine, pour ne pas entretenir dans sa maison une secrette intelligence avec la trahison & la perfidie. A la tête de l'autre parti étoit Eriulphe, homme violent & emporté. Un jour qu'ils étoient tous deux à la table de l'empereur, qui pour adoucir l'humeur féroce de ces barbares, les traitoit souvent avec magnificence, le vin échauffant leurs esprits, ils se prirent de paroles. Dans les transports de leur colere ils dévoilerent le secret de la conspiration générale. Les convives prennent la fuite en tumulte : Fravite tire l'épée & tue Eriulphe : les gens de celui-ci accoururent pour venger leur maître ; ils alloient mettre en piéces le meurtrier, si les gardes du prince ne

se fussent jettés à la traverse & ne l'eussent tiré de leurs mains. Théodose averti par cet évenement du complot des barbares, ne crut pas devoir employer la violence pour en prévenir les effets : il prit sans doute des mesures de prudence, dont l'histoire ne rend aucun compte.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

XVI. Gratien se prépare à repousser les Goths.

Les Goths établis en Thrace, n'étoient pas mieux intentionnés que leurs compatriotes. Oubliant les ôtages qu'ils avoient donnés l'année précédente, ils envoyerent des partis en Pannonie, & favoriserent le passage d'Alathée & de Saphrax, qui sans trouver aucun obstacle vinrent encore avec Fritigerne se montrer en-deçà du Danube. Vitalien commandoit en Pannonie. Gratien ne comptant pas beaucoup sur la capacité de ce général, partit de Treves au mois de Mars, après avoir ordonné des levées d'hommes, de chevaux & de vivres ; & il alla attendre à Milan que ses troupes fussent assemblées. Justine qui s'y trouvoit alors, toujours ardente à pro-

Zos. l. 4. Vict. epit. Till. vie de S. Amb. art. 21. Cod. Th. l. 11. tit. 16. leg. 12. l. 15. tit. 7. leg. 4. 5. 6. 9. 10. 11. 12. & ibi God.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

téger l'héréſie, profita de ce ſéjour pour ſolliciter l'empereur d'accorder aux Ariens une des égliſes de la ville. Elle obtint ſeulement par ſes importunités, que cette égliſe fût miſe en ſéqueſtre. Mais bientôt Gratien, honteux d'une ſi foible complaiſance, la rendit aux Catholiques, ſans attendre les remontrances de S. Ambroiſe. Ce fut ſans doute par le conſeil du ſaint prélat, que ce prince exempta les femmes chrétiennes de la néceſſité de monter ſur le théâtre, à moins qu'elles n'euſſent démenti la ſainteté de leur religion par les déſordres de leur vie. Il impoſa une amende de cinq livres d'or à quiconque retireroit dans ſa maiſon une comédienne ou une danſeuſe. Théodoſe animé des mêmes ſentimens, entreprit dans les années ſuivantes de réformer la licence & le luxe des gens de théâtre; il défendit d'acheter, de vendre, d'inſtruire, & de produire dans les feſtins ou dans les ſpectacles, d'entretenir même dans ſon domeſtique,

une chanteuſe ou joueuſe d'inſtrumens; d'expoſer dans les lieux publics, où ſe trouvoit l'image des princes, les portraits des pantomimes, des cochers du cirque, des hiſtrions: il interdit aux comédiennes l'uſage des pierreries & la magnificence des habits; aux femmes chrétiennes & à leurs enfans tout commerce avec les acteurs & les actrices.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

XVII. Avantages de Gratien & de Théodoſe ſur les Goths.

Zoſ. l. 4. Jorn. de reb. Get. c. 27. Cod. Th. l. 7. tit. 13. leg. 8. 9. tit. 22. leg. 9. 10. Idac. faſt. Greg. Naz. carm. de vita ſua. Philoſt. l. 9. c. 19. Marcel. chr. Oroſ. l. 7. c. 34. Proſp. Chron.

Gratien étant parti de Milan au mois de Juin, paſſa par Aquilée, & prit la route de la Pannonie. Il défit les partis des Goths qui ravageoient la province. Pour les détacher du reſte de la nation, il entra en négociation avec eux & conclut un traité de paix, auquel Théodoſe crut devoir accéder. Mais ni Alathée, ni Saphrax, ni Fritigerne ne furent compris dans ce traité. Celui-ci s'étant ſéparé des autres après le paſſage du Danube, prit ſa route vers la Theſſalie, dans le deſſein de ravager la Grece. Théodoſe avoit trop de ſujet de ſe défier des Goths, pour n'être pas ſur ſes gardes. Tout

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

ce qu'il pouvoit réunir de troupes Romaines, étoit depuis long-tems aſſemblé auprès de lui : il avoit rappellé au ſervice les fils des vétérans, qui prétendoient jouir des priviléges de leurs peres, ſans en avoir ſupporté les fatigues. Quoiqu'il eût beſoin de ſoldats, il avoit cependant par une loi expreſſe, exclus du métier des armes, les eſclaves, les eunuques, & toutes les profeſſions qui travaillent pour la table, le luxe & la volupté. Au premier bruit de la marche de Fritigerne, il ſe mit en campagne. Tous les auteurs, à l'exception de Zoſime, s'accordent à dire que ce prince remporta cette année pluſieurs victoires, qu'il dompta les Goths, & qu'il entra triomphant dans Conſtantinople. Mais ſi l'on s'en rapporte à cet hiſtorien, l'empereur fut défait & revint couvert de honte. Son récit, qui ne ſe ſoutient pas lui-même, & qui eſt démenti par les autres écrivains & par la ſuite des évenemens, ne mérite aucune croyance. Fritigerne repaſſa le Danube avec les deux autres gé-

néraux, qui n'avoient pas eu plus de ſuccès que lui.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

XVIII. Théodoſe à Conſtantinople.

Zoſ. l. 4. Idac. Chr. & faſt. Marcel. Ch. Chr. Alex. Greg. Naz. or. 25. & 32. & carm. de vita ſua. Soc. l. 5. c. 6. 7. Soz. l. 7. c. 5. 6. Philoſt l. 9. c. 19. Chron. du Cod. Th. Hermant vie de S. Greg. l. 9. c. 9. Fleury hiſt. eccleſ. l. 17. art. 59.

Théodoſe ayant diſſipé ce nouvel orage, alla conférer avec Gratien à Sirmium, où il paroît qu'il étoit le 8 de Septembre: mais il n'y demeura que peu de jours, puiſque le 20 du même mois il étoit de retour à Theſſalonique. Il entra le 24 Novembre à Conſtantinople, où il fut reçu avec beaucoup de joie ſur-tout de la part des catholiques. Il y avoit quarante ans que l'Arianiſme dominoit dans cette ville : depuis l'exil d'Evagre choiſi pour évêque par les Catholiques en 370, & chaſſé par Valens, Démophile poſſédoit ſeul toutes les égliſes. Valens étant mort, les catholiques avoient appellé Grégoire de Nazianze pour les ſoutenir contre les hérétiques. Grégoire ſans être attaché à aucun ſiége, étoit revêtu du caractere épiſcopal : il avoit été ordonné évêque de Saſime en Cappadoce, dont il n'avoit jamais pris poſſeſſion. Après la mort de ſon pere, qu'il avoit aidé dans les fonctions d'évêque de Nazianze

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

ſa patrie, il s'étoit retiré dans la ſolitude. Preſſé par les inſtances de l'égliſe de Conſtantinople, qui le prioit de venir combattre les ennemis de la foi, il s'étoit rendu dans cette ville. Ce ſaint prélat chéri & reſpecté des fidèles, perſécuté ſans ceſſe par les Ariens, avoit par la ſainteté de ſa vie & la force de ſon éloquence, ranimé la foi prête à s'éteindre dans la capitale de l'empire. Un philoſophe cynique, nommé Maxime, flétri de crimes & de châtimens, mais hypocrite effronté, étoit venu d'Alexandrie traverſer les ſuccès du ſaint évêque; & s'étoit fait ſécrettement ordonner & inſtaller par une cabale ſur le ſiége de Conſtantinople. Chaſſé auſſi-tôt par les catholiques, il étoit allé trouver Théodoſe à Theſſalonique pour implorer ſa protection. L'empereur l'avoit rebuté avec indignation; mais ce fourbe étoit ſoutenu par un puiſſant parti. Tel étoit l'état de l'égliſe de Conſtantinople à l'arrivée de Théodoſe. Ce prince, deux jours après, c'eſt-à-dire, le 26 de No-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 380.

vembre, fit demander à Démophile s'il vouloit embrasser la foi de Nicée ; & sur son refus, il lui ordonna d'abandonner toutes les églises de la ville. Le prélat hérétique préféra l'exil à l'abjuration de ses erreurs : il alla mourir à Bérée en Thrace, dont il avoit été autrefois évêque. Grégoire ne soupiroit qu'après la retraite ; accablé d'années & de travaux, il vouloit se décharger du fardeau de l'épiscopat. L'empereur le retint malgré lui, le conduisit lui-même à la grande église, & le mit en possession de la maison épiscopale & de tous les revenus attachés au siége de Constantinople. Eunomius le chef des Anoméens dogmatisoit alors à Calcédoine. Comme il étoit hardi & subtil dans la dispute, il attiroit à ses discours un grand nombre de personnes. Théodose lui-même témoigna quelque désir de l'entendre ; mais l'impératrice Flaccille l'en détourna, en lui représentant que ce seroit accréditer l'erreur & autoriser une curiosité dangereuse.

Après avoir dépouillé les Ariens des églises de Constantinople, il dé-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.
An. 381.

XIX.
Loi contre les hérétiques.

Cod. Th. l. 16. tit. 5. leg. 6.
Theod. l. 5. c. 2.
Marcel. & Faust. libel.
Appendix Sirm. ad Cod. Th.
Till. Arian. art. 136. & vie de S. Melece art. 14.

clara par une loi datée du 10 Janvier, ſous le conſulat d'Eucherius & de Syagrius, qu'il ne ſeroit permis à nulle ſecte hérétique, & nommément aux Photiniens, aux Ariens, aux Eunomiens, de tenir leurs aſſemblées dans l'enceinte d'aucune ville; qu'on n'auroit nul égard aux reſcrits impériaux qu'ils pourroient ſurprendre en leur faveur; que la foi de Nicée ſeroit ſeule publiquement profeſſée; que les évêques orthodoxes ſeroient dans toute l'étendue de l'empire remis en poſſeſſion des égliſes, & que ſi les hérétiques formoient quelque entrepriſe ſéditieuſe pour s'y maintenir, ils ſeroient eux-mêmes chaſſés des villes ſans eſpérance de retour. Cette loi ne leur ôtoit que les égliſes des villes. On voit en effet que dans ce même tems les Ariens obtinrent hors de Conſtantinople, l'égliſe de S. Moce, qui tomboit en ruine : ils la réparerent : elle tomba ſept ans après, lorſqu'ils y étoient aſſemblés, & en écraſa un grand nombre. Elle ne fut rebâtie que ſous Juſtinien. Sapor, un des plus illuſtres généraux

de Théodose, fut chargé de faire exécuter cette loi dans toutes les provinces. Il n'eut pas de peine à y rétablir la paix, excepté dans Antioche. Il en chassa Vital évêque des Apollinaristes, qui avoient formé une secte séparée en 376 : mais le peuple catholique étoit lui-même divisé entre deux évêques orthodoxes, Paulin & Mélece. Celui-ci, pour rétablir la concorde, offroit de partager l'épiscopat avec Paulin, à condition qu'on ne nommeroit point de successeur à celui des deux qui mourroit le premier. Sur le refus que fit Paulin d'accepter une proposition si raisonnable, Sapor donna les églises à Mélece, & n'en laissa qu'une seule à Paulin pour y célébrer les mystères avec ses partisans qu'on appelloit Eustathiens. Ce triomphe de la foi si longtems opprimée, combla de joie les fidèles; & dans la suite plusieurs conciles en témoignerent à Théodose une pieuse reconnoissance.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. AN. 381.

XX. Théodose se concilie l'amour des peuples.

L'Arianisme abbattu n'osoit faire éclater son ressentiment. Les vertus de Théodose rendoient impuis-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.

An. 381.

Themist or. 15.16.17.19. *Cod. Th. l.* 9. *tit.* 42. *leg.* 8. 9. *l.* 10. *tit.* 24. *leg.* 2. 3. *l.* 13. *tit.* 11. *leg.* 1. 2. 3. 4.

ſante la malignité naturelle à l'héréſie. Il étoit irréprochable ; ſes ſujets l'aimoient avec tendreſſe ; & jamais prince ne fut plus propre à régner ſur les eſprits, à la faveur de ce doux empire qu'il ſçut s'établir dans le cœur de ſes peuples. La douceur de ſes regards, celle de ſa voix, la ſérénité qui brilloit ſur ſon viſage, tempéroient en lui l'autorité ſouveraine. Grand obſervateur des loix, il ſçavoit cependant en adoucir la rigueur. Dans les trois premieres années de ſon regne, il ne condamna perſonne à la mort. Il ne fit uſage de ſon pouvoir que pour rappeller les exilés, faire grace aux coupables dont l'impunité ne tiroit pas à conſéquence, relever par ſes libéralités les familles ruinées, remettre ce qui reſtoit à payer des anciennes impoſitions. Il ne puniſſoit pas les enfans des fautes de leurs peres par la confiſcation de leurs biens : mais il ne pardonnoit pas les fraudes qui tendoient à fruſtrer le prince des contributions légitimes : également attentif à arrêter deux excès, d'enrichir ſon tréſor par des

exactions odieuſes, & de le laiſſer appauvrir par négligence. Ses ſujets le regardoient comme leur pere; ils entroient avec confiance dans ſon palais comme dans un aſyle ſacré. Ses ennemis mêmes, qui auparavant ne ſe fiant pas aux traités, ne ſe croyoient point en ſûreté à la table des empereurs, venoient ſans défiance ſe jetter entre ſes bras; & ceux qu'on n'avoit pû vaincre par les armes, ſe rendoient volontairement à ſa bonne foi.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

XXI. Athanaric vient à C. P.

Zoſ. l. 4. Themiſt. or. 15. Soc. l. 5. c. 10. Idac. faſt. & Chron. Proſp. Chr. Marcel. Chr. Oroſ. l. 7. c. 34. Jorn. de reb. Get. c. 28. Iſidor. Chr. Goth. Amm. l. 27. c. 5. Amb. procœm. de Spiritu Sancto.

On en vit un exemple éclatant dans la perſonne d'Athanaric. Ce fier monarque des Viſigoths, qui avoit traité d'égal à égal avec Valens, chaſſé par Fritigerne du territoire où il s'étoit long-tems maintenu contre les Huns, n'eut d'autre reſſource que la généroſité de Théodoſe. Il oublia le ſerment qu'il avoit fait autrefois de ne jamais mettre le pied ſur les terres des Romains, & envoya demander à l'empereur une retraite pour lui & pour les Goths qui lui étoient demeurés fidèles. Théodoſe oublia de ſon côté les hoſtilités d'Athanaric; il tint à grand

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

honneur que ſon palais devînt l'aſyle des princes malheureux ; il l'invita à venir à ſa cour ; il alla pluſieurs milles au-devant de lui, & l'ayant embraſſé avec tendreſſe, il le conduiſit à Conſtantinople. Atharic y entra le onzieme de Janvier avec cet air de grandeur, que l'infortune ajoute encore aux princes qui ſçavent s'élever au-deſſus d'elle. L'empereur lui fit les honneurs de ſa capitale, & le roi barbare, qui n'avoit vû juſqu'alors que les forets & les cabannes des Goths, ne put conſidérer ſans étonnement la ſituation de cette ville, la hauteur de ſes murs, la beauté de ſes édifices, ce nombre infini de vaiſſeaux qui rempliſſoient le port, l'affluence de tant de nations qui venoient y aborder de toutes les contrées de la terre, la belle ordonnance des troupes rangées en haie ſur ſon paſſage. Il étoit payen & avoit même perſécuté les Chrétiens avec violence. Frappé de cette ſorte d'admiration, qui agit plus fortement dans les ames les plus groſſieres, il s'écria : *Certes, l'Empereur eſt le Dieu de la*

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

terre; & quiconque ose lever le bras contre lui, court infailliblement à sa perte. La vûe de la statue de son pere, érigée par Constantin, lui tira des larmes : il se crut établi dans le sein de sa famille ; & le traitement honorable que lui fit Théodose, lui promettoit les jours les plus heureux de sa vie, lorsqu'il fut frappé d'une maladie qui le conduisit au tombeau le quinzieme jour après son arrivée. L'empereur lui fit faire de magnifiques funérailles ; il y assista lui-même, marchant devant le cercueil. Les Goths qui étoient venus avec leur roi, charmés de la bonté de Théodose, lui vouerent un attachement inviolable. Les uns s'en retournerent dans leur pays, publiant hautement les louanges de ce prince; les autres en plus grand nombre s'engagerent dans ses troupes. Ils furent employés à garder les passages du Danube contre les entreprises de leurs compatriotes, & ils s'en acquitterent avec fidélité. Pendant le court intervalle qui s'écoula entre l'arrivée & la mort d'Athanaric,

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

Thémiſtius prononça dans le palais en préſence de Théodoſe, un diſcours dans lequel, en faiſant l'éloge de l'empereur, il montra que la juſtice, la bonté, la vigilance à maintenir l'ordre, ſont les qualités eſſentielles de la ſouveraineté; que ce ſont ces vertus qui forment la vraie grandeur du prince & le bonheur des ſujets.

XXII. Intrigues de Maxime le Cynique. *Greg. Naz. carm. de vita ſua. & or. 32. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Damaſe, art. 12.*

La faveur que Théodoſe accordoit à S. Grégoire & l'affection des catholiques ne mettoient ce prélat à couvert ni des attentats des hérétiques, ni des ſourdes intrigues de Maxime. Cet hypocrite n'ayant pû ſéduire l'empereur, étoit retourné à Alexandrie. Loin de s'y tenir en repos, il força Pierre évêque de cette ville, prélat bien intentionné, mais foible & timide, de lui donner des lettres de communion & de le reconnoître pour légitime évêque de Conſtantinople. Il menaçoit de le dépoſſéder lui-même. Le préfet d'Egypte craignant les ſuites d'une audace ſi déterminée, l'obligea de ſortir de la province. Mais Maxime muni

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

muni du témoignage de Pierre ; paſſa en Italie & vint à bout d'en impoſer à tout l'Occident. Damaſe étoit lui-même alors vivement attaqué par les calomnies de l'anti-pape Urſin, qui relégué à Cologne tâchoit inutilement de s'accréditer auprès de Gratien. Le pape ne fut pas inſtruit par ſon propre exemple ; il ne fit pas réflexion que la révolte de Maxime contre ce ſaint prélat reſſembloit à celle d'Urſin contre lui-même. Il ſe laiſſa tromper & mit les évêques d'Occident dans les intérêts de l'impoſteur. Grégoire avoit encore d'autres aſſauts à ſoutenir dans Conſtantinople. Les hérétiques ſe vengeoient ſur lui de leur diſgrace ; ils avoient porté la hardieſſe juſqu'à lui jetter des pierres pendant qu'il prêchoit au peuple dans l'égliſe des Saints Apôtres. Sa pauvreté évangélique, la ſimplicité de ſes habits, ſon viſage mortifié & atténué par les jeûnes, ſon corps courbé d'auſtérités & de vieilleſſe, ſon extérieur peu avantageux, oppoſé au faſte & à la magnificence

GRATIEN, VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

des autres évêques, le rendoient un objet de mépris. Comme s'il eût été lui-même d'intelligence avec ses ennemis, il ne songeoit qu'à quitter le siége épiscopal. Son dessein fut découvert : les catholiques allarmés s'assemblent aussi-tôt ; on le supplie de ne pas abandonner son peuple ; on le force d'en donner sa parole. Il promet de demeurer jusqu'à l'arrivée des prélats qui devoient incessamment tenir un concile à Constantinople, & qu'il espéroit engager à nommer un autre évêque.

XXIII. Concile de C. P. où S. Grégoire est confirmé dans l'épiscopat.

Greg. Naz. carm. de vita sua. Socr. l. 5. c. 8. Theod. l. 5. c. 8. Prosp. chron. Marc. chr. Chron. Alex. Conc. T. 2. p. 36. Pagi ad Bar...

Théodose résolu de faire tous ses efforts pour rétablir la paix dans l'église universelle, & en particulier dans celles d'Antioche & de Constantinople, avoit convoqué pour le mois de Mai de cette année, un concile de tout l'Orient. Cent cinquante évêques orthodoxes s'y rendirent des diverses provinces. Il y en vint aussi trente-six qui étoient attachés à l'hérésie de Macédonius. L'empereur espérant les ramener, les avoit appellés au concile. Mais à peine y furent-ils arrivés, qu'ils

se séparerent, protestant qu'ils ne consentiroient jamais à reconnoître la consubstantialité. Les prélats catholiques commencerent par examiner l'ordination de Maxime; elle fut déclarée nulle, & Grégoire malgré ses larmes & sa résistance fut confirmé dans la possession du siége de Constantinople.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

Hermant vie de S. Greg. l. 9. c. 18. Till. Arian. art. 137. & vie de S. Mélece art. 16.

XXIV. Troubles dans le Concile au sujet du successeur de Mélece.

Greg. Naz. carm. de vita sua. Greg. Nyss. in fun. Melelii. Joan. Chrys. laus Meletii. Soc. l. 5. c. 9. Soz. l. 7. c. 10. 11. Till. vie de S. Mélece art. 9. Vie de S. Ambr. art. 27.

Il n'y fut pas long-tems tranquille. Mélece qui avoit d'abord présidé au concile, mourut en peu de jours. L'empereur témoigna sa vénération pour la vertu de ce saint évêque par la pompe des funérailles qu'il lui fit faire. Le corps de Mélece fut porté à Antioche, &, contre la coutume des Romains, toutes les villes qui se trouvoient sur le passage, eurent ordre de le recevoir. Cette mort troubla la paix du concile. Les partisans de Mélece & de Paulin étoient enfin depuis quelque tems convenus entre eux, qu'on ne donneroit point de successeur à celui des deux qui mourroit le premier, & que les deux partis se réuniroient sous l'autorité du survivant.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

Cet accord avoit même été confirmé par un ferment. Cependant dês que Mélece eut fermé les yeux, le concile fe trouva partagé en deux avis. S. Grégoire à la tête des vieillards, demandoit que la convention fût exécutée; il repréfentoit que *la bonne foi & la paix de l'Eglife d'Antioche y étoient également intéreffées : que Paulin avancé en âge, recommandable d'ailleurs par fa vertu & par la pureté de fa doctrine, méritoit bien d'occuper une place qu'il laifferoit bientôt vacante: que d'agir autrement, ce feroit à la fois rendre la divifion éternelle, & mettre le bon droit dans le parti de Paulin, dont le rival ne pouvoit devenir évêque, fans violer un pacte authentique.* Ces motifs, quelque puiffans qu'ils fuffent, n'arrêtoient pas les nouveaux prélats, qui faute de meilleures raifons, s'écrioient *que Paulin n'étoit en communion qu'avec les Eglifes d'Occident, & que Jéfus-Chrift ayant honoré l'Orient de fa préfence, la partie orientale ne devoit pas céder à l'autre.* La chaleur & l'activité de ces jeunes évê-

ques entraîna enfin les vieillards. Flavien, prêtre d'Antioche, fut élu pour successeur de Mélece. Le seul Grégoire refusa de consentir à cette élection : il prit de nouveau le parti de renoncer à l'épiscopat, & ne fut retenu que par les instances de son peuple.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

XXV. S. Grégoire abdique l'épiscopat.

Greg. Naz. carm. de vita sua. Theod. l. 5. c. 8. Soz. l. 7. c. 7. Pagi ad Baron. Till. vie de S Ambr. art. 21.

Cependant on avoit mandé aux évêques d'Egypte & de Macédoine de venir se joindre au concile, sous prétexte de contribuer au rétablissement de la paix. C'étoient sans doute les ennemis de S. Grégoire qui les y avoient appellés. Les évêques d'Occident étoient prévenus contre son ordination : Timothée frere & successeur de Pierre d'Alexandrie, mort depuis peu, & les autres évêques d'Egypte n'étoient pas mieux disposés. Ils réclamoient l'autorité des canons contre un prélat, qui déja évêque de deux siéges, disoient-ils, étoit venu s'emparer encore de celui de Constantinople. S. Grégoire n'eût pas été embarrassé de se défendre, s'il eût souhaité de gagner sa cause. Mais il embras-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

ſa avec empreſſement cette occaſion de ſe ſouſtraire à tant de cabales & de traverſes; & après avoir déclaré que pour calmer la tempête, il ſubiſſoit avec joie le ſort de Jonas, il abdiqua l'épiſcopat en plein concile. Il y eut un petit nombre d'évêques qui ſentirent la perte que faiſoit l'Egliſe de Conſtantinople, & qui pour n'avoir rien à ſe reprocher, ſortirent de l'aſſemblée avec une profonde douleur. Les autres accepterent ſans délibérer, la démiſſion d'un prélat, dont l'éloquence excitoit leur jalouſie & dont l'auſtérité condamnoit leur luxe.

XXVI. Il obtient le conſentement de Théodoſe. *Greg. Naz. de vita ſua.*

Il ne devoit pas être ſi facile d'obtenir le conſentement de Théodoſe. Grégoire alla au palais, & s'approchant de l'empereur, qu'il trouva environné d'une cour nombreuſe & brillante : « Prince, lui dit-il, je » viens vous demander une grace ; » vous aimez à en accorder. Ce n'eſt » pas de l'or pour mon uſage, ni de » riches ornemens pour mon égliſe : » ce ne ſont pas non plus des gou» vernemens ni des emplois pour

» quelqu'un de mes proches. Je laiſ-
» ſe ces faveurs à ceux qui recher-
» chent ce qui n'eſt de nul prix.
» Mon ambition s'eſt toujours éle-
» vée au-deſſus des choſes de la terre.
» Je ne déſire de votre bonté que
» la permiſſion de céder à l'envie.
» Je reſpecte le thrône épiſcopal ;
» mais je ne veux le voir que de loin.
» Je ſuis las de me rendre odieux à
» mes amis mêmes, parce que je ne
» cherche à plaire qu'à Dieu. Réta-
» bliſſez entre les évêques cette
» concorde ſi précieuſe ; qu'ils ter-
» minent enfin leurs débats, ſi ce
» n'eſt par la crainte de la juſtice
» divine, du moins par complaiſan-
» ce pour l'empereur. Vainqueur des
» barbares, remportez encore cette
» victoire ſur l'ennemi de l'Egliſe.
» Vous voyez mes cheveux blancs
» & mes infirmités. J'ai épuiſé au
» ſervice de Dieu ce qu'il m'avoit
» donné de forces. Vous le ſça-
» vez, Prince ; c'eſt contre mon
» gré que vous m'avez chargé du
» fardeau ſous lequel je ſuccombe :
» permettez-moi de le mettre à vos

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

» pieds, & d'achever en liberté ce » qui me reste d'une longue & pé- » nible carriere ». Ces paroles affligerent sensiblement l'empereur. Mais la demande étoit aussi juste que sincere ; il consentit à regret ; & le saint prélat, après avoir dit adieu à son peuple par un discours plein d'une tendresse noble & chrétienne, qu'il prononça dans la grande église de Constantinople en présence des évêques du concile, alla terminer le cours d'une vie pénitente & laborieuse dans sa chere solitude, après laquelle il n'avoit cessé de soupirer.

XXVII. Election de Nectaire

Soc. l. 5. c. 8. Soz. l. 7. c. 7. 8. 10. Theod. l. 5. c. 8. 9. Marcel. Chr. Zon. T. 2. p. 36. Hermant vie de S. Greg. l. 9. c. 18. & 26.

On ne pouvoit se flatter de donner à Grégoire un successeur d'un égal mérite. Théodose recommanda au concile de ne rien négliger pour trouver un pasteur digne d'une place si importante. Mais les vûes de la plûpart des prélats n'étoient pas si pures que celles du prince. Les intérêts d'amitié ou de parenté, déterminoient les suffrages. Il y avoit alors à Constantinople un nommé Nectaire né à Tarse d'une famille Sénatorienne, & ac-

tuellement Préteur. Comme il étoit ſur le point de retourner dans ſa patrie, il alla rendre viſite à Diodore évêque de Tarſe, pour lui offrir de ſe charger de ſes lettres. Diodore cherchoit alors dans ſon eſprit ſur qui il feroit tomber ſon choix. La vûe de Nectaire fixa ſon irréſolution. Les cheveux blancs du magiſtrat, ſa phyſionomie noble & majeſtueuſe, la douceur & la probité peintes ſur ſon viſage, le rendoient reſpectable. Le prélat frappé de cette idée le conduiſit au nouvel évêque d'Antioche, qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit de l'empereur : il lui demanda ſa voix en faveur de Nectaire. Flavien reçut d'abord en riant la recommandation de Diodore ; il trouvoit quelque choſe de biſarre à propoſer un laïque preſque inconnu, en concurrence avec les éccléſiaſtiques les plus diſtingués dans le clergé des égliſes d'Orient. Cependant par complaiſance pour ſon ami, il conſeilla à Nectaire de différer ſon départ de quelques jours. Théodoſe, pour ac-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE.

An. 381.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

célérer l'élection, pria les évêques de lui donner par écrit les noms de ceux que chacun d'eux avoit en vûe, se réservant la liberté de choisir. Flavien ayant composé la liste de ceux qu'il proposoit sérieusement, voulut bien, pour ne pas désobliger Diodore, ajouter à la fin le nom de Nectaire. Ce fut à ce nom que s'arrêta la pensée de l'empereur; il connoissoit ce magistrat; il estimoit sa vertu. La vie de Nectaire n'avoit pas toujours été fort réglée; mais il avoit corrigé dans la maturité de l'âge les désordres de sa jeunesse. Théodose, après avoir plusieurs fois relû la liste avec réflexion, se décida pour Nectaire. Ce choix surprit tous les évêques; on se demandoit qui étoit ce Nectaire; on fut encore plus étonné d'apprendre qu'il ne fût pas encore baptisé, quoique déja avancé en âge. Ni cette circonstance, ni les représentations de plusieurs prélats ne firent changer d'avis à l'empereur. Nectaire fut baptisé; & avant même que d'avoir quitté l'habit de Néophyte, il reçut les ordres sacrés

& fut, en présence du prince, installé sur le siége épiscopal avec le suffrage unanime des évêques, du clergé & du peuple de la ville. Ce fut un prélat médiocre, plus pieux que sçavant, plus capable de ménagement que de fermeté, plus versé dans les affaires politiques que dans les matieres de la foi. Mais Théodose fut heureux qu'un choix si hazardé n'eût pas des suites plus fâcheuses.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

XXVIII. Décrets du Concile. *Soc. l. 5. c. 8. Soz. l. 7. c. 9. Pagi ad Baron. Hermant vie de S. Greg. l. 9. c. 27.*

L'agitation qui avoit régné dans le concile, tant que les intérêts personnels avoient divisé les esprits, se calma par l'élection de Nectaire. Dans le silence des passions humaines, la foi parla seule, & son langage fut unanime. Toutes les hérésies contraires à la décision de Nicée & à la doctrine orthodoxe sur la Trinité, furent frappées d'anathême. Pour confondre les Macédoniens, qui nioient la divinité du S. Esprit, on arrêta le symbole, tel qu'on le chante aujourd'hui à la messe, à l'exception de l'addition *Filioque*, qui est plus récente. On fit plusieurs canons de discipline. Le plus fameux est

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

celui qui donne à l'églife de Conftantinople le premier rang d'honneur après celle de Rome; & la raifon qu'allegue le concile, c'eft que Conftantinople eft la nouvelle Rome. Ce canon ne parloit que du rang; on l'étendit depuis à la jurifdiction. Le concile de Calcédoine attribua à l'églife de Conftantinople, l'ordination des Métropolitains de la Thrace, de l'Afie & du Pont. Ce nouveau patriarchat eut la fupériorité d'honneur fur ceux d'Alexandrie & d'Antioche: mais il n'en fut point un démembrement; parce que les trois diocèfes dont il fut compofé, ne dépendoient auparavant d'aucun patriarchat. Les évêques fe féparerent vers la fin de Juillet, après que Théodofe eût promis d'appuyer de fon autorité, l'exécution de leurs décrets. Ce concile n'étoit pas œcuménique dans fon origine; mais il le devint enfuite pour ce qui regarde la foi, par l'acceffion du pape Damafe & de tout l'Occident. Il tient le fecond rang entre les conciles généraux.

Tandis que les évêques employoient les armes ſpirituelles pour abbattre l'erreur, l'empereur armoit contre elle l'autorité des loix. Dès les premiers jours du mois de Mai, lorſque les prélats s'aſſembloient, il donna le ſignal par deux loix contre les Apoſtats & les Manichéens, qu'il déclara incapables de teſter, & de recevoir aucun héritage, aucune donation teſtamentaire. Gratien deux ans après ſuivit ſon exemple. Pendant la tenue du concile, il défendit aux Ariens de bâtir aucune égliſe, ni dans les villes ni dans les campagnes, ſous peine de confiſcation du fonds ſur lequel on auroit oſé en conſtruire. Pour mettre ſous un ſeul point de vûe toutes les loix de ce prince contre les hérétiques, je les raſſemblerai ici en peu de mots. Il leur interdit toute aſſemblée, même dans les maiſons particulieres, & s'ils contrevenoient à cette défenſe, il permit aux catholiques d'uſer de voies de fait pour les diſſiper : cette permiſſion pouvoit être d'une dangereuſe conſéquence. Il leur défen-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE.
An. 381.

XXIX.
Loix de Théodoſe contre les hérétiques à l'occaſion de ce Concile.

Cod. Th. l. 16. *tit.* 7. *leg.* 1. 2. 3. *tit.* 5. *leg.* 7. *uſque ad* 25. *Soz. l.* 7. *c.* 12. *Imper. Orien. Band. t.* 1. *p.* 92. *t.* 2. *p.* 491. 789.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

dit d'ordonner des prêtres ou des évêques; il commanda de rechercher leurs miniſtres & de les forcer de retourner dans leur pays natal, avec défenſe d'en ſortir ni de demeurer à Conſtantinople ſous quelque prétexte que ce fût. Il avoit ſurtout en horreur les Manichéens : ces hérétiques ſe diviſoient en pluſieurs ſectes, dont quelques-unes avoient des pratiques auſſi contraires à la pudeur qu'à la religion : il proſcrivit ces ſectes infames; il déclara puniſſables de mort ceux qui ſeroient convaincus d'y être engagés; il ordonna au préfet du prétoire d'en faire la recherche. Il renouvella pluſieurs fois ces loix; mais il eſt à remarquer que la derniere année de ſon regne, il rendit aux Eunomiens la liberté de donner & de recevoir par teſtament. On apporte diverſes raiſons de cette variation. La plus vraiſemblable à mon avis, c'eſt que l'empereur s'éloignant alors de Conſtantinople, où il laiſſoit ſes deux fils, voulut par cette indulgence adoucir l'aigreur de ces hérétiques,

qui formoient un parti redoutable. Sozomene obſerve que les peines portées contre les hétérodoxes dans les loix de Théodoſe, n'étoient que comminatoires; qu'elles ne furent jamais miſes à exécution ; & que ce prince ne témoignoit d'eſtime qu'à ceux qui revenoient à l'égliſe par un mouvement libre de leur volonté. D'ailleurs il s'étudia à couvrir de mépris les héréſiarques. Ce fut dans ce deſſein qu'il fit poſer dans la grande place, les buſtes en marbre de Sabellius, d'Arius, de Macédonius & d'Eunomius. Ces buſtes ne s'élevoient que de deux ou trois pieds au-deſſus du terrein, & étoient expoſés à toutes les inſultes des paſſans.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

XXX. Loix en faveur des évêques.

Cod. Th. l. 11. tit. 39. leg. 8. 10. l. 16. tit. 1. leg. 3. l. 9. tit. 17. leg. 6. 7. Soc. l. 5. c. 9. Soz. l. 7. c. 10.

Quelques-uns des évêques aſſemblés à Conſtantinople, ne s'occupoient pas ſeulement des affaires de l'égliſe, qui devoient être leur unique objet ; ils ſe méloient dans les querelles ſéculieres, & ſe laiſſoient traduire devant les tribunaux pour y ſervir de témoins. Théodoſe défendit d'y contraindre aucun évêque: il déclara qu'un évêque ne pouvoit,

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE.
An. 381.
S. Aug. de opere Monach. c. 28.

ſans déshonorer ſon caractere, ſe faire entendre publiquement en qualité de témoin. Il permit de citer les prêtres en témoignage ; mais il les exempta de la queſtion, qui étoit alors en uſage dans les cauſes criminelles, pour aſſurer la vérité des dépoſitions ; à condition qu'ils ſeroient ſévérement punis, s'ils étoient convaincus de faux ; *car*, dit-il, *ceux qui abuſent de nos reſpects pour couvrir la fraude & le menſonge, méritent les châtimens les plus rigoureux*. Après la concluſion du concile, il renouvella l'ordre qu'il avoit déja donné, de remettre toutes les égliſes entre les mains des évêques qui profeſſoient la vraie foi ſur le myſtere de la Trinité ; & pour les reconnoître à une marque ſenſible ; il déſigna nommément dans toutes les provinces de l'empire les prélats les plus orthodoxes, déclarant qu'il ne tiendroit pour catholiques, que ceux qui communiqueroient avec eux. Pour honorer encore le caractere épiſcopal, il fit transférer d'Ancyre à Conſtantinople les reliques de Paul, évêque

de cette derniere ville, que les Ariens avoient fait mourir à Cucuse, sous le regne de Constance. Le corps fut déposé dans une église, qui porta dans la suite le nom du saint; c'étoit celle que Macédonius son persécuteur avoit fait bâtir; & cette translation fut regardée comme un triomphe que le martyr remportoit après sa mort sur ses ennemis. A l'occasion de cette cérémonie, Théodose renouvela à l'égard de Constantinople, la loi ancienne qui défendoit d'enterrer les corps ou les cendres des morts dans l'enceinte de Rome & des villes municipales; il n'excepta que les reliques des martyrs, & les corps des empereurs qui avoient leur sépulture dans le vestibule de l'église des saints Apôtres, où l'on permit aussi d'inhumer les évêques de Constantinople. J'ajouterai ici une autre loi de Théodose, quoiqu'elle n'ait été faite que cinq ans après. Il s'introduisoit dès lors une sorte d'imposture, qui devint dans les siécles suivans beaucoup plus

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

commune & plus ſcandaleuſe. Des charlatans, qui, ſelon S. Auguſtin, étoient pour la plûpart des moines hypocrites & vagabonds, abuſoient de la ſimplicité des peuples; ils alloient de ville en ville & vendoient de fauſſes reliques de martyrs. Théodoſe tâcha d'abolir ce honteux trafic, capable de décréditer les vrais objets de la vénération des fidéles: il défendit de transférer un corps hors de ſa ſépulture, de vendre, ni d'acheter des reliques.

XXXI. Concile d'Aquilée.

Append. Sirm. ad Cod. Th. Baronius. Hermant vie de S. Ambr. l. 2. c. 18. 22. 23. Till. Arian. art. 137. & vie de S. Flavien art. 4. Fleury hiſt. eccleſ. l. 18. c. 10. & ſuiv.

La doctrine du concile de Conſtantinople fut reçue de tout l'Occident; c'étoit celle de l'égliſe univerſelle: mais l'ordination de Nectaire & celle de Flavien ne trouverent pas la même approbation. Dès l'an 379, Pallade & Sécondien évêques d'Illyrie, zélés défenſeurs de l'Arianiſme, avoient demandé à l'empereur Gratien un concile général; ils prétendoient s'y juſtifier des erreurs qu'on leur imputoit: car en défendant la doctrine d'Arius, ils nioient qu'ils fuſſent Ariens. Les prélats ca-

tholiques offroient de prendre l'empereur pour arbitre de cette diſpute. Gratien refuſa de ſe charger de ce jugement. Il indiqua d'abord un concile général à Aquilée. Mais S. Ambroiſe lui ayant repréſenté qu'il n'étoit pas raiſonnable de mettre en mouvement tout le monde chrétien, & d'obliger tous les évêques aux fatigues d'un long voyage pour une cauſe ſi peu importante, il conſentit que le concile ne fût convoqué que des évêques du vicariat d'Italie & des députés des autres provinces. Ce concile ſe tint au mois de ſeptembre, la même année que celui de Conſtantinople. Pallade & Sécondien y furent convaincus d'arianiſme & dépoſés. Les évêques écrivirent deux lettres à Gratien, l'une pour lui rendre compte de leur déciſion; l'autre pour le prier de réprimer les nouvelles entrepriſes de l'anti-pape Urſin; & une troiſieme à Théodoſe, par laquelle ils paroiſſoient ne pas reconnoître Flavien pour légitime évêque d'Antioche, & demandoient un nouveau

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE.
An. 381.

XXXII. Suites des intrigues de Maxime le Cynique.

Append. Sirm. ad cod. Th. Baronius. Pagi ad. Baron. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 6. Till. vie de S. Ambr. art. 30. & suiv. Fleury hist. eccles. l. 18. art. 17.

concile, afin d'appaiser les divisions qui troubloient l'église.

L'ordination de Nectaire étoit encore plus odieuse aux yeux des évêques d'Occident. Ils reçurent à bras ouverts Maxime le Cynique. Ce prélat sans titre légitime, comme sans vertu, s'étant présenté au concile de Milan, fut admis à la communion. On écrivit en sa faveur à Théodose, & on le pria de concourir avec Gratien pour assembler à Rome un concile universel. Ce prince répondit aux évêques que leurs raisons n'étoient pas suffisantes pour cette convocation : que comme l'affaire de Nectaire & celle de Flavien s'étoient passées en Orient, & que toutes les parties y étoient présentes, il n'étoit pas à propos de transférer la décision de ces deux causes en Occident, & de changer par des innovations, les bornes que leurs peres avoient posées ; que les évêques d'Orient avoient sujet de s'offenser de leur demande. Il les blâmoit de témoigner un peu trop de chaleur contre les Orientaux, &

d'ajouter foi trop légérement à Maxime, dont il leur dévoiloit les impostures.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

XXXIII. Concile de Rome & de C. P.

Theod. l. 5. c. 8. 9. 10. 11. Append. Sirm. ad cod. Th. Baronius. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 6. Till. vie de S. Flavien art. 4. Fleury hist. eccles. l. 18. art. 18. 19.

Cette réponse de Théodose trouva les évêques déja assemblés à Rome. Il avoit lui-même fait revenir à Constantinople la plûpart des prélats, qui l'année précédente avoient assisté au concile général, afin de prendre avec eux les moyens de rétablir la concorde entre l'église d'Orient & celle d'Occident. Ces évêques reçurent une députation du concile de Rome, qui les invitoit à se rendre en Italie. Ils s'en excuserent sur la difficulté de s'éloigner de leurs églises, où l'hérésie nouvellement proscrite, excitoit encore de grands troubles. Ils se contenterent de députer à Rome trois d'entre-eux avec une lettre par laquelle ils justifioient l'élection de Nectaire & de Flavien, & envoyoient leur profession de foi tout-à-fait conforme à la croyance des Occidentaux. Le pape Damase à la tête du concile de Rome répondit par une exposition de foi claire & détaillée sur le mystere

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

de la Trinité : il déclara que les évêques d'Occident abandonnoient Maxime, reconnoissant qu'ils avoient été trompés par ses fourberies, & remerciant Théodose de leur avoir ouvert les yeux. Ce concile écrivit à Gratien pour le prier de reprimer l'insolence de la faction d'Ursin, qui malgré les ordonnances de l'empereur, se soutenoit en Italie. Gratien répondit par un rescrit adressé au vicaire Aquilin, dans lequel il le réprimandoit de ce qu'il ne faisoit pas exécuter ses ordres : il attribuoit ces troubles à la négligence ou meme à la collusion des magistrats, & les menaçoit de punition, s'ils ne procuroient pas le repos à Damase. Il établissoit de nouveau les regles des jugemens écclésiastiques.

XXXIV. Troisieme Concile de Constantinople. *Soc. l. 5. c. 10. 20. 21. Soz. l. 7. c. 6. 12. 17. Theod. l. 5. c. 16.*

La disgrace des hérétiques loin de les abbattre, échauffoit leur opiniâtreté & les accréditoit parmi le peuple. Leurs évêques chassés des autres villes se réfugioient dans la capitale de l'empire ; ils y répandoient leur venin ; & Constantinople retentissoit de controverses. On s'as-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

ſembloit dans les places publiques pour diſputer ſur l'eſſence de Dieu; les femmes, les artiſans, les valets, s'érigeoient en dogmatiſtes: c'étoit une frénéſie épidémique. L'empereur voulut d'abord impoſer ſilence; il défendit ces dangereuſes conteſtations. Ses efforts furent inutiles. Il crut que pour fermer la bouche à l'héréſie, le meilleur moyen étoit de la confondre. Il aſſembla encore un concile de tout l'Orient & y manda les chefs de toutes les ſectes. Ils s'y rendirent ainſi que les éveques orthodoxes. Ceux-ci n'approuvoient pas cette condeſcendance du prince; c'étoit à leur avis paroître chanceler dans la foi, que de remettre en queſtion ce qui avoit été décidé par tant de conciles. Un d'entre-eux oſa faire connoître à l'empereur le mécontentement général des catholiques. Théodoſe venoit de déclarer Auguſte ſon fils Arcadius; & ce jeune prince, âgé de ſix ans, aſſis à côté de ſon pere, partageoit avec lui les hommages des prélats, qui venoient ſaluer l'empereur à meſure qu'ils ar-

Philoſt. l. 10. c. 6.
Pagi ad Baron.
Hermant vie de S. Greg. l. 10. c. 13.
Till. Arian. c. 138. 139.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THEODOSE. An. 381.

rivoient à Conſtantinople. Amphiloque évéque d'Icone étoit un vieillard auſſi ſimple dans ſes mœurs que célebre pour la ſainteté de ſa vie. S'étant préſenté à Théodoſe & l'ayant ſalué avec reſpect, il paſſa tout droit devant Arcadius, & ſe contenta de lui dire, en lui portant la main au viſage, *Dieu vous garde mon fils.* L'empereur offenſé de cette familiarité indécente, ordonna auſſi-tôt de faire retirer ce vieillard. Alors Amphiloque ſe tournant vers lui: *Prince*, s'écria-t-il, *vous ne pouvez ſouffrir qu'on manque de reſpect à votre fils; penſez-vous que le Pere céleſte, le ſouverain des Empereurs & des empires, pardonne à ceux qui blaſphêment contre ſon fils unique, ou qui uſent de ménagement & de condeſcendance envers ces blaſphémateurs?* Ces paroles firent une vive impreſſion ſur l'empereur; il embraſſa le ſaint prélat, & conçut plus d'horreur que jamais contre les dogmes impies des Ariens. Les conférences s'ouvrirent au mois de Juin: ce qu'on en ſçait de certain, c'eſt qu'elles ſe terminerent

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

rent à l'avantage des orthodoxes, & que les hérétiques furent confondus. Eunomius, le plus redoutable de tous par sa subtilité & sa hardiesse, & qui avoit corrompu plusieurs chambellans de l'empereur, fut envoyé en exil où il mourut. Théodose épargna seulement les Novatiens, qui témoignoient la même ardeur que les catholiques pour la défense de la doctrine orthodoxe sur la Trinité. Le zele de l'empereur pour étouffer les hérésies, n'eut pas le succès qu'il désiroit : privées d'honneurs & de crédit, elles subsisterent pendant tout son regne, comme on le voit par les loix qu'il fut obligé de renouveller presque tous les ans. Ce dernier concile de Constantinople ne se tint qu'en 383 : mais ce fut une suite du concile œcuménique assemblé en 381 ; & j'ai cru qu'il étoit à propos de suivre sans interruption la conduite que Théodose a tenue à l'égard des ennemis de l'Eglise catholique.

L'idolatrie s'affoiblissoit de jour

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.

An. 381.

XXXV. Loix sur les sacrifices.

Cod. Th. l. 16. tit. 10. leg. 7. 8.

en jour. Conſtantin lui avoit porté les premiers coups : Gratien & Théodoſe ſe propoſoient d'en achever la ruine. Une mort prématurée traverſa le projet de Gratien, Théodoſe eut le tems d'y réuſſir ; mais il ménagea ce deſſein avec prudence ; & avant que d'abbattre les temples, il voulut en miner les fondemens par diverſes ordonnances. Il ſe contenta cette année de bannir des temples les ſacrifices & les cérémonies ſuperſtitieuſes, par leſquelles on conſultoit les Dieux ſur l'avenir. L'année ſuivante, il uſa d'indulgence à l'égard des payens de l'Oſrhoëne. Il y avoit à Edeſſe un temple fameux, orné de magnifiques ſtatues, & qui ſervoit de lieu d'aſſemblée au peuple de la ville. On avoit obtenu de l'empereur un ordre de le fermer, ce qui excitoit les murmures de tout le pays. Théodoſe permit de le rouvrir, à condition qu'on n'abuſeroit pas de cette liberté pour y célébrer les ſacrifices dont il avoit interdit l'uſage.

Pendant que ce prince animoit

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

XXXVI. Exploits de cette année.

Zos. l. 4. Soc. l. 5. c. 24. Philost. l. 11. c. 2. 6. Claud. in 3°. & 4°. Consulat. honor. Oros. l. 7. c. 35. Jornand. de reb. Get. c. 50. Suid. in Ἀβρογάστης.

par sa présence les évêques assemblés à Constantinople, il se préparoit à mettre ses troupes en campagne. Les Squires, qui faisoient partie des Alains, joints aux Huns & aux Carpodaces, avoient passé le Danube. Les Carpodaces étoient un reste de la nation des Carpes, qui, chassés de leur pays par les Goths, s'étoient établis dans l'ancienne Dace. L'empereur marcha en personne contre ces barbares, les défit, & les obligea de repasser le fleuve. Dans le même tems, une armée de Goths traversoit la Macédoine & marchoit vers la Thessalie. Théodose se reposa du soin de les repousser, sur Bauton & Arbogaste, que Gratien avoit envoyés à son secours avec un grand corps de troupes. C'étoient deux Capitaines Francs, qui s'étant attachés au service de l'empire, parvinrent aux premieres dignités. Tous deux vaillans, désintéressés, & pleins de prudence : mais Bauton étoit plus fidele, plus doux & plus modéré ; il fut consul dans la suite, & se contenta des distinctions que

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 381.

lui procuroit ſon mérite. Arbogaſte hardi, emporté, cruel, ambitieux au point de vouloir dominer ſes maîtres, étoit d'ailleurs réglé dans ſes mœurs, ſobre & frugal, vivant comme un ſimple ſoldat. Ces deux généraux arrêterent les Goths à l'entrée de la Theſſalie ; & par leur bravoure & leur ſage conduite, ils leur firent perdre l'eſpérance de pénétrer plus avant. Les Goths regagnerent la Thrace, où ne ſe flattant pas de pouvoir ſe ſoutenir contre les forces de Théodoſe, ils prirent le parti de retourner au-delà du Danube.

An. 382. XXXVII. Les Goths ſe ſoumettent à l'empire. *Themiſt. or.* 16. 18. 19. *Oroſ. l.* 7. *c.* 34. *Idac. faſt. & Chron. Marcel. Chr. Syneſ. de regno.*

Ce n'étoit pas pour eux une retraite plus aſſurée. Le voiſinage des Huns, qui les avoit obligés ſous la regne de Valens de quitter leurs demeures, les tenoit dans de continuelles allarmes ; & ce peuple malheureux, ne pouvant ni reſter tranquillement dans ſon pays, ni en ſortir impunément, couroit riſque d'être entierement détruit. Théodoſe crut pouvoir profiter de leur embarras pour le bien de l'empire. La

Thrace & la Méſie étoient telle-ment déſolées, que ſans une colo-nie étrangere, il falloit pluſieurs ſiecles pour les repeupler. Les Goths étoient affoiblis; leurs défaites, leurs victoires mêmes leur avoient couté une partie de leur nation; ſans comp-ter ceux, qui, s'étant détachés de leurs compatriotes, s'étoient déja donnés à l'empire. Théodoſe penſa qu'ils n'avoient plus aſſez de forces pour être de redoutables ennemis, mais qu'il leur en reſtoit aſſez pour devenir des ſujets utiles. Dans ces circonſtances, il leur envoya Satur-nin, au commencement de l'année dans laquelle Antoine étoit conſul avec Syagrius, différent de celui que nous avons vû dans le conſulat l'année précédente. Saturnin étoit propre à cette négociation. Parve-nu par ſon mérite aux premiers em-plois militaires, il ne pouvoit man-quer d'être agréable à une nation guerriere, qui n'eſtimoit que la va-leur. Il connoiſſoit les Goths con-tre leſquels il avoit ſervi dans toutes les guerres, & il en étoit connu. Il

GRATIEN. VALENTI-NIEN II. THÉODO-SE. An. 382.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

ne se pressa pas de terminer cette importante affaire. Il leur fit entendre à loisir *que la clémence de l'empereur leur tendoit les bras; qu'il vouloit bien oublier les violences passées; qu'il ne tenoit qu'à eux de trouver un asyle assuré dans le pays même qu'ils avoient d'abord ravagé, & ensuite inondé de leur propre sang, pourvû qu'ils se consacrassent sincerement au service de l'empire: que s'ils étoient assez sages pour embrasser ce parti, ils auroient à se féliciter de leurs défaites, puisque le vainqueur leur accordoit, ce que n'avoient pû leur procurer des succès passagers, dont ils avoient été assez punis.* Les Goths écouterent ces propositions. Leurs chefs suivirent Saturnin à Constantinople, où étant arrivés le 3 d'Octobre, ils se prosternerent devant l'empereur, lui demanderent grace, & lui promirent une inviolable fidélité. Théodose permit à toute la nation de s'établir dans la Thrace & dans la Mésie. Elle y répara les maux qu'elle y avoit causés; les campagnes furent ensemencées & se couvrirent

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

de moiſſons : les villages ſe releverent de leurs ruines, & les bords du Danube recouvrerent leur ancienne fertilité. Un grand nombre de Goths prit des établiſſemens à Conſtantinople, & du ſervice dans les armées. Si l'on en juge par l'évenement, cette politique de Théodoſe n'eſt pas exempte de cenſure. Il eſt vrai que les conjonctures n'étoient pas les mêmes que du tems de Valens : auſſi tant que Théodoſe vécut, les Goths ſe tinrent dans les bornes de la ſoumiſſion. Mais la foibleſſe de ſes ſucceſſeurs réveilla leur haine qui n'étoit qu'aſſoupie. Théodoſe les laiſſa réunis dans le même pays ; ceux qui ſervoient dans ſes troupes formoient un corps à part ſous des chefs de leur nation. Cette diſtinction les empêcha de s'incorporer aux autres ſujets ; bientôt ils s'en ſéparerent & exciterent de nouveaux troubles. Théodoſe étoit ſans doute aſſuré de les contenir tant qu'il vivroit ; mais un prince bon & prudent porte ſes vûes au-delà des bornes de ſa vie ; il écarte les dan-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

gers les plus éloignés ; il prépare des jours heureux à ſes ſucceſſeurs & à leurs ſujets. C'eſt par les effets de cette prévoyance paternelle qu'on peut dire qu'il regne encore ſur la poſtérité.

XXXVIII. Divers effets de la clémence de Théodoſe. *Liban. or.* 14. 15. *Themiſt. or.* 16.

Les barbares établis depuis peu à Conſtantinople, avoient peine à ſe plier aux loix d'une police réglée. Un d'entre-eux ayant commis quelque violence, le peuple ſe jetta ſur lui, le maſſacra & traîna ſon corps dans la mer. La cruauté d'une telle vengeance pouvoit cauſer le ſoulevement de toute la nation. Pour le prévenir, Théodoſe hâta de punir la ville ; il retrancha le pain qu'on avoit coutume de diſtribuer au peuple : mais il ſe laiſſa fléchir dès le même jour. Ce prince mettoit ſon bonheur à pardonner. Il donna la vie à quelques Galates condamnés à mort ; & fit grace à une ville de Paphlagonie, que l'hiſtoire ne nomme pas, non plus que le crime dont elle s'étoit rendu coupable.

L'intempérie des ſaiſons produi-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

XXXIX. Famine à Antioche. *Liban. vit.*

ſit en Orient la ſtérilité & la famine. Le pain manqua dans Antioche. Malgré les ſoins empreſſés des magiſtrats, le peuple s'en prenoit à eux de ſa miſere : il menaçoit d'égorger le Sénat. Philagre, comte d'Orient, ſe contenta d'abord d'exhorter les boulangers à ſe relâcher ſur le prix du pain ; il craignoit qu'ils ne priſſent la fuite s'il uſoit de rigueur à leur égard. Mais voyant que le peuple l'accuſoit de leur vendre ſa protection, il voulut ſe juſtifier à leurs dépens. Il les fit arrêter & appliquer à la torture au milieu de la grande place, pour leur faire dire s'il y avoit quelque magiſtrat qui s'entendît avec eux. La populace impitoyable repaiſſoit ſes yeux du ſupplice de ces malheureux ; elle étoit armée de bâtons & de pierres pour aſſommer le premier qui prendroit leur défenſe. Un ſi grand danger n'effraya point l'orateur Libanius. Il oſa percer la foule, & ayant pénétré juſqu'au tribunal, il parla avec tant de force en faveur de ces innocens, qu'il calma la colere du

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

peuple, & engagea Philagre à faire cesser les tortures. Ce miracle de persuasion perd beaucoup de son autorité, parce qu'il n'est rapporté que par l'auteur même. Je soupçonnerois que quelque convoi de vivres survenu à propos, aida aux efforts de son éloquence.

XL. Loix de Théodose. *Cod. Th. l. 1. tit. 2. leg. 6. l. 9. tit. 37. leg. 3. l. 10. tit. 21. leg. 2.*

Les abus & les vices qui cherchent sans cesse à s'introduire dans un grand état, trouvoient un obstacle puissant dans la vigilance de Théodose. Il réprima le luxe, en défendant aux particuliers l'usage de l'or sur leurs habits; il ôta aux calomniateurs tout moyen d'excuse, toute espérance d'impunité. Comme il sçavoit que la bonté du prince l'expose à la surprise, & que ceux qui par leurs richesses & leur crédit sont plus en état de payer les taxes publiques, sont d'ordinaire les seuls qui obtiennent des remises, il défendit aux officiers d'avoir égard sur cet article à ses propres rescrits.

XLI. Loix de Gratien. *Cod. Th. l.*

Si Gratien n'avoit pas les qualités brillantes de Théodose, il ne lui cédoit pas en humanité, en attention

ſur la police de l'état, en zele pour le progrès de la religion Chrétienne. Des gouverneurs durs & avares prenoient quelquefois la liberté d'impoſer des taxes extraordinaires, qu'ils faiſoient autoriſer par des lettres des préfets du prétoire. Il arrêta ces concuſſions, & défendit abſolument de lever aucun impôt qui ne fût établi par un édit du prince. Perſuadé que les mendians valides ſont dans tout Etat un levain de ſédition & de déſordres, & que les moins dangereux ſont en quelque ſorte des frelons qui dévorent la ſubſiſtance des vrais pauvres, il proſcrivit ce métier honteux; il ordonna que les mendians qu'on trouveroit n'avoir d'autre titre à la compaſſion publique, que le libertinage & la pareſſe, ſeroient livrés à ceux qui les auroient dénoncés, à titre d'eſclaves, s'ils étoient de condition ſervile, & de colons perpétuels, s'ils étoient libres.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.

An. 382.

11. tit. 6. leg. unic.

l. 14. tit. 8. leg. unic.

Ambroſ. offic. l. 2. c. 16.

XLII. S. Ambroiſe obtient la grace d'un criminel.

L'évêque de Milan, où Gratien faiſoit alors ſa réſidence la plus ordinaire, profitoit de la bonté naturelle de l'empereur, pour le porter

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

Soz. l. 7. c. 24. Till. vie de S. Ambr. art. 28.

à des actions de clémence. Mais plusieurs officiers du palais, qui ne cherchoient qu'à perdre leurs ennemis ou leurs rivaux, tâchoient d'éloigner de l'oreille du prince, un prélat si opposé à leurs projets violens ou injustes. Un magistrat s'étoit échappé en discours injurieux contre l'empereur; il en fut convaincu & condamné à mort. Comme on le conduisoit au supplice, Ambroise accourut au palais pour intercéder en sa faveur. Les ennemis que cet infortuné avoit à la cour, ayant bien prévû cette sollicitation, avoient engagé le prince à une partie de chasse dans son parc: & lorsqu'Ambroise vint demander audience, on lui répondit que l'empereur étoit à la chasse, & qu'il n'étoit permis à personne d'aller troubler ses plaisirs. L'évêque feignit de se retirer; mais il trouva moyen de s'introduire secrettement par une autre porte avec les valets qui menoient les chiens. Alors s'étant présenté à Gratien, il se fit écouter malgré les contradictions des courtisans, & ne quitta le

prince qu'après avoir obtenu la grace du coupable.

GRATIEN, VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

Ce ſaint prélat ſoutint l'honneur de l'empereur & du chriſtianiſme dans une affaire plus éclatante. L'autel de la Victoire ſubſiſtoit à Rome dans la ſalle du ſénat, depuis que Julien l'avoit rétabli. C'étoit un monument célebre où l'idolatrie ſembloit encore triompher, & que les ſénateurs chrétiens ne pouvoient voir ſans honte & ſans douleur. Gratien fit ceſſer ce ſcandale; l'autel fut détruit. Il fit plus; il confiſqua les revenus aſſignés à l'entretien des pontifes, & les terres dont la ſuperſtition avoit fait donation aux temples. Il annulla les priviléges & les immunités des prêtres & des veſtales; il ordonna que les fonds qui leur ſeroient légués par teſtament, ſeroient dévolus au fiſc, & il ne les laiſſa jouir que des legs mobiliaires. Jamais l'idolatrie n'avoit reçu de coup plus ſenſible. Attaquée dans ſon ſanctuaire, elle anima à ſa défenſe les ſénateurs payens: ils dreſſerent une

XLIII.
Gratien travaille à la deſtruction de l'idolatrie.

Jurat. de dignit. Sym. Ambr. cl. 1. *epit.* 17. *Cod. Th. l.* 16. *tit.* 10. *leg.* 20. *Zoſ. l.* 4. *Till. Grat. art.* 14. *Vie de S. Damaſe art.* 13. *Vie de S. Ambr. art.* 33. *Mem. Acad. T.* 15. *p.* 140.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

requête pour demander la révocation de cet édit, & députerent au nom du ſénat entier Symmaque à la tête du collége des pontifes, qui tous étoient ſénateurs. Ce Symmaque eſt celui dont nous avons dix livres de lettres. Il étoit recommandable par ſon mérite & par celui de ſon pere que nous avons vû préfet de Rome ſous Valentinien. Il avoit été gouverneur de la Lucanie & du pays des Bruttiens, & proconſul d'Afrique. La demande des payens ne pouvoit être appuyée d'une plus grande autorité. Mais les ſénateurs chrétiens, & c'étoit le parti le plus nombreux, déſavouerent hautement les députés. Ils mirent entre les mains du pape Damaſe, une requête toute contraire, par laquelle ils proteſtoient que loin de demander le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, ils étoient réſolus de ne plus aller au ſénat, s'il étoit rétabli. Damaſe fit tenir cette requête à S. Ambroiſe pour la remettre à l'empereur. Gratien prévenu par le prélat, renvoya les députés payens ſans

vouloir les entendre. Il refusa même la robbe de grand pontife, qu'ils avoient apportée pour la lui présenter à cette occasion, & rejetta ce titre que Constantin & ses successeurs avoient jugé à propos de conserver. Il crut que dans l'état de foiblesse, où tant de coups redoublés avoient réduit le paganisme, il n'étoit plus besoin de ce ménagement politique. Depuis ce tems, le titre de grand pontife cessa d'être attaché à la dignité impériale; & Gratien conféra au préfet de Rome la jurisdiction dont avoit été revêtu le chef de la religion payenne. Zosime raconte que le premier des pontifes en recevant la robbe que Gratien lui renvoyoit, s'écria: *S'il ne veut pas être grand pontife, Maxime le sera bientôt.* La témérité de ces paroles est voilée dans l'expression latine, sous une équivoque assez puérile. Si le fait est véritable, il faut supposer qu'on avoit déja en Italie quelque pressentiment de la révolte de Maxime.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 382.

L'année suivante, Mérobaude

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.
An. 383.
XLIV.
Famine dans Rome.
Ambr. cl. 1. ep. 18. 49. & offic. l. 3. c. 7.
Symm. l. 2. ep. 7. & l. 10. ep. 54.
Amm. l. 14. c. 6.
Themist. or. 18.
Baronius.
Till. Grat. art. 16. & not. 23.
Suet. in Aug. c. 42.

étant conſul pour la ſeconde fois avec Saturnin, les payens attribuerent à la colere des Dieux que Gratien mépriſoit, la famine dont Rome fut affligée. La moiſſon avoit manqué dans cette contrée de l'Italie, & les vents contraires avoient arrêté les vaiſſeaux qui apportoient le bled d'Afrique. Ce fut alors que Rome fit connoître la prodigieuſe corruption où elle étoit parvenue depuis un peu plus de trois ſiecles, & que nous avons tracée d'avance dans l'hiſtoire de Conſtantin. Auguſte, dans une pareille extrémité, avoit fait ſortir de Rome les étrangers, excepté les médecins & ceux qui enſeignoient les arts libéraux. Cette dureté, à laquelle la néceſſité ſervoit d'excuſe, avoit été trop ſouvent imitée. Dans l'occaſion dont je parle, tous les étrangers eurent ordre de ſortir de la ville; mais on y retint par privilége, les baladins & les danſeuſes, qui ſe trouverent au nombre de trois mille. Ces malheureux bannis, errans ſans ſecours dans les campagnes deſſé-

chées & ſtériles, étoient réduits à ſe nourrir de gland, de racines & de fruits ſauvages. Leur ſort déplorable attendriſſoit ceux qui dans leurs propres maux, conſervoient encore quelque ſenſibilité du malheur des autres. Perſonne n'en fut plus vivement touché que le préfet de la ville : on croit qu'il ſe nommoit Anicius Baſſus. C'étoit un vieillard ferme & généreux, rempli de cette charité que la religion chrétienne étend ſur tous les hommes, & de cette confiance qu'elle inſpire dans les plus rudes adverſités.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

XLV. Diſcours d'Anicius Baſſus.

Il aſſembla les plus riches citoyens. « Que faiſons-nous ? leur dit-il. Pour » prolonger notre vie, nous faiſons » périr ceux qui travaillent à la ſou» tenir. Ces étrangers que nous ban» niſſons, ne ſont-ils pas une partie » de l'Etat, précieuſe & néceſſaire ? » Ne ſont-ils pas nos laboureurs, » nos ſerviteurs, nos marchands, » quelques-uns mêmes nos parens ? » Nous ne retranchons pas la nour» riture à nos chiens, & nous la » plaignons à des hommes ! Que la

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 373.

» crainte de la mort eſt aveugle en » même tems qu'elle eſt cruelle ! » Qui voudra déſormais nous pro- » curer, par un commerce utile, les » néceſſités de la vie ? Qui voudra » enſemencer nos terres ? Qui nous » fournira du pain, ſi nous en refu- » ſons à ceux par les mains deſquels » la Providence nous le donne ? » Quelle horreur les provinces vont- » elles concevoir de Rome ? Enver- » ront-elles leurs enfans dans une » ville homicide ? Mais la faim qui » va conſumer ces innocentes vic- » times, fera-t-elle ceſſer la nôtre ? » Nous épargnons quelques mor- » ceaux de pain ; nous achettons un » répit de peu de jours au prix de » la vie de tant d'infortunés ; ſem- » blables à ces malheureux naviga- » gateurs, qui pour éloigner la mort » de quelques momens, ſe dévorent » les uns les autres. Sacrifions bien » plutôt toutes nos fortunes ; ce » ſera ſubſiſter à meilleur marché » que par la perte d'un ſeul hom- » me. Nous n'avons de ſecours à at- » tendre que du ciel : il ſera d'airain

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

» pour nous, si nous sommes impi-
» toyables pour nos freres : notre
» miséricorde méritera la sienne.
» Ouvrons les bras à ces misérables;
» contribuons tous à leur subsistan-
» ce. Il ne nous en coutera pas plus
» pour les nourrir, que pour en ac-
» quérir d'autres après les avoir per-
» dus. Et où en trouverons-nous qui
» veuillent s'exposer à la mort en
» servant des maîtres inhumains ? »
Ce discours arracha des larmes aux plus insensibles. L'avarice méme ouvrit ses trésors. On fit venir des bleds de toutes parts; on permit l'entrée de la ville aux bannis, que la famine avoit épargnés. Le superflu des riches versé sur les pauvres, procura à ceux-ci le nécessaire; & la charité d'un seul homme, assez féconde pour suppléer à la stérilité de la terre, sauva la vie à un peuple nombreux.

XLVI. Gratien se rend odieux. *Cod. Th. l. 11. tit. 13. leg. unic.*

Gratien avoit de la bonté & de la justice; mais il manquoit de prudence. Il venoit de publier plusieurs loix qui tendoient à soulager ses peuples & à les affranchir des vexations

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.
An. 383.
l. 13. tit. 10. leg. 8.
l. 1. tit. 3. leg. 1.
Zos. l. 4.
Vict. epit.

que les officiers exerçoient dans les provinces, en ſuppoſant des ordres de l'empereur. S'appercevant que ſa facilité naturelle avoit tellement multiplié les exemptions, que ceux qui demeuroient aſſujettis aux charges publiques, en étoient écraſés, il révoqua toute immunité, tout privilége; & pour donner l'exemple, il ſe réduiſit lui-même au droit commun, & voulut que ſa propre maiſon partageât le fardeau des contributions. Il défendit de faire exécuter aucun ordre du prince qui ne feroit pas juſtifié par lettres patentes. En un mot, il s'occupoit à rendre ſes ſujets heureux; mais il ne ſongeoit pas aſſez à ménager leurs eſprits. Franc & ſans défiance, trop livré au plaiſir de la chaſſe, & trop peu attentif aux murmures de ſa cour, il prodiguoit les diſtinctions à des barbares, & ſur-tout à des Alains qu'il avoit attirés à ſon ſervice. Il leur donnoit des emplois honorables dans les armées, il les approchoit de ſa perſonne; il prenoit même plaiſir à s'habiller à leur ma-

niere. Cette préférence excita d'abord la jalousie contre les nouveaux favoris, & bientôt une haine secrette contre le prince. Les Romains comblés de ses bienfaits, les oublierent dès qu'ils les virent partagés avec des étrangers. Ces mécontentemens préparoient une révolution; il ne manquoit plus qu'un chef pour la faire éclatter.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

XLVII. Caractere de Maxime.

Sulp. de vita Martini c. 3. Dial. 2. c. 7. Dial. 3. c. 15. Auson. in Aquileia. Oros. l. 7. c. 34. Pacat. paneg. Baronius. Pagi ad Baron.

Il s'en trouva un à l'extrémité de l'empire, assez hardi pour lever l'étendard de la révolte, & assez habile pour faire croire qu'il y avoit été forcé. Magnus Clémens Maximus tenoit un rang considérable dans les légions Romaines, qui défendoient alors la Grande Bretagne contre les incursions des barbares du Nord. La naissance & le caractere de cet usurpateur sont un problême historique; & dans la contrariété des opinions, il est difficile d'asseoir un jugement assuré. Les poëtes & les panégyristes, qui lui préparoient sans doute des éloges s'il eût été heureux jusqu'à la fin, l'ont chargé d'opprobres après sa défaite, Selon eux, c'étoit

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

un bâtard ſorti de la pouſſiere; il fut dans ſa jeuneſſe valet de Théodoſe, dont la protection lui tint lieu de mérite, & lui procura de l'emploi dans les troupes. D'un autre côté, Maxime ſe couvrit du maſque de la religion; il honora les évêques; il fit mourir des hérétiques. Ce zele ſanguinaire, qui ne coute rien à un prince ſans humanité, & qui n'en impoſa ni à S. Martin, ni à S. Ambroiſe, lui a cependant rendu favorables quelques auteurs eccléſiaſtiques, de ceux méme qui ont déſapprouvé ſa cruauté. Par une biſarrerie très-commune, ils ont condamné l'action, & eſtimé la perſonne. A les entendre, Maxime ſortoit d'une illuſtre origine; il avoit autant de vertu que de valeur; & pour porter avec gloire le nom d'empereur, il ne lui manqua qu'un titre légitime. Dans cette oppoſition de ſentimens, je crois que le meilleur parti eſt de ne rien aſſurer touchant ſa famille, & de juger de ſon génie par ſes actions memes. On y verra un politique qui ſe joue de la reli-

gion ; un ambitieux qui n'a point d'autre caractere : doux & cruel selon ses intérets ; brave lorsqu'il peut le paroître sans péril ; timide contre des ennemis courageux ; adroit à colorer ses injustices ; d'un génie assez vaste pour former de grands desseins, mais trop foible pour surmonter de grands obstacles.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

XLVIII. Il est proclamé Empereur.

Zos. l. 4. Vict. epit. Pacat. paneg. Claud. de 4°. Consulat. honor. Soc. l. 5. c. 11. Prosp. Chron.

Il avoit pris naissance en Espagne dans la même contrée que Théodose, dont il se vantoit d'être allié. Il servit avec lui dans la Grande-Bretagne, lorsque Théodose y faisoit ses premieres armes sous les ordres de son pere. Etant resté dans ce pays, il parvint aux premieres dignités de la milice. Il ne put, sans jalousie, voir élevé sur le trône celui qu'il traitoit d'ancien camarade de service, tandis que lui-même demeuroit caché dans un coin obscur de l'empire. La haine qu'il conçut contre Gratien, auteur de l'élévation de Théodose, le porta à corrompre les troupes, toujours plus séditieuses en ce pays, parce qu'elles étoient plus éloignées du souverain.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

Il sema des mécontentemens & des murmures ; mais il eut l'adresse de couvrir ses intrigues, & se ménagea le prétexte dont il sçut souvent se prévaloir, d'avoir été malgré lui entrainé à la révolte. Les faveurs que l'empereur répandoit sur les barbares, acheverent de soulever les esprits : les officiers & les soldats déclarerent que puisque Gratien méconnoissoit les Romains, ils ne le reconnoissoient plus pour empereur. On proclama Maxime Auguste, & malgré sa feinte résistance, il fut revetu de la pourpre.

XLIX. Il marche contre Gratien. *Pacat. paneg. Vict. epit. Zos. l. 4. Ruf. l. 2 c. 14. Oros. l. 7. c. 34. Till. Grat. art. 18.*

Il s'embarqua aussi-tôt à la tete des soldats Romains, & d'un grand nombre de Bretons qui accoururent au premier signal. Pour autoriser sa rébellion, il fit courir le bruit qu'il agissoit de concert avec Théodose. Etant abordé à l'embouchure du Rhin, il traversa comme un torrent, la Gaule septentrionale, entrainant sur son passage les troupes du pays, & une multitude de Gaulois qui le reconnurent pour maitre. Il étoit déja près de Paris, lorsqu'il vit paroitre

roître l'armée de Gratien, qui marchoit à ſa rencontre. Malgré les déſertions, elle étoit encore aſſez nombreuſe, & commandée ſous les ordres du prince par deux généraux vaillans & fideles, Mérobaude actuellement conſul & le comte Vallion. Gratien préſenta la bataille, que Maxime n'accepta pas. On reſta campé en préſence durant cinq jours, qui ſe paſſerent en eſcarmouches. Dans cet intervalle, Maxime pratiqua les troupes de Gratien; il en corrompit la plus grande partie. Le tyran répandoit l'argent à pleines mains; & au contraire, les profuſions précédentes du jeune empereur ayant épuiſé ſes finances, il ne lui reſtoit plus de quoi retenir des ames vénales & ſans foi. D'abord toute la cavalerie Maure paſſa du côté de Maxime: les autres corps ſuivirent ſucceſſivement cet exemple; & Gratien ſe voyant trahi, ſe ſauva à courſe de cheval & prit le chemin des Alpes pour gagner l'Italie, avec trois cens cavaliers qu'il croyoit fideles.

Il en fut bientôt abandonné.

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE.

AN. 383.

L. Mort de Gratien.

Pacat. paneg. Vict. epit. Zos. l. 4. Ambros. in Psalm. 61. & de obitu Valent. S. Aug. de civ. l. 5. c. 25. Hieron. ep. 3. Soc. l. 5. c. 11. Soz. l. 7. c. 13. Prosp. Chron Ruf. l. 2. c. 14. Oros. l. 7. c. 34. Marcel. Chr. Zon. T. 2. p. 34. Theoph. p. 57. Baronius. Till. Grat. art. 18. not. 25.

Toutes les villes lui fermerent leurs portes. Alors errant çà & là, sans secours & sans espérance, poursuivi par un détachement de cavaliers ennemis, il quitta la robbe impériale pour n'être pas reconnu. On rapporte diversement la maniere dont il perdit la vie. Selon l'opinion la plus commune, Maxime envoya pour le poursuivre, un de ses généraux nommé Andragathe, né sur les bords du Pont-Euxin, & en qui le tyran avoit une singuliere confiance. Ce barbare étant averti que le prince approchoit de Lyon, se mit dans une litiere; & dès qu'il apperçut Gratien sur l'autre bord du Rhône, il envoya lui dire que c'étoit sa femme Lœta qui venoit le joindre pour partager ses malheurs. Gratien aimoit tendrement cette princesse, qu'il avoit depuis peu épousée. Il passa le fleuve, & ne fut pas plutôt à terre, qu'Andragathe s'élança de sa litiere & le poignarda. Ce récit auroit besoin d'un meilleur garant que Socrate, qui paroît en être le premier auteur. Il est beau-

coup plus sûr de s'en rapporrer à S. Ambroiſe, qui n'a pû ignorer la mort d'un prince qu'il chériſſoit, & dont il étoit chéri. Ce ſaint prélat, après avoir gémi ſur la malignité des ennemis de Gratien, qui avoient oſé répandre des calomnies ſur ſa chaſteté, quoiqu'elle fût irrépréhenſible, raconte qu'il fut trahi par un homme qui mangeoit à ſa table, & qu'il avoit honoré de gouvernemens & d'emplois diſtingués: que le prince invité à un feſtin, refuſa d'abord de s'y trouver; mais qu'il ſe laiſſa perſuader par les ſermens que ce perfide lui fit ſur les ſaints Evangiles: qu'on fit reprendre à Gratien ſes habits impériaux; qu'on le traita avec honneur pendant le repas, & qu'il fut aſſaſſiné au ſortir de la table. On ne ſçait quel eſt ce traître dont parle S. Ambroiſe. C'eſt ſur une mauvaiſe leçon de la chronique de S. Proſper, que quelques auteurs ont attribué ce noir forfait au conſul Mérobaude; ſa mort, que nous raconterons dans la ſuite, le juſtifie aſſez d'un ſoupçon ſi injurieux. D'au-

E ij

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

tres, avec auſſi peu de fondement, imputent ce crime à Mellobaud, prince François. Il vaut mieux dire que l'auteur en eſt inconnu. S. Jérôme dit que quelques années après on voyoit encore avec horreur, dans la ville de Lyon, les marques du ſang de Gratien, ſur les murailles de la chambre où il avoit été maſſacré.

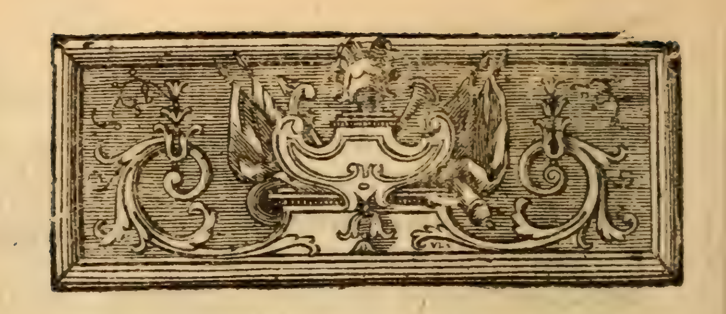
LI. Circonſtances de ſa mort.

Ambr. Serm. 1. 2. de diverſ. & in Pſalm. 61. S. Aug. de civ. l. 5. c. 25. Oroſ. l. 7. c. 34. Vict. epit. Soc. l. 5. c. 11. Soz. l. 7. c. 12. Philoſt. l. 10. c. 5. Zoſ. l. 5. Marcel. Chr. Hiſt. Miſcell l. 12. Till. Grat. art. 19. not. 26.

Gratien témoigna en mourant la tendre confiance qu'il avoit en S. Ambroiſe : il le nomma pluſieurs fois pendant qu'il recevoit les coups mortels ; il avoit encore ſon nom à la bouche lorſqu'il rendit les derniers ſoupirs ; & le ſaint prélat qui raconte le fait en verſant des larmes, proteſte qu'il n'oubliera jamais ce prince, & qu'il l'offrira ſans ceſſe à Dieu dans ſes prieres & dans le ſaint ſacrifice. Il fait en toute occaſion l'éloge de ſa piété & de ſes autres vertus. Il eſt ſans doute plus digne de foi que l'arien Philoſtorge, qui oſe démentir l'hiſtoire pour noircir la mémoire de ce bon prince, & qui le compare à Né-

GRATIEN. VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

ron. Il mourut le 25. d'août dans la vingt-cinquieme année de sa vie, ayant régné depuis la mort de son pere, sept ans, neuf mois & huit jours. Il avoit eu des enfans de sa femme Constantia; mais ils moururent avant lui. On croit qu'il avoit un fils, lorsqu'il éleva Théodose à l'empire; ce qui rendroit cette action plus noble & plus généreuse. Constantia étoit morte quelque tems avant la révolte de Maxime, & son corps fut cette année même, porté à Constantinople. Dans les derniers mois de sa vie, il épousa Lœta, dont on ne connoît pas la famille; on sait seulement que sa mere se nommoit Pissamene. Après la mort de Gratien, Théodose prit soin de les entretenir l'une & l'autre dans la splendeur qui convenoit à leur fortune passée. Elles vivoient encore vingt-cinq ans après; & elles eurent assez de richesses & de charité pour soulager par d'abondantes aumônes, les pauvres de Rome, lorsque cette ville fut assiégée par Alaric.



SOMMAIRE
DU
VINGT-DEUXIEME LIVRE.

I. *ALLARMES de Justine & de Valentinien.* II. *S. Ambroise va trouver Maxime.* III. *Accommodement de Maxime & de Valentinien.* IV. *Maxime veut faire périr Bauton.* V. *Il ôte la vie à plusieurs officiers de Gratien.* VI. *S. Martin à la cour de Maxime.* VII. *Honneurs que la femme de Maxime rend à S. Martin.* VIII. *Théodose reconnoît Maxime pour Empereur.* IX. *Arcadius Auguste confié aux soins d'Arsene.* X. *Théodose donne à son fils des leçons de clémence.* XI. *Barbares vaincus en Orient.* XII. *Consuls.* XIII. *Thémistius préfet de Constanti-*

nople. XIV. *Proculus & Icarius Comtes d'Orient.* XV. *Nouveaux efforts de Théodose pour détruire l'idolatrie.* XVI. *Il est trompé par les Lucifériens.* XVII. *Ambassade des Perses.* XVIII. *Stilicon envoyé en Perse.* XIX. *Divers évenemens de cette année.* XX. *Loi qui défend les mariages entre cousins germains.* XXI. *Sarmates vaincus.* XXII. *Mort de Prétextat.* XXIII. *Symmaque préfet de Rome.* XXIV. *Requête de Symmaque en faveur du paganisme.* XXV. *Extrait de la requête.* XXVI. *Elle est approuvée par le conseil.* XXVII. *Combattue par S. Ambroise.* XXVIII. *Rejettée par Valentinien.* XXIX. *Vestale punie.* XXX. *Symmaque accusé de maltraiter les Chrétiens s'en justifie.* XXXI. *Sirice succede à Damase.* XXXII. *Commencement des Priscillianistes.* XXXIII. *Concile de Sarragoce.* XXXIV. *Rescrit de Gratien contre les Priscillianistes.* XXXV. *Priscillien obtient un décret contraire.* XXXVI. *Concile de Bordeaux.* XXXVII. *S. Martin s'efforce de sauver la vie aux hérétiques.* XXXVIII. *Punition de Priscillien & de ses sectateurs.* XXXIX.

Lettre de Maxime au Pape Sirice. XL. *Toute l'Eglise blâme le supplice des Priscillianistes.* XLI. *S. Martin se sépare de communion d'avec les Ithaciens.* XLII. *Le supplice des Priscillianistes étend leur hérésie.* XLIII. *Consuls.* XLIV. *Justine favorise les Ariens.* XLV. *Elle tente de leur donner une église à Milan.* XLVI. *Entreprises contre S. Ambroise.* XLVII. *Nouveaux efforts de Justine.* XLVIII. *Résistance de S. Ambroise.* XLIX. *L'empereur se désiste.* L. *Mort de Pulchérie & de Flaccille.* LI. *Loix de Théodose.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-DEUXIEME.

VALENTINIEN II. THÉODOSE.



USTINE & ſon fils Valentinien attendoient à Milan la nouvelle de la défaite de Maxime, lorſqu'ils apprirent la mort cruelle de Gratien. Un ſi funeſte évenement les glaça d'effroi. L'Italie étoit dépourvue de troupes; Théodoſe étoit éloigné. Sans

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

I. Allarmes de Juſtine & de Valentinien. *Ambr. orat. in fun. fratr.*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

& ep. 38. Pacat. paneg. Baronius. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 17. Till. vie de S. Amb. art. 34.

fecours & prefque fans confeil, au milieu d'une cour mal affectionnée, quel obftacle une femme & un enfant de douze ans pouvoient-ils oppofer aux fuccès rapides de l'ufurpateur ? Ce qui redoubloit leur crainte, c'eft que Maxime s'étoit déja pratiqué des intelligences en Italie. Les payens redoutables par leur nombre & par l'efprit de vengeance qui les animoit, fe félicitoient fécrettement de fa victoire. Quoiqu'il fût chrétien & qu'il eût une femme très-pieufe, il les avoit gagnés par la flatteufe efpérance de rendre à leur culte fon ancienne fplendeur. Son frere Marcellin, qui s'étoit rendu à Milan avant même que la révolte fût déclarée, travailloit à former de fourdes intrigues. Dans cette extrémité, Juftine donna ordre de fermer le paffage des Alpes avec de grands abbatis d'arbres. Se défiant de tous fes courtifans, elle eut recours à S. Ambroife qu'elle haïffoit, mais dont elle connoiffoit la fidélité & le courage. Elle dépofa fon fils entre fes bras,

lui recommandant avec larmes ce jeune prince & le ſalut de l'empire. Le généreux prélat embraſſa tendrement Valentinien, & ſans conſidérer le péril, il entreprit d'aller au-devant de l'ennemi & de s'oppoſer ſeul à ſes progrès. Valentinien pouvoit venger la mort de ſon frere ſur Marcellin, qu'il avoit entre les mains : par le conſeil de S. Ambroiſe, il le renvoya au tyran.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

II. S. Ambroiſe va trouver Maxime.

Ambr. orat. in fun. Valent. & ep. 24. 33. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 17. Till. vie de S. Ambr. art. 34.

Un guerrier plus actif que Maxime auroit profité de l'effroi que ſa victoire avoit répandu, pour ſe rendre maître de tout l'Occident. Mais ſoit qu'il craignît d'attirer ſur lui les armes de Théodoſe en s'approchant de ſes Etats, ſoit qu'il voulût aſſurer ſes conquêtes avant que de les étendre, il s'arrêta dans la Gaule & fixa ſon ſéjour à Treves. Ambroiſe en paſſant par Mayence y rencontra le comte Victor. Le tyran l'envoyoit de ſon côté à Valentinien, pour engager ce prince à venir en Gaule, afin de concerter enſemble une paix ſolide & honorable aux deux partis : il lui promettoit une

Valentinien II. Théodose. An. 383.

entiere ſûreté. Le prélat étant arrivé à Treves ne put obtenir une audience particuliere. Il ſe préſenta donc devant le tyran au milieu du conſeil, quoiqu'il lui parût que cette démarche dérogeoit à la dignité épiſcopale. Il expoſa en peu de paroles l'objet de ſa commiſſion; c'étoit de demander la paix à des conditions raiſonnables. *Je ne la refuſe point*, dit Maxime; *mais c'eſt à Valentinien à venir lui-même la propoſer: qu'il me regarde comme ſon pere: la défiance ſeroit un outrage.* Ambroiſe répartit, *qu'on ne pouvoit exiger d'un enfant & d'une mere veuve, qu'ils s'expoſaſſent à paſſer les Alpes durant la rigueur de l'hiver: qu'au reſte il n'avoit aucun ordre de rien promettre ſur cet article: qu'il n'étoit chargé que de traiter de la paix.* Maxime, ſans vouloir s'expliquer davantage, ordonna au prélat d'attendre le retour de Victor. Ambroiſe au milieu d'une cour ennemie, n'ayant pour lui que Dieu & ſon courage, oſa ſe ſéparer de communion d'avec l'uſurpateur; & ſur la

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

plainte que lui faisoit Maxime : *Vous ne pouvez*, lui dit-il, *participer à la communion des fideles, qu'après avoir fait pénitence d'avoir versé le sang de votre empereur.* Enfin Victor arriva ; il rapporta que Valentinien étoit prêt d'accepter la paix, mais qu'il refusoit d'abandonner l'Italie pour venir en Gaule. Sur cette réponse, Maxime congédia S. Ambroise, qui ayant pris sa route par la Gaule, rencontra à Valence en Dauphiné, de nouveaux députés que Valentinien envoyoit à Maxime. En traversant les Alpes, il en trouva tous les passages gardés par des troupes de l'un & de l'autre parti.

III. Accommodement de Maxime & de Valentinien.

Ambr. libell. 2. advers. Symm. Soc. l. 5. c. 11. Soz. l. 7. c. 13. Zos. l. 4. Vict. epit. Marcel. Chr.

Après plusieurs députations réciproques, Valentinien consentit à reconnoître Maxime pour légitime empereur de la Gaule, de l'Espagne & de la Grande-Bretagne ; & Maxime lui assura la possession tranquille du reste de l'Occident. La crainte de Théodose, qui armoit déja, contribua beaucoup à déterminer l'usurpateur à cet accommodement. Maxime associa à l'empire

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

Baronius. Pagi ad Baron. Reinef. infcript. p. 326. Médailles. Till. Grat. art. 20. not. 27. & vie de S. Amb. art. 34.

fon fils Victor encore enfant, & lui donna le nom de *Flave*, que les empereurs portoient depuis Conftantin, mais qu'il ne paroît ni par les médailles ni par les auteurs qu'il ait pris pour lui-même. La Grande-Bretagne dépourvue de la jeuneffe du pays & des troupes Romaines, que Maxime avoit prifes à fa fuite, demeura expofée aux ravages des Pictes & des Ecoffois. Les foibles fecours que l'empire y envoya de tems en tems, ne fervirent qu'à lui procurer quelques intervalles de repos, jufqu'à la conquête des Anglois & des Saxons, qui s'en rendirent maîtres au milieu du cinquieme fiecle. C'eft à cette derniere invafion & non pas au tems de Maxime, qu'il faut rapporter l'établiffement des Bretons dans la partie de la Gaule, nommée alors Armorique, & aujourd'hui Bretagne. Tout ce que les légendaires racontent ici de Conan, de Sainte Urfule & de fes onze mille vierges, eft également fabuleux, & a été réfuté par les plus fçavans critiques.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

IV. Maxime veut faire périr Bauton.

La paix conclue entre Maxime & Valentinien n'étoit ſincere ni de part ni d'autre. Ils attendoient tous deux une occaſion favorable, l'un pour arracher à l'uſurpateur ce qu'il avoit envahi, l'autre pour envahir le reſte. Dans cette vue, Maxime travailla d'abord à priver Valentinien de ſes meilleurs capitaines. Il entreprit de lui enlever le comte Bauton, dont la capacité pouvoit faire échouer ſes deſſeins. Il s'efforça de le rendre ſuſpect, en l'accuſant d'avoir voulu uſurper l'empire, ſous prétexte de défendre les Etats de ſon maître. Pendant le cours des négociations, ce qui reſtoit de ſoldats Romains en Italie étant occupé à garder les paſſages des Alpes, les Juthonges avoient profité de la conjoncture pour venir piller la Rhétie. Bauton, au défaut de troupes Romaines, appella au ſecours de l'empire, les Huns & les Alains, qui chaſſerent de la Rhétie les Juthonges, & les pouſſerent juſque ſur la frontiere de la Gaule. Maxime s'étant plaint alors qu'on attiroit ces

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

barbares, pour lui susciter une guerre, Valentinien, afin de lui ôter tout prétexte de rompre la négociation, les avoit engagés à force d'argent à retourner dans leur pays. La conduite que Bauton avoit tenue en cette rencontre, étant parfaitement connue du jeune empereur, les calomnies de Maxime ne purent lui inspirer aucune défiance; il n'eut garde de se défaire d'un general, qui lui devenoit plus nécessaire que jamais.

V. Il ôte la vie à plusieurs officiers de Gratien. *Pacat. paneg. art.* 28. *Ambr. ep.* 24. 38. *Paul. vit. Ambr. Till. Grat. art.* 20. *Fleury hist. ecclef. l.* 18. *art.* 28.

Il venoit d'en perdre deux autres, qu'il étoit difficile de remplacer. Dans le même tems que Gratien abandonné de ses troupes prit la fuite, le consul Mérobaude & le comte Vallion qui commandoit l'armée, furent livrés par les traîtres entre les mains du tyran. Maxime les fit périr. Il força Mérobaude à se tuer, & ordonna d'abord de conduire Vallion à Châlons-sur-Saône pour y être brûlé vif. Mais ensuite, craignant de s'attirer le reproche de cruauté, il le fit étrangler secrettement par des soldats Bretons, & ré-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

pandit le bruit que le prisonnier s'étoit lui-même ôté la vie. Macédonius maître des offices méritoit mieux le sort qu'il éprouva. C'étoit une ame corrompue, qui n'avoit jamais fait scrupule de vendre sa conscience, son honneur & son maître. Il fut massacré par ordre de Maxime à la porte d'une église, où il couroit se réfugier; il vérifia par cet évenement, une prédiction de S. Ambroise. Un jour que Macédonius lui refusoit l'entrée du palais où il s'étoit rendu pour intercéder en faveur d'un malheureux: *Tu viendras toi-même quelque jour à l'église*, lui dit le prélat, *& tu n'y pourras entrer*.

VI. S. Martin à la cour de Maxime. *Sulp. Sev. vit. Mart. c. 23. Till. vie de S. Martin. art. 7. 8.*

La tyrannie est un édifice fondé sur la cruauté & cimenté de sang, mais qui s'éleve & parvient quelquefois jusqu'à s'embellir par la réputation de clémence. Maxime se proposa de faire oublier ses forfaits, dès qu'il n'eut plus intérêt d'en commettre. Connoissant le génie des courtisans, qui consentent volontiers à parler d'après le prince, pour-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

vû qu'il veuille bien agir d'après eux, il répétoit sans cesse, *qu'il n'avoit point désiré le diadême; que le Ciel s'étoit servi des soldats pour le forcer à l'accepter; qu'il n'avoit pris les armes que pour soutenir le choix de la Providence; que la facilité de sa victoire étoit une marque évidente de la protection divine; & qu'aucun de ses ennemis n'avoit péri que dans la guerre*. Les flatteurs outroient encore les éloges qu'il faisoit de sa bonté. Les évêques mêmes se rendoient de toutes parts à la cour, & selon un auteur écclésiastique de ces tems-là, ils prostituoient leur dignité à la plus honteuse adulation. S. Martin alors évêque de Tours fut le seul qui soutint l'honneur du ministere apostolique. Il vint demander grace pour des proscrits, mais il la demanda sans s'avilir, & d'un ton qui imposoit au tyran même. Son extérieur n'étoit rien moins qu'avantageux; il n'avoit de grand que son ame & son caractere. Maxime l'ayant plusieurs fois invité avec instance à manger

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

à ſa table, il avoit toujours répondu qu'il ne ſe croyoit pas permis de s'aſſeoir à la table d'un homme, qui de ſes deux maîtres, avoit ôté à l'un la vie, à l'autre la moitié de ſes Etats. Il ſe rendit cependant aux preſſantes ſollicitations de Maxime, qui en parût ravi de joie, & qui invita, comme pour une fete ſolemnelle, les plus diſtingués de ſa cour. Martin s'aſſit à côté du prince; un prêtre de l'égliſe de Tours, dont il ſe faiſoit toujours accompagner, fut placé entre Marcellin & ſon oncle. Lorſque le repas fut commencé, l'échanſon ayant préſenté à boire à Maxime, celui-ci donna la coupe à S. Martin, voulant qu'il en bût le premier, & la recevoir enſuite de ſa main. Mais l'évêque après avoir trempé ſes levres, fit porter la coupe à ſon prêtre, comme à celui qui méritoit la préférence d'honneur ſur tous les convives. Cette liberté, qui trouveroit aujourd'hui peu d'approbateurs, fut admirée de toute la cour: on louoit hautement Martin d'avoir fait à l'égard de l'empereur,

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

ce que tout autre évêque n'auroit osé faire à la table du dernier des magistrats. Maxime lui fit présent d'un vase de porphyre, que le prélat consacra à l'usage de son église; & comme il pénétroit les plus secrettes pensées du tyran, & qu'il découvroit déja dans son cœur le dessein de détrôner Valentinien, il lui prédit que s'il passoit en Italie, il auroit d'abord quelque succès, mais qu'il y trouveroit bientôt sa ruine.

VII. Honneurs que la femme de Maxime rend à S. Martin. *Sulp. Sev. dial. 2. c. 7. Till. vie de S. Martin. art. 8.*

Maxime le mandoit souvent à la cour; il le traitoit avec honneur; & soit par hypocrisie, soit par les accès passagers d'une piété superficielle & inconséquente, il aimoit à s'entretenir avec lui de matieres de religion. Mais la femme de Maxime, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, avoit pour le saint prélat une vénération plus profonde & plus sincere. Elle l'écoutoit avec docilité, elle lui rendoit les devoirs les plus humbles & les plus assidus: & comme la piété prend quelquefois une forme singuliere

dans les femmes de la cour, elle voulut un jour, avec la permiſſion de ſon mari, le ſervir à table. Elle appréta elle-même les viandes; elle lui donna à laver, lui ſervit à boire, ſe tint debout derriere lui, & recueillit avec reſpect les reſtes de ſon repas. S. Martin y conſentit avec peine, en faveur de quelques priſonniers, dont il ſollicitoit l'élargiſſement.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

VIII. Théodoſe reconnoît Maxime pour empereur. *Zoſ. l. 4. Ambr. ep. 56. Themiſt. or. 18. 19.*

L'accommodement du jeune empereur & du tyran ne pouvoit ſubſiſter ſans l'agrément de Théodoſe. La protection de ce prince étoit devenue néceſſaire à Valentinien & à Juſtine qui gouvernoit ſous le nom de ſon fils. C'étoit la crainte de Théodoſe, plus que la difficulté du paſſage des Alpes, qui retenoit le tyran dans la Gaule. Maxime redoutoit un guerrier habile & heureux, qui faiſoit de grands préparatifs pour venir juſque ſur le Rhin lui arracher le fruit de ſon crime. Pour conjurer cette tempête, il envoya ſon grand chambellan. C'étoit un homme grave & avancé en âge, qui dès

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 383.

l'enfance de Maxime, avoit été attaché à ſon ſervice. Le député, ſans entreprendre de juſtifier ſon maître au ſujet de la mort de Gratien, expoſa à Théodoſe l'état de l'Occident, le traité conclu & la foi donnée; il lui repréſenta qu'au lieu de déſoler l'empire par une guerre civile, qui favoriſeroit les deſſeins des barbares toujours prêts à forcer leurs barrieres, il étoit plus à propos de réunir contre eux, les forces des deux Etats; qu'il trouveroit dans Maxime un guerrier capable de couvrir les bords du Rhin, tandis qu'il défendroit lui-même ceux du Danube; il finiſſoit par demander ſon amitié & ſon acceſſion au traité des deux princes. L'empereur ne ſe trouvoit pas encore en état d'entreprendre une guerre ſi éloignée. Pour mieux aſſurer la vengeance qu'il devoit à ſon collegue & à ſon bienfaiteur, il crut qu'il lui étoit permis de diſſimuler & d'attendre une occaſion que l'ambition de Maxime ne pouvoit manquer de lui procurer. Il accepta les propoſi-

tions du tyran, le reconnut pour empereur des pays qui lui avoient été cédés, & consentit que les statues de Maxime fussent placées à côté des siennes, de celles de Valentinien & de son fils Arcadius.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 383.

IX. Arcadius Auguste est confié aux soins d'Arsene.

Ce fils étoit le seul qu'avoit alors Théodose; & son pere l'avoit associé à l'empire & honoré du titre d'Auguste dès le mois de Janvier de cette année. Cette éclatante proclamation s'étoit faite dans la place de l'Hebdome. Arcadius étoit âgé de six ans & Théodose songeoit à lui donner un précepteur, auquel il pût confier un dépot si précieux à l'empire. Thémistius, alors célebre par son éloquence, désiroit avec empressement cet emploi; il avoit publiquement témoigné ce désir dans une harangue qu'il avoit prononcée dans les premiers jours de cette année pour honorer le consulat de Saturnin. Il semble même que l'empereur avoit en lui une confiance particuliere; & lorsqu'il se disposoit à partir pour l'Occident, il lui avoit recommandé le jeune

Idac. Chr. fast.
Marcel. Chr.
Prosp. Chron.
Chron. Alex.
Themist. or. 16. 18.
Soc. l. 5. *c.* 10.
Soz. l. 7. *c.* 12.
Theod. lect. l. 2.
Zos. l. 4.
Oros. l. 7. *c.* 34.
Hist. Miscell. l. 12.
Pagi ad Baron.
Till. vie de S. Arsene.

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 383.

prince avec tendresse en présence du sénat. Mais quoiqu'il estimât les lumieres & la probité de cet orateur payen, il cherchoit un chrétien sage & éclairé pour former le cœur de son fils, & y jetter les pures semences de la véritable vertu. Il le trouva dans Arsene, distingué par sa noblesse, plus encore par l'intégrité de ses mœurs & par une parfaite connoissance des lettres & de toutes les sciences humaines. Lorsqu'Honorius qui naquît l'année suivante, fut en âge de recevoir des leçons, il le joignit à son frere sous la direction d'Arsene. Cet habile instituteur ne manquoit d'aucun des talens propres à former de grands princes, si dans ses éleves la nature ne se fût pas refusée à ses soins. Il eut l'honneur de lever des fonts baptismaux Arcadius & Honorius. Théodose lui donna sur eux l'autorité qu'il avoit lui-même. Mais Arsene après onze ans de travaux continuels se dégouta de la cour. Il vivoit dans la pompe & la délicatesse; superbement vétu & meublé, servi par un grand

grand nombre de domeſtiques, l'empereur lui entretenoit une table ſomptueuſe. A l'âge de quarante ans, vers l'an 394 il fit réflexion que tandis qu'il ſe livroit tout entier à l'éducation des deux princes, il ne travailloit pas à ſe réformer lui-même. Frappé de cette penſée, il ſe retira ſécrettement du palais, & s'étant dérobé à toutes les recherches de Théodoſe, il s'alla cacher dans le déſert de Scéthé, où il vécut juſqu'à l'âge de quatre-vingts-quinze ans dans la plus auſtere pénitence. Voilà ce que l'on peut adopter comme certain au ſujet de l'éducation qu'Arſene fut chargé de donner aux enfans de Théodoſe. Les autres circonſtances, que leur ſingularité n'a pas manqué d'accréditer, uniquement fondées ſur le récit de Métaphraſte, ſont plus propres à embellir une légende romaneſque, qu'à trouver place dans l'hiſtoire.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 383.

X. Théodoſe donne à ſon fils des leçons de clémence. *Themiſt. or.* 19.

Théodoſe ne ſe repoſoit pas tellement ſur le zele & la vigilance d'Arſene, qu'il ne prît lui-même toutes les occaſions d'inſpirer à ſon

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An 383.

Cod. Just. l. 9. tit. 7. leg. unic. Xiphil. in Tito.

fils les vertus néceſſaires aux princes. Il l'accoutumoit de bonne heure aux actions de bonté & de clémence. On conduiſoit un jour à la mort des criminels qui avoient outragé par leurs diſcours la majeſté impériale. Flaccille toujours prompte à ſecourir les malheureux, en donna avis à ſon mari. Il ſe plaignit qu'on ne l'eût pas averti avant la condamnation, pour leur épargner méme la vûe du ſupplice, & leur envoya ſur le champ leur grace, après l'avoir fait ſigner par Arcadius. Théodoſe dont le caractere avoit beaucoup de rapport à celui de Titus, lui reſſembloit ſur-tout par le mépris qu'il faiſoit des injures. Raſſuré par ſa propre conſcience, il n'en croyoit pas mériter de véritables, & il avoit l'ame trop élevée pour s'abaiſſer à écouter celles qui n'avoient aucun fondement. Il déclara quelques années après à tout l'empire ce ſentiment généreux, par une loi dans laquelle il défend aux juges de punir les paroles qui n'attaquent que ſa perſonne : *Car*, dit-il, *ſi elles proce-*

dent de légéreté, elles ſont mépriſables; ſi elles viennent de folie, elles ne méritent que notre pitié; ſi elles ſont produites par le deſſein de nous faire outrage, nous devons les pardonner. En conſéquence, il lie les mains aux magiſtrats ſur cet article, & leur ordonne de lui renvoyer la connoiſſance de ce crime, afin qu'il puiſſe juger par la qualité des perſonnes, ſi le délit mérite d'être éclairci ou d'être oublié.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 383.

XI. Barbares vaincus en Orient. *Pacat. paneg. c. 22. Procop. bel. Perſ. l. 1. c. 3. Till. Theod. art. 14. M. de Guignes t. 1. 2. part. p. 325.*

Il y eut cette année quelques expéditions peu conſidérables en Orient. Théodoſe ſe contenta d'y employer ſes généraux. Les Sarraſins, au mépris des anciens traités, attaquerent les terres de l'empire; ils furent punis de leur infidélité. Une peuplade de Huns établis en Orient, firent des courſes en Méſopotamie, & vinrent aſſiéger Edeſſe, d'où ils furent repouſſés. Ils revinrent peu de tems après avec un renfort de Perſes qui s'étoient joints à ces barbares; mais ils ne furent pas plus heureux. Ces Huns étoient une portion de cette nation féroce, dont

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 383.

nous avons tracé l'hiſtoire ſous le regne de Valens. Tandis que leurs compatriotes filoient au nord de la mer Caſpienne, ceux-ci s'arrêterent à l'orient de cette mer, le long de l'Oxus. Le nom d'Euthalites ou d'Abthélites qu'ils portoient, ſignifioit dans leur langue, qu'ils habitoient près d'un fleuve. Les hiſtoriens Grecs & Latins les diſtinguent encore par le ſurnom de *Blancs*, parce que leur teint n'étoit pas baſanné comme celui des Huns du Nord. Dans un climat doux & fertile, l'eſpace d'environ trois ſiecles avoit changé leurs mœurs & les traits de leur viſage. Leur figure n'avoit plus rien d'affreux ni de difforme, & leur maniere de vivre ne retenoit plus que quelques traces de la barbarie de leur origine. Ils habitoient dans des villes dont la capitale étoit Korkandge, que les Grecs appellent *Gorgo*. Ils avoient un roi, des loix, une police réglée. Ils étoient fideles dans le commerce entre eux & avec leurs voiſins. Les plus riches ſe formoient une petite cour d'une ving-

taine de cliens, qu'ils nourrissoient à leur table, & qu'ils entretenoient à leurs dépens. Ces subalternes attachoient inséparablement leur sort à celui de leur patron; & lorsqu'il venoit à mourir, ils se faisoient enterrer avec lui. Telles étoient les mœurs de ces Huns Euthalites, dont il sera plusieurs fois parlé dans la suite de notre histoire.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS. An. 383.

Ricomer qui avoit eu la plus grande part à leur défaite, fut l'année suivante revêtu du consulat avec Cléarque. Tous deux, quoique payens, étoient estimés de Théodose, & distingués, l'un par les emplois militaires, l'autre par les charges civiles. Ricomer, François de naissance, & sorti du sang des rois, s'étoit attaché à Valentinien premier. Il parvint à la dignité de comte des domestiques. Il avoit été envoyé au secours de Valens dans la guerre des Goths, où il s'étoit signalé. Gratien l'avoit donné à Théodose, qui fit usage de sa bravoure, & l'éleva au grade de général de la cavalerie & de l'infanterie. On croit qu'il fut pere de

An. 384.

XII. Consuls.

Idac. fast. Greg. Tur. hist. Franc. l. 2. c. 9. Vales. rer. Franc. p. 61.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

Théodémir, roi des François avant Pharamond. Il étoit lié d'amitié avec Symmaque; & Libanius composa en son honneur un panégyrique que nous n'avons plus. Cléarque, vicaire d'Asie, avoit fidelement servi Valens dans le tems de la révolte de Procope. Il en avoit reçu pour récompense, le proconsulat de la même province, & ensuite la préfecture de Constantinople. D'abord, ardent idolâtre & protecteur déclaré du fanatique Maxime, il avoit sans doute permis à son zele de se modérer pour ne pas déplaire à Théodose: qui le nomma préfet de Constantinople une seconde fois.

XIII. Thémistius préfet de C. P. *Themist. or.* 17. 18.

Son successeur, dans cette dignité, fut Thémistius; l'empereur voulut peut-être le consoler de ce qu'il ne lui avoit pas confié l'éducation d'Arcadius. Le nouveau préfet remercia le prince par un discours qu'il prononça devant le sénat. Théodose entendoit avec plaisir cet orateur vertueux, & lui fournissoit sans cesse une abondante matiere

d'éloges. Il diminua les impôts dans le tems même qu'il étoit obligé d'entretenir de nombreuses armées. Il veilloit avec une attention paternelle à la subsistance de Constantinople, y faisant venir des vivres par mer, même pendant l'hyver, & visitant en personne les magasins qu'il regardoit comme ses trésors les plus précieux. Il augmenta les distributions qu'on avoit coutume de faire au peuple, & attira par cette libéralité un plus grand nombre d'habitans.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

XIV. Proculus & Icarius Comtes d'Orient. *Lib. vit.& or.* 19. 20. *Till. Theod. art.* 16.

Antioche, plus éloignée des yeux du prince, ne jouissoit pas d'un sort aussi heureux que la capitale de l'empire. Eumolpe, gouverneur de Syrie, étoit un magistrat sage & compatissant; mais il ne pouvoit arrêter les violences tyranniques des comtes d'Orient. Proculus revêtu de cette charge depuis deux ans, étoit en même tems libéral & cruel : ses largesses ne lui coutoient que des injustices; il prodiguoit aux uns ce qu'il ravissoit aux autres. Il fit massacrer, sous je ne sçais quel prétexte,

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

un grand nombre de personnes dans le bourg de Daphné. Théodose instruit enfin de ses forfaits, le déposa avec ignominie. Mais il fut encore trompé dans le choix de son successeur. Icarius, fils de ce Théodore qui avoit été mis à mort sous le regne de Valens, fut envoyé à la place de Proculus. L'étude & l'amour des lettres par lesquels ce nouveau comte étoit parvenu aux honneurs, promettoient une conduite plus sage & plus modérée. En effet, il n'aimoit ni l'argent ni les plaisirs; mais il étoit défiant, superbe, imprudent, aussi inhumain que son prédécesseur. La peste désoloit Antioche & les autres villes de Syrie; elle cessa en peu de tems; mais elle fut suivie d'une longue famine. Antioche fut bientôt remplie d'une foule d'indigens, qui venoient y chercher du secours. On l'exhortoit à les soulager: *Laissons*, dit-il, *périr ces misérables; les Dieux les condamnent puisqu'ils les abandonnent.* Ces paroles cruelles exciterent une juste horreur. Il continua de se rendre odieux

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

par les mauvais traitemens dont il accabla les boulangers & les marchands de bled, & par les rapines qu'il toléroit dans les officiers de police. Le peuple se souleva ; & l'on peut conjecturer par une invective de Libanius, que le comte fut dépouillé de sa charge. Mais l'histoire n'a pas laissé à la postérité, la satisfaction d'apprendre avec certitude, quelle fut la punition de ce barbare commandant.

XV. Nouveaux efforts de Théodose pour détruire l'idolatrie.

Théodose ne perdoit pas de vûe le grand dessein qu'il avoit conçu d'abbattre entierement l'idolatrie. Après avoir défendu dès le commencement de son regne, les sacrifices par lesquels on cherchoit à pénétrer dans l'avenir, il avoit enfin interdit toute immolation de victimes. Il n'étoit plus permis aux payens que d'allumer du feu sur les autels, d'y brûler de l'encens, d'y répandre des libations, & d'y offrir les fruits de la terre. L'idolatrie étoit revenue à son berceau ; c'étoit avoir beaucoup avancé pour la détruire tout-à-fait. Il ne restoit plus en

Ambr. de div. serm. 3. & ep. 17. Liban. de templis. Zos. l. 4. Idac. fast. Chron. Cod. Th. l. 9. tit. 1. leg. 15. God. ad Cod. Th. T. 6. p. 267. Till. Theod. art. 17.

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 384.

Orient qu'Alexandrie, où l'on osât encore faire couler le sang dans les temples. Libanius, toujours avocat des idoles, entreprit par un discours de fléchir Théodose en leur faveur. Il employoit toutes les couleurs de sa rhétorique pour exagérer les insultes que les chrétiens faisoient aux dieux & à leurs adorateurs : il accusoit sur-tout les moines ; il avançoit que, secondés des officiers & des soldats, ils brisoient les statues, ils abbattoient les édifices sacrés, ils égorgeoient les prêtres sur les ruines de leurs autels, & que sous prétexte de saisir en faveur des églises, les fonds appartenans aux temples, ils s'emparoient des biens des particuliers, & dépouilloient de leurs terres les légitimes possesseurs. Il prétendoit que les empereurs chrétiens justifioient eux-mêmes le culte ancien, puisqu'ils le toléroient dans Rome & dans Alexandrie ; qu'ils laissoient subsister plusieurs temples ; qu'ils n'excluoient pas les payens des plus éminentes dignités, & qu'ils recevoient le serment de

fidélité fait au nom des dieux. Il finiſſoit par ce trait de hardieſſe: *Les habitans des campagnes ſçauront bien défendre par les armes leurs divinités, ſi on les vient attaquer ſans les ordres de l'empereur.* S'il eſt vrai que ce diſcours calomnieux ſoit parvenu juſqu'à Théodoſe, ce prince le reçut ſans doute comme un avis de ce qui lui reſtoit à faire pour fermer à jamais la bouche à l'idolatrie, & lui ôter toute eſpérance. Il avoit déja envoyé en Egypte Cynégius préfet du prétoire, avec ordre d'abolir le culte des idoles dans cette province, & dans tout l'Orient. Il le chargea en même tems de porter à Alexandrie les images de Maxime, & de l'y faire reconnoître empereur, ſelon le traité qui venoit d'etre conclu entre les trois ſouverains. Ce magiſtrat ferme & incorruptible, s'acquitta de ſa commiſſion, mais avec prudence. Il fit ceſſer en pluſieurs endroits les ſacrifices; il y ferma les temples. En arrachant aux peuples les objets de leur adoration, il ſçut prévenir leur

VALENTINIEN II.
THEODOSE.
ARCADIUS
An. 384.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

révolte, & les consoler de la perte de leurs dieux, par un gouvernement équitable, qui a mérité des éloges publics de la part de Théodose dans une de ses loix. Ce témoignage est plus digne de foi que celui de Libanius. Le sophiste irrité contre Cynégius qui venoit de démolir un temple magnifique, qu'on croit être celui d'Edesse, dépeint le préfet comme un homme cruel, avare, sans mérite, abusant de sa fortune, esclave de sa femme gouvernée par des moines. Nous voyons par la suite de l'histoire, que Cynégius ne vint cependant pas à bout de ruiner entierement le culte idolâtre, ni dans l'Egypte ni dans la Syrie. Ce fut alors que les payens oubliant leurs anciennes violences, commencerent à se prévaloir de cette maxime, dont les fideles avoient fait usage dans le tems des persécutions, & dont les vrais chrétiens ne s'écarteront jamais, *que la religion doit s'établir par la persuasion & non par la contrainte.*

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

Théodose ne poursuivoit que les erreurs capables de troubler l'ordre public. Il épargnoit ces sectes pacifiques, qui rampoient dans l'obscurité & le silence. C'est pour cette raison qu'il faisoit grace aux Novatiens. Les Lucifériens surprirent même sa bonté naturelle. Se plaignant d'être persécutés, parce qu'ils n'avoient pas assez de force pour être persécuteurs, deux de leurs prêtres, Marcellin & Faustin, lui présenterent une requête. Ils imputoient faussement aux catholiques les violences les plus outrées. Le ton de piété, que l'hypocrisie emprunte aisément, trompa Théodose. Il les reçut comme des orthodoxes injustement outragés : il se déclara leur protecteur par un rescrit, dans lequel il traite d'hérétiques, leurs adversaires, reconnoissant néanmoins que c'est aux évêques qu'il appartient de décider les questions qui concernent la foi.

XVI. Il est trompé par les Luciferiens. *Marcell. & Faust. Libell. Till. Theod. art. 19. & Arian. art. 140.*

Valens n'avoit conclu la paix avec le roi de Perse, que par la nécessité de tourner toutes ses forces

XVII. Ambassade des Perses.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

Pacat. paneg. art. 22. Lib. or. 14. 15. Themist. or. 16. Claud. de nupt. Honor. Vict. epit. Idac. fast. Chron. Marcel. Chr. Oros. l. 7. c. 34. Soc. l. 5. c. 12. Agath. l. 4. Patric. in excerpt. Cod. Th. l. 12. tit. 13. leg. 6. & ibi God. Chron. Alex. Hard. not. ad Themist. p. 484. Cellar. geog. ant. l. 3. c. 15. art. 2. Till. Theod. art. 21.

contre les Goths. Il paroît que les conditions du traité ne furent pas avantageuses à l'empire, & qu'on fut obligé d'abandonner l'Arménie à Sapor. Ce prince étoit mort en 379, après avoir vécu & régné avec gloire, soixante & dix ans. Son fils Artaxer n'avoit occupé le trône que quatre ans. Sapor III. fils & successeur d'Artaxer craignoit Théodose qui entretenoit une armée sur les bords du Tigre. Moins guerrier que son ayeul, il prit le parti de détourner l'orage par un nouveau traité. Pour se concilier l'empereur Romain, il fit rendre à ses images les mêmes honneurs qu'on rendoit à celles des rois du pays, & lui envoya à Constantinople une célebre ambassade avec de riches présens; c'étoit des pierreries, de la soye, & des éléphans pour traîner son char. La négociation dura long-tems, & ne fut terminée que cinq ans après, en 389. Mais il y a lieu de croire que Théodose fit acheter cette suspension d'armes, de la cession de quelques

territoires. Du moins il eſt certain que dès l'an 387 il exerçoit les droits de la ſouveraineté ſur la Sophanène & ſur les Satrapies voiſines. Cette province ſituée en-deçà du Tigre, au midi de l'Arménie & au ſeptentrion de Niſibe & d'Amide, avoit appartenu aux Perſes ; & quelques auteurs la nomment au nombre de celles que Jovien leur avoit cédées. Ils la diſtinguent de la Sophène, province d'Arménie, plus occidentale & plus voiſine de l'Euphrate.

XVIII. Stilicon envoyé en Perſe.

Claud. de laud. Stilic. l. I.

Stilicon fut député vers le roi de Perſe. Il étoit encore dans la premiere jeuneſſe ; mais il avoit déja fait connoître ſa valeur & ſa dextérité dans la conduite des affaires. Il tiroit ſon origine de la nation des Vandales. Son pere avoit commandé ſous Valens les troupes auxiliaires de Germanie. Il avoit l'eſprit élevé, plein de feu, capable de former de grands projets & d'en ſuivre l'exécution ; éloquent, bien fait de ſa perſonne, d'un teint vif & animé, noble dans ſon port & dans ſa dé-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

marche, il s'attira l'estime des seigneurs de la Perse & du monarque. Les rois de Perse étoient passionnés pour la chasse: Stilicon se signala dans ce divertissement & fit admirer son adresse à tirer de l'arc & à lancer le javelot: c'en fut assez pour faire écouter favorablement ses propositions. Retourné quelque tems après à la cour de Théodose, il fit conclure le traité de paix entre les deux souverains.

XIX. Divers évenemens de cette année. *Idac. fast. Chron. Marcel. chr. Claud. de laud. Serenæ. Soc. l. 5. c. 12. Chron. Alex. Symm. l. 10.* 20. 21. 22. 57. *& l.* 4. *ep.* 8. *& l.* 3. *ep.* 55. 82. *Cod. Th. l. 6. tit. 4. leg.* 25. *l. 15. tit. 9. leg.* 1. *Cod. Just. l.*

Peu de tems après l'arrivée des ambassadeurs de Perse, le 9 de Septembre, il nâquit un second fils à Théodose. L'empereur le nomma Honorius, en mémoire de son frere, qu'il avoit tendrement aimé. Il lui donna dès sa naissance, le titre de nobilissime, & le désigna consul pour l'année 386. Il n'y avoit eu jusqu'alors que quatre préteurs à Constantinople: Théodose en doubla le nombre; mais il ordonna en même tems que deux préteurs ensemble ne feroient, pour les jeux publics, que la même dépense, à laquelle un seul avoit été aupara-

vant obligé. Les magistrats se ruinoient souvent, soit par les largesses qu'il étoit d'usage de faire & qu'ils portoient à l'excès; soit par la magnificence dont ils se piquoient dans les spectacles qu'ils donnoient au peuple; l'empereur mit un frein à une vanité si nuisible aux familles, en réglant ces dépenses. Valentinien venoit d'en faire autant pour l'Occident; & les deux princes avoient par ces loix, répondu aux desirs des deux sénats de Rome & de Constantinople, qui gémissant de ces abus, auxquels leurs membres étoient forcés de s'assujettir, en avoient proposé la réforme. Mais comme les plus sages reglemens deviennent trop souvent inutiles par les dispenses que la faveur obtient pour y contrevenir, Théodose déclara par une loi, que quiconque demanderoit au prince un rescrit pour avoir la liberté de violer un décret du sénat, seroit noté d'infamie & puni par la confiscation du tiers de son patrimoine. Il étendit sa générosité jusques sur l'empire d'Occident. Il

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

1. tit. 16. leg. unic.
Hier. ep. 11.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

honoroit Symmaque & le combloit de préſens. Il fit conduire à Rome des chevaux & des éléphans pour les jeux du cirque. Le bled d'Afrique, n'ayant pû arriver à cauſe des vents contraires, Rome étoit menacée de la famine, lorſqu'elle reçut avec une joie incroyable un grand convoi de bled que Théodoſe y envoyoit de Macédoine. Le ſénat lui marqua ſa reconnoiſſance de tant de bienfaits, par une ſtatue équeſtre qu'il fit dreſſer en l'honneur de Théodoſe le pere. (Rome, qui depuis long-tems avoit perdu l'habitude de voir des triomphes, en vit un vers ce tems-là d'une eſpece toute nouvelle, & auſſi frivole, que Rome elle-même l'étoit devenue en comparaiſon de ce qu'elle avoit été autrefois. Un homme du peuple ayant déja enterré vingt femmes, en épouſa une qui avoit rendu le même office à vingt-deux maris. On attendoit avec impatience la fin de ce nouveau mariage, comme on attend l'iſſue d'un combat entre deux athletes céle-

bres. Enfin, la femme mourut, & le mari, la couronne ſur la tete & une palme à la main, ainſi qu'un vainqueur, conduiſit la pompe funebre, au milieu des acclamations d'une populace innombrable. S. Jérôme rapporte ce fait dont il fut témoin oculaire.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

XX. Loi qui défend les mariages entre couſins germains. *Vict. epit. Ambr. ep. 60. Liban. or. de angariis Symm. append. ep. 14. Aug. de civ. l. 15. c. 16. Cod. Th. l. 3. tit. 12. leg. 3. tit. 10. leg. 1. & ibi God. l. 7. tit. 1. leg. 12. Cod. Juſt. l. 5. tit. 4. leg. 19. tit. 5. leg. 6. Till. Theod. art. 20.*

Conſtance avoit déclaré inceſtueux les mariages des oncles avec leurs nieces. Théodoſe les défendit entre couſins germains, ſous peine du feu & de la confiſcation des biens. Ces alliances avoient été permiſes juſqu'alors; mais la pudeur naturelle, qui les rendoit fort rares, lui parut une raiſon ſuffiſante pour les interdire tout-à-fait. Il laiſſa cependant la liberté de les contracter ſous une diſpenſe obtenue du prince. Arcadius modéra dans la ſuite la rigueur exceſſive de cette loi, en retranchant la peine du feu; mais il déclara ces mariages illégitimes, les enfans qui en naîtroient inhabiles à ſuccéder & à recevoir aucune donation de leurs peres, les femmes privées de leur dot qui ſeroit dévo-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 385.

lue au fiſc. Quelques années après, Arcadius abolit entierement la loi de ſon pere, que ſon frere Honorius continua de faire obſerver dans ſes Etats. Juſtinien rétablit dans ſon code l'ancien droit Romain ſur cet article, & permit dans tout l'empire, les mariages des couſins germains. Mais la diſcipline de l'Egliſe a conſervé la loi de Théodoſe; elle a toujours proſcrit ces alliances comme illicites, à moins qu'il n'y eût diſpenſe accordée pour les contracter. Le mélange des barbares faiſoit croître la licence parmi les troupes. Les officiers & les ſoldats s'écartoient de leurs quartiers pour piller les campagnes, & traitoient en ennemis les ſujets de l'empire. Théodoſe enjoignit aux gouverneurs des provinces, & aux défenſeurs des villes, dont nous avons déja parlé, de l'inſtruire ſur le champ du nom de ceux qui ſe rendroient coupables de ces déſordres.

XXI. Sarmates vaincus.

L'Orient étoit en paix. Elle ne fut troublée en Occident que par une incurſion des Sarmates; mais ils fu-

rent repoussés par les généraux de Valentinien. Ce prince qui passa cette année tantôt à Milan, tantôt à Aquilée, fit conduire à Rome un grand nombre de prisonniers. On les fit combattre dans l'arêne les uns contre les autres avec les armes de leur nation, pour le divertissement du peuple.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

Symm. l. 10. ep. 16.

XXII. Mort de Prétextat.

Symm. l. 1. ep. 40. 47. l. 2. ep. 36. l. 10. ep. 23. 24. 25. 34. 37. Macrob. sat. l. 1. c. 1. 2. 6. 7. 17. Soc. l. 5. c. 11. Soz. l. 7. c. 13. Hieron. epit. 23. 24. Grut. iscript. CCCIX. 2. 3. 4. CCCX. 1. CCCCLXXXVI. 3. MCII. 2. Till. Theod. art. 22. not. 19. 20.

Probe, alors préfet d'Illyrie, conservoit sous Valentinien la considération, que sa naissance & ses richesses lui avoient depuis longtems procurée. Principal ministre du jeune prince, il étoit chargé du gouvernement civil. Prétextat, dont nous avons déja parlé, partageoit le crédit de Probe. C'étoit le héros du paganisme, auquel il faisoit honneur par l'élévation de son ame & par l'intégrité de ses mœurs. Les chrétiens ne lui ont reproché que son zele pour l'idolatrie; les payens relevent par les plus grands éloges sa modération dans la haute fortune, sa compassion envers les malheureux, sa sévérité pour lui-même, sa douceur pour les autres, sa vaste

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

érudition. Il consacroit à l'étude de l'antiquité tout le loisir que lui laissoient ses emplois. C'est dans sa maison que Macrobe place la scène de ces conversations sçavantes qu'il a intitulées *Saturnales*. On admiroit en lui ce juste tempérament de qualités opposées, qui le rendoit complaisant sans bassesse, ferme sans hauteur. Riche, mais désintéressé, il n'accepta jamais les legs qu'on lui faisoit par testament, préférant à ces avantages la satisfaction généreuse de les laisser aux parens du défunt. Ses voisins le prenoient pour arbitre des prétentions qu'ils avoient sur ses terres. Cet homme si juste & si éclairé d'ailleurs, étoit aveugle & injuste sur le point le plus important de l'humanité. Ennemi de la religion chrétienne, il s'efforçoit d'en retarder les progrès, & de conserver les restes de l'idolatrie expirante. Il fuyoit les honneurs, mais les honneurs le recherchoient. Il avoit été sept fois député par le Sénat aux empereurs dans des conjonctures difficiles. Il avoit passé par toutes les

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

charges, il étoit revêtu de tous les ſacerdoces. Préfet d'Italie & déſigné conſul pour l'année ſuivante, il vint à Rome, & étant monté au Capitole au milieu des aplaudiſſemens de tous les citoyens, il exhorta par deux diſcours éloquens, le ſénat & le peuple à l'obéiſſance & à l'amour du gouvernement. Peu de jours après, la mort lui enleva toutes ſes dignités. Dès que la nouvelle s'en répandit dans Rome, le peuple qui étoit alors au théâtre, abandonna avec de grands gémiſſemens, les ſpectacles pour leſquels il étoit paſſionné. La douleur fut ſi éclatante & ſi univerſelle que l'empereur auroit pû en être jaloux. On lui avoit dreſſé des ſtatues pendant ſa vie, & le peuple dans un de ces caprices, qui lui ſont ſi ordinaires, les ayant un jour abbattues avec des clameurs ſéditieuſes, les avoit preſque auſſitôt vû relever par ordre du prince avec d'auſſi vives acclamations. Après ſa mort, le ſénat obtint de l'empereur la permiſſion de lui en élever une nouvelle, dont l'inſcrip-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 384.

tion subsiste encore. Les Vestales lui en décernerent une autre en leur propre nom, ce qui étoit sans exemple. Jamais ces vierges respectées n'avoient rendu le même honneur aux hommes les plus religieux. La chose fut cependant exécutée malgré l'opposition de Symmaque, ami de Prétextat, mais encore plus attaché aux bienséances & aux usages de sa religion. La femme de Prétextat, Fabia Aconia Paulina, fille de Catulinus, consul en 349, décorée elle-même des titres les plus fastueux de la superstition payenne, honora la mémoire de son mari avec toute la pompe & la vanité de l'idolatrie. Elle fit son apothéose, & prétendit que son ame s'étoit établie dans la voie lactée, comme dans un palais semé d'étoiles.

XXIII. Symmaque préfet de Rome. *Symm. l. 4. ep. 8. l. 10. ep. 15. 16. 17. 21. 23. 27. 47. Olympiod.*

Prétextat laissoit au paganisme, dans la personne de Q. Aurelius Symmachus, un défenseur encore plus ardent & aussi considérable par sa noblesse, par ses emplois & par ses éminentes qualités. Celui-ci étoit préfet de Rome depuis la fin de l'année

l'année précédente. Il poſſéda pendant trois ans cette dignité qu'il n'avoit pas recherchée, & dont il demanda pluſieurs fois d'être déchargé. Il la devoit à la recommandation de Théodoſe, dont il étoit eſtimé. Il paſſoit pour l'homme le plus éloquent de ſon ſiecle. Sa femme, Ruſticienne, fille d'Orfitus préfet de Rome ſous Conſtance, ſecondoit ſon amour pour l'étude; & l'on dit qu'elle lui tenoit ſouvent le flambeau pendant qu'il liſoit ou qu'il compoſoit. Le pere de Symmaque lui avoit laiſſé une éclattante réputation à ſoutenir, mais une médiocre fortune. Quoiqu'il affectât de retracer l'ancienne ſimplicité Romaine, on apperçoit dans ſa conduite un combat de modeſtie & de vanité, où l'une & l'autre ont tour à tour l'avantage. Il refuſa de ſe ſervir d'un char ſuperbe que Gratien avoit deſtiné à l'uſage des préfets de Rome, & il débita ſur ce ſujet à Valentinien les plus ſages maximes: *Que le faſte ne releve pas les magiſtratures; que les mœurs du magiſtrat*

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS.
An. 384.

apud. Phot.
Sidon. l. 2. ep. 10.
Cod. Juſt. l. 9. tit. 29. leg. 3.

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 384.

en font le plus bel ornement; que Rome toujours libre, quoique ſoumiſe à ſes princes, n'a jamais ſçu & ne ſçait pas encore reſpecter une pompe frivole, qui n'eſt à ſes yeux de nulle reſſource pour ſuppléer à la vertu. Mais dans la ſuite ce Romain ſi modeſte, voulant par ſa magnificence faire briller ſon fils alors préteur, trouva fort mauvais qu'on prétendît lui faire obſerver la loi qu'il avoit ſollicitée lui-même pour borner la dépenſe des magiſtrats: il ſe donna beaucoup de mouvemens pour en obtenir la diſpenſe, & n'eut point de repos qu'il n'eût dépenſé en cette occaſion deux mille livres peſant d'or. Il donna pluſieurs fois de bons conſeils à Valentinien. Ce prince voulut impoſer une taxe à certaines compagnies chargées des fournitures de la ville de Rome; Symmaque lui repréſenta, qu'*un prince compromettoit ſon autorité en commandant l'impoſſible; que d'une impoſition trop onéreuſe, il ne recueilloit que des mécontentemens & des murmures; qu'en épuiſant ſes ſujets, il gagnoit*

moins qu'il ne perdoit, puiſqu'il les mettoit hors d'état de rendre les ſervices attachés à leur condition; que la richeſſe du prince & celle des peuples étoient inſéparables, & que toutes les deux prenoient leur ſource dans l'humanité du ſouverain. En entrant en charge, il trouva en place d'aſſez mauvais officiers ſubalternes, qui avoient été nommés par l'empereur: il prit la liberté de lui mander, *que la nature produiſoit toujours aſſez d'honnêtes gens pour remplir les poſtes de l'Etat; que pour les démêler dans la foule, il falloit d'abord écarter ceux qui demandoient; que ceux qui méritoient ſe trouveroient dans le reſte.* On peut aiſément conjecturer que cette leçon ne plut pas au jeune prince: du moins je ſoupçonne qu'un reſcrit adreſſé à Symmaque & qui ſe trouve entre les loix de Valentinien, ſervit de réponſe à cette remontrance. En voici les termes: *Il n'eſt pas permis de raiſonner ſur la déciſion du ſouverain; c'eſt offenſer la majeſté impériale que de douter du mérite d'un homme qu'elle a honoré de*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS. An. 384.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

son choix. La date de ce rescrit tombe sur la fin de cette année, tems auquel le prince nommoit les nouveaux officiers; & le ton que prend ici Valentinien, s'accorde assez bien avec la fierté présomptueuse d'un jeune empereur.

XXIV. Requête de Symmaque à l'empereur en faveur du paganisme. *Symm. l. 10. ep. 54. Ambr. libell. 1. 2. contra. Symm. & ep. 11. 12. 17. 57. & orat. de obitu Valent. Paulin vit. Ambros. Ennodius. Till. vie de S. de S. Ambr. art. 37.*

Mais l'intérêt de la religion payenne étoit l'affaire la plus importante de Symmaque. Ce fut pour la soutenir sur le penchant de sa ruine qu'il réunit tout ce qu'il avoit d'activité, d'adresse & d'éloquence. Il s'étoit déja inutilement adressé à Gratien, qui n'avoit pas même daigné répondre à sa requête. Il comptoit trouver moins de fermeté dans un prince de treize ans, qui, malgré le traité de paix, devoit craindre Maxime & ses intrigues. Dans cette espérance, il assembla le sénat; les sénateurs chrétiens furent exclus de la délibération. On fit un décret en forme de plainte, sur lequel Symmaque dressa son rapport; il l'envoya à l'empereur en qualité de préfet de Rome, obligé par le devoir de sa charge de rendre compte

au prince de ce qui se passoit dans la ville.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXV. Extrait de la requête.

Jamais la cause de l'idolatrie ne fut plaidée avec plus de chaleur & d'éloquence. La requête contenoit deux chefs; on demandoit que l'autel de la Victoire fût rétabli dans le sénat, & qu'on rendît aux prêtres & aux vestales les fonds, les revenus, les priviléges dont Gratien les avoit dépouillés. L'orateur faisoit valoir l'ancienneté du culte, qu'on prétendoit proscrire; il tiroit avantage de la tolérance de Constantin, de Jovien, de Valentinien le pere, qui n'avoient troublé dans les temples ni les dieux ni leurs sacrificateurs. Il étaloit avec pompe les obligations que les Romains avoient à la Victoire, tant d'ennemis abbatus, tant de royaumes conquis, tant de triomphes. Il opposoit à l'exemple de Constant & de Constance, celui de Valentinien le pere, qui du séjour des dieux, où sa vertu l'avoit élevé, considéroit avec attendrissement les larmes des vestales, & s'offensoit de voir dé-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

truire ce qu'il avoit voulu conserver. Il faisoit parler Rome à Valentinien & à Théodose tout ensemble : « Princes généreux, disoit-elle, peres de la patrie, respectez mes années. C'est au culte des dieux que je dois la durée de mon empire ; je serois ingrate de les oublier. Permettez-moi de suivre mes maximes ; c'est le privilége de ma liberté. Cette religion que vous m'arrachez m'a soumis l'univers, elle a repoussé Hannibal de devant mes murailles, elle a précipité les Gaulois du haut de mon capitole. N'ai-je donc si long-tems vécu que pour tomber dans le mépris? laissez-moi du moins le tems d'examiner ce nouveau culte qu'on veut introduire; quoiqu'après tout, vouloir me corriger dans ma vieillesse, c'est s'y prendre bien tard ; c'est me faire un affront sensible. Il ajoutoit que tous les cultes, toutes les religions tendent au même but, quoique par des voies différentes ; qu'il falloit laisser aux hommes la liberté de choisir le chemin pour

arriver à ce ſanctuaire auguſte, où la Divinité s'enveloppe de ſa propre lumiere, & ſe dérobe à leurs yeux. Il relevoit le miniſtere des pontifes & des veſtales, & montroit combien il étoit injuſte de les priver de leur ſubſiſtance, de leur ravir les droits qui leur revenoient de la libéralité des teſtateurs. Il inſiſtoit beaucoup ſur la famine dont Rome avoit été déſolée auſſi-tôt après l'édit de Gratien : c'étoit, à l'entendre, un effet manifeſte de la vengeance des dieux, qui voyant que les hommes refuſoient la ſubſiſtance à leurs prêtres, la refuſoient eux-mêmes aux hommes : c'étoit le ſacrilége de Gratien qui avoit ſéché les fruits de la terre juſque dans leurs racines. Il excuſoit cependant ce prince, ſéduit par de mauvais conſeils ; & il finiſſoit en exhortant Valentinien à réparer le mal que ſon frere n'avoit fait que par la malice des impies, qui avoient fermé l'accès du trône aux députés du ſénat dépoſitaires de la vérité.

Ces conſeillers pervers, ces

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

impies, dont parloit Symmaque, étoient les hommes les plus ſaints & les plus reſpectables de l'empire ; le pape Damaſe & ſaint Ambroiſe. La délibération du ſénat avoit été tenue fort ſecrette : la requête arriva à Milan & fut préſentée à l'empereur dans ſon conſeil, avant que perſonne fût informé de l'entrepriſe.

XXVI. Elle eſt approuvée par le Conſeil.

Ceux qui compoſoient le conſeil, ſurpris de ce coup imprévû, & craignant que la partie ne fût déja liée avec Maxime pour appuyer la cabale, opinerent tous, chrétiens ainſi que payens, à conſentir à la demande. L'empereur ſeul ne jugea pas à propos de conclure, & remit la déciſion au lendemain.

XXVII. Combattue par S. Ambroiſe.

S. Ambroiſe fut averti ſur le champ du danger dont le chriſtianiſme étoit menacé. Il dreſſe auſſitôt une requête contraire pour fortifier la religion du prince : il lui repréſente ce qu'il doit à Dieu ; qu'il ne peut ſans une ſorte d'apoſtaſie rendre aux payens ce que Gratien leur a ôté ; qu'ils ont mauvaiſe grace de ſe plaindre de la ſouſtrac-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

tion de leurs priviléges, eux qui n'ont pas épargné le ſang des chrétiens: que l'empereur ne les force pas à rendre hommage au vrai Dieu: qu'ils doivent au moins lui laiſſer la même liberté, & ne le pas contraindre à honorer leurs folles divinités: que c'étoit ſacrifier aux idoles, que d'opiner en leur faveur: que les chrétiens faiſant la plus grande partie du ſénat, c'étoit une ſorte de perſécution, que de les forcer de s'aſſembler dans un lieu, où il leur faudroit reſpirer la fumée des ſacrifices impies: qu'un petit nombre de payens abuſoient du nom du ſénat; que ſi cette entrepriſe incroyable n'eût pas été tramée en ſecret, tous les évêques de l'empire ſeroient accourus pour s'oppoſer au ſuccès. Il prioit Valentinien de conſulter Théodoſe dont il avoit coutume de prendre les avis ſur les affaires importantes: & quelle plus importante affaire que celle de la religion & de la foi! Il demandoit communication de la requête pour y répondre en détail. « Si vous prenez le parti des

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

» infideles, continuoit-il, les évê-
» ques ne pourront fermer les yeux
» sur une prévarication si criminel-
» le : vous pourrez venir à l'église,
» mais vous n'y trouverez point d'é-
» vêque, ou l'évêque n'y sera que
» pour vous en interdire l'entrée.
» Que lui répondrez-vous, quand il
» vous dira : l'Eglise refuse vos dons;
» nos autels ne peuvent les souffrir ;
» Jésus-Christ les rejette avec hor-
» reur ; vous les avez prostitués aux
» idoles : pourquoi cherchez-vous
» les prêtres du Dieu véritable,
» après avoir reçu entre vos bras
» les pontifes des démons ? Que ré-
» pondrez-vous encore à votre fre-
» re, qui vous dira au fond de vo-
» tre cœur : Je ne me suis pas cru
» vaincu, parce que je vous laissois
» empereur ; j'ai vû la mort sans
» regret, parce que je me flattois
» que vous maintiendriez ce que
» j'avois établi pour l'honneur du
» christianisme. Hélas ! que pouvoit
» faire de plus contre moi celui qui
» m'a ôté la vie ? Vous avez détruit
» les trophées que j'avois élevés à

» notre religion ſainte ; vous avez » caſſé mes ordonnances, ce que n'a » oſé faire mon rébelle meurtrier. » C'eſt maintenant que je reçois » dans mes entrailles la bleſſure la » plus cruelle. La meilleure partie » de moi-même eſt dans le cœur de » mon frere ; & c'eſt-là qu'on me » pourſuit encore ; c'eſt-là qu'on me » porte encore des coups mortels. » Il lui repréſente enſuite ſon pere qui s'excuſe d'avoir ſouffert l'idolatrie dans le ſénat de Rome, ſur ce qu'il ignoroit ce déſordre. En effet, Valentinien n'étoit jamais entré dans Rome, depuis qu'il étoit parvenu à l'empire. S. Ambroiſe conclut enfin que l'empereur ne peut ſouſcrire à la requête de Symmaque, ſans offenſer à la fois tout ce qu'il doit reſpecter, ſon frere, ſon pere & Dieu même.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXVIII. Rejettée par Valentinien.

Le jeune Valentinien avoit le cœur droit, & ne manquoit pas de prendre le bon parti, lorſqu'il n'en étoit pas détourné par les artifices de Juſtine. La lettre de S. Ambroiſe trouva dans ſon ame des diſpoſitions fa-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

vorables; elle acheva de le déterminer. Il la fit lire dans le conseil; il reprocha aux chrétiens leur perfide foiblesse, & s'adressant ensuite aux payens: *Comment osez-vous penser*, leur dit-il, *que je sois assez impie pour vous rendre ce que vous a enlevé la piété de mon frere? Que Rome demande de moi telle autre faveur qu'elle voudra: je la chéris comme ma mere; mais je dois plutôt obéir à Dieu.* Il prononça ces paroles d'un ton aussi ferme, que les auroit prononcées Théodose. Personne n'osa répliquer; & les Comtes Bauton & Rumoride, généraux des armées d'Occident, quoique nourris dans le paganisme, furent eux-mêmes d'avis de rejetter la requête. On disoit à cette occasion, *que la Victoire étoit une ingrate, qui par un de ses caprices ordinaires avoit abandonné son défenseur, pour favoriser son ennemi.* L'affaire étoit terminée; cependant S. Ambroise crut que pour honorer la vérité, il devoit réfuter les raisons que le préfet avoit si pompeusement étalées en faveur de l'idolatrie. Il s'en ac-

quitta par un ouvrage que nous admirons encore; il y foudroye les sophismes de Symmaque, avec cette supériorité que donne la vérité, quand elle est soutenue par la beauté du génie & la force de l'éloquence.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXIX. Vestale punie. *Symm. l. 9. ep. 118. 119.*

La religion payenne fut bientôt après déshonorée par un scandale, qui couvrit Symmaque de confusion. S. Ambroise avoit opposé au petit nombre de vestales, ce peuple nombreux de vierges chrétiennes, qui renonçoient pour toujours à tous les honneurs & à tous les plaisirs du siecle; il avoit observé que les payens avoient bien de la peine à trouver parmi eux sept filles, en qui les plus flatteuses distinctions, la vie la plus commode & la plus fastueuse, l'espérance d'être libres après un certain nombre d'années, la terreur du plus affreux supplice, pussent conserver pendant quelque tems une virginité forcée. L'évenement justifia deux ou trois ans après cette réflexion de S. Ambroise. Une vestale fut convaincue d'incef-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

te. Symmaque revêtu du souverain pontificat, depuis que Gratien l'avoit refusé, poursuivit devant le préfet de Rome, son successeur, la punition de la vestale coupable. Elle fut enterrée vive selon les loix anciennes, & son corrupteur fut puni de mort.

XXX. Symmaque accusé de maltraiter les Chrétiens, s'en justifie *Symm. l. 10. ep. 34. S. Aug. conf. l. 5. c. 13. & contra litt. Petil. l. 3. c. 25. Cassiod. Var. l. 3. ep. 31. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 22. Till. vie de S. Damase. art. 34.*

La guerre que Symmaque avoit déclarée à la religion chrétienne, rendit quelques chrétiens injustes à son égard. Les murs de Rome étoient d'une construction solide & très-magnifique. Les pierres remarquables par leur étendue, étoient liées ensemble avec l'airain & le plomb. Des citoyens avides venoient pendant la nuit enlever ces métaux & dégradoient leurs propres murailles. Valentinien chargea le préfet d'en informer. On accusa Symmaque d'avoir saisi cette occasion pour se venger du peu de succès de sa requête; d'avoir fait enlever des chrétiens du sanctuaire des églises, pour leur faire éprouver les tourmens de la question; d'avoir mis en prison des évêques mêmes qu'il envoyoit

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

prendre dans les provinces. L'empereur, dans un premier mouvement d'indignation, rendit contre le préfet un édit févere, lui ordonnant d'élargir tous les prifonniers & de ceffer fes pourfuites injuftes. Symmaque fe juftifia en défiant les accufateurs de prouver leur calomnie, en prenant à témoin toute la ville de Rome; &, ce qui n'admettoit point de réplique, en s'appuyant du témoignage même du pape Damafe, qui reconnut par écrit qu'aucun chrétien n'étoit fondé à fe plaindre du préfet. Je ne dois pas oublier ici une circonftance qui fait honneur au chriftianifme, à l'occafion de l'ordre que Valentinien avoit donné à Symmaque de mettre les prifonniers en liberté: *J'ignore*, répond-t-il, *quels font ceux que votre majefté veut que je délivre; nous avons ici dans les prifons plufieurs criminels; j'en ai pris connoiffance; il n'y a pas un chrétien*. Peu de tems après, les habitans de Milan ayant prié Symmaque de leur envoyer un profeffeur d'éloquence, que la ville

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

devoit entretenir, S. Augustin, qui n'étoit pas encore revenu des erreurs de sa jeunesse, poursuivit cet emploi. La vanité l'avoit conduit d'Afrique à Rome pour y enseigner la rhétorique; mais il n'étoit pas content des désordres qui régnoient dans les écoles. Symmaque, à la recommandation de quelques Manichéens, se détermina en sa faveur, après avoir éprouvé sa capacité par un discours public, dont il fut très-satisfait.

XXXI. Sirice succede à Damase. *Prosp. Chron. Idac. chron. Marcel. chr. Pagi ad Baron. Hermant vie de S. Ambr. l. 4. c. 1. Till. vie de S. Damase. not. 12. & vie de Sirice art. 1. 2.*

Le pape Damase mourut le 10 ou 11 Décembre de cette année, ayant gouverné avec sagesse pendant 18 ans & environ deux mois. Onze jours après, Sirice fut élu en sa place. Ursin renouvella en vain ses prétentions sur le siége de Rome; il fut rejetté par le peuple; & Valentinien soutint l'élection de Sirice par un rescrit du 23 Février de l'année suivante. Le premier soin du nouveau pape fut de sonder les dispositions de Maxime. Les intelligences, qu'on le soupçonnoit d'entretenir avec les payens d'Italie,

donnoient à l'église de justes allarmes. Sirice lui écrivit donc pour l'exhorter à demeurer fidele à la religion qu'il avoit jusqu'alors professée. Maxime dans sa réponse lui proteste d'un attachement inviolable à la doctrine catholique. Il la maintint en effet; mais en tyran & avec une cruauté qui arracha des larmes à l'église même dont il prenoit la défense.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXXII. Commencement du Priscillianisme.

Sulp. Sev. hist. l. 2. Prosp. Chr. Hier. in Isai. c. 44. Isid. de viris illustr. Baron. an. 381. Pagi ad Baron. Till. hist. des Priscill. art. 1.

Les Priscillianistes furent l'objet de son zele sanguinaire. Quoique cette hérésie n'ait pas été une de ces sectes dominantes qui ont agité l'empire & causé de grandes révolutions dans l'ordre civil, elle mérite cependant une place distinguée dans cette histoire. C'est la premiere contre laquelle le bras séculier se soit armé du glaive; & l'église témoigna pour lors par un cri général, combien elle est éloignée de cet esprit de persécution, qui va le fer à la main chercher l'hérésie jusque dans le sein de l'hérétique. La source du mal vint de l'Egypte. Marc de Memphis ayant formé un

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

composé monstrueux de diverses erreurs, jointes aux pratiques les plus obscènes des payens, des Gnostiques, & des Manichéens, fut chassé par les évêques. Il passa d'abord dans la Gaule aux environs du Rhône, & de-là en Espagne, où il séduisit une femme noble nommée Agape, & le rhéteur Helpidius. Priscillien, né en Galice, embrassa ses dogmes impies, & devint aussi-tôt le chef de la secte. Il étoit noble, riche, spirituel, éloquent, d'une grande lecture, & subtil dialecticien. A ces qualités si propres à séduire, il joignoit des apparences de vertu encore plus dangereuses, l'austérité des mœurs, l'humilité extérieure, le détachement des richesses, l'habitude des veilles, des jeûnes, des travaux. Mais il étoit vain, inquiet, enflé de son sçavoir, & sous un visage mortifié, il cachoit les plus honteux désordres. Il s'étoit dès sa jeunesse entêté des chimères de la magie. Flatteur & persuasif, il eut bientôt gagné un grand nombre d'Espagnols de toute condition, &

ſur-tout des femmes, legeres, curieuſes, avides de nouveautés. Cette contagion s'étendit en peu de tems preſque dans toute l'Eſpagne; elle infecta même pluſieurs évêques, entres autres Inſtance & Salvien, qui ſe lierent par ſerment avec Priſcillien.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXXIII. Concile de Sarragoce. *Sulp. Sev. l. 2. Baron. an. 381. Till. Priſcill. art. 5. not. 4.*

Hygin évêque de Cordoue & ſucceſſeur du célebre Oſius, s'étant apperçu du progrès de l'erreur, en donna avis à Idace évêque de Mérida. Celui-ci trop vif & trop ardent, ne fit qu'aigrir le mal, en pourſuivant à outrance la nouvelle héréſie. Après de longs débats, on aſſembla un concile à Sarragoce, où furent invités les évêques d'Aquitaine. Les hérétiques n'oſerent s'y préſenter. Ils furent condamnés par contumace, & on défendit ſous peine d'anathème de communiquer avec eux. Ithace, évêque d'Oſſonoba, aujourd'hui Faro dans les Algarves, fut chargé de notifier à toute l'égliſe d'Occident le décret du concile, & d'excommunier Hygin, qui ayant été le premier à dénon-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

cer les sectaires, s'étoit lui-même laissé surprendre par leurs artifices.

XXXIV. Rescrit de Gratien contre les Priscillianistes. *Sulp. Sev. l. 2. Idac. chron. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 13. Till. Priscill. art. 6.*

Instance & Salvien, condamnés par le concile, n'en devinrent que plus opiniâtres. Pour fortifier leur parti, ils honorerent du titre d'évêque Priscillien auteur de tous ces maux, qui n'étoit encore que laïc, & le placerent sur le siége d'Avila. De l'autre côté, Idace & Ithace encore plus emportés, implorerent le secours de la puissance séculiere, & après beaucoup de poursuites, dans lesquelles la passion déshonoroit le caractere épiscopal, ils obtinrent de Gratien un rescrit qui bannissoit les sectateurs de Priscillien, non seulement de l'Espagne, mais même de tout l'empire. Les hérétiques frappés de ce coup de foudre, prirent le parti de se cacher, & se disperserent en diverses provinces.

XXXV. Priscillien obtient un décret contraire. *Sulp. Sev. l. 2.*

Mais Instance, Salvien & Priscillien prirent le chemin de Rome, se flattans de tromper le pape Damase. En traversant l'Aquitaine, ils y semerent leurs erreurs, sur-tout

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

dans la ville d'Eauſe, alors métropole de la troiſieme Aquitaine. S. Delphin évêque de Bordeaux, leur ferma l'entrée de ſa ville; mais ils ſéjournerent quelque tems dans le voiſinage ſur les terres d'Euchrocia, veuve d'Atticus Tyro Delphidius, qui avoit profeſſé l'éloquence à Bordeaux avec réputation. Cette femme fortement entêtée de la nouvelle doctrine, ſe mit à la ſuite de ces fanatiques avec ſa fille Procula, qui s'abandonna ſi aveuglément à Priſcillien, qu'elle devint enceinte, & ſe procura l'avortement pour ſauver l'honneur de l'un & de l'autre. Ce nouveau crime fut inutile, & n'étouffa pas le bruit de leur infame commerce. Arrivés à Rome, ils ne purent obtenir audience de Damaſe. Ils allerent à Milan, où S. Ambroiſe ne les rejetta pas avec moins d'horreur. Ils s'adreſſerent à la cour, où ils eſpéroient que l'argent & l'intrigue leur procureroient plus de faveur. Ils ne ſe trompoient pas. Macédonius, maître des offices, gagné par leurs préſens, obtint

Auſon. in profeſſ. Idace chron. Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 14. Till. Priſcill. art. 6.

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 384.

de Gratien, un nouveau refcrit, qui révoquoit le précédent, & les rétabliffoit dans leurs églifes. En vertu de cet ordre, Inftance & Prifcillien retournerent en Efpagne; car Salvien étoit mort à Rome. Ils rentrerent fans obftacle en poffeffion de leurs fiéges. Ithace ne manquoit pas de courage pour s'y oppofer; mais les hérétiques avoient mis dans leurs intérêts le proconful Volvence : il leur étoit d'autant plus facile d'en impofer, qu'ils avoient pour maxime de ne pas épargner le parjure, pour ne pas trahir le fecret de leur fecte. Ils accuferent même Ithace comme perturbateur de la paix des Eglifes, & obtinrent une fentence pour le faire arrêter. Ce prélat effrayé d'une fi violente procédure, s'enfuit en Gaule, & s'adreffa au préfet Grégoire. Celui-ci bien inftruit des faits, fe fit amener les auteurs du trouble; & pour fermer aux hérétiques toute voie de féduction, il informa l'empereur de la vérité. Mais tout étoit vénal à la cour. Les

Priſcillianiſtes acheterent de nouveau la protection du maître des offices, qui perſuada à Gratien de retirer cette affaire des mains du préfet, & d'en charger le vicaire d'Eſpagne; car on venoit de ſupprimer la dignité de proconſul de cette province. Macédonius dépêcha en même tems des officiers, pour conduire en Eſpagne Ithace qui s'étoit réfugié à Treves. Le prélat ſe déroba à leur recherche, & ſe tint caché juſqu'à l'arrivée de Maxime, qui ayant déja pris le titre d'empereur dans la Grande-Bretagne, ſe diſpoſoit à paſſer en Gaule.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXXVI. Concile de Bordeaux. *Sulp. Sev. l. 2. Prosp. chron. Idac. chron. Herman. vie de S. Ambr. l. 3. c. 15. Till. vie de S. Mart. art. 9.*

Ithace attendit l'évenement de la guerre civile. Après la mort de Gratien, lorſque Maxime eût choiſi la ville de Treves pour ſa réſidence, l'évêque vint faire ſa cour au tyran, & lui préſenta une requête dans laquelle il faiſoit une affreuſe peinture des crimes de Priſcillien & de ſa ſecte. Maxime qui affectoit un grand zele pour la foi & la diſcipline de l'égliſe, manda auſſi-tôt au préfet des Gaules & au vicaire d'Eſ-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

pagne, de faire transférer tous ces hérétiques à Bordeaux, où se devoit assembler un concile. L'ordre fut exécuté. Instance tenta en vain de se justifier devant le concile : il fut délaré déchu de l'épiscopat. Priscillien, pour éviter la même condamnation, refusa de répondre, & en appella à l'empereur. Le concile eut égard à son appel; il s'abstint de prononcer contre lui; & toute l'Eglise blâma ces évêques d'avoir renvoyé à la puissance séculiere une cause ecclésiastique. On conduisit donc à la cour de Maxime, & le chef & les sectateurs. Idace & Ithace les y suivirent pour les accuser, & montrerent par un acharnement qui n'avoit rien d'apostolique, que la passion les animoit plutôt que le zele de la vérité. Ithace le plus violent des deux étoit un homme de peu de jugement, hardi, hautain, grand parleur, aimant la dépense & la bonne chere. Il voyoit par-tout le Priscillianisme; la science, la régularité des mœurs, l'extérieur mortifié n'osoient paroître à ses yeux sans

ſans être ſoupçonné d'héréſie.

Une ſainteté reconnue ne ſuffiſoit pas pour lui impoſer ſilence. S. Martin qui étoit pour lors à Trèves, ne ceſſoit de l'exhorter à renoncer au perſonnage d'accuſateur, ſi contraire à la douceur épiſcopale. Ithace lui reprocha d'être lui-même un Priſcillianiſte déguiſé. Le ſaint prélat ne pouvant rien ſur cet eſprit opiniâtre, prit le parti de s'adreſſer à Maxime; il le ſupplia de ne pas verſer le ſang de ces malheureux: *Qu'ils étoient aſſez punis par la ſentence épiſcopale qui les jugeoit hérétiques, & les chaſſoit de leurs égliſes; qu'il étoit inoui qu'un juge ſéculier prononçât dans une cauſe de foi.* L'autorité d'un évêque ſi reſpectable arrêta Maxime tant que S. Martin fut à Trèves; & lorſque le prélat ſortit de la ville, il ſe fit promettre par le tyran qu'on épargneroit le ſang des accuſés.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 384.

XXXVII. S. Martin s'efforce de ſauver la vie aux hérétiques.

Sulp. Sev. l. 2. Till. Priſcill. art. 9. & vie de S. Martin art. 9.

A peine S. Martin fut-il éloigné, que les ſollicitations cruelles d'Ithace & de ſes partiſans, firent oublier à Maxime la parole qu'il avoit don-

An. 385.

XXXVIII. Punition de Priſcillien &

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS
An. 385.

de ses sectateurs.
Sulp. Sev. l. 2.
Pacat. paneg. art. 29.
Prosp. Chron.
Idac. Chron.
Till. Priscill. art. 9.

née. Il chargea de l'information le préfet Evode, magiſtrat integre, mais ſévere. La cauſe fut examinée en deux audiences. Priſcillien convaincu, n'oſa déſavouer ſes infamies; il fut déclaré coupable & mis en priſon, juſqu'à ce que le prince eût été conſulté. Maxime ordonna de trancher la tête à Priſcillien & à ſes complices. Ithace étoit l'ame de toute cette procédure; il avoit aſſiſté à la queſtion. Mais après avoir conduit ces miſérables juſqu'aux portes de la mort, il s'arrêta par une vaine politique; & comme s'il eût encore été tems d'éviter la haine publique, il refuſa de ſe trouver au jugement définitif. L'avocat du fiſc prit à ſa place le rôle d'accuſateur. Priſcillien eut la tête coupée avec la veuve Euchrocia, & cinq de ſes ſectateurs. Inſtance & un autre complice, qui n'eſt pas nommé, furent dépouillés de leurs biens, & relégués pour toujours dans les iſles Sylines, nommées maintenant Sorlingues, à la pointe occidentale de l'Angleterre. Quelques autres en

furent quittes pour un exil de quelque tems, parce qu'ils n'avoient pas attendu la queſtion pour avouer leurs crimes & révéler leurs complices. Une femme nommée Urbica, connue pour être attachée à la doctrine de Priſcillien, fut aſſommée à coup de pierres par la populace dans la ville de Bordeaux.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

XXXIX. Lettre de Maxime au pape Sirice. *Hermant vie de S. Ambr. l. 3. c. 15.*

Maxime n'oublia pas de tirer avantage de cette exécution cruelle & irréguliere, comme d'une action héroïque en faveur de la religion. Il envoya au pape Sirice une copie des pieces du procès avec cette lettre : *Nous vous proteſtons que nous ne déſirons rien avec plus d'ardeur, que de conſerver la foi catholique dans ſa pureté, de bannir de l'égliſe toutes les diviſions, & de voir tous les évêques ſervir Dieu dans une parfaite union de cœur & d'eſprit.* Après un diſcours aſſez obſcur, qui paroît avoir rapport au ſchiſme d'Urſin qu'il ſe vante d'avoir étouffé, il ajoute : *Pour ce qui concerne les horreurs des Manichéens, qui ſont depuis peu parvenues à notre connoiſſance, & qui*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 385.

ont été vérifiées en jugement, non par des conjectures, mais par l'aveu des coupables, j'aime mieux que votre Sainteté en soit instruite par les actes que je lui envoye, que par notre bouche, ne pouvant énoncer sans rougir, des crimes honteux tout à la fois à commettre & à rapporter.

XL. Toute l'Eglise blâme le supplice des Priscillianistes. *Sulp. Sev. dial.* 3. *art.* 15. *Pacat. paneg. art.* 29. *Prosp. chron. Isid. de viris illustr. c.* 2. *Pagi ad Baron. Hermant vie de S. Ambr. l.* 3. *c.* 15. *Till. Priscill. art.* 10. 11. 12. 13.

Cette lettre ne fit pas sur le pape l'impression que Maxime avoit espérée. Sirice blâma la rigueur employée contre les Priscillianistes, & les plus saints prélats de l'Occident furent du même avis. Jamais hérétiques n'avoient été plus dignes de punition; ils renouvelloient toutes les abominations de ces sectes hypocrites & voluptueuses, qui avoient enveloppé sous de ténébreux mysteres la débauche la plus effrénée. Mais l'église en poursuivant l'hérésie, avoit toujours épargné la personne des hérétiques; elle ne connoissoit d'autres armes que ses anathèmes; & cette mere tendre, priant sans cesse pour ses enfans égarés, demandoit à Dieu, non pas leur mort, mais leur conver-

ſion. L'acharnement de ces évêques les déshonora aux yeux de toute l'Egliſe. Quoiqu'ils euſſent été déclarés innocens dans un ſynode tenu à Trèves par leur partiſans, le concile de Milan en 490, & celui de Turin en 401, les condamnerent. Idace qui étoit le moins coupable, ſe démit volontairement de l'épiſcopat, & perdit enſuite le mérite de cette action par les efforts qu'il fit pour y rentrer. Ithace fut excommunié, & mourut en exil.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

XLI. S. Martin ſe ſépare de communion d'avec les Ithaciens. *Sulp. Sev. dial.* 3. *art.* 15. *S. Ambr. ep.* 24. *Till. vie de S. Martin. art.* 9. 10.

Mais perſonne ne témoigna contre ce prélat ſanguinaire, plus d'indignation que S. Martin. Dans le tems même que le ſynode de Trèves étoit aſſemblé, ce ſaint évêque vint à la cour pour intercéder en faveur de Narsès & de Leucade. Ces deux comtes alloient périr, parce qu'ils avoient été fideles à Gratien. Les amis d'Ithace venoient d'engager Maxime à envoyer des tribuns en Eſpagne, pour juger ſouverainement les Priſcillianiſtes, & leur ôter les biens & la vie. C'étoit mettre en péril les plus innocens;

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 385.

car on confondoit alors avec ces hérétiques tous ceux dont l'extérieur portoit des marques de mortification. Dès que ces prélats apprirent que S. Martin approchoit de Trèves, perſuadés qu'il s'oppoſeroit à l'exécution de ces ordres violens, ils lui firent interdire l'entrée de la ville au nom de l'empereur, s'il ne conſentoit à s'accorder avec eux. S. Martin ayant répondu d'une maniere qui ne l'engageoit pas, entra dans Trèves, alla au palais, demanda la grace des deux comtes & la révocation des commiſſaires nommés pour l'Eſpagne. Maxime différa de lui répondre ſur ces deux points ; & ſaint Martin rompit toute communication avec Ithace & ſes partiſans, qu'il traitoit de meurtriers. Ceux-ci s'en plaignirent amerement à Maxime : *Nous ſommes*, lui dirent-ils, *perdus ſans reſſource, ſi vous ne forcez l'évêque de Tours à communiquer avec nous ; ſon exemple va former contre nous un préjugé univerſel. Martin n'eſt plus ſeulement le fauteur des hé-*

rétiques ; il s'en déclare le vengeur : lui laiſſer ce pouvoir, c'eſt reſſuſciter Priſcillien. Ils le ſupplioient avec larmes de faire encore uſage de ſa puiſſance pour abbattre un ſéditieux. Il ne tint pas à ces hommes injuſtes & inhumains, que Martin ne fût confondu avec les ſectaires. Mais le tyran reſpectoit ſa vertu. Il le manda ; il lui parla avec douceur ; il tâcha de lui faire approuver le traitement fait aux hérétiques ; & le voyant inflexible, il entra dans une furieuſe colere, quitta bruſquement l'évêque, & donna ordre de mettre à mort Narsès & Leucade. A cette nouvelle, Martin retourna promptement au palais ; il promit de communiquer avec les autres évêques, ſi l'empereur pardonnoit aux deux comtes, & s'il révoquoit l'ordre donné aux deux tribuns. Maxime accorda tout. Martin rentra le lendemain en communion avec les Ithaciens. Mais il partit le jour d'après, pénétré d'un vif repentir de s'être laiſſé entraîner à cette condeſcendance,

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

qu'il se reprocha toute sa vie. Saint Ambroise témoigna deux ans après plus de fermeté. Il aima mieux sortir de la cour de Maxime, où il étoit retenu par un intérêt important, que de communiquer avec les évêques qui avoient fait périr Priscillien.

XLII. Le supplice des Priscillianistes étend leur hérésie. *Sulp. Sev. l.* 2. *Idac. Chron. Cod. Th. l.* 16. *tit.* 5. *leg.* 40. 43. 48. 59. 65. *Till. Priscill. art.* 18.

La mort de cet hérétique montra dès lors quel effet devoient produire dans toute la suite des tems ces procédés inhumains. Loin d'éteindre l'hérésie, elle la répandit & l'accrédita. La Galice sur-tout en fut pour long-tems infectée. Ceux qui avoient écouté Priscillien comme un prophéte, le révérerent comme un martyr. Son corps & ceux de ses adhérans mis à mort avec lui furent transportés en Espagne; on les honora de magnifiques funérailles. On juroit par le nom de Priscillien. Le fanatisme devint plus vif & la discorde plus opiniâtre. Ses sectateurs furent condamnés l'an 400 par le concile de Tolede. Malgré tous ces anathèmes, malgré les loix accablantes d'Honorius & de

Théodoſe le jeune, cette pernicieuſe doctrine ſe ſoutint juſqu'au milieu du ſixieme ſiecle.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 385.

XLIII. Conſuls.

Idac. faſt. Pacat. paneg. art. 29. S. Aug. conf. l. 6. c. 6. & adverſ. litt. Petil. l. 3. c. 15. Hermant vie de S. Ambr. l. 4. c. 2.

Théodoſe dont les ſentimens s'accorderent toujours avec la plus ſaine partie de l'Egliſe, n'approuva pas l'emportement des Ithaciens. C'eſt ce qu'on peut conclure des titres odieux dont les charge Pacatus, orateur payen, dans un diſcours qu'il prononça quatre ans après en préſence de Théodoſe. Ce prince avoit donné le conſulat à ſon fils Arcadius; & Valentinien lui avoit nommé Bauton pour collegue. Saint Auguſtin, qui profeſſoit alors la rhétorique à Milan, compoſa, ſelon l'uſage, le panégyrique de Bauton & de Valentinien. Il avoue dans ſes confeſſions, qu'il devoit y débiter un bon nombre de menſonges, auxquels, dit-il, n'auroient pas laiſſé d'applaudir ceux mêmes qui en connoiſſoient la fauſſeté. De la maniere dont il s'exprime, il ſemble qu'il ne l'ait pas prononcé.

XLIV. Juſtine favoriſe les Ariens.

Tandis que Maxime défendoit en apparence la foi catholique, Juſ-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS AN. 385.

Ambr. ep. 20. Sermo de Basil. non trad. & contra Auxent. S. Aug. contra Julian. c. 14. Ruf. l. 2 c. 15. Soc. l. 5. c. 11. Soz. l. 7. c. 13. Theod. l. 5. c. 13. Mabill. Itiner Italic. p. 17. Baronius. Hermant vie de S. Ambr. l. 4. c. 34. & suiv. Till. vie de S. Ambr. art. 58.

tine l'attaquoit véritablement, & abusoit de l'autorité de son fils pour relever le parti des Ariens. La fermeté de Valentinien son mari l'avoit obligé de se contraindre tant qu'il avoit vécu : elle n'avoit pas trouvé Gratien plus disposé à seconder ses intentions. Mais après la mort de ce prince, lorsqu'elle crut la puissance de son fils affermie par le traité conclu avec Maxime, elle leva le masque, & se déclara hautement protectrice de l'Arianisme. Sa vivacité naturelle étoit encore animée par les dames de la cour, qui depuis la séduction d'Arius, s'étoient transmis comme de main en main le poison de cet héréfiarque. Elle n'eut pas de peine à se faire obéïr du jeune Valentinien, esprit doux, facile, soumis sans réserve aux volontés de sa mere. Il étoit bien d'une autre difficulté de subjuguer Ambroise. Elle n'avoit à lui opposer qu'un adversaire fort inégal dans la personne d'Auxence, que les Ariens avoient choisi pour être leur évêque, Il étoit Scythe de nation, & se

nommoit Mercurin. Mais ayant été contraint de quitter ſon pays à cauſe de ſes crimes, il avoit changé de nom, & pris celui de l'évêque Arien, auquel Ambroiſe avoit ſuccédé. Ce faux prélat, ſans talens, comme ſans mœurs, faiſoit peu de proſélytes : il ne comptoit entre les ſiens aucun des habitans de la ville. Tout ſon troupeau ſe réduiſoit à un petit nombre d'officiers de la cour, & à quelques Goths. Il n'avoit d'autre égliſe que l'appartement ou le charriot de Juſtine, qu'il accompagnoit dans ſes voyages.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. An. 385.

XLV. Elle tente de leur donner une égliſe à Milan.

Cette princeſſe voulut l'établir dans une des égliſes de Milan. Elle choiſit la baſilique Porcienne, qui étoit dans ce tems-là hors des murs : c'eſt aujourd'hui l'égliſe de S. Victor. Elle prévoyoit une vive réſiſtance de la part d'Ambroiſe ; mais elle étoit réſolue de mettre en œuvre en cette occaſion toute la force du pouvoir impérial. Ne pouvant pardonner à l'évêque d'avoir malgré elle placé un Catholique ſur le ſiége de Sirmium ; elle avoit oublié

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

l'important ſervice qu'il avoit rendu à ſon fils, en s'expoſant lui-même pour arrêter les progrès du tyran, & ne cherchoit qu'une occaſion de le perdre. Valentinien fait venir Ambroiſe au palais; & ſuivant la leçon dictée par ſa mere, il employe d'abord la douceur pour l'engager à céder la baſilique. Sur le refus du prélat, à quoi on s'étoit bien attendu, il prend le ton de maître; il commande, il menace. Ambroiſe eſt inébranlable: il rappelle au jeune prince la piété de ſon pere; il l'exhorte à conſerver cette précieuſe portion de ſon héritage; il lui expoſe la croyance catholique; il lui en montre la conformité avec celle des Apôtres, & l'oppoſition de celle des Ariens. Cependant le peuple accourt en foule au palais; il demande à grands cris qu'on lui rende ſon évêque. On envoye un comte avec des ſoldats pour diſſiper cette multitude: ſans s'effrayer ni ſe mettre en défenſe, elle ſe préſente aux ſoldats & s'offre à mourir pour ſa foi. La cour intimidée de cet-

te fermeté, prend le parti de céder pour le moment; elle prie ſaint Ambroiſe d'appaiſer le peuple, & le renvoye avec parole de ne rien entreprendre ſur la baſilique.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

XLVI. Entrepriſes contre S. Ambroiſe.

Cette promeſſe n'étoit qu'une feinte de Juſtine. Elle accuſoit S. Ambroiſe d'être l'auteur de l'émeute; elle tâchoit même de ſoulever le peuple contre lui, & prodiguoit dans cette vûe les careſſes & les préſens. Elle offroit des dignités à quiconque ſeroit aſſez hardi pour le tirer de l'égliſe où il ſe tenoit renfermé, & le conduire en exil. Un officier nommé Euthyme ſe chargea de l'enlever; il alla ſe loger près de l'égliſe, & tint un charriot préparé. Son projet fut découvert; le peuple prit l'allarme; & le courtiſan craignant pour lui-même, ſe retira au palais. L'année ſuivante à pareil jour, Euthyme ayant encouru la diſgrace du prince, fut arrêté & conduit en exil ſur le même charriot. Ambroiſe le fit alors repentir de ſon mauvais deſſein, par la vengeance la plus digne d'une ame géné-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

reuſe, & la ſeule que permette le chriſtianiſme : il le conſola, il s'empreſſa de lui fournir de l'argent & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour adoucir ſa diſgrace. Auxence de ſon côté ſervoit le parti Arien de tout ce qu'il avoit de talens ; il prêchoit tous les jours & ne perſuadoit perſonne.

XLVII. Nouveaux efforts de Juſtine.

Juſtine n'étoit pas de caractere à ſe contenter d'une premiere tentative. Comme ſi elle eût voulu punir Ambroiſe de ſa réſiſtance, elle lui envoya demander de la part de l'empereur une autre baſilique, nommée *la Neuve*, plus grande que la premiere & renfermée dans l'enceinte de la ville. Ambroiſe répondit, qu'il n'étoit permis ni à l'évêque de donner une égliſe, ni à l'empereur de la recevoir : *Vous n'avez pas droit*, ajouta-t-il, *d'ôter à un particulier ſa maiſon ; & de quel droit l'ôteriez-vous à Dieu*? Les courtiſans dans leur langage ſervile répondirent que tout étoit permis à l'empereur, que tout lui appartenoit : *Mais*, dit Ambroiſe, *Dieu eſt le ſouverain du*

prince ; il a ses droits dont le prince n'est pas le maître. Néotere préfet du prétoire vient le lendemain à l'église, où le peuple étoit assemblé avec son évêque ; il conseille de livrer au moins la basilique Porcienne ; qu'il fera ensorte que l'empereur veuille bien s'en contenter. La proposition est rejettée avec de grands cris, & le préfet obligé de se retirer. Le jour suivant, sixieme d'Avril, (c'étoit le Dimanche des Rameaux) les Ariens s'emparent de la basilique Porcienne : le peuple se souleve ; il les chasse, il se saisit d'un de leurs prêtres nommé Castule, & l'alloit mettre en pieces, si saint Ambroise qui célébroit alors le saint sacrifice, en étant promptement averti, n'eût envoyé aussi-tôt des prêtres & des diacres pour le tirer de leurs mains. La cour fit arrêter & charger de chaînes un grand nombre d'habitans. Ces violences alloient allumer une sédition : le saint évêque vint cependant à bout de la prévenir ; mais il persista à ne point céder la basilique ; & la nuit

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

XLVIII. Résistance de S. Ambroise.

étant survenue, mit fin aux contestations.

L'orage paroissoit appaisé. Deux jours se passerent sans nouvelle entreprise. Mais S. Ambroise connoissoit Justine; il attendoit constamment dans sa maison les effets de la vengeance de cette princesse; lorsque le Mercredi saint, les soldats prirent possession de la basilique neuve. Ils obéissoient aux ordres du prince, mais à regret; ils étoient catholiques, & tandis que leurs armes menaçoient leur évêque, leurs vœux le favorisoient. Ils firent dire à l'empereur, que s'il vouloit venir à l'assemblée des catholiques, ils étoient prêts de l'accompagner; qu'autrement, ils alloient se joindre au peuple pour assister au service divin que l'évêque célébroit dans l'ancienne basilique. Les courtisans commençant à trembler pour eux-mêmes, changeoient de langage; ils tâchoient d'adoucir Justine. Les Ariens n'osoient se montrer. Ambroise fait signifier aux soldats qui entourent la basili-

que neuve, qu'il les ſépare de ſa communion. Auſſi-tôt la plûpart abandonnent leur poſte & ſe rendent à l'égliſe où étoit ſaint Ambroiſe. Leur arrivée apporte l'allarme; mais ils raſſurent les fideles en déclarant qu'ils ne viennent que pour prier avec eux. La cour avoit tout à craindre, ſi le peuple eût eu un chef moins reſpecté, ou capable d'interpréter au gré de la paſſion, les maximes de l'évangile. Ambroiſe maître de lui-même & des autres, les arrêtoit ſur les juſtes bornes qui ſéparent la réſiſtance chrétienne d'avec la rébellion, bornes ſi étroites & ſi difficiles à ne pas franchir. Comme ſi l'empereur eût été préſent, on crioit de toutes parts : *Prince, nous n'employons envers vous que les prieres ; nous n'avons pas la témérité de combattre contre vous ; mais auſſi nous ne craignons pas la mort. Ecoutez nos ſupplications ; c'eſt la religion attaquée qui vous préſente ſa requête.* On ſouhaitoit que ſaint Ambroiſe ſe tranſportât à la baſilique neuve, près de laquelle une autre

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

troupe de peuple l'attendoit ; il refusa d'y aller, de crainte que sa présence n'allumât la sédition ; & pour occuper les esprits, & amortir tant de mouvemens divers dont les cœurs étoient agités, il monta dans la tribune, & se mit à instruire son peuple aussi tranquillement que s'il eût été en pleine paix.

XLIX. L'empereur se désiste.

Il parloit encore, lorsque l'empereur envoya des officiers pour lui faire des reproches, qu'il réfuta avec une fermeté mélée de respect. L'eunuque Calligone, grand chambellan, s'étant approché du prélat osa lui dire : *Quoi ! de mon vivant vous êtes assez hardi pour désobéir à l'empereur ; je vais vous abbattre la tête : Frappe*, lui répondit Ambroise ; *je suis prêt à mourir ; tu feras l'office d'un eunuque, & moi celui d'un évêque*. Ce Calligone eut deux ans après la tête tranchée pour un crime dont il sembloit qu'un eunuque ne pût être soupçonné. Dans cette crise violente, le peuple ne voulut pas abandonner son évêque ; il passa la nuit en prieres dans l'é-

glise. Enfin, le Jeudi saint, l'empereur fit donner ordre aux soldats de quitter la basilique neuve ; & la tranquillité se rétablit dans la ville. Justine renferma son ressentiment pour le faire éclater dans une autre occasion. Valentinien, peu capable de distinguer entre ce qui lui étoit dû & ce qui étoit dû à Dieu, regarda l'évêque comme son ennemi déclaré ; & sur les instances que lui faisoient les seigneurs de sa cour de se rendre à l'église, où le peuple l'attendoit pour assurer la paix : *Vraiment*, leur dit-il, *je crois que si Ambroise vous l'ordonnoit, vous me livreriez pieds & mains liés à sa discrétion.*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

L. Mort de Pulchérie & de Flaccille.

Greg. Nyss. de Pulcheria. Idem de Placidia. Ambr. serm. de divers 3. Hieron. ep. 9. Claud. de nupt. Honor. Themist. or. 18. 19. Theod. l. 5. c. 18.

Tel étoit alors l'aveuglement de ce prince, que la foiblesse de son âge assujettissoit aux caprices d'une mere impérieuse. Théodose étoit bien capable de lui ouvrir les yeux, & d'arrêter les emportemens de Justine. Mais il respectoit la veuve de Valentinien, & connoissoit assez son caractere hautain & jaloux, pour craindre de l'offenser, s'il jettoit ses

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

Chron. Alex. Zon. T. 2. p. 35. Du Cange fam. Byz. Harduin. not. ad Them. p. 477. Marcel. Chr.

regards ſur l'Occident qu'elle gouvernoit. Il ne ſortit pas cette année de Conſtantinople, & remporta en Orient, par ſes généraux, quelques victoires, dont les annales de ce tems-là ne marquent aucune circonſtance. Mais cette joie fut troublée dans ſa maiſon par deux afflictions très-ſenſibles. Il perdit d'abord ſa fille Pulchérie. Cette jeune princeſſe donnoit dès l'âge de ſix ans, les plus heureuſes eſpérances. Elle avoit toutes les graces de la beauté. On voyoit éclore en elle de jour en jour toutes les vertus de ſa mere. S. Grégoire de Nyſſe prononça ſon oraiſon funebre, & rendit bientôt le même devoir à Flaccille. Cette grande & ſainte impératrice ne ſurvécut pas long-tems à ſa fille. Elle mourut à Scotume en Thrace où elle étoit allé prendre les eaux minérales. Son corps fut rapporté à Conſtantinople. Elle fut honorée des larmes de tout l'empire, qui perdoit en elle un ferme ſoutien des vertus de Théodoſe. Les pauvres ſur-tout la pleurerent ; elle les

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 385.

aimoit avec tendreſſe ; ils n'avoient beſoin auprès d'elle d'aucune autre recommandation que de leur miſere, de leurs infirmités, de leurs bleſſures. Sans gardes & ſans ſuite, elle paſſoit des jours entiers dans les hôpitaux, ſervant elle-même les malades, & leur rendant les plus humbles offices, que ſes mains ennobliſſoient. Comme on lui repréſentoit un jour, que ces fonctions ne s'accordoient pas avec la majeſté impériale, & qu'il lui ſuffiſoit d'aſſiſter les pauvres de ſes aumônes : *Ce que je leur donne*, dit-elle, *n'eſt que pour le compte de l'empereur, à qui l'or & l'argent appartiennent. Il ne me reſte que le ſervice de mes mains, pour m'acquitter envers celui qui nous a donné l'empire & qui leur a tranſporté ſes droits.* Elle viſitoit fréquemment les priſonniers, & travailloit à leur délivrance. Sa mémoire eſt encore en vénération dans l'égliſe Grecque, qui célebre ſa fête le 14 Septembre, qu'on croit être le jour de ſa mort. Elle laiſſoit deux fils ; quelques auteurs y en ajoutent

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

un troisieme, nommé Gratien; mais ce dernier, qui mourut avant son pere, nâquit de la seconde femme de Théodose. Arcadius commençoit sa huitieme année; Honorius n'avoit encore qu'un an. L'empereur le mit entre les mains de sa niece Sérene. Flaccille laissoit encore dans le palais un neveu qu'elle avoit pris soin d'élever avec Arcadius; c'étoit Nébride. Théodose lui procura quelques années après une alliance illustre, en lui faisant épouser Salvine, fille de Gildon, prince Maure & comte d'Afrique. Il le revêtit en 396 de la dignité de proconsul d'Asie. S. Jérôme parle avec éloge de la vertu de Nébride. Un palais que Flaccille avoit fait bâtir à Constantinople, conserva dans la suite le nom de cette princesse. On lui avoit de son vivant érigé une statue: elle étoit placée dans le sénat avec celle de son mari & de son fils Arcadius.

LI. Loix de Théodose. *Cod. Th. l. 9.*

La douleur de Théodose ne lui faisoit pas perdre de vûe le bon ordre de l'empire & les devoirs du

ſouverain. Tiſamene gouvernoit la Syrie avec une dureté inſupportable. Il n'avoit aucun égard aux loix que l'empereur avoit publiées pour le ſoulagement de ſes peuples, & ſous le regne d'un prince rempli d'humanité, la Syrie reſſentoit tout le poids de la tyrannie. Libanius en adreſſa des plaintes à l'empereur par un diſcours, où il demandoit au nom de la province, la dépoſition de ce magiſtrat inhumain. On ne ſçait pas de quelle maniere fut traité Tiſamene. Mais nous avons une loi du 9 Décembre de cette année, par laquelle Théodoſe donne ordre au préfet du prétoire de deſtituer tous les juges qui ſeront devenus odieux par leurs concuſſions, ou même inutiles par leur négligence ou par une longue maladie; il lui permet d'en nommer d'autres en leur place, & de punir ceux qui ſe trouveront coupables; il lui ordonne de ne faire à l'empereur le rapport de leur crime, qu'en lui annonçant leur châtiment. Deux jours après, il fit contre l'a-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 385.

tit. 7. leg. 4. 5. 6. 7. 8. 9. Cod. Juſt. l. 1. tit. 26. leg. 3. tit. 9. leg. 7. God. ad cod. Th. T. 4. p. 449. Liban. or. 18. Soc. l. 5. c. 18.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 385.

dultere une autre loi, qui ordonne de mettre à la torture pour tirer la preuve de ce crime, non-ſeulement les eſclaves du mari accuſateur, mais auſſi ceux de la femme accuſée. Ce prince témoigna toute ſa vie une extrême horreur de ce déſordre, & de tous ceux qui ſouillent la pureté des mœurs. Il écarta par ſes loix tous les ſubterfuges, tous les délais qui pouvoient ou en éluder ou en retarder la punition. Il défendit aux Juifs la polygamie; & ordonna que les abominations contraires à la nature, ſeroient expiées en place publique par le ſupplice du feu.

Fin du Vingt-deuxieme Livre.



SOMMAIRE



SOMMAIRE
DU
VINGT-TROISIEME LIVRE.

I. *Opiniatreté de Justine en faveur des Ariens.* II. *Valentinien les autorise par une loi.* III. *Nouvelles entreprises contre saint Ambroise.* IV. *S. Ambroise rassure son peuple.* V. *Fin de la persécution.* VI. *Maxime s'intéresse pour les catholiques.* VII. *Actions de piété de Valentinien.* VIII. *Théodose interdit aux chrétiens toute participation à l'idolatrie.* IX. *Guerre des Gruthonges.* X. *Leur défaite.* XI. *Théodose épargne les vaincus.* XII. *Histoire de Géronce.* XIII. *Théodose épouse Galla.* XIV. *Sénateur*

accusé pour des songes. XV. *Loix de Théodose.* XVI. *Sédition d'Alexandrie.* XVII. *Nouvel impôt.* XVIII. *La sédition commence à Antioche.* XIX. *Elle s'allume dans toute la ville.* XX. *On abbat les statues de la famille impériale.* XXI. *Fin de la sédition.* XXII. *Prodiges fabuleux.* XXIII. *Crainte des habitans.* XXIV. *Ils prennent la fuite.* XXV. *Interrogatoires.* XXVI. *Punitions.* XXVII. *Changement des habitans d'Antioche.* XXVIII. *Discours de saint Jean Chrysostome.* XXIX. *Flavien part pour aller fléchir l'empereur.* XXX. *Colere de l'empereur.* XXXI. *Arrivée des commissaires à Antioche.* XXXII. *Conduite qu'ils y tiennent.* XXXIII. *Informations nouvelles.* XXXIV. *Courage des moines.* XXXV. *Hardiesse de Macédone.* XXXVI. *Les commissaires remettent l'affaire au jugement de l'empereur.* XXXVII. *La joie re-*

naît dans Antioche. XXXVIII. *Césaire va trouver l'empereur.* XXXIX. *Flavien se présente à Théodose.* XL. *Discours de Flavien.* XLI. *Clémence de l'empereur.* XLII. *Le pardon est annoncé aux habitans d'Antioche.* XLIII. *Joie de toute la ville.* XLIV. *Maxime se prépare à la guerre.* XLV. *On lui députe saint Ambroise.* XLVI. *Saint Ambroise devant Maxime.* XLVII. *Maxime passe les Alpes.* XLVIII. *Valentinien se réfugie à Thessalonique.* XLIX. *Théodose ramene Valentinien à la croyance orthodoxe.* L. *Succès de Maxime.* LI. *Généraux & officiers de Maxime.* LII. *Tatien succede à Cynégius dans la dignité de préfet du prétoire d'Orient.* LIII. *Dispositions de Théodose.* LIV. *Loix de Théodose.* LV. *Trahison punie.* LVI. *Soulevement des Ariens à Constantinople.* LVII. *Flotte de Maxime.* LVIII. *Bataille*

de Siſcia. LIX. *Bataille de Petau* LX. *Théodoſe pourſuit Maxime.* LXI. *Mort de Maxime.* LXII. *Mort d'Adragathe.* LXIII. *Guerre des Francs.* LXIV. *Clémence de Théodoſe.* LXV. *Actions de juſtice.* LXVI. *Théodoſe refuſe de rétablir l'autel de la Victoire.* LXVII. *Synagogue de Callinique.* LXVIII. *Théodoſe exclus du ſanctuaire.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-TROISIEME.

VALENTINIEN II. THÉODOSE, ARCADIUS.



AU COMMENCEMENT de l'an 386, Honorius âgé seulement de 15 à 16 mois, reçut le titre de consul, qui lui avoit été dès sa naissance destiné pour cette année. Il eut pour collegue Evode préfet du prétoire de Maxime ; & cette union prouve que Théodose vivoit en paix avec le tyran, &

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

I. Opiniâtreté de Justine en

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

faveur des Ariens. *Idac. fast. Sulp. Sev. hist. l. 2. Ruf. l. 2. c. 15. Soz. l. 7. c. 13. Ambrof. de diverf. ferm. 1. Till. vie de S. Amb. art. 44.*

qu'il le reconnoiffoit pour empereur. L'impérieufe Juftine n'avoit pas renoncé au deffein de rendre à l'Arianifme la fupériorité dont il avoit joui fous le regne de Conftance & fous celui de Valens. Elle employoit toute l'autorité de fon fils pour troubler la paix des Eglifes; elle menaçoit d'exil les évêques, s'ils n'adhéroient aux décrets de Rimini; elle attaquoit Ambroife par des outrages publics & par de fourdes intrigues; elle tâchoit de femer parmi le peuple l'efprit de difcorde; & regardant comme un affront le peu de fuccès de fes cabales, elle excitoit fon fils à la venger du mal qu'elle ne pouvoit faire. Les Ariens & les courtifans efclaves de la faveur, fecondoient fa paffion. Tout étoit odieux dans Ambroife: on noirciffoit fes vertus mêmes; c'étoit un factieux, un rebelle, qui ne cherchoit par fes aumônes qu'à fe faire des créatures. Pour lui, loin de s'en allarmer: *C'eft un reproche*, difoit-il, *dont je n'ai garde de rougir; & plaife à Dieu que je*

puisse toujours le mériter. Si c'est un crime de vouloir acheter par mes aumônes l'assistance & l'appui des indigens auprès du maître des empires, je m'avoue coupable: c'est en effet ce que je cherche. Ces aveugles, ces boîteux, ces malades, ces vieillards sont de plus puissans défenseurs que les plus vaillans guerriers.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

II. Valentinien les autorise par une loi. *Cod. Th. l. 16. tit. 1. leg. 4. tit. 4. leg. 1. Ambr. ep. 59. Ruf. l. 2. c. 16. Gaud. præf. sermon. ad Benevolum. Soz. l. 7. 13. Baronius.*

Le jeune prince entra dans la passion de sa mere. Résolu de la seconder de toute sa puissance, il approuva le projet d'une ordonnance dressée par Auxence, évêque de Milan pour les Ariens. L'empereur se déclaroit pour la foi du concile de Rimini; il permettoit aux Ariens de s'assembler; il défendoit aux catholiques sous peine de mort de les troubler dans l'exercice du culte public, & même de présenter contre eux aucune requête. Pour rédiger cette disposition & y donner la forme de loi, Justine s'adressa à Bénévole, secrétaire des brévets. Celui-ci né à Bresce en Italie, & instruit dans la foi de Nicée par le saint évêque Philastre, refusa de prêter

VALENTINIEN II
THEODOSE.
ARCADIUS
An. 386.

son ministere à l'hérésie : & comme l'impératrice le pressoit d'obéïr, en lui promettant un emploi plus élevé : *C'est en vain*, lui dit-il, *qu'on tente de m'éblouir ; il n'est point de fortune qui mérite d'être achetée par une action impie ; ôtez-moi plutôt la charge dont je suis revêtu, pourvû que vous me laissiez ma foi & ma conscience.* En parlant ainsi il jetta aux pieds de Justine, la ceinture qui étoit la marque de son office. Il ne fut pas difficile de trouver à la cour un ministre plus flexible & plus complaisant. La loi fut publiée le 23 de Janvier ; elle répandit la joie & la confiance parmi les Ariens, & la consternation dans l'église catholique.

III.
Nouvelles entreprises contre saint Ambroise.
Ambr. ep. 21. & de basilicis non tradendis & contra Auxentium. & de divers. sermo 1. S. Aug. conf.

La fête de Pâques approchoit. C'étoit le tems où les Ariens avoient coutume de redoubler leurs efforts pour se rendre maîtres des églises. L'empereur presse de nouveau Ambroise de leur céder la basilique Porcienne. Le prélat résiste ; il offre au prince de lui abandonner les terres de l'église ; mais il refuse de li-

vrer la maiſon de Dieu. Juſtine lui fait donner ordre de ſortir de Milan ; on le menace de la mort s'il n'obéït ; il ſe détermine à ne point partir, & à ſe laiſſer enlever de force plutôt que de ſe rendre coupable de l'uſurpation de la baſilique. Il répond aux officiers de Juſtine : *Qu'il reſpecte l'empereur ; mais qu'il craint Dieu plus que le prince ; qu'il ne peut abandonner ſon égliſe ; que la violence pourra bien en ſéparer ſon corps, mais non pas ſon eſprit ; que ſi le prince fait uſage du pouvoir impérial, il ne lui oppoſera que la patience épiſcopale.* Le peuple réſolu de mourir avec ſon évêque, accourt à l'égliſe ; il y paſſe pluſieurs jours & pluſieurs nuits. Les égliſes étoient alors accompagnées d'un vaſte enclos, qui renfermoit pluſieurs bâtimens pour le logement de l'évêque & du clergé. Tant que durerent les attaques de Juſtine, le peuple ne ſortit pas de cette enceinte ; & il en reſtoit toujours un grand nombre dans l'égliſe même, où proſternés aux pieds des autels, qu'ils baignoient de

VALENTINIEN II.
THEODOSE.
ARCADIUS
An. 386.

l. 9. c. 7. & de Civ. l. 22. c. 8.
Hermant vie de S. Ambr. l. 4. c. 12. 13. 15. 16. 19.
Till. vie de S. Ambr. art. 44.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

leurs larmes, ils imploroient pour eux & pour leur évêque le ſecours du ciel. Ce fut en cette rencontre que pour occuper le peuple & diſſiper l'ennui d'une ſi longue réſidence, ſaint Ambroiſe fit pour la premiere fois chanter des hymnes : il en compoſa lui-même qui firent dans la ſuite partie de l'office de l'égliſe. Il introduiſit auſſi le chant des pſeaumes à deux chœurs ; & cette coutume déja établie dans les Égliſes Orientales ſe répandit de Milan dans tout l'Occident.

IV. S. Ambroiſe raſſure ſon peuple.

Ces chants étoient interrompus par les gémiſſemens du peuple. Pour le conſoler & le contenir en même tems dans les bornes de la ſoumiſſion dûe aux ſouverains, ſaint Ambroiſe montoit de tems en tems dans la tribune, & tâchoit de faire paſſer dans le cœur des fideles la ſainte aſſurance dont le ſien étoit rempli : *Je ne conſentirai jamais à vous abandonner*, leur diſoit-il ; *mais je n'ai contre les ſoldats & les Goths d'autres armes que des prieres au Dieu que nous ſervons : telle eſt la défenſe*

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

d'un prêtre. Je ne puis ni ne dois combattre autrement. Je ne ſais ni fuir par crainte, ni oppoſer la force à la force. Vous ſçavez que j'ai coutume d'obéir aux empereurs, mais je ne veux leur ſacrifier ni ma religion ni ma conſcience. La mort qu'on endure pour Jéſus-Chriſt n'eſt pas une mort; c'eſt le le commencement d'une vie immortelle. Pendant qu'il parloit, l'égliſe fut inveſtie de ſoldats que la cour envoyoit pour garder les portes, & empêcher les catholiques d'en ſortir. *J'entends*, diſoit Ambroiſe, *le bruit des armes qui nous environnent: ma foi n'en eſt pas effrayée. Je ne crains que pour vous; laiſſez-moi combattre ſeul. L'empereur demande l'égliſe & les vaſes ſacrés: ô prince, demandez-moi mes biens, mes terres, ma maiſon, ce que j'ai d'or & d'argent: je vous l'abandonne. Pour les richeſſes du Seigneur, je n'en ſuis que dépoſitaire; il vous eſt auſſi pernicieux de les recevoir qu'à moi de vous les donner. Si vous me demandez le tribut, nous ne vous le refuſons pas; les terres de l'égliſe payent le tribut. Si vous voulez nos*

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 386.

terres, vous avez le pouvoir de les prendre ; nous ne nous y opposons pas : les collectes du peuple suffiront pour nourrir les pauvres. Ces paroles généreuses étoient reçues avec de grands applaudissemens. Les soldats qui étoient au-dehors, pleins de respect pour celui même qu'ils tenoient assiégé, joignoient leurs acclamations à celles du peuple ; & ce concert allarmoit Justine.

V. Fin de la persécution.

Valentinien désespérant de réussir par la terreur, & n'osant en venir aux dernieres violences, envoya sommer Ambroise de se rendre devant lui pour disputer contre Auxence, se réservant le pouvoir de décider par son autorité souveraine. Ambroise s'excusa d'aller au palais y plaider la cause de Dieu devant l'empereur ni devant aucuns juges séculiers : il représenta que les contestations qui concernent la foi ne doivent se traiter qu'en présence des évêques, & il offroit à Auxence d'entrer en dispute avec lui devant un concile. Justine ne trouvant plus de ressource ni dans ses menaces ni

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

dans ſes artifices, conçut le deſſein de faire aſſaſſiner Ambroiſe. Elle s'occupoit de cette affreuſe penſée, lorſque les miracles qui s'opérerent à la découverte des corps de S. Gervais & de S. Protais, l'effrayerent ſans la changer. En vain les Ariens s'efforçoient de tourner en ridicule des prodiges, que tout le peuple attribuoit à la ſainteté de l'évêque auſſi-bien qu'aux mérites des deux martyrs. L'impératrice n'oſa combattre plus long-tems le prélat. Elle le laiſſa en poſſeſſion de toutes les égliſes de Milan.

VI.
Maxime s'intéreſſe pour les Catholiques.
Epiſt. Rom. Pontif. T. 1. *Ruf. l.* 2. *c.* 16. *Theod. l.* 5. *c.* 14. *Baronius.*

Les remontrances de Maxime firent peut-être ſur l'eſprit de Juſtine encore plus d'impreſſion que les miracles. Elle le craignoit, & ne vouloit lui donner aucun prétexte de prendre les armes. Ce tyran fut bien aiſe de ſaiſir cette occaſion de faire une action digne d'un prince légitime, pour diminuer, s'il étoit poſſible, l'odieux de ſon uſurpation. Il conjura Valentinien de ceſſer la guerre qu'il faiſoit à la vérité. On a conſervé ſa lettre dans laquelle il pro-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

teste de sa sincérité, & déclare que le seul motif qui le fasse agir, est le vif intérêt qu'il prend à la prospérité de Valentinien : que s'il eût formé quelque dessein sur l'Italie, il ne devroit songer qu'à entretenir le feu de la division que le jeune prince allumoit lui-même dans ses Etats: *C'est une chose infiniment périlleuse*, ajoutoit-il, *de toucher à ce qui regarde Dieu.*

VII. Actions de piété de Valentinien. *Prudent. περὶ στεφ. hymn. 6. Gruter insc. MCLXX. 6. Baronius. Till. Theod. art. 29. Cod. Th. l. 8. tit. 8. leg. 3.*

En même tems que Valentinien se déclaroit ennemi de la foi catholique; par une bisarrerie, dont les exemples ne sont pas rares, il s'occupoit d'actions de piété. Il donnoit ordre de rebâtir & d'aggrandir à Rome la basilique de S. Paul sur le chemin d'Ostie. Ce projet fut ensuite exécuté par Théodose & achevé par Honorius. Placidie, fille de Théodose, y ajouta de riches ornemens. Le jeune prince ne se contenta pas des loix déja établies par Constantin & par son pere Valentinien pour obliger les peuples à sanctifier le dimanche : il défendit de faire ce jour-là aucune procédure,

aucun acte, aucune transaction; d'exiger le payement d'aucune dette; de débattre aucun droit, même devant des arbitres; & il déclara infame & sacrilége quiconque ne s'acquitteroit pas en ce saint jour des devoirs que prescrit la religion.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

VIII. Théodose interdit aux chrétiens toute participation à l'idolatrie. *Cod. Th. l.* 12. *tit.* 1. *leg.* 112.

Les ordonnances de Théodose s'accordoient mieux avec la pureté de sa foi. Il n'avoit pas porté les derniers coups à l'idolatrie; & dans chaque province subsistoit encore un pontife supérieur, qui étoit chargé de la police de toute la religion payenne. Ce titre regardé comme très-honorable, étoit conféré aux personnes les plus distinguées de l'ordre municipal. On le donnoit quelquefois à des chrétiens malgré eux; d'autres moins scrupuleux que Gratien, alloient jusqu'à le rechercher: l'ambition, qui sçait plier la conscience au gré de ses désirs, leur persuadoit que cette dignité n'exigeant aucun acte particulier d'idolatrie, n'étoit pas incompatible avec leur religion. Théodose mieux instruit des obligations du christianis-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

me, ne voulut pas à la vérité abolir cette fonction; l'ordre public la rendoit nécessaire tant que le paganisme subsisteroit; mais il défendit aux payens d'y contraindre les chrétiens, & à ceux-ci de l'accepter.

IX. Guerre des Gruthonges. *Claud. in 4°. Consulat. Honor. Symm. l. 3. ep. 74. Zos. l. 4. Idac. fast. Chron. Marcel. Chr.*

Depuis cinq ans la paix n'avoit été troublée en Orient que par quelques incursions qu'on avoit facilement réprimées. La réputation de Théodose rendoit la frontiere respectable à tant de nations guerrieres, dont l'empire étoit environné; lorsqu'un nouvel essain de barbares vint menacer la Thrace des mêmes désastres qu'elle avoit éprouvés sous le regne de Valens. C'étoient des Ostrogoths, appellés aussi Gruthonges, qui dix ans auparavant, chassés de leur pays par les Huns, erroient dans cette vaste contrée qui s'étend du Danube à la mer Baltique. Réunis sous un chef nommé Odothée, ils entraînerent avec eux une partie de ces nations féroces, dont ils traversoient le pays. L'amour de la guerre & l'espérance du pillage leur associerent un grand nombre de

Huns; & c'eſt à cauſe du mêlange de ces deux puiſſantes nations que quelques auteurs donnent à ces barbares le nom de Gothuns. Tout à coup la rive ſeptentrionale du Danube parut couverte d'une multitude immenſe de guerriers ſuivis de leurs charriots, de leurs femmes & de leurs enfans. Ils envoyerent demander le paſſage à Promote, général des troupes de la Thrace. Ce capitaine auſſi ruſé que vaillant s'avança auſſi-tôt avec ſon armée, qu'il étendit le long du fleuve pour en défendre les bords. En même tems il choiſit entre ſes ſoldats des hommes de confiance, qui ſçavoient la langue de ces barbares; il leur ordonna de paſſer le fleuve & de tromper les ennemis en leur promettant de leur livrer l'armée Romaine avec le général. Ceux-ci s'acquitterent adroitement de leur commiſſion. Ils demanderent d'abord une ſomme exorbitante pour récompenſe de leur trahiſon. On diſputa longtems; enfin on ſe relacha de part & d'autre, & l'on s'ac-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

corda ſur le prix dont la moitié ſeroit payée ſur l'heure, & le reſte après la victoire. On convint & des ſignaux & du moment de l'attaque; elle devoit ſe faire de nuit. Les ſoldats revinrent & informerent de tout leur général.

X. Leur défaite.

On avoit choiſi une nuit où la lune ne donnoit pas de lumiere. L'obſcurité ſembloit favorable aux barbares pour dérober le paſſage; elle l'étoit encore plus à Promote, pour leur cacher ſesmouvemens. Lorſque cette nuit fut arrivée, les ennemis jettent dans des canots faits d'un ſeul arbre ce qu'ils avoient de plus braves ſoldats: ceux-ci devoient deſcendre les premiers, & égorger les Romains, qu'ils s'attendoient à trouver endormis. Ils font enſuite embarquer les autres, afin de ſoutenir leurs camarades. Ils laiſſent ſur le bord les gens inutiles au combat, femmes, vieillards, enfans, qui ne devoient paſſer qu'après le ſuccès. Cependant Promote inſtruit de ces diſpoſitions, ſe préparoit à les rece-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

voir. Ayant raſſemblé les jours précédens un très-grand nombre de groſſes barques, il les rangea ſur trois lignes ; & quoiqu'il ne laiſsât entre elles qu'un médiocre intervalle, il en eut aſſez pour border le fleuve dans l'eſpace de vingt ſtades, c'eſt-à-dire, de deux mille cinq cens pas. On obſervoit un grand ſilence, & la largeur du fleuve empêchoit les ennemis d'entendre le bruit des barques & des rames. Lorſque tout fut prêt du côté des Romains, Promote fit donner le ſignal dont ſes émiſſaires étoient convenus avec les barbares, pour leur indiquer le moment du paſſage. Les Gruthonges ſont auſſi-tôt force de rames, & s'avancent avec impatience comme à une victoire aſſurée. Au même inſtant, les deux premieres lignes des barques Romaines ſe détachent afin d'envelopper les ennemis. Celles qui ſont au-deſſous s'étendent dans toute la largeur du fleuve pour former une barriere : les autres aidées par le courant, deſcendent avec impétuoſité. Fort ſupérieures aux ca-

Valentinien II. Theodose. Arcadius An 386.

nots des barbares par leur élévation; par leur maſſe & par le nombre des rameurs, elles les heurtent, les renverſent, les briſent, les coulent à fond. La plupart des Gruthonges ſont entraînés au fond des eaux par le poids de leurs armes. Ceux qui traverſent le fleuve, ſont arrêtés par la troiſieme ligne des barques qui bordent la terre; ils y trouvent la mort. En peu de tems le Danube n'eſt plus couvert que de cadavres & de débris. Jamais combat naval ne couta tant de ſang. Odothée y perdit la vie.

XI. Théodoſe épargne les vaincus.

Les vainqueurs après avoir détruit & enſeveli dans les eaux l'armée ennemie, paſſent à l'autre rive, ils s'emparent des bagages, & mettent aux fers les femmes, les enfans, & tous ceux qui n'avoient pas trouvé place dans les canots. Théodoſe qui ſur le premier avis de Promote, étoit parti de Conſtantinople, arrive en ce moment. Il vient trop tard pour vaincre, mais aſſez tôt pour ſauver les vaincus. Il juge de l'importance de la victoire par la quan-

tité de butin & par le nombre des prisonniers. Il leur fait rendre la liberté & leurs dépouilles : il y ajoute même des libéralités ; & par cette généreuse clémence, il les change en sujets affectionnés. Il reçoit dans ses troupes ceux qui sont en état de porter les armes, & donne aux autres des terres à cultiver. Il laisse Promote dans la Thrace pour garder la frontiere.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

XII. Histoire de Géronce.

Ces barbares dispersés en divers cantons de la Thrace, conservoient leur férocité naturelle ; ils avoient peine à s'accoutumer à la discipline Romaine. Un de leurs détachemens, composé des plus braves & des mieux faits, campoit aux portes de Tomes, métropole de la petite Scythie, en-deçà du Danube. L'empereur leur avoit assigné une paye plus forte qu'à ses propres troupes ; il leur avoit par honneur donné des colliers d'or. Fiers de ces distinctions, ils méprisoient les soldats de la garnison; ils les iusultoient & les maltraitoient en toute occasion. Ils formoient même des des-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

ſeins ſur la ville ; & l'on avoit ſujet de tout appréhender de leur caractere brutal & impétueux. Géronce commandoit la garniſon ; c'étoit l'homme du monde le moins propre à ſouffrir ces inſultes. Auſſi fougueux que les barbares, il ne leur cédoit ni en courage ni en force de corps. Il réſolut de les prévenir ; & ayant fait part de ſon deſſein aux officiers de la garniſon ; comme il les voyoit intimidés & peu diſpoſés à le ſuivre, il ne prend avec lui que ſa garde qui formoit un fort petit nombre, ſort à cheval l'épée à la main, & va d'un air intrépide charger les barbares. Les autres ſoldats ſaiſis de frayeur ſe tiennent ſur la muraille, ſimples ſpectateurs d'un combat ſi inégal. Les barbares ſe mocquent d'abord de la folle témérité de Géronce ; c'étoit à leurs yeux un inſenſé qui venoit chercher la mort ; ils détachent ſur lui quelques-uns de leurs guerriers les plus braves & les plus robuſtes. Géronce s'attache au premier qui vient à lui, il le ſaiſit au corps ; & tandis

qu'il s'efforce de le renverſer de cheval, un de ſes gardes abbat d'un coup de ſabre l'épaule du barbare qui tombe par terre. Ce coup ſaiſit les autres d'effroi. Géronce ſe jette tête baiſſée au travers de l'eſcadron; les ſoldats Romains ranimés par ſon exemple, ſortent de la ville; ils fondent ſur la troupe ennemie, ils en font un horrible carnage. Ceux qui échapperent, ſe réfugierent dans une égliſe voiſine qui leur ſervit d'aſyle. Géronce ayant par cette action de valeur réprimé l'inſolence des Gruthonges, s'attendoit à des récompenſes. Mais Théodoſe irrité qu'il eût de ſon chef & ſans l'avis de ſes ſupérieurs entrepris un coup de cette importance, ſongeoit bien plutôt à le punir. On l'accuſa même de n'avoir attaqué les barbares que pour leur enlever les colliers d'or qu'ils tenoient de la libéralité de l'empereur. Géronce s'en juſtifia par le ſoin qu'il avoit eu auſſi-tôt après ſa victoire, de remettre ces colliers entre les mains des officiers du tréſor. Si l'on s'en rapporte à Zoſime,

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

qui ne rend presque jamais justice à Théodose, Géronce n'évita un traitement rigoureux qu'aux dépens de sa fortune, qu'il fallut sacrifier pour acheter la protection des eunuques du palais.

XIII. Théodose épouse Galla

Idac. fast. Marcel. Chr. Zos. l. 4. Soc. l. 4. c. 26. Philost. l. 10. c. 7. Pagi ad Baron.

Théodose avoit conduit à la guerre contre les Gruthonges, son fils Arcadius âgé de neuf ans. Il revint avec lui à Constantinople, où il entra comme en triomphe le 12 d'Octobre. Il épousa quelques jours après Galla, fille de Valentinien premier & de Justine. Selon Philostorge, elle étoit Arienne ainsi que sa mere. On ne voit pas cependant qu'elle ait causé aucun trouble dans l'Eglise : mais ce ne seroit pas une preuve de la pureté de sa foi. Elle mourut avant son mari ; & sous un empereur tel que Théodose, on pouvoit ne pas s'appercevoir que l'impératrice fût hérétique. Zosime recule ce mariage d'une année ; & il en fait une avanture romanesque qui ne s'accorde gueres avec le caractere de Théodose & qui auroit besoin d'un meilleur garant.

Ce

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS. An. 386.

XIV. Sénateur accusé pour des songes. *Liban. vita.*

Ce prince n'avoit d'autre passion que de rendre ses peuples heureux : il l'étoit lui-même, lorsqu'il trouvoit occasion d'user de clémence. Un sénateur d'Antioche, qui aimoit à donner de magnifiques repas, raconta un jour devant un grand nombre de convives, des songes, qui ne lui promettoient rien moins que l'empire. Quoiqu'il affectât d'en rire le premier, on sentit qu'il étoit la dupe de ces visions frivoles. Les parasites firent leur devoir ; ce fut de le flater d'abord & de l'accuser ensuite. Il étoit perdu s'il eût vécu sous le regne de Constance ou de Valens. Les juges se piquoient d'un zele impitoyable; ils faisoient de cette extravagance une affaire d'Etat. Tous les convives, excepté les délateurs, étoient traités de complices. Il y en avoit déja deux condamnés à l'exil ; plusieurs avoient souffert la question. Le secrétaire de Libanius fut accusé entre les autres; on prouva qu'il étoit mort avant le festin dont on faisoit tant de bruit : il n'en fallut pas moins

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 386.

pour arrêter les informations déja commencées. Théodose fit cesser & cassa toute cette procédure. Ne punissant qu'à regret les crimes réels, il étoit bien éloigné de s'engager à poursuivre ceux qui n'étoient qu'imaginaires.

XV. Loix de Théodose. *Cod. Th. l. 2. tit. 33. leg. 2. l. 9. tit. 34. leg. 9. tit. 44. leg. 1. l. 14. tit. 12. leg. unic. & ibi God.*

Toujours prêt à pardonner les attentats contre sa personne, il punissoit séverement les atteintes portées à l'honneur des particuliers. Il ordonna que ceux entre les mains de qui tomberoit un libelle diffamatoire, eussent à le déchirer sur le champ, leur défendant d'en réciter à personne le contenu, & soumettant à la même peine & celui qui l'auroit composé & celui qui l'auroit communiqué, à moins qu'il n'en déclarât l'auteur. Pour donner plus d'éclat à la ville de Constantinople, il voulut que tous ceux qui étoient revêtus de dignités civiles ou militaires, ne parussent en public que sur des chars attelés de deux chevaux : les magistrats du premier ordre, tels que les préfets du prétoire & ceux de la ville, avoient des chars

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS. An. 386.

à quatre chevaux. Car ſelon une louable diſcipline établie dès le tems de la république, il n'étoit pas libre aux particuliers de ſe diſtinguer par la pompe des équipages : c'étoit le rang & non pas la fortune qui permettoit l'uſage des voitures d'appareil. Les ſtatues des princes étoient un aſyle : ceux qui redoutoient la violence & l'injuſtice, trouvoient leur ſureté dans l'enceinte où ces ſtatues étoient placées. Mais il arrivoit que certaines gens s'y réfugioient par malice & par affectation de terreur, afin de rendre odieuſes les perſonnes par qui ils ſe prétendoient menacés. Théodoſe ordonna que ceux qui auroient recours à ces aſyles y demeureroient pendant dix jours ; que durant cet intervalle on ne pourroit les en arracher, & qu'ils n'auroient pas eux-mêmes la liberté de s'en écarter ; qu'après l'examen des motifs de leur crainte, ſi elle ſe trouvoit bien fondée, les loix prendroient leur défenſe ; au lieu qu'ils ſeroient punis ſi leur allarme pré-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 386.

tendue n'étoit qu'un artifice & un effet de malignité. Conſtantin avoit mis un frein à l'avarice : mais cette paſſion, qui veille ſans ceſſe pour ſe dérober à la contrainte des loix, avoit franchi ſes barrieres. Les uſures étoient devenues arbitraires. Théodoſe ſe contenta de les renfermer dans leurs anciennes bornes, qui n'étoient que trop étendues. Il permit l'intérêt à douze pour cent par année, & condamna les uſuriers à rendre le quadruple de ce qu'ils exigeroient au-delà. La loi de l'évangile n'avoit pas encore en ce point pris le deſſus ſur les anciennes loix Romaines.

An. 387.

XVI. Sédition à Alexandrie.

Idac. faſt. Lib. or. 14.

L'année ſuivante eſt mémorable par un de ces évenemens dont l'hiſtoire a pris ſoin de conſerver tous les détails pour l'inſtruction des princes & des peuples. C'eſt la ſédition d'Antioche. On connoît les cauſes qui la firent naître, la maniere dont elle s'alluma, les excès auxquels elle ſe porta, les effets qu'elle produiſit, la conduite des magiſtrats dans la punition, & celle de Théo-

dose dans le pardon des coupables. Valentinien étoit consul pour la quatrieme fois avec l'historien Eutrope, lorsqu'une premiere étincelle de sédition éclata dans Alexandrie. Le peuple assemblé au théâtre se souleva contre les magistrats. On les accabla d'injures, sans épargner la personne même des empereurs. On porta l'audace jusqu'à demander Maxime pour maître : on l'appeloit à grands cris ; on souhaitoit qu'il voulût accepter la souveraineté de l'Egypte. Cette émeute excitée en un moment, passa aussi rapidement qu'un orage. Rien n'étoit plus ordinaire au peuple d'Alexandrie : rarement cette multitude légere & turbulente se voyoit réunie dans le théâtre sans insulter les magistrats. La chose étoit tellement passée en coutume, que le gouvernement n'y faisoit nulle attention.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XVII. Nouvel impot. *Liban. or. 23. Idac. fast. Marcel. Chr.*

On ne dit pas même quel fut le prétexte de cet emportement populaire ; comme s'il n'en eût fallu aucun pour soulever les Alexandrins. Il est cependant vraisemblable que

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387. *Pagi ad Baron. Till. Theod. not.* 27.

ce fut la même cauſe, qui excita vers le même tems dans Antioche une ſédition, dont les ſuites furent beaucoup plus fâcheuſes. En voici l'occaſion. Au mois de Janvier de cette année, il y avoit quatre ans révolus depuis qu'Arcadius avoit reçu le titre d'Auguſte. Théodoſe voulut commencer par une fête magnifique la cinquieme année de l'empire de ſon fils. Cette ſolemnité ſe nommoit les *quinquennales*. Pour y ajouter plus d'éclat, il avança d'une année ſes propres *décennales*, c'eſt-à-dire, la fête de la dixieme année de ſon empire. C'étoit la coutume de diſtribuer en cette occaſion de l'argent aux ſoldats. Ces largeſſes épuiſerent le tréſor. Théodoſe ne voulant pas laiſſer tarir cette ſource de la proſpérité des Etats, ſongea aux moyens de le remplir. Il impoſa une contribution extraordinaire.

XVIII. La ſédition commence à Antioche. *Chryſoſt. Hom. in S. Ignatium. c.* 4.

Les ordres du prince ne trouverent aucune réſiſtance dans le reſte de la Syrie : mais ils ſouleverent Antioche. Cette ville étoit par ſa grandeur, par ſon opulence, par la

beauté de sa situation & de ses édifices, considérée comme la capitale de l'Orient. Divisée en quatre quartiers entourés de murailles & qui formoient presque autant de villes, elle renfermoit deux cens mille habitans, partagés en dix-huit tribus. A ce peuple nombreux se joignoit une infinité d'étrangers, qui s'y rendoient sans cesse de toutes les contrées de l'univers. Tant d'humeurs diverses étoient une matiere toujours préparée aux plus violentes agitations. On parloit depuis quelques jours de la nouvelle imposition : ce n'étoit qu'un bruit sourd qui trouvoit peu de croyance, mais qui mettoit déja les esprits dans cet état d'incertitude, où ils deviennent plus faciles à émouvoir. Les ordres de l'empereur étant arrivés pendant la nuit du 26 de Février, le gouverneur assembla de grand matin le conseil. La lecture des lettres n'étoit pas achevée, que les assistans s'abandonnent à la douleur : ils s'écrient *que la somme est exorbitante, qu'on peut leur briser*

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS
An. 387.

Liban. or. 14. 15. 23.
Strab. l. 16.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

les os par les tortures, leur tirer tout le ſang des veines, mais qu'en vendant & leurs biens & leurs perſonnes on ne pourra trouver de quoi ſatisfaire à cette exaction cruelle. Les murmures, les gémiſſemens, les cris, les marques du dernier déſeſpoir troublent toute l'aſſemblée. Pluſieurs élevent la voix pour adreſſer à Dieu des prieres plus ſéditieuſes encore que les murmures.

XIX. Elle s'allume dans toute ſa ville. *Chryſoſt. Hom. de ſtat. 5. c. 3. Liban. or. 14. 15. 22. 23.*

Le gouverneur fait de vains efforts pour les appaiſer. Ils ſortent de la ſalle & courent comme des forcenés ſous le portique. Là redoublant leurs cris en ſe dépouillant de leurs robbes, ils appellent les citoyens; ils leur exagerent le ſujet de leur allarme. On accourt de toutes parts : bientôt un peuple innombrable les environne : la fureur ſe communique plus promptement que leurs paroles; la plûpart ignorent encore la cauſe du tumulte & frémiſſent déjà de colere. Tout à coup ſans aucun commandement il ſe fait un grand ſilence; cette immenſe populace demeure calme & immobile,

ainsi que la mer aux approches d'un violent orage ; & un moment après, poussant des cris furieux, & se divisant en plusieurs troupes comme en autant de vagues, les uns se jettent dans les Thermes voisines ; ils renversent, ils brisent, ils détruisent & les vases & les ornemens : d'autres courent à la maison de l'évêque Flavien, & ne l'ayant pas trouvé ils reviennent à la salle du conseil, d'où le gouverneur n'avoit encore osé sortir : ils tâchent d'en enfoncer les portes, & menacent de le massacrer, ce qui n'étoit pas sans exemple à Antioche. N'ayant pu réussir, ils se dispersent en criant : *Tout est perdu : la ville est abymée ; une imposition cruelle a détruit Antioche.*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XX. On abbat les statues de la famille impériale.

Tout ce qu'il y avoit d'étrangers, de misérables, d'esclaves, grossit la foule des séditieux. Ce mêlange confus ne connoît plus ni prince, ni magistrats, ni patrie. A la vûe des portraits de l'empereur, qui étoit peint en plusieurs endroits de la ville, la rage s'allume ; on l'insulte de paroles & à coups de pierres ; & comme s'il

Chrysost. Hom. 2. c. 3. Hom. 3. c. 1. Hom. 5. c. 3. Hom. 6. c. 1. Hom. 17. c. 2. Liban. de

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

vita & or. 14. 15. 22. 23. *Zos. l.* 4. *Theod. l.* 5. *c.* 19. *Soz. l.* 7. *c.* 23.

respiroit encore plus sensiblement dans les ouvrages de bronze, on va attaquer ses statues : on n'épargne pas celles de Flaccille, d'Arcadius, d'Honorius, ni la statue équestre de Théodose le pere. On attache des cordes à leur col; chacun s'empresse de prêter son bras à ce ministere de fureur : on les arrache de leur base; on les brise en morceaux en les chargeant d'opprobres & d'imprécations : on en abandonne les débris aux enfans qui les traînent par les rues de la ville.

XXI. Fin de la sédition. *Liban. or.* 14. 15. 23.

Ce dernier excès d'insolence effraya les coupables eux-mêmes. La vue des images d'un empereur si respectable, brisées & mises en piéces les frappa d'horreur, comme s'ils eussent vû les membres du prince même épars & déchirés. Pâles & tremblans, la plûpart s'enfuient & se renferment. La sédition se rallentissoit; mais elle n'étoit pas encore appaisée. Une troupe des plus opiniâtres s'assemble autour de la maison d'un des principaux sénateurs, qui se tenant renfermé chez lui,

paroiſſoit condamner la révolte. Ils y mettent le feu. Pendant l'emportement du peuple, les plus ſages citoyens n'avoient oſé s'expoſer : les magiſtrats cachés dans leurs maiſons, ne ſongeoient qu'à conſerver leur vie. Ne pouvant ſe concerter enſemble ni prendre aucune meſure, ils en étoient réduits à faire des vœux au ciel. Quantité de voix appelloient en vain le gouverneur. Quoique ce fût un officier vaillant & qui s'étoit ſignalé dans la guerre, cependant il n'oſa ſe montrer juſqu'au moment où il apprit que la plus grande fougue du peuple étoit paſſée, & que la maiſon du ſénateur n'étoit attaquée que par une poignée de miſérables. Il s'y tranſporta à la tête de ſa garde. Il n'en couta que deux coups de fleches pour diſſiper ce reſte de ſéditieux. Le comte d'Orient qui commandoit les troupes, & qui n'avoit pas montré plus de hardieſſe, vint alors ſe joindre à lui. On les blâma tous deux dans la ſuite de n'avoir pas affronté le péril pour défendre les ſtatues de l'empe-

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS
An. 387.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

reur & pour épargner à la ville un si criminel attentat. Leurs soldats poursuivirent les mutins qui fuyoient devant eux. On en prit un grand nombre qui furent aussi-tôt enfermés dans les prisons.

XXII. Prodiges fabuleux. *Liban. or.* 14. *Soz. l.* 7. *c.* 23.

On remarqua que les femmes de la plus vile populace, qui ont coutume de signaler leur rage dans ces émeutes soudaines, ne prirent aucune part à celle-ci. L'agitation qui subsistoit encore dans les esprits après tant de secousses violentes, fit, comme il arrive souvent, imaginer des fantômes & des prodiges bisarres. On ne pouvoit croire que ce désordre n'eût pas été produit par une puissance surnaturelle. Le bruit courut que dans le fort du tumulte, on avoit vû un vieillard d'une taille gigantesque, monté sur un puissant cheval; & que s'étant changé d'abord en jeune homme, ensuite en enfant, il avoit disparu. On disoit encore que la nuit d'auparavant, on avoit apperçu au-dessus de la ville, une femme horrible à voir & d'une grandeur effrayante;

que ce ſpectre avoit paſſé ſur toutes les rues en frappant l'air d'un fouet avec un bruit affreux. Ce n'étoit rien moins dans l'idée du peuple qu'un monſtre infernal qui excitoit les eſprits à la fureur, de la même maniere que les valets de l'amphithéatre animoient à grands coups de fouet la rage des bêtes féroces dans les ſpectacles. Selon ſaint Jean Chryſoſtome, il n'étoit pas beſoin que le démon courût dans l'air; c'étoit aſſez qu'il entrât dans leur cœur & qu'il y ſoufflât le feu de la révolte. Elle avoit commencé au point du jour; à midi le calme étoit rétabli dans la ville.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

Mais ce calme n'avoit rien que de ſombre & de lugubre. Après cet accès de frénéſie, les habitans abbattus, conſternés, ne ſe reconnoiſſoient qu'avec horreur. La honte, les remords, la crainte tenoient tous les cœurs accablés. La vûe des courriers qui partent pour informer l'empereur, leur annonce déja leur condamnation. Les innocens & les coupables attendent également la mort;

XXIII. Crainte des habitans

Chryſoſt. Hom. 3. c. 16. Hom. 6. c. 2. Lib. or. 14. 15. 22. 23. Theod. l. 5. c. 19.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

mais personne ne veut être coupable; ils s'accusent les uns les autres. Les payens qui n'étoient pas plus criminels que les chrétiens, tremblent qu'on ne leur impute tout le désordre. Tous renfermés avec leurs familles qui fondent en larmes, déplorent le sort de leurs femmes & de leurs enfans; ils se pleurent eux-mêmes. Par-tout regne une affreuse solitude. On voit seulement errer çà & là dans les places & dans les rues des troupes d'archers, traînant aux prisons des malheureux qu'ils ont arrachés de leurs maisons.

XXIV. Ils prennent la fuite.

Chrysost. Hom. 2. *c.* 1. 2. 5. *Hom.* 3. *c.* 1. 5. 6. *Hom.* 5. *c.* 5. 6. *Hom.* 13. *c.* 1. *Lib. de vita & or.* 14. 23.

La nuit se passe dans de mortelles inquiétudes : elle ne présente à leur esprit que des gibets, des feux, des échaffauds. La plupart se déterminent à quitter leur patrie, qui ne leur paroît plus qu'un vaste sépulchre. Les riches cachent & enfouissent leurs richesses. Chacun se tient heureux de sauver sa vie. Dès le point du jour les rues sont remplies d'hommes, de femmes, d'enfans, de vieillards qui fuient la colere du prince comme un incendie. Les ma-

giſtrats incertains du ſort de la ville, n'oſent les retenir. A peine peuvent-ils à force de menaces, arrêter les ſénateurs qui ſe préparoient eux-mêmes à déſerter Antioche. Les autres ſortent en foule & ſe diſperſent ſur les montagnes & dans les forêts. Pluſieurs ſont maſſacrés par les brigands, qui profitent de cette allarme pour infeſter les campagnes voiſines ; & l'Oronte rapporte tous les jours dans la ville quelques-uns des cadavres de ces malheureux fugitifs.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

Cependant les magiſtrats étoient aſſis ſur le tribunal, & faiſoient comparoître ceux qu'on avoit arrêtés à la fin de la ſédition & la nuit ſuivante. Ils déployoient toute l'horreur des ſupplices. On pouvoit leur reprocher de n'avoir rien fait pour empêcher le crime : cette crainte les rendoit plus implacables ; ils croyoient faire leur apologie en puniſſant avec rigueur. Les fouets armés de plomb, les chevalets, les torches ardentes, toutes les tortures redoutables à l'innocence même,

XXV. Interrogatoires.

Chryſoſt. Hom. 3. c. 6. 7. Hom. 5. c. 3. Hom. 6. c. 5. Hom. 8. c. 4. Hom. 13. c. 1. 2. Lib. or. 14. 22.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

étoient mises en œuvre pour arracher l'aveu du crime & des complices. Tout ce qui restoit de citoyens dans la ville étoit assemblé aux portes du prétoire dont les soldats gardoient l'entrée. Là plongés dans un morne silence, se regardant les uns les autres avec une défiance mutuelle, les yeux & les bras levés vers le ciel, ils le conjuroient avec larmes d'avoir pitié des accusés, & d'inspirer aux juges des sentimens de clémence. La voix des bourreaux, le bruit des coups, les menaces des magistrats les glacent d'effroi; ils prêtent l'oreille à toutes les interrogations; à chaque coup, à chaque gémissement qu'ils entendent, ils tremblent pour leurs parens, pour eux-mêmes; ils craignent d'être nommés entre les complices. Mais rien n'égale la douleur des femmes: enveloppées de leurs voiles, se roulant à terre, & se traînant aux pieds des soldats, elles les supplient en vain de leur permettre l'entrée; elles conjurent les moindres officiers qui passent devant elles, de compâ-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

tir au malheur de leurs proches, & de leur prêter quelque ſecours : entendant les cris douloureux de leurs peres, de leurs fils, de leurs maris, elles y répondent par des cris lamentables ; elles reſſentent au fond de leurs cœurs tous les coups dont ils ſont frappés ; & les dehors du prétoire préſentent un ſpectacle auſſi déplorable que les rigueurs qu'on exerce au-dedans.

XXVI. Punitions.

Ce jour affreux & funeſte ſe paſſa à interroger & à convaincre les coupables. La nuit étoit déja venue ; on attendoit au-dehors dans des tranſes mortelles, la déciſion des magiſtrats : on demandoit à Dieu par les vœux les plus ardens, qu'il touchât le cœur des juges ; qu'ils vouluſſent bien accorder quelque délai, & renvoyer le jugement à l'empereur, lorſque tout-à-coup les portes du prétoire s'ouvrirent. On vit ſortir à la lueur des flambeaux entre deux haies de ſoldats, les premiers de la ville chargés de chaînes, languiſſans & ſe traînant à peine, les tortures ne leur ayant laiſſé de

VALENTINIEN II.- THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

vie qu'autant qu'il en falloit pour mourir de la main des bourreaux à la vûe de leurs concitoyens. On avoit voulu commencer ce terrible exemple par la punition des plus nobles. On les conduisit au lieu des exécutions. Leurs meres, leurs femmes, leurs filles, plus mortes qu'eux-mêmes, veulent les suivre & manquent de forces. Le désespoir les ranime; elles courent, elles voyent leurs proches tomber sous le glaive & tombent avec eux par la violence de leur douleur. On les emporte à leurs maisons. Elles en trouvent les portes scellées du sceau public; on avoit déja ordonné la confiscation de leurs biens; & ces femmes distinguées par leur rang & par leur naissance sont réduites à mendier un asyle, qu'elles ne trouvent qu'avec peine; la plûpart de leurs parens & de leurs amis refusant de leur donner retraite, de peur de partager leur crime en soulageant leur infortune. On continua pendant cinq jours de faire le procès aux coupables: plusieurs innocens fu-

rent enveloppés dans la condamnation, s'étant déclarés criminels dans la force des tortures. Les uns périrent par l'épée ; d'autres par le feu ; on en livra plusieurs aux bêtes : on ne fit pas même grace aux enfans. Tant de supplices ne rassuroient pas ceux qui restoient : après tant de coups redoublés la foudre sembloit toujours gronder sur leurs têtes : ils craignoient les effets de la colere du prince ; & quoiqu'il ne pût encore être instruit de la sédition, on entendoit sans cesse répéter dans la ville : *L'Empereur sait-il la nouvelle ? Est-il irrité ? L'a-t-on fléchi ? Qu'a-t-il ordonné ? Voudra-t-il perdre Antioche ?* Pour effacer, s'il étoit possible, la mémoire du soulevement, chacun s'empressoit de payer l'impôt qui en avoit été l'occasion. Loin de le trouver alors insupportable, les habitans offroient de se dépouiller de tous leurs biens, & d'abandonner à l'empereur leurs maisons & leurs terres, pourvû qu'on leur laissât la vie.

Antioche étoit une ville de plai-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

sir & de dissolution. L'adversité, cette excellente maîtresse de la philosophie chrétienne, la changea tout-à-coup. Plus de jeux, plus de festins de débauche, de chansons & de danses lascives, de divertissemens tumultueux. On n'y entendoit plus que des prieres & le chant des pseaumes. Les chrétiens, qui faisoient la moitié des habitans, pratiquoient toutes les vertus; les payens avoient renoncé à tous les vices. Le théâtre étoit abandonné; on passoit les journées entieres dans l'église, où les cœurs les plus agités se reposent dans le sein de Dieu même. Toute la ville sembloit être devenue un monastere. Libanius en gémit; saint Jean Chrysostome en félicite les habitans; il préfere aux emportemens insensés de leur gaiété ordinaire les fruits heureux de leur infortune & de leur tristesse.

XXVII. Changement des habitans d'Antioche. *Chrysost. Hom. 4. c. 2. Hom. 6. c. 1. Hom. 15. c. 1. Hom. 17. c. 2. Hom. 18. c. 4. Liban. or. 14.*

XXVIII. Discours de S. Jean Chrysostôme. *Pallad. dial. Soc. l. 5. c. 3. Chrysost.*

Ce grand homme animé de l'esprit de Dieu, fut seul dans ces jours d'allarme & de douleur, la consolation d'un peuple nombreux. Il étoit né à Antioche l'an 347 de parens

nobles. Il avoit pris les leçons de Libanius. Mais la beauté de ſon génie, le gout du vrai & du grand, la lecture aſſidue de ces admirables modeles que l'ancienne Grece avoit enfantés, & ſur-tout l'étude de l'écriture ſainte, dont la ſublime ſimplicité paſſa dans ſon eſprit comme dans ſon cœur, lui donnerent un ton d'éloquence fort ſupérieure à celle de ſon maître. Ce fut une de ces ames choiſies que la ſageſſe de Dieu ſe plaît à former de tems en tems, & à montrer aux hommes pour leur apprendre juſqu'à quel dégré peuvent s'élever les forces humaines ſoutenues de la grace divine. Il embraſſa d'abord la profeſſion d'avocat. L'injuſtice des hommes qu'il voyoit de trop près, l'en dégouta preſque auſſi-tôt. Saint Mélece le fit lecteur. Il ſe retira dans la ſolitude ; & le Démoſthène du chriſtianiſme, vécut pendant deux ans renfermé dans une caverne, où il ne s'occupoit que de la priere & de l'étude. Le mauvais état de ſa ſanté l'en fit ſortir à l'âge de trente-

Hom. 2. c. 1. 2.
Hom. 4. c. 1.
Hom. 5. paſſim.
Hom. 6. c. 3. 4. 5.
Hom. 14. c. 1.
Soz. l. 8. c. 2.
Zon. T. 2. p. 36.
Vita S. Joan. Chryſoſt. Benedict.
Fleury hiſt. eccleſ. l. 19. c. 7. 9.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

trois ans. Il fut bientôt après ordonné diacre par saint Mélece. Flavien lui conféra la prêtrise en 385 ou 386, & lui confia le ministere de la parole. Il étoit alors dans un âge où l'on peut être assez instruit & assez exercé dans la pratique de la morale évangélique, pour accepter sans présomption le redoutable emploi de la prêcher aux autres hommes. Il parut comme un ange chargé d'annoncer les ordres du ciel ; & s'attira, sans y prétendre & sans en vouloir tirer aucun avantage temporel, l'admiration de toute la ville d'Antioche. L'éclat, la solidité, la force, la pureté de son éloquence, lui fit donner avec raison le surnom de Chrysostome. Depuis le vendredi 26 Février, jour de la sédition, jusqu'au jeudi de la semaine suivante, il demeura dans le silence. Enfin, lorsque les plus coupables furent punis, que plusieurs de ceux que la terreur avoit bannis de la ville, commençoient à y revenir, & qu'il ne restoit plus que l'inquiétude de la vengeance du prince, il monta dans

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 387.

la tribune. Pendant tout le tems du carême, qui commença cette année à Antioche le huitieme de Mars, il continua de prêcher au peuple, dont il ſçut calmer les craintes & eſſuyer les larmes ; & l'on doit principalement attribuer à ce grand orateur la tranquillité où la ville ſe maintint au milieu des diverſes allarmes qui ſurvinrent. Il prononça dans cet intervalle vingt diſcours comparables à tout ce qu'Athènes & Rome ont produit de plus éloquent. L'art en eſt merveilleux. Incertain du parti que voudra prendre Théodoſe, il méle enſemble l'eſpérance du pardon & le mépris de la mort ; & diſpoſe ſes auditeurs à recevoir avec ſoumiſſion & ſans trouble, les ordres de la providence. Il entre toujours avec tendreſſe dans les ſentimens de ſes citoyens ; mais il les releve & les fortifie. Jamais il ne les arrête trop long-tems ſur la vûe de leurs malheurs ; bientôt il les tranſporte de la terre au ciel : pour les diſtraire de la crainte préſente, il leur en inſpire une autre plus vive ;

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

il les occupe du ſouvenir de leurs vices, & leur montre le bras de Dieu levé ſur leurs têtes & infiniment plus terrible que celui du prince.

XXIX. Flavien part pour fléchir l'empereur. *Chryſoſt. Hom. 3. c. 1. 2. Hom. 6. c. 2. Hom. 17. c. 2. Hom. 21. c. 1. Liban. de vita & or. 14. Zoſ. l. 4.*

Il y avoit déja huit jours que les courriers qui portoient à l'empereur la nouvelle de la ſédition, étoient partis d'Antioche, lorſqu'on apprit qu'ils avoient été arrêtés dans leur route par divers accidens, & obligés de quitter les chevaux de poſte pour prendre les voitures publiques. On crut qu'il étoit encore tems de les prévenir; & toute la ville s'adreſſa à l'évêque Flavien, prélat vénérable par ſa ſainteté, & chéri de l'empereur. Il accepta cette pénible commiſſion; & ni les infirmités d'une extrême vieilleſſe, ni la fatigue d'un long voyage dans une ſaiſon incommode & pluvieuſe, ni l'état où ſe trouvoit une ſœur unique qu'il aimoit tendrement & qu'il laiſſoit au lit de la mort, ne purent arrêter ſon zele. Réſolu de mourir ou de fléchir la colere du prince, il part au milieu des larmes de ſon peuple. Tous les cœurs le ſuivent par leurs vœux;

vœux ; on eſpere que la bonté naturelle de l'empereur ne pourra ſe défendre d'écouter un prélat ſi reſpecté. Zozime fait honneur de cette députation à Libanius & à un certain Hilaire diſtingué, dit-il, par ſa naiſſance & par ſon ſçavoir. Nous avons en effet deux diſcours de Libanius, qui ſemblent avoir été prononcés devant l'empereur, l'un pour appaiſer ſa colere, l'autre pour louer ſa clémence. Mais ce n'eſt qu'une fiction de déclamateur. Si l'on s'en rapporte à Libanius lui-même, il paroît qu'il ne ſortit point de la ville. Ce ſophiſte qui veut toujours jouer un grand rolle, prétend avoir beaucoup ſervi à raſſurer les habitans & à diſpoſer enſuite à la douceur les commiſſaires de Théodoſe. Il y a tout lieu de croire que ce récit de Zozime n'eſt qu'une fable inventée pour dérober aux chrétiens la gloire d'avoir ſauvé Antioche.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XXX. Colere de l'empereur. *Chryſoſt. Hom.* 14.*c.*6. *Hom.* 17.*c.*2.

Quoique Flavien fît une extrême diligence, il ne put atteindre les courriers. Ils arriverent avant lui, & leur rapport excita dans Théo-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

Idem.in epist. ad Coloss. Hom. 7. c. 3. Lib. or. 15. 22. Theod. l. 5. c. 19. Zos. l. 4. Soz. l. 7. c. 23. Theoph. p. 60. Till. Theod. not. 30.

dose cette violente colere, dont les premiers accès étoient toujours prompts & terribles. Il étoit moins irrité du renversement de ses propres statues, que des outrages faits à celles de Flaccille & de son pere. L'ingratitude d'Antioche redoubloit encore son courroux. Il avoit distingué cette ville entre toutes celles de l'empire par des marques de sa bienveillance : il y avoit ajouté de superbes édifices. On venoit d'achever par ses ordres un nouveau palais dans le fauxbourg de Daphné, & il avoit promis de venir incessamment honorer Antioche de sa présence. Son premier mouvement fut de détruire la ville & d'enséve-lir les habitans sous ses ruines. Etant revenu de cet accès d'emportement, il choisit le général Hellébique, & Césaire maître des offices pour l'exécution d'une vengeance plus conforme aux regles de la justice. Comme il ignoroit encore la punition des principaux auteurs du désordre, il chargea ces commissaires d'informer contre les coupables, avec pou-

voir de vie & de mort. Il leur donna ordre de fermer le théâtre, le cirque & les bains publics; d'ôter à la ville ſon territoire, ſes priviléges & la qualité de métropole; de la réduire, comme avoit autrefois fait l'empereur Sévere, à la condition d'un ſimple bourg ſoumis à Laodicée ſon ancienne rivale, qui deviendroit par ce changement métropole de la Syrie; de retrancher aux pauvres la diſtribution de pain, qui étoit établie dans Antioche comme dans Rome & dans Conſtantinople.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XXXI. Arrivée des commiſſaires *Chryſoſt. Hom.* 12.c.1. *Hom.* 16.c.1. *Hom.* 17.c.1. *Hom.* 18.c.4. *Hom.* 21.c.2. *Liban. or.* 15. 22. 23.

Hellébique & Céſaire étant partis avec ces ordres rigoureux, rencontrerent Flavien & redoublerent ſa douleur. Il continua ſa route avec plus d'empreſſement pour obtenir quelque grace. Les deux commiſſaires ſe hâterent d'arriver en Syrie. La renommée qui les devança, renouvella la terreur dans Antioche. On publioit qu'ils venoient à la tête d'une troupe de ſoldats qui ne reſpiroient que le ſang & le pillage. Les habitans prononçoient eux-mêmes leur propre ſentence: *On*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

égorgera le ſénat ; on détruira la ville de fond en comble ; on la réduira en cendres avec ſon peuple ; on y fera paſſer la charrue ; & pour éteindre notre race, on pourſuivra le fer & le feu à la main juſque dans les montagnes & les déſerts ceux qui y chercheront une retraite. On attendoit en tremblant le moment de leur arrivée. On ſe diſpoſoit de nouveau à prendre la fuite. Le gouverneur qui étoit payen, vint à l'égliſe, où une multitude innombrable s'étoit aſſemblée, comme dans un aſyle ; il y parla au peuple, & s'efforça de le raſſurer. Lorſqu'il ſe fut retiré, ſaint Jean Chryſoſtome fit reproche aux chrétiens d'avoir eu beſoin d'une voix étrangere pour affermir des cœurs que la confiance en Dieu devoit rendre inébranlables. Enfin, ceux qui connoiſſoient le caractere des deux officiers, vinrent à bout de calmer ces allarmes. On commença de ſe perſuader que le prince ne vouloit pas ruiner Antioche, puiſqu'il confioit ſa vengeance à deux miniſtres ſi équitables & ſi mo-

dérés. A leur approche, une foule de peuple ſortit au-devant d'eux, & les conduiſit à leur demeure avec des acclamations mêlées de prieres & de larmes. C'étoit le ſoir du 29 de Mars.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XXXII. Conduite qu'ils y tiennent.

Chryſoſt. Hom. 17. c. 2. Hom. 18. c. 1. 4. Liban. or. 14. 22. 23. Greg. Naz. ep. 123.

En effet, les deux commiſſaires n'étoient pas de ces courtiſans vils & mercénaires, qui, livrés ſans réſerve à la paſſion de leur maître, vont auſſi vîte que ſon caprice, & lui préparent d'inutiles repentirs. C'étoit des hommes prudens & vertueux. Hellébique étoit même uni d'amitié avec S. Grégoire de Nazianze; & c'eſt une louange pour Théodoſe d'avoir choiſi dans ſa colere, deux miniſtres propres, non pas à la ſervir aveuglément, mais à la diriger & à la retenir dans les bornes d'une exacte juſtice. Ils apprirent en arrivant que les magiſtrats les avoient prévenus, & que la ſédition étoit déja punie par des exemples aſſez rigoureux. Cependant par les ordres du prince ils ſe voyoient réduits à la triſte néceſſité de rouvrir les plaies récentes de cette

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

malheureuse ville ; & d'en faire encore couler du sang. Ils signifierent d'abord la révocation de tous les priviléges d'Antioche.

XXXIII. Informations nouvelles.

Chrysost. Hom. 17. *c.* 1. 2. *Hom.* 18. *c.* 1. 4. *Liban. or.* 22. 23.

Le lendemain ils firent comparoître tous ceux qui composoient le conseil de la ville. Ils écouterent & les accusations formées contre eux, & leurs réponses. L'humanité des juges adoucissoit autant qu'il leur étoit permis, la sévérité de leur ministere : ils n'employoient ni soldats ni licteurs pour imposer silence ; ils permettoient aux accusés de plaindre leur sort, de verser des pleurs ; ils en versoient eux-mêmes ; mais ils ne leur laissoient espérer aucune grace ; ils paroissoient à la fois compatissans & inflexibles. Sur la fin du jour ils firent renfermer tous ceux qui étoient convaincus, dans une grande enceinte de murailles, sans toît & sans aucune retraite qui pût les garantir des injures de l'air. C'étoient les personnes les plus considérables d'Antioche, par leur naissance, par leurs emplois & par leurs richesses. Toutes les familles nobles

prirent le deuil ; la ville perdoit avec eux tout ce qu'elle avoit d'éclat & de ſplendeur.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XXXIV. Courage des moines. *Chryſoſt. Hom.* 17. *c.* 1. 2. *Hom.* 18. *c.* 4. *Lib. or.* 25. *Theod. l.* 5. *c.* 19.

Le troiſieme jour devoit être le plus funeſte : tous les habitans étoient glacés d'effroi. C'étoit le jour deſtiné au jugement & à l'exécution des coupables. Avant le lever du ſoleil les commiſſaires ſortent de leur demeure à la lueur des flambeaux. Ils montroient une contenance plus ſévere que la veille, & l'on croyoit déja lire ſur leur front la ſentence qu'ils alloient prononcer. Comme ils traverſoient la grande place ſuivis d'une foule de peuple, une femme avancée en âge, la tête nue, les cheveux épars, ſaiſit la bride du cheval d'Hellébique, & s'y tenant attachée, elle l'accompagne avec des cris lamentables. Elle demandoit grace pour ſon fils, diſtingué par ſes emplois & par le mérite de ſon pere. En même tems Hellébique & Céſaire ſe voyent environnés d'une multitude inconnue, que des vêtemens lugubres, des viſages pâles & exténués, faiſoient reſ-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

ſembler à des fantômes plutôt qu'à des hommes. C'étoient les ſolitaires des environs d'Antioche, qui dans cette triſte conjoncture étoient accourus de toutes parts ; & tandis que les philoſophes payens, plus orgueilleux, mais auſſi timides que le vulgaire, étoient allés chercher leur sûreté ſur les montagnes & dans les cavernes, les moines, qui étoient alors les vrais philoſophes du chriſtianiſme & qui portoient ce nom à juſte titre, avoient abandonné leurs cavernes & leurs montagnes, pour venir conſoler & ſecourir leurs concitoyens. Ils s'attroupent en grand nombre autour des commiſſaires ; ils leur parlent avec hardieſſe ; ils offrent leurs têtes à la place des accuſés ; ils proteſtent qu'ils ne quitteront les juges qu'après avoir obtenu grace : ils demandent d'être envoyés à l'empereur : *Nous avons*, diſent-ils, *un prince chrétien & religieux ; il écoutera nos prieres ; nous ne vous permettrons pas de tremper vos mains dans le ſang de vos freres ; ou nous mourrons avec eux*. Hellébi-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

que & Césaire tâchoient de les écarter en leur répondant, qu'ils n'étoient pas maîtres de pardonner, & qu'ils ne pouvoient désobéïr au prince sans se rendre eux-mêmes aussi coupables que le peuple d'Antioche.

XXXV. Hardiesse de Macédone.

Ils continuoient leur marche, lorsqu'un vieillard dont l'extérieur n'avoit rien que de méprisable, s'avança à leur rencontre. Il étoit de petite taille, vêtu d'habits sales & déchirés. Saisissant par le manteau l'un des deux commissaires, il leur commanda à tous deux de descendre de cheval. Indignés de cette audace, ils alloient le repousser avec insulte, lorsqu'on leur dit que c'étoit Macédone. Ce nom les frappa d'une vénération profonde. Macédone vivoit depuis long-tems sur le sommet des plus hautes montages de Syrie, occupé jour & nuit de la priere. L'austérité de sa vie lui avoit fait donner le surnom de Crithophage, parce qu'il ne se nourrissoit que de farine d'orge. Quoiqu'il fût très-simple, sans aucune connoissan-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

ce des choses du monde, & qu'il se fût rendu comme invisible aux autres hommes, il étoit célebre dans tout l'Orient. Les commissaires s'étant jettés à ses pieds, le prioient de leur pardonner, & de souffrir qu'ils exécutassent les ordres de l'empereur. Alors ce solitaire instruit par la Sagesse divine, leur parla en ces termes: « Mes amis, portez ces paroles au prince: Vous n'etes pas seulement empereur, vous êtes homme, & vous commandez à des hommes de même nature que vous. L'homme a été formé à la ressemblance de Dieu: n'est-ce donc pas un attentat contre Dieu même, de détruire cruellement son image? On ne peut outrager l'ouvrage, sans irriter l'ouvrier. Considérez à quelle colere vous emporte l'insulte faite à une figure de bronze. Et une figure vivante, animée, raisonnable n'est-elle pas d'un plus grand prix? Il nous est aisé de rendre à l'empereur vingt statues pour une seule: mais après nous avoir ôté la

» vie, il lui ſera impoſſible de réta-
» blir un ſeul cheveu de notre tête ».
Le diſcours de cet homme ſans lettres fit une vive impreſſion ſur les commiſſaires. Ils promirent à Macédone de faire part à l'empereur de ſes ſages remontrances.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XXXVI. Les commiſſaires remettent l'affaire au jugement de l'empereur.

Chryſoſt. Hom. 17. c. 2. *Liban. or.* 25.

Ils ſe trouvoient dans un extrême embarras, & n'étoient gueres moins agités au-dedans d'eux-mêmes, que les coupables, dont ils devoient prononcer la ſentence. D'un côté les ordres de l'empereur leur faiſoient craindre d'attirer ſur eux toute ſa colere; de l'autre les cris & les vives inſtances des habitans & ſurtout des moines, dont les plus hardis menaçoient d'arracher les criminels des mains des bourreaux, & de ſubir eux-mêmes le ſupplice, déſarmoient leur ſévérité. Dans cet état d'incertitude, ils arriverent aux portes du prétoire, où l'on avoit déja conduit ceux qui devoient être condamnés. Ils y rencontrerent un nouvel obſtacle. Les évêques qui étoient alors dans Antioche, & il s'en trouvoit toujours quelques-uns dans

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

cette capitale de l'Orient, ſe préſentent devant eux; ils les arrêtent & leur déclarent que s'ils ne veulent leur paſſer ſur le corps, il faut qu'ils leur promettent de laiſſer la vie aux priſonniers. Sur le refus des commiſſaires, ils s'obſtinent à leur fermer le paſſage. Enfin, Céſaire & Hellébique ayant témoigné par un ſigne de tête qu'ils leur accordoient leur demande, ces prélats pouſſent un cri de joie, ils leur baiſent les mains, ils embraſſent leurs genoux. Le peuple & les moines ſe jettent en même tems dans le prétoire, & la garde ne peut arrêter cette foule impétueuſe. Alors cette mere éplorée, qui n'avoit pas quitté la bride du cheval d'Hellébique, appercevant ſon fils chargé de chaînes, court à lui, l'entoure de ſes bras, le couvre de ſes cheveux, le traîne aux pieds d'Hellébique, & les arroſant de ſes larmes, elle conjure ce général avec des cris & des ſanglots, de lui rendre l'unique ſoutien de ſa vieilleſſe, ou de lui arracher à elle-même la vie. Les moines redoublent leurs inſ-

tances : ils ſupplient les juges de renvoyer le jugement à l'empereur ; ils offrent de partir ſur le champ & promettent d'obtenir la grace de tant de malheureux. Les commiſſaires ne pouvant retenir leurs larmes, ſe rendent enfin ; ils conſentent à ſurſeoir l'exécution juſqu'à la déciſion de Théodoſe. Mais ils ne veulent pas expoſer tant de vieillards atténués par les auſtérités, aux fatigues d'un long & pénible voyage. Ils leur demandent ſeulement une lettre ; ils ſe chargent de la porter au prince & d'y joindre les plus preſſantes ſollicitations. Les ſolitaires compoſerent une requête, dans laquelle, en implorant la clémence de Théodoſe, ils lui mettoient devant les yeux le jugement de Dieu, & proteſtoient que s'il falloit encore du ſang pour appaiſer ſon courroux, ils étoient prêts à donner leur vie pour le peuple d'Antioche.

XXXVII. La joie renaît dans Antioche.

Chryſoſt. Hom. 17 *c.* 2.

Les deux commiſſaires convinrent qu'Hellébique demeureroit dans la ville, & que Céſaire iroit à Conſtantinople. Ils firent transférer les

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

Hom. 18.*c*.4. *Hom.* 20.*c*.7. *Lib.-or.* 23.

criminels dans une prison plus commode. C'étoit un vaste édifice, orné de portiques & de jardins, où, sans les délivrer de leurs chaînes, on leur permit de recevoir toutes les consolations de la vie. Cette nouvelle fit renaître l'espérance, dont les effets se diversifioient selon la différence des caracteres. Les citoyens sensés bénissoient Dieu & lui rendoient des actions de graces: ils se flattoient que l'empereur en considération de la fète de Pâque qui approchoit, pardonneroit les offenses qu'il avoit reçues. Mais une jeunesse dissolue, dont cette ville voluptueuse étoit remplie, s'abandonnoit déja aux excès d'une joie extravagante; elle avoit en un moment oublié tous ses malheurs. Dès le lendemain du départ de Césaire, pendant que les principaux d'Antioche étoient dans les fers, & le pardon encore incertain, les bains publics étant fermés, une troupe de jeunes libertins coururent au fleuve, sautant, dansant, chantant des chansons lascives, & entraînant avec eux

les femmes qu'ils rencontroient. Ces désordres n'échapperent pas aux séveres réprimandes de S. Jean Chrysostôme : pour les tirer de cette folle sécurité, il fit de nouveau gronder sur leurs têtes le tonnerre de la vengeance divine & les menaces de celles du prince.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

XXXVIII. Césaire va trouver l'empereur.

Lib. or. 22. Theod. l. 5. c. 19. Soz. l. 7. c. 23.

Césaire étoit parti dès le soir même. Une foule de peuple & sur-tout les femmes, remplissoient le chemin sur son passage jusqu'à la distance de près de deux lieues. Mais ce sage officier voulant éviter l'éclat des acclamations populaires, attendit que la nuit eût obligé cette multitude de se retirer. Afin de faire plus de diligence, il n'avoit pris avec lui que deux domestiques ; & le soir du lendemain il étoit déja sur les frontieres de la Cappadoce. Il ne s'arrêta dans sa route que pour changer de relais ; & ne sortit de son charriot ni pour dormir ni pour prendre sa nourriture. Il voloit avec plus d'empressement que s'il se fût agi de sa propre vie. Quoiqu'il y eût plus de trois cens lieues d'Antioche à Cons-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

tantinople, il arriva dans cette derniere ville le ſixieme jour après midi. Comme il étoit ſans ſuite, il y entra ſans être connu, & ſe fit ſur le champ annoncer à l'empereur. Il lui préſenta le procès-verbal qui contenoit le détail de la ſédition & de ſes ſuites. Il n'y avoit pas oublié la requête des moines & la remontrance de Macédone. Il en fit la lecture par ordre du prince. Auſſi-tôt ſe jettant à ſes pieds, il lui repréſenta le deſeſpoir des habitans, les châtimens rigoureux qu'ils avoient déja éprouvés, la gloire qui lui reviendroit de la clémence. Théodoſe verſa des larmes; ſon cœur commençoit à s'attendrir: mais la colere combattoit encore ces premiers mouvemens de compaſſion.

XXXIX. Flavien ſe préſente à Théodoſe. *Chryſoſt.* 21. *c.* 2.

Il y avoit déja ſept ou huit jours que Flavien étoit arrivé à Conſtantinople. Mais ſoit qu'il crût l'empereur encore trop irrité, ſoit que ce prince l'évitât à deſſein, il ne s'étoit point juſqu'alors préſenté à Théodoſe. Plongé dans la douleur la plus amere, il ne s'occupoit que des

maux de ſon peuple; ſon abſence les lui rendoit plus ſenſibles, parce qu'il ne pouvoit les ſoulager. Ses entrailles étoient déchirées; il paſſoit les jours & les nuits à verſer des larmes devant Dieu, le priant d'amolir le cœur du prince. L'arrivée de Céſaire lui rendit le courage; il alla au palais; & ce fut peut-être Céſaire même qui lui procura une audience, afin d'appuyer ſes prieres de celles de ce ſaint évêque. Dès que Flavien parut devant l'empereur, il ſe tint éloigné, dans un morne ſilence, le viſage baiſſé vers la terre, comme s'il eût été chargé de tous les crimes de ſes compatriotes. Théodoſe le voyant confus & interdit, s'approcha lui-même, & levant à peine les yeux, le cœur ſerré de douleur, au lieu de s'abandonner aux éclats d'un juſte courroux, il ſembloit faire une apologie. Rappellant en peu de mots tout ce qu'il avoit fait pour Antioche, il ajoutoit à chaque trait: *C'eſt donc ainſi que j'ai mérité tant d'outrages.* Enfin, après le récit des bien-

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 387.

faits dont il avoit comblé cette ville ingrate : « Quelle est donc l'injustice dont ils ont prétendu se venger ? continua-t-il : Pourquoi non-contens de m'insulter, ont-ils porté leur fureur jusque sur les morts ? » Si j'étois coupable à leur égard, » pourquoi outrager ceux qui ne » sont plus & qui ne les ont jamais » offensés ? N'ai-je pas donné à leur » ville des marques de préférence » sur toutes les autres de l'empire ? » Je désirois ardemment de la voir ; » j'en parlois sans cesse : j'attendois » avec impatience le moment où » je pourrois en personne recevoir » les témoignages de leur affection, » &leur en donner de ma tendresse ».

XL. Discours de Flavien. *Chrysost. Hom.* 21. *c.* 3.

Flavien pénétré de ces justes reproches & poussant un profond soupir, rompit enfin le silence, & d'une voix entre-coupée de sanglots : « Prince, dit-il, notre ville infortunée n'a que trop de preuves de » votre amour, & ce qui faisoit sa » gloire, fait aujourd'hui sa honte » & notre douleur. Détruisez-la jusqu'aux fondemens, réduisez-la en

» cendres, faites périr jufqu'à nos » enfans par le tranchant de l'épée; » nous méritons encore de plus fé- » veres châtimens ; & toute la terre » épouvantée de notre fupplice, » avouera cependant qu'il eft au- » deffous de notre ingratitude. Nous » en fommes même déja réduits à » ne pouvoir être plus malheureux. » Accablés de votre difgrace, nous » ne fommes plus qu'un objet d'hor- » reur. Nous avons dans votre per- » fonne offenfé l'univers entier; il » s'éleve contre nous plus fortement » que vous-même. Il ne refte à nos » maux qu'un feul remede. Imitez » la bonté de Dieu : outragé par fes » créatures, il leur a ouvert les » cieux. J'ofe le dire, grand prince ; » fi vous nous pardonnez, nous de- » vrons notre falut à votre indul- » gence, mais vous devrez à notre » offenfe l'éclat d'une gloire nou- » velle : Nous vous aurons par no- » tre attentat préparé une couronne » plus brillante que celle dont Gra- » tien a orné votre tête; vous ne la » tiendrez que de votre vertu. On a

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

» détruit vos ſtatues : ah ! qu'il vous » eſt facile d'en rétablir qui ſoient » infiniment plus précieuſes ! Ce ne » ſeront pas des ſtatues muettes & » fragiles, expoſées dans les places » aux caprices & aux injures : ou- » vrages de la clémence, & auſſi » immortelles que la vertu même, » celles-ci ſeront placées dans tous » les cœurs ; & vous aurez autant » de monumens qu'il y a d'hommes » ſur la terre & qu'il y en aura ja- » mais. Non, les exploits guerriers, » les tréſors, la vaſte étendue d'un » empire ne procurent pas aux prin- » ces un honneur auſſi pur & auſſi » durable, que la bonté & la dou- » ceur. Rappellez-vous les outra- » ges que des mains ſéditieuſes fi- » rent aux ſtatues de Conſtantin, & » les conſeils de ces courtiſans qui » l'excitoient à la vengeance : vous » ſçavez que ce prince portant alors » la main à ſon front, leur répon- » dit en ſouriant, *Raſſurez-vous, je* » *ne ſuis point bleſſé*. On a oublié » une grande partie des victoires de » cet illuſtre empereur ; mais cette

» parole a ſurvécu à ſes trophées ; » elle ſera entendue des ſiecles à venir ; elle lui méritera à jamais les » éloges & les bénédictions de tous » les hommes. Qu'eſt-il beſoin de » vous mettre ſous les yeux des » exemples étrangers ? Il ne faut » vous montrer que vous-même. » Souvenez-vous de ce ſoupir généreux, que la clémence fit ſortir » de votre bouche, lorſqu'aux approches de la fête de Pâque, annonçant par un édit aux criminels » leur pardon, & aux priſonniers » leur délivrance, vous ajoutâtes : » *Que n'ai-je auſſi le pouvoir de reſſuſciter les morts* ! Vous pouvez » faire aujourd'hui ce miracle : Antioche n'eſt plus qu'un ſépulchre ; » ſes habitans ne ſont plus que des » cadavres ; ils ſont morts avant le » ſupplice qu'ils ont mérité : vous » pouvez d'un ſeul mot leur rendre » la vie. Les infideles s'écrieront : » *Qu'il eſt grand le Dieu des chrétiens ! Des hommes, il en ſçait faire* » *des anges ; il les affranchit de la* » *tyrannie de la nature.* Ne crai-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 385.

» gnez pas que notre impunité corrompe les autres villes : hélas ! notre ſort ne peut qu'effrayer. Tremblans ſans ceſſe, regardant chaque nuit comme la derniere, chaque jour comme celui de notre ſupplice, fuyant dans les déſerts, en proye aux bêtes féroces, cachés dans les cavernes, dans les creux des rochers, nous donnons au reſte du monde l'exemple le plus funeſte. Détruiſez Antioche ; mais détruiſez-la comme le Tout-puiſſant détruiſit autrefois Ninive : effacez notre crime par le pardon ; anéantiſſez la mémoire de notre attentat, en faiſant naître l'amour & la reconnoiſſance. Il eſt aiſé de brûler des maiſons, d'abbatre des murailles : mais de changer tout-à-coup des rébelles en ſujets fideles & affectionnés, c'eſt l'effet d'une vertu divine. Quelle conquête une ſeule parole peut vous procurer ! Elle vous gagnera les cœurs de tous les hommes. Quelle récompenſe vous recevrez de l'Eternel ! Il vous

» tiendra compte non-ſeulement de
» votre bonté, mais auſſi de toutes
» les actions de miſéricorde que
» votre exemple produira dans la
» ſuite des ſiecles. Prince invincible,
» ne rougiſſez pas de céder à un
» foible vieillard, après avoir réſiſ-
» té aux prieres de vos plus braves
» officiers : ce ſera céder au Souve-
» rain des empereurs, qui m'en-
» voye pour vous préſenter l'évan-
» gile, & vous dire de ſa part : *Si*
» *vous ne remettez pas les offenſes*
» *commiſes contre vous, votre Pere*
» *céleſte ne vous remettra pas les vô-*
» *tres*. Repréſentez-vous ce jour ter-
» rible, dans lequel les princes &
» les ſujets comparoîtront au tribu-
» nal de la ſuprême juſtice ; & faites
» réflexion que toutes vos fautes ſe-
» ront alors effacées, par le pardon
» que vous nous aurez accordé.
» Pour moi, je vous le proteſte,
» grand prince, ſi votre juſte indi-
» gnation s'appaiſe, ſi vous rendez
» à notre patrie votre bienveillance,
» j'y retournerai avec joie ; j'irai
» bénir avec mon peuple la bonté

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

» divine, & célébrer la vôtre. Mais » si vous ne jettez plus sur Antioche que des regards de colere, » mon peuple ne sera plus mon peuple ; je ne le reverrai plus ; j'irai » dans une retraite éloignée cacher » ma honte & mon affliction ; j'irai » pleurer jusqu'à mon dernier soupir, le malheur d'une ville qui aura rendu implacable à son égard » le plus humain & le plus doux » de tous les princes ».

XLI. Clémence de l'empereur. *Chrysost. Hom.* 21. c. 4. *Theod. l.* 5. c. 19. *Soz. l.* 7. c. 23.

Pendant le discours de Flavien, l'empereur avoit fait effort sur lui-même pour resserrer sa douleur. Enfin, ne pouvant plus retenir ses larmes : *Pourrions-nous*, dit-il, *refuser le pardon à des hommes semblables à nous, après que le Maître du monde s'étant réduit pour nous à la condition d'esclave, a bien voulu demander grace à son pere pour les auteurs de son supplice qu'il avoit comblés de ses bienfaits* ! Flavien touché de la plus vive reconnoissance, demandoit à l'empereur la permission de demeu rer à Constantinople, pour célébrer avec lui la fête de Pâque : *Allez, mon*

mon pere, lui dit Théodose; *hâtez-vous de vous montrer à votre peuple, rendez le calme à la ville d'Antioche; elle ne sera parfaitement rassurée après une si violente tempête, que lorsqu'elle reverra son pilote.* L'évêque le supplioit d'envoyer son fils Arcadius: le prince, pour lui témoigner que s'il lui refusoit cette grace, ce n'étoit par aucune impression de ressentiment, lui répondit: *Priez Dieu qu'il me délivre des guerres dont je suis menacé, & vous me verrez bientôt moi-même.* Lorsque le prélat eut passé le détroit, Théodose lui envoya encore des officiers de sa cour pour le presser de se rendre à son troupeau avant la fête de Pâque. Quoique Flavien usât de toute la diligence dont il étoit capable, cependant pour ne pas dérober à son peuple quelques momens de joie, il se fit devancer par des courriers, qui porterent la lettre de l'empereur avec une promptitude incroyable.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS. An. 387.

XLII. Le pardon est annoncé aux habitans d'Antioche.

Depuis que Césaire étoit parti d'Antioche, les esprits flottoient entre l'espérance & la crainte. Les

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 387.

Chryſoſt. Hom. 21. c. 1. 4.
Liban. or. 15. 22. 23.

priſonniers ſur-tout recevoient ſans ceſſe des allarmes par les bruits publics qui ſe répandoient, *que l'empereur étoit inflexible ; qu'il perſiſtoit dans la réſolution de ruiner la ville.* Leurs parens & leurs amis gémiſſant avec eux, leur diſoient tous les jours le dernier adieu ; & l'éloquente charité de ſaint Jean Chryſoſtôme pouvoit à peine les raſſurer. Enfin, la lettre de Théodoſe arriva pendant la nuit & fut rendue à Hellébique. Cet officier généreux ſentit le premier toute la joie qu'il alloit répandre dans Antioche. Il attendit le jour avec impatience ; & dès le matin il ſe tranſporta au prétoire. L'allégreſſe peinte ſur ſon viſage annonçoit le ſalut ; il fut bientôt environné d'une foule de peuple qui pouſſoit des cris de joie ; & ce lieu arroſé de tant de larmes quelques jours auparavant, retentiſſoit d'acclamations & d'éloges. Tous ceux que la crainte avoit juſqu'alors tenu cachés, accouroient avec tranſport : tous s'efforçoient d'approcher d'Hellébique. Ayant impoſé ſilence, il fit

lui-même la lecture de la lettre ; elle contenoit des reproches tendres & paternels : Théodose y paroissoit plus touché des insultes faites à Flaccille & à son pere, que de celles qui tomboient sur lui-même. Il y censuroit cet esprit de révolte & de mutinerie qui sembloit faire le caractere du peuple d'Antioche ; mais il ajoutoit qu'il étoit encore plus naturel à Théodose de pardonner. Il témoignoit être affligé que les magistrats eussent ôté la vie à quelques coupables ; & finissoit par révoquer tous les ordres qu'il avoit donnés pour la punition de la ville & des habitans.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS AN. 387.

XLIII. Joie de toute la ville. *Chrysost. Hom. 21. c. 4. Idem in epist. ad Coloss. Hom. 7. c. 3. Lib. or. 15. 23. Strab. l. 16.*

A ces mots, il s'éleve un cri général. Tous se dispersent pour aller porter cette heureuse nouvelle à leurs femmes & à leurs enfans. La veille on accusoit de lenteur & Flavien & Césaire ; aujourd'hui on s'étonne qu'une affaire si importante, si difficile, ait été si promptement terminée. On ouvre les bains publics ; on orne les rues & les places de festons & de guirlandes ; on y

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

dresse des tables; Antioche entiere n'est plus qu'une salle de festin. La nuit suivante égale la lumiere des plus beaux jours; la ville est éclairée de flambeaux; on bénit l'Etre Souverain qui tient en sa main le cœur des princes; on célebre la clémence de l'empereur; on comble de louanges Flavien, Hellébique & Césaire. Hellébique prend part à la réjouissance publique; il se mêle dans les jeux, dans les festins. Les jours suivans on lui dressa des statues ainsi qu'à Césaire, & lorsqu'il fut ensuite rappellé par l'empereur, il fut conduit hors de la ville avec les vœux & les acclamations de tout le peuple. Flavien reçut à son arrivée des témoignages de reconnoissance encore plus précieux & plus dignes d'un évêque; il fut honoré comme un ange de paix, & toutes les églises retentirent d'actions de graces. Il eut même la consolation de retrouver encore sa sœur, à qui Dieu avoit prolongé la vie jusqu'à son retour, & de recevoir ses derniers soupirs. Plusieurs

villes s'étoient intéreſſées en faveur d'Antioche : le ſénat & le peuple de Conſtantinople avoient joint leurs inſtances à celles de Céſaire & de Flavien. Séleucie, ſituée ſur la mer à quarante ſtades de l'embouchure de l'Oronte, avoit auſſi envoyé une députation à l'empereur. Cette ville célebre, autrefois appellée *la ſœur d'Antioche*, avoit beaucoup perdu de ſon ancien luſtre. Antioche après en avoir été long-tems jalouſe, affectoit alors de la mépriſer; & ſes habitans enivrés d'un inſolent orgueil au milieu même de leurs déſaſtres, diſoient hautement, qu'ils aimoient mieux voir périr leur patrie, que de devoir ſon ſalut à de pareils interceſſeurs. Il paroît que les habitans d'Antioche ayant obtenu leur pardon, oſerent demander à Théodoſe la permiſſion de donner à leur ville le nom d'Arcadius. Mais on ne voit pas que ce prince ait eu égard à leur demande. Ainſi ſe terminerent les ſuites d'une ſédition, que la politique ſe feroit cru obligée de châtier à la rigueur, pour

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

donner un exemple terrible. Celui qui veille en même tems à la sûreté & à la gloire des monarques qui le servent, ne voulut armer contre les coupables que le bras de leurs propres magistrats; il ne laissa au prince que l'honneur de pardonner.

XLIV. Maxime se prépare à la guerre. *Ruf. l. 2. c. 16. Pacat. paneg. c. 25. 26. 27. 28. Theod. l. 5. c. 14. Hermant vie de S. Ambr. l. 5. c. 5.*

L'état de l'Occident donnoit alors à Théodose de grandes inquiétudes. Maxime se préparoit à la guerre, & faisoit des levées d'hommes & d'argent. Ses exactions désoloient la Gaule; il épuisoit les provinces; & renonçant à cette feinte douceur qu'il avoit jusqu'alors affectée, il s'enrichissoit par les exils & les proscriptions. Lorsqu'il eut rempli ses trésors, déguisant son ambition sous le masque d'un zele hypocrite, il signifia à Valentinien, que s'il n'abandonnoit la protection des Ariens, pour favoriser la foi catholique que son pere avoit professée, il alloit l'y contraindre par la force des armes. Cette déclaration allarma Justine & toute la cour. On sentoit aisément que la religion n'entroit pour rien dans les vûes de Maxime, & que son

unique dessein étoit d'usurper ce qui restoit à Valentinien. Plusieurs des principaux officiers craignant que Maxime ne les demandât pour les faire mourir, & que le jeune prince n'eût la foiblesse de les livrer au tyran, se retirerent auprès de Théodose.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

XLV. On lui députe saint Ambroise.

Ambr. ep.24. Idem de obitu Valent. Paulin vit. Ambros. Hermant vie de S. Ambr. l. 5. c. 3. 4. Till. vie de S. Ambr. art. 51.

Pour écarter l'orage dont l'Italie étoit menacée, Justine s'adressa encore une fois à S. Ambroise. Elle l'avoit employé quatre ans auparavant à négocier un accommodement avec Maxime; & quoiqu'elle n'eût payé ce service que de traitemens injurieux, elle comptoit assez sur sa générosité pour lui confier de nouveau ses plus grands intérêts. D'ailleurs c'étoit fermer la bouche au tyran, qui se couvroit du prétexte de la religion, que de lui opposer le prélat qui en étoit le plus ardent défenseur. Ambroise accepta cette commission difficile; il s'empressa de montrer à Justine & à toute la terre, que la persécution ne relâche pas les nœuds sacrés qui attachent les vrais chrétiens à leur

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

prince : & ne croyant pas qu'il lui fût permis de vendre à ſon ſouverain les ſervices qu'il lui devoit, il regarda comme une baſſeſſe de profiter du beſoin qu'on avoit de ſa perſonne, pour exiger aucune condition meme en faveur de l'égliſe catholique. Il partit après Pâque pour ſe rendre à Treves auprès de Maxime. Il avoit ordre de ſonder les diſpoſitions du tyran, de renouveller avec lui le traité de paix, & de lui demander les cendres de Gratien, pour leur donner une ſépulture honorable.

XLVI. S. Ambroiſe. devant Maxime.

Le lendemain de ſon arrivée, il alla au palais & demanda une audience particuliere. L'eunuque grand chambellan lui répondit, qu'il ne pouvoit être admis qu'en préſence du conſeil. Ambroiſe ayant répliqué que ce n'étoit pas ainſi qu'on avoit coutume de recevoir les évêques, & que d'ailleurs il étoit chargé d'une commiſſion ſecrette ; l'eunuque alla en informer Maxime & revint avec la même réponſe. Le prélat conſentit à tout pour ne pas

rompre la négociation. Lorſqu'il fut entré dans le conſeil, il refuſa le baiſer de Maxime : *Vous êtes en colere, évêque*, lui dit le tyran : *N'eſt-ce pas ainſi que je vous ai reçu dans votre précédente ambaſſade ? Il eſt vrai*, répondit Ambroiſe, *que vous avez dès ce tems-là manqué à la dignité épiſcopale : mais alors je demandois la paix pour un inférieur ; aujourd'hui je la demande pour un égal. Et qui lui donne cette égalité*, répartit fierement Maxime ? *Le Tout-puiſſant*, répliqua Ambroiſe, *qui a conſervé à Valentinien l'empire qu'il lui avoit donné*. Cette fermeté irrita le tyran ; il s'emporta en invectives contre Valentinien & contre le comte Bauton, qui avoient, diſoit-il, amené juſque ſur les frontieres de la Gaule les Huns & les Alains : il reprocha au prélat de l'avoir trompé la premiere fois & d'avoir arrêté le cours rapide de ſes conquêtes. Ambroiſe juſtifia le comte & l'empereur ; il fit voir que loin d'attirer les barbares dans la Gaule, ils les en avoient écartés à force d'argent. Il ſe diſcul-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

pa lui-même en rappellant à Maxime la bonne foi & la franchise dont il avoit usé dans la premiere négociation : il le fit souvenir que Valentinien étant le maître de venger la mort de Gratien sur Marcellin, frere de Maxime, qu'il tenoit alors en son pouvoir, il le lui avoit renvoyé : il demandoit en récompense les cendres du défunt empereur. Maxime alléguoit pour raison de son refus, que la vûe des cendres de ce prince animeroit les soldats contre lui : « Et quoi ? répondit Ambroise, défendront-ils après sa mort celui » qu'ils ont abandonné pendant qu'il » vivoit ? Vous craignez ce prince » lorsqu'il n'est plus ! Qu'avez-vous » donc gagné à lui ôter la vie ? Je me » suis défait d'un ennemi, dites-» vous : Non, Maxime, Gratien n'é-» toit pas votre ennemi ; c'étoit vous » qui étiez le sien. Il n'entend pas » ce que je dis en sa faveur ; mais » vous, soyez-en le juge. Si quel-» qu'un s'élevoit aujourd'hui contre » votre puissance, diriez-vous que » vous êtes son ennemi, ou qu'il est

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 387.

» le vôtre ? Si je ne me trompe, » c'eſt l'uſurpateur qui eſt l'auteur » de la guerre ; l'empereur ne fait » que défendre ſes droits. Vous re- » fuſez donc les cendres de celui » dont vous ne pourriez retenir la » perſonne, s'il étoit votre priſon- » nier ! Donnez à Valentinien ce » triſte gage de votre réconciliation. » Comment ferez-vous croire que » vous n'avez pas attenté à la vie » de Gratien, ſi vous le privez de » la ſépulture ? » Il convainquit enſuite Maxime d'être l'auteur de la mort du comte Vallion, qui n'étoit coupable que de fidélité envers ſon maître. Ambroiſe entre les mains & ſous le pouvoir du tyran ſembloit être ſon juge ; & Maxime confus ne ſe tira d'embarras qu'en renvoyant le prélat & en lui diſant qu'il délibéreroit ſur les demandes de Valentinien. Ambroiſe avoit eu trop d'avantage ſur Maxime pour eſpérer aucun ſuccès. Il aigrit encore le tyran en refuſant de communiquer avec les évêques de ſa cour, qui avoient fait mourir Priſcillien,

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

Maxime ſaiſit ce prétexte pour lui donner ordre de s'en retourner ſans délai. Le ſaint évêque plus propre à ſoutenir avec force & avec franchiſe la vérité & la juſtice, qu'à ſe démêler avec ſoupleſſe des détours obliques d'une négociation épineuſe, partit malgré les avis qu'on lui donnoit ſécrettement qu'il ſeroit aſſaſſiné en chemin. S'il eſt vrai que Maxime eût formé ce deſſein, Dieu préſerva l'évêque. Il revint à Milan, & rendit compte à Valentinien de ſon ambaſſade qui n'avoit ſervi qu'à démaſquer le tyran.

XLVII. Maxime paſſe les Alpes. *Zoſ. l. 4. Theod. l. 5, c. 14.*

Le jeune empereur ne perdit pas encore l'eſpérance de prévenir une rupture ouverte. Ses courtiſans lui perſuadoient que la roideur inflexible du prélat avoit rebuté Maxime ; & celui-ci donnoit à entendre qu'il n'étoit pas éloigné de renouer la négociation. Domnin s'offrit à conduire cette affaire; c'étoit un Syrien qui s'étant introduit à la cour du jeune prince, étoit devenu ſon confident & ſon principal miniſtre. On le regardoit comme un profond po-

litique, & il avoit lui-même la plus haute idée de ſa propre capacité. Maxime le reçut à bras ouverts; il accepta ſans réſiſtance toutes ſes propoſitions, & flata ſa vanité en le comblant d'honneurs & de préſens. Le miniſtre s'applaudiſſoit d'un ſuccès ſi brillant; il ne doutoit pas qu'il n'eût fait de Maxime le meilleur ami de Valentinien. Le tyran profitant de ſon imprudence, le fit au retour accompagner d'une partie de ſon armée: c'étoit, diſoit-il, des troupes qu'il prêtoit à ſon collegue pour dompter les barbares qui menaçoient la Pannonie. Domnin partit de Treves vers la fin du mois d'Août, fort glorieux des préſens qu'il avoit reçus & du nombreux renfort qu'il conduiſoit à ſon maître. Maxime le ſuivit de près avec le reſte de ſes troupes; il ſe faiſoit précéder d'un grand nombre de batteurs d'eſtrade, pour arrêter tous ceux qui pouvoient donner des nouvelles de ſa marche. Il trouva le pas de Suze ouvert par le paſſage de Domnin; & s'étant joint à ſes

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

troupes avancées, qui avoient abandonné l'ambaſſadeur pour garder l'entrée de l'Italie, il prit le chemin de Milan.

XLVIII. Valentinien ſe réfugie à Theſſalonique.

Zoſ. l. 4. Sulp. Sev. vit. Mart. c. 23. S. Aug. de civit. l. 5. c. 26. Oroſ. l. 7. c. 34. Soc. l. 5. c. 11. Theod. l. 5. c. 14. 15. Soz. l. 7. c. 13. Philoſt. l. 10. c. 8.

Valentinien ſurpris de cette irruption imprévue, ſe ſauva en diligence à Aquilée. Bientôt ne s'y croyant pas en ſureté, & n'attendant pas un meilleur ſort que celui de Gratien, s'il tomboit entre les mains de l'uſurpateur, il s'embarqua avec ſa mere & gagna Theſſalonique, pour y trouver un aſyle ſous la protection de Théodoſe. Probe que ſes grandes richeſſes expoſoient à un grand danger, accompagna le jeune empereur dans ſa fuite. Dès qu'ils furent arrivés dans cette capitale de l'Illyrie, ils firent ſçavoir à Théodoſe qui étoit alors à Conſtantinople, l'extrémité à laquelle ils étoient réduits. Ce prince écrivit auſſi-tôt à Valentinien, *qu'il ne devoit s'étonner ni de ſes malheurs ni des ſuccès de Maxime : que le ſouverain légitime combattoit la vérité, & que le tyran faiſoit gloire de la ſoutenir : que Dieu ſe déclaroit contre l'en-*

nemi de son Eglise. En même tems il partit de Constantinople, accompagné de plusieurs sénateurs. Lorsqu'il fut à Thessalonique, il tint conseil sur le parti qu'il devoit prendre. Tous les avis alloient à tirer de Maxime une prompte vengeance : *Qu'il ne falloit pas laisser vivre plus long-tems un meurtrier, un usurpateur, qui, accumulant crime sur crime, venoit d'enfraindre des traités solemnels.* Théodose étoit plus touché que personne du sort déplorable de deux empereurs, l'un cruellement massacré, l'autre chassé de ses Etats : il étoit bien résolu de venger son bienfaiteur & son beau-frere. Mais comme l'hiver approchoit, & que la saison ne permettoit pas de commencer la guerre, il crut qu'au lieu de la déclarer avec une précipitation inutile, il étoit plus à propos d'amuser Maxime par des espérances d'accommodement. Il fut donc d'avis de lui proposer de rendre à Valentinien ce qu'il avoit de nouveau usurpé, & de s'en tenir au traité de partage, le menaçant

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An 387.

de la guerre la plus ſanglante, s'il refuſoit des conditions ſi raiſonnables.

XLIX. Théodoſe ramene Valentinien à la croyance orthodoxe. *Suidas in* Οὐαλεντινιανός. *Theod. l.* 5. *c.* 15.

Au ſortir du conſeil Théodoſe tira Valentinien à l'écart, & l'ayant tendrement embraſſé: « Mon fils, » lui dit-il, ce n'eſt pas la multitude des ſoldats, c'eſt la protection » divine qui donne les ſuccès dans » la guerre. Liſez nos hiſtoires depuis Conſtantin: vous y verrez » ſouvent le nombre & la force du » côté des infideles, & la victoire » du côté des princes religieux. » C'eſt ainſi que ce pieux empereur » a terraſſé Licinius, & que votre » pere s'eſt rendu invincible. Valens votre oncle attaquoit Dieu; » il avoit proſcrit les évéques orthodoxes; il avoit verſé le ſang » des ſaints. Dieu a raſſemblé contre lui une nuée de barbares; il » a choiſi les Goths pour exécuteurs de ſes vengeances; Valens a » péri dans les flammes. Votre ennemi a ſur vous l'avantage de ſuivre la vraie doctrine: c'eſt votre » infidélité qui le rend heureux. Si

» nous abandonnons le fils de Dieu, » quel chef, malheureux déſerteurs, » quel défenſeur aurons-nous dans » les batailles ». ? Dieu parloit au cœur de Valentinien en même tems que la voix de Théodoſe frappoit ſes oreilles. Fondant en larmes, le jeune prince abjura ſon erreur, & protesta qu'il ſeroit toute ſa vie inviolablement attaché à la foi de ſon pere & de ſon bienfaiteur. Théodoſe le conſola; il lui promit le ſecours du ciel & celui de ſes armes. Valentinien fut fidele à ſa parole; il rompit dès ce moment tous les engagemens qu'il avoit contractés avec les Ariens; il embraſſa ſincerement la foi de l'Egliſe; & ſa mere Juſtine, qui mourut l'année ſuivante toujours obſtinée dans ſon erreur, n'oſa même entreprendre d'effacer les heureuſes impreſſions des paroles de Théodoſe.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

L'hiver ſe paſſa en négociations infructueuſes. Maxime envoya des députés à Théodoſe qui les retint long-tems à Theſſalonique ſans leur donner ni audience ni congé. Ce

L. Succès de Maxime.

Ambr. ep.40. & de diverſ. ſerm. 3. Pacat. c. 37.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

38. *Symm. l. 2. ep. 31. Soc. l. 5. c. 12. Sigon. de Occident. imp. l. 9.*

prince profitoit de cet intervalle pour faire ses préparatifs. Cependant Maxime, qui avoit fixé sa résidence dans Aquilée, achevoit de soumettre à sa puissance tous les Etats de Valentinien. Rome ne fut pas la derniere à lui rendre hommage. Les payens se déclarerent pour lui avec empressement; ils espéroient obtenir de lui le rétablissement du culte de leurs Dieux. Ce fut sans doute une si flatteuse espérance qui aveugla Symmaque. Cet illustre sénateur, qui avoit paru jusqu'alors un modele de sagesse & d'attachement à ses maîtres légitimes, se déshonora en cette occasion par un discours qu'il prononça à la louange du tyran. La ville d'Emone, aujourd'hui Laubach dans la Carniole, soutint un long siége : on ne sçait si elle fut prise. Bologne se signala en faveur du nouveau prince; elle lui érigea des monumens sur lesquels elle lui donnoit à lui & à son fils Victor, tous les titres que la flaterie avoit inventés pour les souverains. L'Afrique se soumit à ses lieu-

tenans, & fut bientôt épuisée par ses exactions. Avant la fin de l'hiver tout l'Occident le reconnoissoit pour maître.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

LI. Généraux & officiers de Maxime. *Ambr. ep.* 40. *Oros. l.* 7. *c.* 35. *Amm. Marcel. l.* 27. *c.* 6.

La terreur de son nom s'étoit répandue jusqu'au-delà du Rhin & du Danube ; plusieurs nations de la Germanie lui payoient tribut. En effet ses forces étoient redoutables : le nombre & le courage de ses troupes sembloient lui promettre la conquête de l'Orient. A la tête de son armée étoient son frere Marcellin & Andragathe, tous deux aussi méchans que lui, mais plus braves & plus intrépides. Andragathe pour fermer à Théodose l'entrée de l'Italie, s'occupa pendant l'hiver à fortifier les Alpes Juliennes & les passages des rivieres. Maxime ayant choisi Aquilée pour sa résidence, gouvernoit delà tout l'Occident : résolu de ne pas hasarder sa personne, il s'attendoit à voir bientôt à ses pieds Théodose chargé de fers. Il avoit établi pour préfet de Rome, Rusticus Julianus, que ses partisans avoient onze ans auparavant songé à élever

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 387.

à l'empire pendant une maladie de Valentinien. C'étoit un homme cruel & ſanguinaire ; mais incertain du ſuccès de la guerre, il ſe ménagea une reſſource auprès de Théodoſe, en ſe conduiſant avec une douceur & une humanité qui ne lui étoient pas naturelles. Le peuple de Rome ayant brûlé la ſynagogue des Juifs, Ruſticus attendit à ce ſujet les ordres de Maxime. Celui-ci envoya des ſoldats pour contenir le peuple & rétablir la ſynagogue. La protection qu'il accordoit à cette nation odieuſe, acheva de lui faire perdre l'affection des chrétiens, dont tous les vœux ſe réuniſſoient en faveur de ſon ennemi.

An. 388.

LII. Tatien ſuccede à Cynége dans la préfecture du prétoire d'Orient. *Idac. faſt. Zoſ. l. 4. Soc. l. 5. c. 12.*

Théodoſe avoit pris le conſulat pour la ſeconde fois, & s'étoit donné pour collegue Cynégius, qui étoit depuis quatre ans revêtu de la dignité de préfet du prétoire d'Orient. Ce ſage magiſtrat avoit ſecondé avec zele, mais ſans éclat & ſans violence, le deſſein formé par Théodoſe d'abolir l'idolatrie. Il mourut à Conſtantinople dans le

mois de Mars de cette année. Le peuple dont il étoit chéri assista en foule à ses funérailles, & les honora de ses larmes. Son corps fut déposé dans l'église des Saints Apôtres, & l'année suivante sa femme Acantia le fit transporter en Espagne où il étoit né. Théodose délibéra long-tems sur le choix d'un préfet du prétoire. Cette place devenoit plus importante par la nécessité où se trouvoit l'empereur de s'éloigner de l'Orient, pour aller combattre Maxime. Son fils Arcadius qu'il avoit laissé à Constantinople, n'étoit pas en âge de soutenir le poids des affaires. Enfin, il jetta les yeux sur Tatien, connu par sa capacité & par les charges qu'il avoit exercées sous Valens. C'étoit lui qui en 367, étant préfet d'Egypte, avoit traité durement S. Athanase & les catholiques d'Alexandrie. Le changement de prince avoit sans doute changé la religion du magistrat. Son fils Proculus fut fait en même tems préfet de Constantinople.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

Soz. l. 7. c. 14. Till. Theod. art. 17. 42. not. 15.

L'empereur prenoit toutes les

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

LIII. Dispositions de Théodose. *Pacat. c.* 32. 33. *Ambr. ep.*40. *S. Aug. de civ. l.* 5. *c.* 26. *Ruf. l.* 2. *c.* 19. 32. *Theod. l.*5. *c.* 24. *Philost. l.* 10. *c.* 8. *Zos. l.* 4. 5.

mesures que la prudence lui inspiroit pour le succès d'une expédition si périlleuse. Afin de ne laisser derriere lui aucun sujet d'inquiétude, il renouvella les alliances avec les princes voisins de ses Etats. Les provinces n'étant pas encore remises des maux qu'elles avoient soufferts sous le regne malheureux de Valens, il ne pouvoit, sans les dépeupler entierement, en tirer toutes les troupes qu'il falloit opposer aux nombreuses armées de Maxime. Il attira donc les barbares qui, en son absence, auroient pû insulter la frontiere. Les habitans du Caucase, du mont Taurus, des bords du Danube & du Tanaïs, Goths, Huns, Alains, nations endurcies à toutes les fatigues, vinrent en foule lui offrir leurs services. Il ne leur manquoit que la discipline: Théodose les y dressa en peu de tems sous des capitaines expérimentés. Bientôt ces barbares apprirent à obéir à l'ordre sans confusion & sans tumulte, à résister à l'attrait du pillage, à épargner les vivres, & à souffrir patiem-

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 388.

ment la disette, à préférer l'honneur au butin. L'amour & l'admiration que les vertus de Théodose leur inspirerent, en firent des Romains. Il y en eut cependant qui conserverent leur ancienne férocité, & qui abandonnerent son armée comme nous le verrons bientôt. Théodose se fit accompagner dans cette expédition par quatre généraux, que leur valeur & leur expérience militaire avoient déja rendu célebres. Promote, renommé par la défaite des Gruthonges, avoit le titre de général de la cavalerie. Timase, qui s'étoit distingué dès le tems de Valens, commandoit l'infanterie. Ricomer & Arbogaste, François de naissance, & pleins de cette bravoure impétueuse qui plaît sur-tout aux barbares, eurent la plus grande part aux opérations de cette campagne. Ces officiers formoient son conseil. Mais avant que de partir, il voulut consulter Dieu même par l'organe d'un de ses plus saints serviteurs. Jean l'anachorete vivoit dans les déserts de la Thébaïde près de Lycopolis.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

Il étoit fameux par ses miracles. Théodose lui écrivit pour lui demander quel seroit le succès de ses armes. Jean lui promit la victoire; & ce prince ne forma depuis ce tems-là aucune entreprise importante sans avoir consulté ce saint solitaire.

LIV. Loix de Théodose. *Cod. Th. l. 3. tit. 7. leg. 2. l. 9. tit. 11. leg. unic. l. 16. tit. 5. leg. 14. Till. vie de Ste. Olymp. c. 1. & not. 1.*

Il n'oublia pas de faire les reglemens nécessaires pour maintenir pendant son absence le bon ordre dans l'Eglise & dans l'Etat. Il défendit de nouveau aux hérétiques de tenir des assemblées. Il déclara nuls & adulteres les mariages entre les Chrétiens & les Juifs. Les hommes puissans, sur-tout en Egypte & dans Alexandrie, ville turbulente & pleine de désordres, s'attribuoient l'autorité d'arrêter leurs ennemis & de les tenir en chartre privée, quoique cette violence fût dès les tems anciens prohibée par les loix Romaines. Théodose adressa au préfet d'Egypte une loi plus rigoureuse que les précédentes; il soumit cet abus aux peines du crime de lese-majesté. Ce prince si juste & si religieux se laissa cependant alors entraîner

entraîner à une violence également contraire à la religion & à la juſtice. Olympiade, ſortie d'une famille très-illuſtre, & connue dans l'hiſtoire de l'Egliſe par la ſainteté de ſa vie, & par ſon attachement à S. Jean-Chryſoſtome perſécuté, étoit alors dans ſa premiere jeuneſſe. Ayant perdu ſon mari Nébride qui avoit été préfet de Conſtantinople, elle renonça à un ſecond mariage, & ſe conſacra au ſervice de Dieu. Elpide, ſeigneur Eſpagnol, couſin de Théodoſe, après de vaines ſollicitations, s'adreſſa à l'empereur pour la contraindre de l'épouſer. Le prince fut piqué du refus d'Olympiade, comme d'un mépris qu'elle faiſoit de ſon alliance; il commanda, il menaça: tout fut inutile. Voulant vaincre la conſtance de cette femme, il ordonna au préfet de Conſtantinople de tenir tous ſes biens en ſaiſie, juſqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de trente ans, dont elle étoit encore éloignée. Olympiade écrivit à l'empereur qu'elle le remercioit de l'avoir déchargée d'un fardeau ſi oné-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

reux ; & que s'il vouloit l'obliger tout-à-fait, elle le prioit de diſtribuer ſes biens aux pauvres & aux égliſes. Le préfet genoit beaucoup Olympiade, & la tenoit dans une ſorte de ſervitude : un ſi dur traitement n'ébranla pas ſa réſolution. Enfin, Théodoſe au retour de la guerre contre Maxime, admirant lui-même la fermeté de cette veuve chrétienne, lui fit rendre ſes biens & ſa liberté.

LV. Trahiſon punie. *Zoſ. l. 4. Till. Theod. not. 36.*

L'empereur étoit prêt à partir de Theſſalonique, lorſqu'il fut averti qu'un grand nombre de barbares incorporés à ſes légions, s'étoient laiſſé corrompre par les émiſſaires ſecrets de Maxime. Ces traîtres s'étant apperçus que leur perfidie étoit découverte, prirent la fuite vers les lacs & les marais de la Macédoine, & s'allerent cacher dans les forêts. On envoya après eux des détachemens, qui les pourſuivirent dans leurs retraites. On en maſſacra pluſieurs ; mais il en échappa aſſez pour faire dans la ſuite de grands déſordres. L'empereur ſe mit en marche

avec toutes ſes troupes, & prit la route de la Pannonie ſupérieure, conduiſant avec lui Valentinien.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

LVI. Soulevement des Ariens à Conſtantinople.

Ambr. ep. 40. *Soc. l.* 5. *c.* 13. *Soz. l.* 7. *c.* 14. *Theoph. p.* 59. *Codin. orig. Conſtant. p.* 64. *Cod. Th. l.* 16. *tit.* 4. *leg.* 2. *tit.* 5. *leg.* 15. 16.

Les opérations de la guerre n'étoient pas encore commencées, & déja on publioit à Conſtantinople qu'elle étoit finie, & que Maxime avoit défait Théodoſe dans une grande bataille. Ce faux bruit ſe chargeant toujours de nouvelles circonſtances en paſſant de bouche en bouche, on citoit le nombre des morts & des bleſſés; on ajoutoit que l'empereur étoit pourſuivi de près, & qu'il ne pouvoit échapper. Ceux qui avoient le matin inventé cette fable, l'entendoient débiter le ſoir revetue de tant de particularités & avec tant d'aſſurance, qu'ils devenoient eux-mêmes les dupes de leur propre menſonge. Les Ariens irrités de voir les égliſes de la ville en la poſſeſſion de ceux qu'ils en avoient ſi long-tems exclus, crurent aiſément ce qu'ils déſiroient. Ils s'aſſemblerent & coururent mettre le feu à la maiſon de l'évêque Nectaire. Elle fut réduite en cendres avec le toît

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 388.

de l'église de Sainte Sophie, que Rufin fit réparer dans la suite par ordre de l'empereur. La fureur auroit été plus loin, s'il ne fût arrivé des nouvelles certaines, qui détromperent les séditieux. Il fallut demander pardon de cette insulte. Arcadius en écrivit à son père, & obtint grace pour les coupables. Mais afin de réprimer à l'avenir l'insolence des hérétiques, Théodose étant arrivé à Stobes, sur les frontieres de la Macédoine, renouvella par une loi du 14 de Juin, les défenses qu'il leur avoit faites tant de fois de s'assembler, de prêcher, de célébrer les mystères. Il chargea le préfet du prétoire de veiller à l'observation de cette ordonnance, & de punir les contrevenans. Deux jours après, étant encore dans la même ville, il ordonna au préfet d'employer les plus séveres châtimens pour imposer silence à tous ceux qui disputeroient publiquement sur la doctrine, & qui, soit par des prédications, soit par des conseils, échaufferoient sur ce point l'esprit des peuples.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

LVII. Flotte de Maxime.

Amb. ep. 40. Pacat. c. 32. Orof. l. 7. c. 35. Zof. l. 4.

Théodose faisoit diligence ; le 21 de Juin il étoit à Scupes en Dardanie, ville éloignée de 35 lieues de Stobes. Son armée marchoit sur trois colonnes. Il n'avoit pû établir de magasins dans un pays dont Maxime venoit de se rendre maître : mais la providence divine lui applanissant toutes les difficultés, les magasins du tyran lui furent ouverts par les troupes mêmes qui avoient ordre de les garder. Il ne lui restoit qu'une inquiétude. Il sembloit impossible de forcer les Alpes Juliennes, défendues par Andragathe, capitaine habile, vaillant, déterminé. Maxime eût été invincible, s'il se fût tenu derriere cette chaîne de montagnes, dont il pouvoit aisément fermer tous les passages. Son aveuglement lui fit perdre cet avantage, & leva cet obstacle aux succès de son ennemi. Le tyran se persuada que Théodose faisoit prendre à Valentinien & à Justine la route de la mer pour débarquer en Italie. Sur une si foible conjecture, il rassembla tout ce qu'il put de vaisseaux legers

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

& en donna le commandement à Andragathe avec ordre de se saisir du jeune empereur & de sa mere. Ce général ayant abandonné le poste important qu'il occupoit, perdit son tems à courir vainement les mers de l'Italie & de la Sicile.

LVIII. Bataille de Siscia. *Pacat. c. 34. Ambr. ep. 40.*

Après le départ d'Andragathe, l'armée de Maxime se partagea en deux corps, dont chacun surpassoit en nombre les troupes de Théodose; & ayant traversé les montagnes, elle entra dans les plaines de la Pannonie. Pour enfermer l'ennemi, qui ayant passé la Save, marchoit entre cette riviere & celle de la Drave, l'un des deux corps s'arrêta près de Siscia, ville alors considérable, qui n'est plus qu'un bourg nommé Siszek, sur le bord méridional de la Save. L'autre corps composé des troupes d'élite & commandé par Marcellin, frere du tyran, alla camper à Petau sur la Drave. Théodose avançoit avec tant de diligence, qu'il arriva à la vûe du camp de Siscia, beaucoup plutôt qu'on ne l'y attendoit. Aussi-tôt profitant de la surprise,

ſans donner à ſes ſoldats le tems de ſe repoſer, ni aux ennemis celui de ſe reconnoître, il paſſe à la nâge à la tête de ſa cavalerie, gagne les bords, tombe avec furie ſur les troupes de Maxime qui accouroient en déſordre pour diſputer le paſſage. Elles ſont renverſées, foulées aux pieds des chevaux, taillées en pieces. Ceux qui échappent au premier maſſacre, veulent ſe ſauver dans la ville; les uns ſont précipités dans les foſſés; les autres aveuglés par la terreur, donnent dans les pieux armés de fer qui défendent l'entrée; la plûpart s'écraſent mutuellement dans la foule ou périſſent par le fer ennemi; le reſte fuit vers la Save. Là tombant les uns ſur les autres, ils s'embarraſſent & ſe noyent : bientôt le fleuve eſt comblé de cadavres. Le général, qui n'eſt pas nommé dans l'hiſtoire, fut englouti dans les eaux.

LIX. Bataille de Petau. *Pacat. c.* 35. 36. *Ambr. ep.* 40.

Marcellin étoit arrivé le même jour à Petau. Théodoſe s'étant remis en marche le lendemain, vint le troiſieme jour ſur le ſoir camper en ſa préſence. Les deux généraux

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 388.

& les deux armées ne respiroient que le combat; le succès animoit les uns; la rage & le désir de la vengeance enflammoit les autres. Ils passerent la nuit dans une égale impatience. Dès que le jour parut, on se rangea en bataille. C'étoit des deux côtés la même disposition; les cavaliers sur les aîles, l'infanterie au centre; à la tête des pelotons de troupes légeres. On s'ébranla, & après quelques décharges de traits & de javelots, on s'avança de part & d'autre avec une égale fierté pour se charger l'épée à la main. La victoire fut quelque tems disputée. Marcellin sçavoit la guerre; il avoit un courage digne d'une meilleure cause. Ses soldats se battoient en désespérés. Enfin, enfoncés de toutes parts, ils se débanderent & prirent la fuite. Ce ne fut plus alors qu'un affreux carnage. La plûpart mortellement blessés, allerent mourir dans les forêts voisines, ou se précipiterent dans le fleuve. La nuit mit fin au massacre & à la poursuite. Au commencement de la déroute, un grand

corps de troupes baissa ses enseignes, & demanda quartier : les soldats jettant leurs armes se tinrent prosternés à terre, comme pour attendre leur sentence. L'empereur doux & tranquille dans l'ardeur même de la bataille, leur ordonna avec bonté de se relever & de se joindre à son armée ; & ses ennemis devenus tout-à-coup ses soldats, partagerent avec leurs vainqueurs la joie de leur propre défaite. L'histoire ne parle plus de Marcellin, qui périt apparemment au milieu du carnage.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

LX. Théodose poursuit Maxime.

Pacat. c. 37. 38. 40. 41. *Ambr. ep.* 40. *Oros. l.* 7. *c.* 35.

Maxime n'avoit pas eu le courage de se trouver en personne à l'une ni à l'autre bataille. Il s'étoit tenu à quelque distance de ses armées. A la nouvelle de la double victoire de Théodose, il prit la fuite sans tenir de route certaine : détesté des vaincus, poursuivi par les vainqueurs, déchiré au-dedans par les remords de son crime, il ne voyoit nulle retraite assurée. Conduit par la crainte, le guide le plus infidele, il alla se jetter dans Aquilée. C'étoit se renfermer lui-même dans une prison,

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

pour y attendre le ſupplice. La ville n'étoit pas en état de tenir contre une armée victorieuſe. Théodoſe marchoit avec ſes troupes légeres. Lorſqu'il approchoit d'Emone, qui venoit de reſſentir tous les maux d'un long ſiége, les habitans ſortirent au-devant de lui avec les démonſtrations de la joie la plus vive. Les ſénateurs vétus d'habits blancs, les prêtres payens couverts de leurs plus riches ornemens, étoient ſuivis de tout le peuple qui faiſoit retentir l'air de chants de victoire. L'entrée du prince fut un triomphe. Les portes étoient ornées de fleurs, les rues de riches tapis: par-tout brilloient des flambeaux allumés. Une multitude de tout ſexe & de tout âge s'empreſſoit autour du vainqueur: tous le félicitoient & prioient le ciel de couronner ſes ſuccès par la mort du tyran.

LXI. Mort de Maxime. *Pacat. c. 43. 44. 45. Claud. in 4°.*

Théodoſe ayant traverſé la ville, franchit ſans peine les Alpes Juliennes, dont Maxime avoit laiſſé les paſſages ouverts; & s'arrêta à trois milles d'Aquilée, Arbogaſte à la tête

d'un gros détachement s'étant avancé jusqu'à la ville, força les portes qui n'étoient défendues que par une poignée de soldats. Maxime encore plus dépourvû de conseil que de forces, étoit si peu instruit des mouvemens de son ennemi, qu'on le trouva occupé à distribuer de l'argent aux troupes qui lui restoient. On le jette en bas du tribunal, on lui arrache le diadême, on le dépouille, & les mains liées derriere le dos, on le conduit au camp du vainqueur, comme un criminel au lieu du supplice. L'empereur après lui avoir reproché son usurpation & l'assassinat de Gratien, lui demanda sur quel fondement il avoit osé publier, que dans sa révolte il agissoit d'intelligence avec Théodose. Maxime répondit en tremblant, qu'il n'avoit inventé ce mensonge que pour attirer des partisans, & s'autoriser d'un nom respectable. Cet aveu & l'état déplorable du tyran désarmerent la colere de Théodose : la compassion sollicitoit déja sa clémence, lorsque ses officiers enleverent Maxime de

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS
An. 388.

Consul. Honor.
Oros. l. 7. c. 35.
Auson. in Aquileiâ.
Vict. epit.
Zos. l. 4.
Soc. l. 5. c. 14.
Philost l. 10. c. 8.
Prosp. Chron.
Idac. chron. fast.
Till. Theod. not. 37.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

devant ſes yeux, & lui firent trancher la tête hors du camp. Ainſi périt cet uſurpateur le 28 de Juillet, ou ſelon d'autres, le 27 d'Août, cinq ans après qu'il eût fait périr ſon prince légitime. On fit mourir enſuite deux ou trois de ſes partiſans les plus opiniâtres, & quelques ſoldats Maures, miniſtres de ſes cruautés. Théodoſe fit grace à tous les autres.

LXII. Mort d'Andragathe.

Andragathe après avoir inutilement cherché Valentinien ſur les mers d'Italie & de Grece, avoit reçu ſur les côtes de Sicile un échec dont on ignore les circonſtances. Il faiſoit voile vers Aquilée pour rejoindre Maxime, lorſqu'il apprit ſa défaite & ſa mort. Ce furieux, qui ayant trempé ſes mains dans le ſang de Gratien, ne pouvoit eſpérer de pardon, prévint ſon ſupplice en ſe précipitant lui-même dans la mer.

LXIII. Guerre des Francs.

Victor, fils de Maxime, qui dans un âge encore tendre, portoit déja le titre d'Auguſte, étoit demeuré dans la Gaule. Son pere avoit confié le ſoin de ſa perſonne, & la dé-

fenſe du pays à Nannien & à Quentin, qu'il avoit établi maîtres de la milice. Tandis que Maxime étoit occupé de la guerre contre Théodoſe, ces généraux en avoient deux à ſoutenir contre les Saxons & contre les Francs. Les premiers avoient fait une deſcente ſur les côtes de la Gaule : ils furent aiſément repouſſés. Il n'en fut pas de même des Francs. Conduits par trois princes, Génobaude, Marcomir & Sunnon, ils paſſerent le Rhin, ravagerent le pays, maſſacrerent les habitans, & donnerent l'allarme à Cologne. La nouvelle en étant venue à Treves, Nannien & Quentin aſſemblerent des troupes & marcherent à l'ennemi. A leur approche la plûpart des Francs repaſſerent le Rhin avec leur butin. Ceux qui demeurerent en-deçà, furent taillés en pieces près de la forêt Carbonniere; c'étoit une partie de la forêt d'Ardenne qui s'étendoit entre le Rhin & l'Eſcaut. Après ce ſuccès, les deux généraux ſe ſéparerent. Nannien refuſa de pourſuivre les Francs dans leur

Valentinien II. Théodose. Arcadius An. 388.

pays, persuadé qu'on les trouveroit en état de se bien défendre : il se retira à Mayence. Quentin, plus téméraire, prit seul le commandement de l'armée, & passa le Rhin près de Nuitz. Au second campement, il trouva de grands villages abandonnés. Les Francs feignant d'être effrayés, s'étoient retirés dans des forêts dont ils avoient embarrassé les chemins par de grands abbatis d'arbres. Les soldats Romains mirent le feu aux habitations & passèrent la nuit sous les armes. Au point du jour, Quentin entra dans les forêts, où il s'égara. Enfin, trouvant toutes les routes fermées, il prit le parti d'en sortir, & s'engagea dans des marais dont ces bois étoient bordés. On apperçut d'abord un petit nombre d'ennemis, qui, élevés sur les monceaux d'arbres abbattus comme sur des tours, lançoient des fleches empoisonnées, dont la moindre blessure portoit la mort. Leur nombre croissant à chaque moment, les Romains tenterent d'abord de traverser les marais pour gagner la

VALENTINIEN II. — THÉODOSE. — ARCADIUS An. 388.

plaine. Mais ils reconnurent bientôt que c'étoit chercher une perte assurée. Les hommes & les chevaux s'enfonçant de plus en plus à chaque pas dans une vase molle & profonde, y demeuroient engagés & immobiles, exposés à tous les coups des ennemis. Il fallut donc retourner sur leurs pas à travers une grêle de traits. Dans ce désordre toute l'armée fut détruite. Plusieurs périrent dans les marais. Ceux qui gagnerent les bois, cherchant en vain une retraite, trouverent par-tout l'ennemi & la mort. Héraclius, tribun des Joviens, & presque tous les officiers y laisserent la vie. Il n'y eut que très-peu de soldats qui se sauverent à la faveur de la nuit. Quentin revint en Gaule couvert de honte. Il y apprit la mort de Maxime, & se vit lui-même en grand danger de subir le même sort. Arbogaste, envoyé par Théodose en cette province, fit mourir le jeune Victor. Nannien & Quentin dépouillés du commandement, ne conser-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

verent leur vie que par la clémence du vainqueur.

LXIV. Clémence de Théodose. *Claud. in 4°. Consul. Honor. Ambr. ep. 40. 41. S. Aug. civ. l. 5. c. 26. Pacat. c. 45. 46. Orof. l. 7. c. 35. Ruf. l. 2. c. 17. Vict. epit. Zof. l. 4. Cod. Th. l. 15. tit. 14. leg. 6.*

Jamais victoire après une guerre civile ne fut moins ſanglante ni plus déſintéreſſée. Théodoſe pouvoit regarder comme ſa conquête, tout l'Occident, & ſur-tout les provinces que Maxime avoit enlevées à Gratien & que le jeune Valentinien n'avoit jamais poſſédées. La perfidie de ceux qui s'étoient livrés au tyran & qui avoient ſecondé ſon uſurpation, le mettoit en droit de les punir. Il rendit à Valentinien tout ce qu'il avoit perdu; il y ajouta le reſte de l'Occident; & n'écouta point les conſeils d'une politique avide & ambitieuſe, qui auroit bien ſçu lui établir des droits ſpécieux ſur la Gaule, l'Eſpagne & la Grande-Bretagne. Il accorda une amniſtie générale à ceux qui avoient ſuivi le parti de Maxime; il leur conſerva leurs biens & leur liberté. En les dépouillant des dignités qu'ils tenoient de la main du tyran, il les laiſſa jouir de celles qu'ils poſſédoient avant la ré-

volte. Toutes les inimitiés cesserent avec la guerre. Théodose oublia qu'il avoit vaincu ; & ce qui est plus difficile encore & plus avantageux pour assurer la paix, les vaincus oublierent qu'ils avoient été ses ennemis. On vit alors, ce qui selon la remarque d'un auteur payen, ne peut être que l'effet d'une vertu rare & sublime, un prince devenir meilleur lorsqu'il n'eût plus rien à craindre, & sa bonté croître avec sa grandeur. Théodose veilla plus que jamais à entretenir ses sujets dans la prospérité & dans l'abondance : & tandis que les autres princes croyent faire beaucoup après une guerre civile, en rendant aux légitimes possesseurs leurs terres dépouillées & ravagées, il tira de son propre trésor de quoi restituer aux particuliers les sommes d'or & d'argent qui leur avoient été enlevées par le tyran. Il prit soin de la mere & des filles de Maxime, & leur assigna des pensions pour subsister avec honneur. La femme de ce tyran avoit apparemment fini ses jours ; autrement

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

l'hiſtoire n'auroit pas oublié le traitement que lui auroit fait Théodoſe. Ce caractere de clémence étoit ſoutenu par les conſeils de S. Ambroiſe, qui n'employoit ſon crédit auprès du prince que pour combattre la flatterie toujours cruelle, & les paſſions des courtiſans toujours baſſes & intéreſſées.

LXV. Actions de juſtice. *Ruf. l. 2. c. 17.* *Cod. Th. l. 4. tit. 22. leg. 3. & ibi God. l. 10. tit. 21. leg. 2. & ibi God. l. 15. tit. 14. leg. 7. 8. Till. vie de S. Ambr. art. 53. Idem. Theod. art. 45.*

Cependant il étoit de la juſtice de ne pas étendre l'indulgence juſqu'à laiſſer ſubſiſter les actes injuſtes du tyran. C'eſt pourquoi Théodoſe caſſa les loix que Maxime avoit publiées, & déclara ſes jugemens nuls & ſans effet. Il obligea ceux qu'il avoit revêtus de juriſdiction de rendre leurs brevets; il ordonna que les ſentences qu'ils avoient prononcées, fuſſent rayées de tous les regiſtres publics, comme étant ſans autorité. Il excepta les actes & les conventions civiles, paſſées ſans fraude & ſans contrainte entre les particuliers. On voit même par une loi de l'année ſuivante qu'il confiſqua les biens de ceux qui avoient abuſé de la faveur de Maxime pour

exercer dans la Gaule des concussions & des violences. C'est ainsi que Théodose rendit la paix à l'empire. La mort de Justine assura celle l'Eglise. Cette princesse Arienne n'eut pas la satisfaction de voir son fils rétabli dans ses Etats : avant que la guerre fut terminée, elle alla rendre compte à Dieu des persécutions qu'elle avoit suscitées aux catholiques. Théodose après s'être arrêté deux mois à Aquilée, vint à Milan, où il passa le reste de l'année & les cinq premiers mois de la suivante. Il demeura trois ans en Italie pour rétablir l'ordre dans l'Occident, & pour instruire dans l'art de régner le jeune Valentinien, dont il gouverna les Etats avec le zele & l'autorité d'un pere. Ce grand prince ne croyoit au-dessous de lui aucun des détails qui pouvoient contribuer au succès des affaires. Les provinces qui abondoient en mines de fer, étoient obligées d'en fournir une certaine quantité pour forger les épées & les autres armes : elles acquittoient ainsi leur tribut. On en

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

tiroit beaucoup des mines du mont Taurus & de la Cappadoce. Mais on voit que les fraudes si préjudiciables à l'État dans ce qui regarde la fourniture des armées, étoient dès-lors connues & pratiquées. Des entrepreneurs infideles & avares se faisoient donner de l'argent au lieu de fer ; & employoient pour les armes des soldats, des matieres de mauvaise qualité, qui leur coutoient beaucoup moins qu'ils n'avoient reçu. Ces misérables pour le plus léger profit, auroient fait perdre vingt batailles. Théodose dans son expédition contre Maxime s'étant apperçu de cette fraude, la défendit par une loi du 18 Octobre de cette année, & ordonna que les provinces fourniroient en nature le meilleur fer. Il n'est pas dit qu'il ait puni ; & par conséquent l'abus dut continuer.

LXVI. Théodose refuse de rétablir l'autel de la Victoire. *Ambr. ep.* 57.

L'inclination bienfaisante de Théodose fut pour les sénateurs payens un motif de faire une nouvelle tentative en faveur de l'idolatrie. Maxime leur avoit donné lieu d'espérer

le rétablissement de l'autel de la Victoire. Ils députerent à Théodose pour demander cette grace. Ils trouverent encore auprès du prince un obstacle invincible dans le zele de saint Ambroise. Le prélat s'opposa à leur requête avec son courage ordinaire ; & comme Théodose sembloit flatté du desir de satisfaire le sénat de Rome, Ambroise cessa de le voir & se tint pendant quelques jours éloigné de la cour. Son absence donna un nouveau poids à ses remontrances ; & Théodose rejetta la demande des sénateurs. Symmaque, qui avoit peut-être encore cette fois plaidé la cause du paganisme, voulut profiter de l'occasion pour se laver du reproche qu'on lui faisoit avec justice, d'avoir deshonoré son éloquence en faveur de Maxime. Il prononça un éloge de Théodose, dans lequel il faisoit sa propre apologie, & montroit qu'il s'étoit personnellement ressenti des injustices de l'usurpateur. Mais comme il eut la hardiesse de revenir en-

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS
An. 388.

Symm. l. 2. ep. 31.
Soc. l. 5. c. 14.
Till. Theod. art. 46.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

core ſur la demande du ſénat, Théodoſe irrité de cette opiniâtreté importune, le fit ſur le champ arrêter avec ordre de le conduire à cent milles de Rome. Symmaque s'échappa & ſe réfugia dans une égliſe; & le prince ſe laiſſa bientôt adoucir par les prieres de pluſieurs perſonnes diſtinguées. Il pardonna à Symmaque, & lui rendit même toute la faveur dont il l'honoroit depuis long-tems.

LXVII. Synagogue de Callinique. *Ambr. ep. 40. 41. Paulin. vit. Ambr. Till, vie de S. Ambr. art. 53. Fleury hiſt. eccleſ. l. 19. art. 14. 15.*

Quoique Théodoſe fût ennemi de l'erreur, il exigeoit des chrétiens la modération & la douceur qui fait le plus beau caractere de la religion qu'ils profeſſent. Callinique étoit une ville épiſcopale de l'Oſrhoëne ſous la métropole d'Edeſſe; elle fut depuis nommée Leontopolis. Les Juifs y avoient une ſynagogue, & les hérétiques Valentiniens, un temple enrichi d'un grand nombre d'offrandes. Les habitans chrétiens brûlerent la ſynagogue; & les moines troublés dans l'exercice de leurs cérémonies religieuſes par les héréti-

ques, mirent le feu au temple dont les richesses furent consumées. Le Comte d'Orient en écrivit à Théodose qui étoit à Milan, & accusa l'évêque d'avoir conseillé ces violences. Le prince ordonna que l'évêque rebâtiroit la synagogue à ses dépens, que les moines seroient sévérement punis, & qu'on dédommageroit les Valentiniens de la perte qu'ils avoient faite. Ambroise étoit alors à Aquilée. Ayant appris l'ordre de l'empereur, il lui écrivit pour en obtenir la révocation. Il se plaignoit qu'on eût condamné l'évêque sans l'avoir entendu : il représentoit que *les ordres du prince alloient faire ou des prévaricateurs, si les chrétiens y obéissoient, ou des martyrs, s'ils aimoient mieux obéir à la loi de Dieu & de leur conscience : que l'on avoit laissé impunies les violences tant de fois exercées contre l'Eglise, soit par les Juifs, soit par les hérétiques : quelle honte seroit ce pour un empereur chrétien, qu'on eût sujet de dire que son bras ne s'armoit que pour*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

venger les hérétiques & les Juifs ! Cette lettre n'ayant pas produit l'effet qu'il désiroit, il retourna promptement à Milan ; & l'empereur étant venu à l'église, l'évêque prit le ton du prophête Nathan, en faisant parler Dieu à Théodose en ces termes : *C'est moi qui vous ai choisi pour vous élever à l'empire ; je vous ai livré l'armée de votre ennemi ; je l'ai réduit sous votre puissance ; j'ai placé vos enfans sur le trône ; je vous ai fait triompher sans peine ; & vous faites triompher de moi mes ennemis !* Comme il descendoit de la tribune, Théodose lui dit : *Mon pere, vous avez bien parlé aujourd'hui contre nous : Non pas contre vous, prince*, repartit Ambroise, *mais pour vous.* L'empereur avoua qu'il étoit trop dur d'obliger l'évêque à la réparation de la synagogue ; *mais*, ajouta-t-il, *les moines sont coupables de beaucoup de désordres.* Comme Timase, maître de la milice, naturellement hautain & insolent, qui étoit présent à cet entretien, s'emportoit en invectives

invectives contre les moines : *Je parle à l'empereur*, lui dit Ambroise; *avec vous je traiterois autrement.* Il obtint que l'ordre fût révoqué, & ne consentit à célébrer les saints mysteres, qu'après avoir tiré de Théodose une parole réïtérée. Ce n'est pas que ce saint prélat autorisât les procédés violens en matiere de religion : il avoit montré le contraire dans l'affaire de Priscillien. Mais il regardoit comme un crime, de forcer des chrétiens à rétablir des édifices dans lesquels Dieu étoit outragé. Cependant comme les chrétiens, trop souvent animés contre les Juifs d'une haine que le christianisme n'autorise pas, continuoient en Orient de détruire ou de piller leurs synagogues, cinq ans après Théodose ordonna de punir séverement ces excès ; déclarant que la secte Judaïque n'étoit proscrite par aucune loi, & qu'elle devoit avoir par tout son empire le libre exercice de sa religion.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS. An. 388.

Ce fut un bonheur pour l'Etat &

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 388.

LXVIII. Théodose exclus du sanctuaire. Theod. l. 5. c. 17. Soz. l. 7. c. 24. Hermant vie de S. Ambr. l. 6. c. 15.

pour l'Eglise d'avoir en même tems un évêque dont la liberté héroïque retenoit dans de justes bornes la puissance souveraine, & un souverain dont la généreuse docilité se prêtoit aux conseils salutaires de l'évêque. C'étoit une coutume introduite par la flatterie & tolérée par la timide complaisance des prélats, que les empereurs pendant la célébration de l'office fussent assis dans le sanctuaire, où les prêtres seuls avoient leur place, selon l'ancienne discipline. Un jour que Théodose y étoit resté après avoir fait son offrande, Ambroise s'en étant apperçu, lui envoya demander ce qu'il attendoit : *J'attends*, répondit l'empereur, *le moment de participer aux saints mysteres.* Alors l'évêque lui fit dire par un de ses diacres, *que le sanctuaire étoit réservé aux seuls prêtres ; que la pourpre donnoit droit à l'empire, mais non pas au sacerdoce, & qu'il devoit prendre place avec les autres laïques.* Théodose reçut cet avis avec respect, & se retira hors

de la balustrade, en disant, *qu'il n'avoit eu dessein de rien entreprendre contre les canons de l'Eglise ; qu'il avoit trouvé cette coutume établie à Constantinople, & qu'il remercioit l'évêque de l'avoir instruit de son devoir.* Il retint si fidelement cette leçon, qu'étant retourné à Constantinople, la premiere fois qu'il vint à l'église, il sortit du sanctuaire, après avoir porté son offrande à l'autel. L'évêque Nectaire lui ayant envoyé demander pourquoi il ne restoit pas dans l'enceinte sacrée : *Hélas !* dit-il en soupirant, *j'ai appris bien tard la différence d'un évêque & d'un empereur ! Que de tems il m'a fallu pour trouver un homme qui osât me dire la vérité ! Je ne connois qu'Ambroise qui soit digne du nom d'évêque.* Depuis ce tems les empereurs prirent leur place dans l'église à la tête du peuple, hors de l'enceinte destinée aux prêtres ; & cette coutume subsista sous les successeurs de Théodose ; jusqu'à ce que les princes usurpe-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 388.

rent une partie des fonctions ecclésiastiques ; & que par un mélange bisarre, voulant être tout à la fois empereurs & évêques, ils ne furent ni évêques ni empereurs.

Fin du Vingt-troisieme Livre.





SOMMAIRE

DU

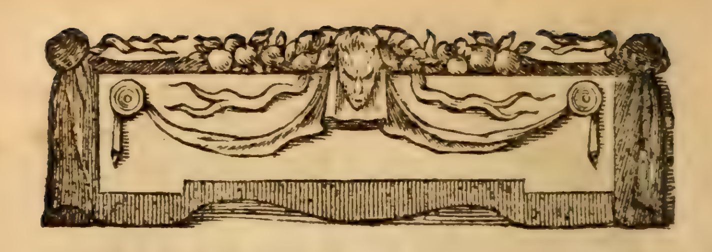
VINGT-QUATRIEME LIVRE.

I. *Désintéressement de Théodose.* II. *Il vient à Rome.* III. *Désordres abolis.* IV. *Loix contre les Manichéens & les Magiciens.* V. *Reglemens qui concernent le sénat & les jugemens.* VI. *Etat de l'idolatrie dans Rome.* VII. *Plusieurs sénateurs s'obstinent en faveur de l'idolatrie.* VIII. *Elle est détruite à Rome.* IX. *Imposture d'un prêtre payen.* X. *Occasion d'une sédition des payens dans Alexandrie.* XI. *Fureur des payens.* XII. *Olympe se met à leur tête.* XIII. *Ils résistent aux magistrats.* XIV. *Les séditieux prennent l'épouvante.* XV. *L'empereur ordonne de détruire tous les temples d'Alexandrie.* XVI. *Des-*

cription du temple & de l'idole de Sérapis. XVII. *Fourberies des prêtres de Sérapis.* XVIII. *On met en piéces sa statue.* XIX. *Destruction du temple.* XX. *Débordement du Nil.* XXI. *Idolatrie abolie dans Alexandrie.* XXII. *La ville de Canope purifiée.* XXIII. *Le paganisme détruit dans toute l'Egypte.* XXIV. *Temples abbatus en Syrie.* XXV. *Loix contre l'idolatrie.* XXVI. *Etat où Théodose laissa l'idolatrie.* XXVII. *Libanius demande une loi contre les sollicitations faites aux juges.* XXVIII. *Il se plaint des protections que les officiers de guerre accordent aux païsans.* XXIX. *Valentinien en Gaule.* XXX. *Météores.* XXXI. *Loix.* XXXII. *Sédition de Thessalonique.* XXXIII. *Rufin excite Théodose à la vengeance.* XXXIV. *Massacre de Thessalonique.* XXXV. *Remontrance de S. Ambroise.* XXXVI. *S. Ambroise refuse à Théodose l'entrée de l'eglise.* XXXVII. *Théodose demande à être réconcilié.* XXXVIII. *Entrevue de Théodose & de S. Ambroise.* XXXIX. *S. Ambroise lui impose la pénitence.* XL. *Loi sur les diaconesses.* XLI. *Loi sur les moines.* XLII. *Obélisques &*

ſtatue de Théodoſe à Conſtantinople. XLIII. *Loix de Théodoſe.* XLIV. *Ravages des barbares en Macédoine.* XLV. *Théodoſe découvre leur retraite.* XLVI. *Ils ſont taillés en piéces.* XLVII. *Mort de Promote.* XLVIII. *Théodoſe à Conſtantinople.* XLIX. *Egliſe de S. Jean Baptiſte.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

VALENTINIEN II. THÉODOSE, ARCADIUS.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

I. Désintéressement de Théodose. *Idac. fast.*



IMASE & Promote qui venoient de ſervir l'Etat avec zele dans la guerre contre Maxime, en furent récompenſés par le conſulat de l'année ſuivante. Les dépenſes qu'avoit entraînées une expédition ſi importante, ne rendirent pas Théodoſe moins ſcrupuleux ſur les moyens d'acquérir.

Il ſçavoit que la fraude deshonore les particuliers, & que le ſimple ſoupçon d'intérêt ſuffit pour avilir la majeſté ſouveraine. En conſéquence de ce principe, il abandonna un droit légitime, qui pouvoit quelquefois devenir ſuſpect. Il publia le 23 de Janvier une loi, par laquelle permettant à ſes ſujets de profiter des codicilles & des fidéicommis, il y renonçoit pour lui & pour ſa famille; & déclaroit que tout ce qui lui ſeroit légué de cette ſorte, demeureroit aux enfans du défunt ou à ſes autres héritiers. Il acceptoit cependant les donations qui lui ſeroient faites par des teſtamens revêtus de leur forme; mais il rejettoit toute diſtinction, tout privilége, qui s'écarteroit du droit commun. Par cette générosité, il donnoit aux particuliers un exemple, que les princes mêmes ſes ſucceſſeurs n'ont pas ſuivi. Juſtinien n'a pas inſeré cette loi dans ſon code.

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS.
An. 389.

Symm. l. 2. ep. 13.
Cod. Th. l. 4. tit. 4. leg. 2.

Après avoir fait rentrer l'Occi-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

II. Il vient à Rome.

Pacat. paneg. c. 1. 2. 47. *Claud. sexto Consulat. Honor. Idac. fast. Chr. Marcel. chr. Chron. Alex. Socr. l.* 5. *c.* 14. *Soz. l.* 7. *c.* 14. *Philost. l.* 10. *c.* 9. *Sidon. l.* 8. *ep.* 11.

dent sous l'obéissance de son prince légitime, Théodose partit de Milan pour aller à Rome. La longue absence des empereurs, & les troubles des dernieres années avoient introduit dans cette derniere ville un grand nombre de désordres. L'idolatrie, malgré les atteintes qu'elle avoit reçues, s'y maintenoit avec plus de fierté que dans le reste de l'empire. Théodose touché de ces maux, voulut y remédier en personne. Accompagné de Valentinien & de son fils Honorius qui n'avoit pas encore cinq ans accomplis, & qu'il avoit fait venir de Constantinople après la mort de Maxime, il entra dans Rome le treizieme de Juin, & cette entrée fut un magnifique triomphe. On portoit devant son char les représentations des batailles gagnées & des villes reprises sur les rebelles. Mais rien n'attiroit les regards autant que Théodose lui-meme, qui renonçant à sa propre grandeur, voulut faire à pied une partie du chemin, se lais-

ſant librement aborder, s'entretenant avec les citoyens, partageant leur joie; écoutant avec gaieté ces chanſons folâtres & ſatyriques, dont la liberté Romaine avoit conſervé l'uſage dans les triomphes. Il alla d'abord au ſénat, & préſenta aux ſénateurs aſſemblés ſon fils Honorius. De-là, il ſe rendit à la grande place, où il ſe montra ſur la tribune aux harangues, & fit des largeſſes au peuple. Les jours ſuivans il prit plaiſir à ſe promener dans la ville, ſans gardes & ſans autre eſcorte que la foule dont il étoit environné; viſitant les ouvrages publics, entrant dans les maiſons des particuliers avec leſquels il converſoit familiement. Il lui fallut entendre dans le ſénat ſon propre panégyrique prononcé par Latinus Pacatus Drepanius, le plus fameux orateur de ce tems-là. C'étoit un Gaulois de la ville d'Agen: car depuis long-tems l'éloquence ſembloit s'etre retirée dans la Gaule, & ſur-tout dans l'Aquitaine, où perdant l'ancienne majeſté Romaine, elle avoit pris le ton

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

de saillie, & cette délicatesse affectée qui dégénere en sécheresse, & ramene enfin la barbarie. On vit quelques jours après arriver à Rome des ambassadeurs Perses, qui venoient de la part de Sapor III offrir des présens à l'empereur & renouveller le traité d'alliance.

III. Désordres abolis. *Socr. l. 5. c. 18. Theoph. p. 63. Cod. Th. l. 12. tit. 16. leg. unic.*

Il s'appliqua ensuite à corriger les désordres. L'histoire en cite deux, dont on ne trouveroit point d'exemple dans les nations les moins policées. On avoit bâti depuis longtems de vastes édifices, où l'on faisoit le pain qu'on distribuoit au peuple. Ce travail étoit attaché à certaines familles à titre de servitude. C'étoit aussi la punition des moindres crimes, que d'être condamné à tourner la meule; car alors on écrasoit encore le grain à force de bras. Comme le nombre des travailleurs diminuoit tous les jours, les entrepreneurs, pour y suppléer, eurent recours à un expédient criminel & barbare. Ils établirent à côté de leurs boullangeries des cabarets, où des femmes perdues attiroient

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

les paſſans. On y avoit ménagé des trappes, qui communiquoient à de profonds ſouterreins, où les moulins étoient placés. Les malheureux qui s'engageoient dans ces lieux de débauche, tombant dans ces cachots ténébreux, y étoient détenus & condamnés à tourner la meule toute leur vie, ſans eſpérance de revoir le jour. Cette cruelle ſupercherie, ignorée de tout autre que de ceux qui la pratiquoient, s'exerçoit depuis pluſieurs années; & quantité de perſonnes, ſur-tout d'étrangers, avoient ainſi diſparu. Enfin, un ſoldat de Théodoſe ayant donné dans ce piége, & ſe voyant environné de ces ſpectres hideux, ſe jetta ſur eux le poignard à la main, en tua pluſieurs, & força les autres à le laiſſer ſortir. L'empereur en étant informé, punit ſévérement les entrepreneurs, détruiſit ces repaires de brigands; & afin de ne pas laiſſer manquer le ſervice du peuple, il fit un réglement pour y attacher un nombre ſuffiſant de travailleurs. L'autre déſordre étoit un ſcandale

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS AN. 389.

public. Lorſqu'une femme étoit convaincue d'adultère, on lui impoſoit pour châtiment la néceſſité de multiplier ſes crimes. Renfermée dans une cabanne deſtinée à la débauche, elle étoit obligée de ſe proſtituer à tous venans, & de ſonner une cloche toutes les fois qu'elle recevoit un nouvel hôte, afin que le voiſinage fût averti de ſes horreurs. L'empereur abolit cette déteſtable coutume, fit abbattre ces cabannes, & condamna les femmes adultères à de rigoureuſes punitions.

IV. Loix contre les Manichéens & les Magiciens. *Cod. Th. l. 9. tit. 16. leg. 11. l. 16. tit. 5. leg. 18. Hermant vie de S. Ambr. l. 6. c. 2.*

Il ne montra pas moins de zele à réprimer les abominations des Manichéens. Il les chaſſa de Rome, & les déclara incapables de teſter ni de recevoir par teſtament, comme étant exclus du commerce des hommes. Il ordonna qu'après leur mort leurs biens ſeroient ſaiſis & diſtribués au peuple. Le pape Sirice joignit à cette ſévérité du prince les rigueurs de la diſcipline eccléſiaſtique. Comme pluſieurs d'entre eux, pour ſe déguiſer, ſe mêloient parmi

Valentinien II. Theodose. Arcadius. An. 389.

les Catholiques, il défendit de recevoir à la communion aucun de ceux qui auroient jamais été infectés de cette héréſie: mais s'ils étoient véritablement convertis, il commanda de les renfermer dans des monaſteres pour y faire une rude pénitence, & de ne leur accorder l'euchariſtie qu'à la mort. Théodoſe fut plus indulgent à l'égard des Novatiens & des Donatiſtes, qui continuerent d'avoir leurs évêques. Il ne fit aucune grace aux magiciens : il voulut qu'on les déférât aux tribunaux, dès qu'on en auroit connoiſſance. Mais comme ces malheureux fanatiques étoient cenſés proſcrits, & que chacun ſe croyoit en droit de les tuer d'autorité privée, l'empereur le défendit ſous peine de mort. Il ſemble qu'il ait ignoré la véritable raiſon qui rend ces homicides criminels; celle qu'il apporte, c'eſt qu'il craint, que leurs complices ne prennent ce moyen de ſe ſouſtraire eux-mêmes à la juſtice, ou qu'on n'abuſe de ce prétexte pour ſatisfaire des inimitiés particulieres.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

V. Reglemens qui concernent le Sénat & les jugemens. *Symm. l. 4. ep. 29. 45. l. 5. ep. 9. l. 10. ep. 21. Cod. Th. l. 2. tit. 8. leg. 12. & ibi God.*

Le sénat n'avoit pas moins besoin de réforme, que le peuple. Les richesses y avoient usurpé le rang au-dessus des dignités. Sans égard au grade supérieur que donnoient les magistratures, c'étoient les plus opulens qui opinoient les premiers. Cet avantage les rendant redoutables, ils captivoient les avis; ensorte qu'on n'osoit les contredire, & que la fortune faisant taire la prudence, décidoit dans tous les conseils. Théodose rappella l'ancien usage qui régloit l'ordre des avis sur celui des dignités. Il voulut même rétablir la censure depuis long-tems abolie. Cette magistrature sembloit nécessaire pour resserrer la discipline qui se relâchoit de jour en jour dans toutes les parties de l'Etat. Cependant Symmaque s'y opposa. Entre les raisons qu'il pouvoit apporter, nous sçavons seulement qu'il allégua, que dans des tems où la cabale emportoit presque toutes les charges, c'étoit ouvrir aux hommes puissans une porte à la tyrannie. Le sénat fut de son avis, & Théodose

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 382.

se désista de son dessein. Il fut plus heureux dans la réforme d'un abus qu'avoit introduit la mollesse. Dès avant l'établissement des empereurs, le barreau étoit fermé pendant une grande partie de l'année. Auguste & ses successeurs avoient été de tems en tems obligés de retrancher des fêtes & des jeux publics, pour laisser un cours plus libre aux affaires. Marc Aurele avoit fixé dans l'année deux cens trente jours pour l'exercice de la justice. C'étoit plus qu'il n'y en avoit jamais eu depuis les tems de l'ancienne république. Ce nombre se trouvoit fort diminué sous Théodose; & il étoit à craindre que la paresse, qui trouve aisément des prétextes, souvent même religieux, pour se dispenser du travail, ne le diminuât de plus en plus. Pour y remédier, l'empereur fit une loi selon laquelle le barreau devoit être ouvert tous les jours, excepté dans les tems qu'elle marquoit expressément: c'étoient trente jours dans la saison de la moisson; autant dans celle des vendanges; le premier & le der-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

nier jour de chaque année; le troisieme de Janvier, qui, selon une ancienne coutume, étoit consacré à des vœux pour le salut des empereurs; le 21 d'Avril & le 11 de Mai, jours de la fondation de Rome & de Constantinople; la quinzaine de Pâques, tous les Dimanches de l'année, & l'anniversaire de la naissance & de l'avénement au trône des empereurs actuellement régnans. C'étoient-là les seules vacations du barreau. Ainsi il restoit deux cens quarante jours employés sans exception aux actes judiciaires. On voit que ni la fête de Noël, ni celle de l'Epiphanie, ni la Pentecôte, n'étoient même exceptées, quoiqu'elles fussent dès lors au nombre des fêtes les plus solemnelles des chrétiens.

VI. Etat de l'Idolatrie dans Rome. *Ambr. ep.* 11. *Aug. serm.* 105. *& de verbo Dom. serm.* 6. *Prud. in Sym. l.* 1.

Mais Théodose méditoit depuis long-tems une entreprise bien plus importante & plus difficile. C'étoit la destruction de l'idolatrie. Il étoit réservé à ce prince & à ses enfans de consommer ce grand ouvrage, & d'accomplir dans toute l'étendue de l'empire ces oracles fameux qui tant

de ſiécles auparavant avoient annoncé la chûte des idoles. Rome étoit déja remplie de chrétiens ; ils compoſoient la plus grande partie du peuple & même du ſénat. Mais les ſacrifices abolis dans pluſieurs provinces, s'étoient juſqu'alors maintenus dans Rome. Symmaque les ſoutenoit encore par ſon éloquence, par ſon crédit, par une réputation éclatante de probité & de vertu. Albin préfet de Rome, qui avoit ſuccédé dans cette charge à l'hiſtorien Aurelius Victor, avoit auſſi une grande autorité ; & quoiqu'il eût deux filles Læta & Albine, qui ſont devenues célèbres dans l'égliſe par leur piété, il étoit conſidéré comme un des principaux chefs de la religion payenne. La ſuperbe architecture des temples, la richeſſe de leurs ornemens, la beauté des ſtatues des Divinités ſorties de la main des plus célèbres ouvriers de l'ancienne Grece, en un mot, tout le brillant appareil de la ſuperſtition attachoit le peuple, dont l'eſprit ſe laiſſe aiſément ſéduire par les yeux. On pré-

VALENTINIEN II.
THEODOSE.
ARCADIUS.
An. 387.

Zoſ. l. 4.
Suid. Θεοδόσιος.
Grut. inſcrip. CCLXXXV. 8. CCLXXXVI. 5.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

féroit à une religion férieuſe & toute ſpirituelle un culte qui reſpiroit la joie & les plaiſirs. Les fêtes introduiſoient les divertiſſemens, ſouvent même les diſſolutions ; les cérémonies les plus auguſtes étoient égayées de danſes, de feſtins & de ſpectacles.

VII. Pluſieurs Sénateurs s'obſtinent en faveur de l'idolatrie.

Théodoſe aſſembla le ſénat : il expoſa en peu de mots la folie du paganiſme ; il exhorta les ſénateurs à embraſſer *une religion ſainte, émanée de Dieu même, dont les dogmes étoient autoriſés par tant de miracles, & dont la morale pure, ſimple & ſublime élevoit ſans recherche & ſans étude, les derniers des hommes au-deſſus des plus grands philoſophes, ſupérieurs eux-mêmes aux Dieux qu'ils adoroient.* Il permit enſuite de parler, & il écouta les raiſons de ceux qui défendoient la cauſe du paganiſme. Ce qu'ils diſoient de plus fort ſe réduiſoit à ceci : *Que le culte qu'on vouloit proſcrire étoit auſſi ancien que Rome ; que leur ville ſubſiſtoit avec gloire depuis près de douze cens ans ſous la protection de leurs Dieux ; qu'il y auroit de l'imprudence à les aban-*

donner pour adopter une religion nouvelle, dont les effets ſeroient peut-être moins heureux. Théodoſe les voyant obſtinés, leur déclara, *que Valentinien, auſſi bien que lui, ne regardant qu'avec horreur le culte impie dont ils étoient entêtés, on ne devoit plus s'attendre à tirer du tréſor public les frais néceſſaires pour les ſacrifices; que d'ailleurs ce fardeau devenoit inſupportable à l'Etat, qui étant environné de barbares avoit plus beſoin de ſoldats que de victimes.* Après ces paroles il les congédia.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS. An. 389.

VIII. Elle eſt détruite à Rome.

Comme ſelon les maximes Romaines, c'étoit le tréſor public qui devoit fournir aux dépenſes de la religion, les ſacrifices ceſſerent dès que le tréſor fut fermé. Les temples furent abandonnés. Une grande partie de leurs ornemens furent tranſportés dans les égliſes chrétiennes. Les fêtes des Dieux tomberent dans l'oubli, & les ſacerdoces dans le le mépris. On permit au peuple d'abattre les objets de la vénération payenne; car, ſelon S. Auguſtin, les chrétiens ne les détruiſoient qu'a-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

vec la permiſſion du prince: *Nous ſongeons*, dit-il, *à briſer les idoles dans le cœur des payens, avant que de les renverſer de leurs autels.* Mais l'empereur réſerva pour l'ornement de la ville & fit placer en différens lieux les ſtatues faites par d'excellens Artiſtes. Dans cette proſcription de l'idolatrie il y eut peu d'opiniâtres. Les grands & les petits couroient en foule à l'égliſe de Latran, pour y recevoir le baptême. Pluſieurs ſénateurs reconnurent leur aveuglement. L'empereur n'employa jamais les ſupplices; il n'exclut pas même les payens des dignités; & la différence de religion n'effaçoit pas dans ſon eſprit le mérite des talens ni des ſervices. L'idolatrie terraſſée dans Rome par Théodoſe, affoiblie encore dans la ſuite par ſon fils Honorius, ne fut cependant tout-à-fait étouffée qu'en 451 par l'édit de Valentinien III & de Marcien.

IX. Impoſture d'un prêtre payen. *Ruf. l. 2. c.* 24. 25.

Alexandrie étoit dans l'empire le ſecond rempart, où l'idolatrie continuoit à ſe défendre. La ſuperſtition Egyptienne la plus ancienne de tou-

tes & la plus chargée des chimères que l'esprit humain sçait produire, y dominoit encore, malgré les efforts de tant de saints évêques. Cynégius qui avoit été envoyé en Egypte cinq ans auparavant, n'avoit osé entreprendre de détruire le paganisme dans une ville fanatique & séditieuse. Mais la découverte d'une horrible imposture, toute semblable à celle qui, du tems de Tibere avoit excité une indignation générale, aida beaucoup à décréditer les idoles. Un prêtre de Saturne, nommé Tyran, abusoit des femmes les plus qualifiées de la ville, en persuadant à leurs maris que le Dieu exigeoit qu'elles passassent la nuit dans son temple. Les maris s'estimoient honorés de la préférence ; ils paroient eux-mêmes leurs épouses & les conduisoient au rendez-vous. La nuit venue, le prêtre caché dans la statue du Dieu, faisoit parler l'idole ; il éteignoit les lampes au moyen de certaines cordes disposées à ce dessein, & contentoit ses désirs impurs. Une femme moins crédule que les

VALENTINIEN II.
THEODOSE.
ARCADIUS.
An. 389.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

autres le reconnut à ſa voix. Elle en avertit ſon mari. Le fourbe appliqué à la queſtion avoua ſes crimes ; il fut puni ; mais la honte de ſon impiété rejaillit ſur tous les payens d'Alexandrie.

X. Occaſion d'une ſédition des payens dans Alexandrie. *Ruf. l. 2 c. 22. & ſeq. Socr. l. 5. c. 16. 17. Soz. l. 7. c. 15. 20. Eunap. in Ædeſio. Macrob. l. 1. c. 20. Theod. 5. c. 22. Clem. Alex. in Protrept. Suid.* Ὄλυμπος. & Σάραπις. *Amm. Marc. l. 22. c. 16. Liban. de templis. Proſp. prom. l. 3. c. 38. Marcel. Chr. Theoph. p. 61. 62.*

L'évêque Théophile acheva de les couvrir de confuſion. Ce prélat étoit depuis quatre ans aſſis ſur le ſiége de cette capitale de l'Egypte. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit & de ſçavoir ; hardi dans ſes entrepriſes , conſtant & intrépide dans l'exécution. Il y avoit dans la ville un ancien temple de Bacchus , dont il ne reſtoit rien de ſolide que les murailles. Conſtance l'avoit autrefois donné à ces faux évêques , qu'il envoyoit pour prendre la place d'Athanaſe. Théophile le demanda à l'empereur pour ouvrir une nouvelle égliſe au peuple Catholique , dont le nombre croiſſoit tous les jours. Pendant qu'on travailloit à la réparation de cet édifice , on découvrit des ſouterreins plus propres à receler des crimes , qu'à ſervir à des cérémonies de religion. C'étoit le

dépôt

dépôt des myſtères ſecrets. On y trouva un grand nombre de figures biſarres, ridicules, infâmes, que la ſuperſtition diſſolue avoit autrefois expoſées à la vénération des peuples; mais qu'elle cachoit avec ſoin, depuis que le Chriſtianiſme avoit ouvert les yeux aux hommes. Théophile plus ardent que circonſpect, affecta de les produire au grand jour, & de les faire promener dans la ville, pour décrier l'idolatrie.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

Till. Theod. art. 51. & ſuiv. & not. 40. 41. & vie de Theoph. art. 7. La Croze Chriſtianiſ. des Indes l. 3. Mem. Acad. des Inſc. & B. L. t. 9. p. 397. & ſuiv. Schmidt. diſſ. de Oſiride. & Serapid. mſ.

XI. Fureur des payens.

Les payens irrités qu'on dévoilât leurs honteux myſteres, entrerent en fureur. Ils s'animerent à la vengeance; & s'attroupant dans tous les quartiers de la ville, ils ſe jetterent à main armée ſur les Chrétiens. C'étoit à chaque inſtant des combats; le ſang ruiſſeloit dans toutes les rues. Les Chrétiens étoient ſupérieurs pour le nombre & la qualité des perſonnes. Mais leur religion ennemie de la violence & du carnage leur inſpiroit la modération. Les payens avoient fait du temple de Sérapis leur fort & leur citadelle. De-là ſortant avec rage ils bleſſoient

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

ou tuoient les uns, ils entraînoient les autres avec eux & les forçoient à sacrifier. Ceux qui refusoient, étoient mis à mort par les plus cruels tourmens : on les attachoit en croix ; on leur brisoit les jambes ; on les précipitoit dans les fosses construites autrefois pour recevoir le sang des victimes & les autres immondices du temple. L'église honore entre ses martyrs ceux qui dans cette occasion préférerent la mort à l'apostasie.

XII. Olympe se met à leur tête.

Les séditieux devenus plus hardis à force d'attentats & de meurtres, songerent à se donner un chef. Entre les pretres de Sérapis étoit un imposteur nommé Olympe. Il étoit venu de Cilicie pour se consacrer au culte de ce Dieu. Un extérieur de philosophe, une grande taille, un air imposant, joint à un esprit pénétrant, avisé, insinuant & à un caractère affable & officieux à l'égard de ceux de sa religion, le faisoient regarder dans Alexandrie comme le héros du parti. Il avoit cette éloquence ardente & empha-

tique qui ſçait enyvrer le peuple & allumer dans les cœurs le feu du fanatiſme. Il prenoit le ton de prophete ; & ſe diſant inſpiré de Sérapis, il avoit prédit à ſes plus intimes confidens, que ce Dieu alloit bientôt quitter ſon temple. Dans le tems que Cynégius renverſoit les idoles en diverſes provinces de l'Orient, & que les payens conſternés ſembloient douter de la puiſſance de leurs Dieux, il les affermiſſoit dans leur religion, en leur repréſentant *que ces ſtatues n'étoient qu'une matiere corruptible; mais que les intelligences éternelles qui les avoient habitées, s'étoient retirées dans les cieux*. Ce fut cet enthouſiaſte que les rebelles mirent à leur tête, pour les commander dans les attaques, & pour régler la défenſe, ſi on entreprenoit de les forcer.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

XIII. Ils réſiſtent aux magiſtrats.

En effet, Evagre préfet d'Egypte, & Romain qui commandoit les troupes de la province avec la qualité de Comte, voyans que cette ſédition n'étoit pas une de ces émeutes paſſageres, ſi fréquentes dans Ale-

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 389.

xandrie, mais que l'acharnement & la fureur croissoient de jour en jour, crurent qu'il étoit tems d'employer leur autorité. Ils se présenterent aux portes du temple de Sérapis ; & s'adressant aux séditieux qui se montroient aux fenêtres & sur le haut des toits, ils leur demanderent comment ils étoient assez hardis pour prendre les armes, & assez barbares pour égorger leurs concitoyens sur les autels de leurs Dieux. On ne leur répondit que par des cris confus. En vain, ils leur remontrerent que leur attentat étoit un crime d'état ; qu'un brigandage si atroce alloit armer contre eux toute la puissance de l'empire & toute la rigueur des loix : ils ne furent pas écoutés, & ils se retirerent persuadés qu'on ne pouvoit réduire que par la force des esprits si opiniâtres. Mais comme ils craignoient qu'il n'en coutât beaucoup de sang, ils en écrivirent à l'empereur & attendirent ses ordres. Cependant la fureur des séditieux s'embrasoit de plus en plus, par la vue de leurs crimes passés & par les

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS. An. 389.

discours d'Olympe. *Après avoir immolé les impies*, leur disoit-il, *vous devez, s'il en est besoin, vous sacrifier vous mêmes. En mourant pour la défense de vos dieux, vous vous rendrez immortels comme eux.*

XIV. Les séditieux prennent l'épouvante.

Cet imposteur inspiroit aux autres plus de courage & de résolution qu'il n'en avoit lui-même. Lorsqu'il sçut que les ordres de l'empereur alloient arriver, il sortit secrettement du temple pendant la nuit, & s'étant jetté dans un vaisseau il passa en Italie, où il demeura caché. Pour justifier sa fuite, il racontoit qu'étant cette nuit-là dans le temple de Sérapis dont les portes étoient fermées, pendant que tous ses compagnons étoient endormis, il avoit entendu une voix qui chantoit *Alleluia*; & qu'il avoit jugé que les ordres de l'empereur alloient donner l'avantage aux Chrétiens. Le jour étant venu les courriers arriverent; & les payens ayant quitté les armes, comme s'ils eussent espéré que le rescrit de Théodose leur seroit favorable, vinrent se rendre

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

dans la place devant le temple, pour en entendre la lecture. A peine eut-on lû les premiers mots, où l'empereur marquoit l'horreur qu'il avoit du paganisme, que les chrétiens pousserent un cri de joie, & que les payens glacés de frayeur oublierent leur fureur passée & leur Sérapis, & ne songerent plus qu'à cacher leur honte. Quelques-uns se confondirent dans la foule des chrétiens; d'autres se disperserent dans la ville & dans les campagnes, où ils chercherent les retraites les plus secrettes. Chacun d'eux ne voyoit plus que la punition qu'il avoit méritée. Plusieurs abandonnerent l'Egypte. Deux pontifes, Hellade & Ammone, se réfugierent à Constantinople, où n'étant pas connus ils ouvrirent une école de grammaire. Ammone avoit été prêtre d'un singe adoré comme divinité par les Egyptiens. Hellade avoit fait la fonction de prêtre de Jupiter: il continua toute sa vie à gémir sur le désastre de l'idolatrie; & il se vantoit à ses amis d'avoir tué de sa main neuf Chrétiens dans

la sédition d'Alexandrie.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

XV. L'empereur ordonne de détruire tous les temples d'Alexandrie.

L'empereur dans sa lettre relevoit le bonheur des chrétiens qui par ce massacre impie avoient reçu la couronne du martyre. Il déclaroit que ce seroit déshonorer ces glorieuses victimes que de venger leur mort : qu'il ne prétendoit pas meler avec leur sang celui de leurs meurtriers : qu'il pardonnoit aux payens, pour leur apprendre quelle étoit la douceur de ceux qu'ils égorgeoient, & pour les porter à embrasser une religion à laquelle ils seroient redevables de la vie. Mais il ordonnoit de détruire tous les temples d'Alexandrie, source malheureuse de forfaits & de séditions. Il commettoit Théophile à l'exécution de cet ordre, & chargeoit le préfet & le comte de soutenir l'évêque. Il faisoit présent à l'église de tous les ornemens & de toutes les statues des temples, dont le prix devoit être employé au soulagement des pauvres.

XVI. Description du temple &

Théophile armé de ce rescrit, commença par le temple de Séra-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

de l'idole de Sérapis.

pis. Ce Dieu étoit le plus révéré de tous ceux qu'adoroit Alexandrie. Dès la fondation de cette ville ce culte y avoit passé de Memphis, où il étoit établi de toute antiquité. Sérapis étoit le souverain des enfers, que les Grecs, disciples de l'idolatrie Egyptienne, reconnoissoient sous le nom de Pluton. Dans la suite des tems, il avoit été décoré des attributs de presque toutes les divinités. Jupiter, Neptune, le Soleil, le Dieu du Nil, Esculape étoient confondus avec lui ; tout le Ciel sembloit réuni dans sa personne, selon la superstition des Egyptiens. Quelques Chrétiens se sont imaginé que c'étoit dans l'origine le patriarche Joseph, qui ayant comblé l'Egypte de biens pendant sa vie, seroit devenu après sa mort l'objet d'une vénération sacrilége. Mais cette opinion est mal fondée. Jamais les anciens Egyptiens n'ont mis les hommes au nombre des Dieux. La statue étoit d'une grandeur démésurée ; elle atteignoit de ses deux bras les deux murs opposés du temple.

Sur ſa tête s'élevoit un caſque antique, que ſa forme a fait prendre tantôt pour un boiſſeau, tantôt pour une corbeille. A côté du Dieu paroiſſoit le chien cerbere, dont les trois têtes étoient entortillées des replis d'un énorme ſerpent, qui poſoit ſa tête ſur la main droite du Dieu. Ce n'étoit pas cette ſtatue qui ſous le regne du premier des Ptolémées avoit été apportée de Sinope; elle étoit plus ancienne; & peut-être avoit-elle été tranſportée de Memphis à Alexandrie, lorſque cette derniere ville fut bâtie. S. Clément dit que Séſoſtris l'avoit fait faire de toute ſorte de métaux; qu'il entroit auſſi dans ſa compoſition des pierres & du bois, & que de ce mêlange réſultoit une couleur bleue. Il en nomme l'ouvrier Bryaxis, qu'il ne faut pas confondre avec le ſculpteur Athénien beaucoup plus moderne, qui travailla au fameux tombeau de Mauſole. Le temple étoit d'une ſtructure encore plus admirable que la ſtatue. C'étoit un ouvrage d'Alexandre, ou, ſelon d'autres, de Pto-

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS
An. 389.

lémée, fils de Lagus. Il étoit bâti sur un tertre fait de main d'homme, dans le quartier d'Alexandrie, nommé Rhacotis. On y montoit par plus de cent degrés. Ce tertre étoit soutenu sur des voutes partagées en plusieurs berceaux qui communiquoient ensemble, & servoient à des mysteres d'horreur, dont l'idolatrie cachoit l'infamie ou la cruauté. La plate-forme étoit bordée de divers édifices destinés au logement & aux différens usages des gardiens du temple, & d'un grand nombre de fanatiques qui faisoient une profession extérieure de chasteté. On y voyoit aussi cette célèbre bibliotheque, rétablie depuis que l'ancienne avoit été brûlée du tems de Jules-César, & qui subsista jusqu'à l'invasion des Sarrasins. Après avoir traversé cette enceinte, on trouvoit un vaste portique qui régnoit autour d'une place quarrée, au milieu de laquelle s'élevoit le bâtiment du temple, soutenu sur des colonnes du marbre le plus précieux. Il

étoit ſpacieux & magnifique. Les murailles étoient revetues en-dedans, de lames d'or, d'argent, & de cuivre, placées les unes ſur les autres, enſorte que le métal le plus riche étoit au-deſſous. On découvroit apparemment tantôt celles d'argent, tantôt celles d'or, ſelon les diverſes ſolemnités. Ammien Marcellin ne trouve dans l'univers que le temple de Jupiter Capitolin, qui pût égaler en ſplendeur & en majeſté, ce ſuperbe édifice.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

XVII. Fourberie des prêtres de Sérapis.

La fourberie des prêtres contribuoit à le rendre célebre par de faux miracles, propres à ſurprendre la crédulité du vulgaire. La ſtatue de Sérapis étant placée à l'occident: on avoit pratiqué dans le mur oriental, une ouverture étroite & imperceptible, par laquelle le ſoleil, dans un certain jour de l'année, dardoit à une certaine heure ſes rayons ſur la bouche de l'idole. Ce jour-là on apportoit dans le temple une image du ſoleil pour ſaluer Sérapis. Le peuple à la vûe du rayon qui éclattoit ſur les levres de la ſtatue, ne

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

doutoit pas que ce ne fût un baiser du dieu du jour : il applaudiſſoit à grands cris à l'embraſſement des deux divinités ; & les prêtres ne manquoient pas, après quelques momens, de refermer l'ouverture, & d'enlever l'image du ſoleil, dont la viſite ne pouvoit être plus longue ſans trahir l'artifice. On raconte encore des prodiges d'une pierre d'aimant placée à la voûte du temple, & dont les prêtres ſeuls avoient connoiſſance. Si l'on en pouvoit croire les Auteurs ſur cet article, elle auroit admirablement ſervi l'impoſture. Selon quelques-uns, on plaçoit ſous cette pierre, une ou deux fois l'année, une figure du ſoleil d'un fer très-mince & très-leger, qui s'élevoit d'elle-même juſqu'à la voûte. Selon d'autres, un char de fer avec les chevaux, repréſentant le char du ſoleil, y demeuroit perpétuellement ſuſpendu. Ils ajoutent que dans le tems de la démolition, un Chrétien ayant enlevé la pierre d'aimant, toute la machine tomba & ſe briſa avec fra-

cas. Mais ces merveilles ſont de la méme nature que celles qu'on a ſi long-tems débitées ſur le tombeau de Mahomet.

XVIII. On met en piéces la ſtatue.

L'évéque accompagné du gouverneur & du comte, étant entré dans le temple, commanda d'abattre la ſtatue. Cet ordre fit pâlir d'effroi les Chrétiens mêmes. C'étoit une opinion répandue parmi le peuple, que ſi quelqu'un oſoit porter la main ſur Sérapis, la terre s'ouvriroit auſſi-tôt, & que toute la machine du monde s'écrouleroit dans l'abyme. Théophile qui mépriſoit ces rêveries, donna ordre à un ſoldat armé d'une hache de frapper Sérapis. Au coup qu'il porta en tremblant, tous les aſſiſtans pouſſerent un grand cri : le ſoldat redoubla & mit en piéces le genou de l'idole, qui n'étoit que de bois pourri. On le jetta au feu ; & les payens s'étonnerent de le voir brûler ſans que ni le ciel ni la terre donnaſſent aucun ſigne de vengeance. On abbattit la tête, dont il ſortit une multitude de rats, auxquels

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

le dieu servoit de retraite. On brisa ensuite les membres; on les arrachoit avec des cordes; on les traînoit par la ville; enfin, on les réduisoit en cendres. Le tronc fut brûlé dans l'amphitéâtre; & les payens eux-mêmes n'épargnerent pas les railleries à cette divinité auparavant si redoutée.

XIX. Destruction du temple.

On travailla ensuite à démolir le temple. Bientôt ce ne fut plus qu'un monceau de ruines: mais il fut impossible d'en détruire les fondemens construits d'énormes quartiers de pierres. On y trouva gravées des figures tout-à-fait semblables à celles dont les Astronomes se servent encore pour désigner la planete de Vénus. Les Chrétiens prétendirent que c'étoit des croix, & l'on a débité à ce sujet des conjectures fort édifiantes. La croix, selon Socrate & Sozomene, étoit en caracteres hiéroglyphiques, le symbole de la vie future; & Rufin rapporte que suivant une ancienne tradition reçue en Egypte, la religion du pays & le culte de Sérapis, devoient pren-

dre fin quand le ſigne de la vie paroîtroit aux yeux des hommes. Mais comme cette figure ſe rencontre ſur un très-grand nombre de monumens de l'Egypte, où la croix ne peut avoir lieu, pluſieurs ſçavans croient aujourd'hui, avec beaucoup de vraiſemblance, que cette figure n'eſt au contraire qu'un témoignage de l'aveuglement déplorable avec lequel l'idolatrie proſtituoit ſes adorations aux objets les plus infâmes. Socrates avoue que dans ce tems-là meme, les payens ne s'accordoient pas avec les Chrétiens ſur la ſignification de ce ſymbole : c'étoit, ſelon toute apparence, le *Phallus* des Egyptiens, & ce qu'on appelle aujourd'hui le *Lingam* dans les Indes, dont la religion a de grands rapports avec celle de l'ancienne Egypte.

XX. Débordement du Nil.

Après la deſtruction de l'idole & du temple, une nouvelle inquiétude ſe répandit dans Alexandrie. Sérapis étoit regardé comme le maître des eaux du Nil ; c'étoit dans ſon temple qu'on mettoit en dépôt le

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

Nilometre, c'eſt-à-dire, la meſure dont on ſe ſervoit pour déterminer la hauteur du débordement. Conſtantin l'en avoit ôtée autrefois; mais Julien l'y avoit placée de nouveau. Il arriva que cette année, la crue des eaux tarda plus que de coutume. Les payens en triomphoient: ils publioient que Sérapis irrité avoit maudit l'Egypte, & qu'il la condamnoit à une éternelle ſtérilité. Le peuple murmuroit déja: il demandoit hautement qu'on lui permît de faire au fleuve les ſacrifices preſcrits par le rit ancien. Le préfet craignant une ſédition ouverte, en écrivit à l'empereur. Ce prince ſenſé & religieux répondit: qu'*Il valoit mieux demeurer fidele à Dieu, que d'acheter par un ſacrilége, la fertilité de l'Egypte: que ce fleuve tariſſe plutôt*, ajoutoit-il, *ſi pour le faire couler, il faut des enchantemens & des ſacrifices impies, & ſi ſes eaux veulent être ſouillées du ſang des victimes*. Cette réponſe n'étoit pas encore arrivée, qu'on vit croître le Nil plus rapidement qu'à l'ordinaire.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

Ses eaux parvinrent en peu de jours à la juste hauteur que l'Egypte désiroit ; & comme elles continuoient de monter, on en vint à craindre qu'Alexandrie ne fût inondée, & que l'abondance des eaux n'amenât la stérilité, qu'on avoit appréhendée de la sécheresse. Les payens se mocquerent publiquement de ce caprice de leur dieu ; ils en firent des plaisanteries sur le théâtre ; mais plusieurs d'entre-eux reconnoissant enfin que le Nil n'étoit qu'un fleuve, se convertirent au Christianisme.

XXI. Idolatrie abolie dans Alexandrie.

On bâtit sur l'emplacement du temple de Sérapis, une église qui porta le nom d'Arcadius, & qui fut dédiée à Dieu sous l'invocation de S. Jean-Baptiste. La dédicace en fut célébrée le 27 de Mai 395 avec beaucoup de solemnité. Alexandrie étoit à la fois une ville de débauche & de superstition. Presque toutes les colonnes servoient d'appui à des chapelles consacrées à différentes divinités : par-tout se présentoit l'image de Sérapis. Son buste étoit placé sur toutes les portes, sur toutes les fenê-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

tres ; il étoit peint sur toutes les murailles. On détruisit, on effaça ces objets d'idolatrie ; on y substitua l'image de la croix. Théophile n'épargna aucun des temples de la ville. Il prit plaisir à faire connoître au peuple la fourberie des oracles. Les statues de bois ou de bronze étoient creuses & adossées contre les murailles. Les pretres s'y introduisoient par des conduits souterreins, & abusoient le peuple crédule. On trouva dans les caveaux de ces temples, des monceaux de cranes & d'ossemens, des têtes d'enfans égorgés depuis peu & dont les levres étoient dorées. C'étoient de malheureuses victimes immolées à ces farouches divinités. Car la superstition Egyptienne, qui, dans les premiers tems s'étoit bornée à offrir aux dieux de l'encens & des prieres, s'étant communiquée aux nations étrangeres, y étoit devenue barbare, & avoit rapporté dans son pays natal, des pratiques cruelles ; afin qu'il n'y eût aucun peuple du monde qui ne pût reprocher à l'i-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

idolatrie de lui avoir enſeigné à ſacrifier des victimes humaines. Théophile expoſa publiquement toutes ces horreurs: les payens les plus obſtinés ſe cachoient de honte; les autres ſe convertiſſoient. On fondoit les ſtatues ſuivant l'ordre de l'empereur, pour en fabriquer de la monnoie qu'on diſtribuoit aux pauvres. Mais comme l'évêque fit employer quelque partie de la matiere à faire des vaſes & divers ornemens, peut-être pour les égliſes, les payens l'accuſerent lui & les deux officiers de s'être enrichis des dépouilles des dieux: & il faut avouer que la ſuite des actions de Théophile ne le juſtifie pas entierement de ce ſoupçon. Il réſerva ſeulement une figure très-ridicule de je ne ſçais quelle divinité; il la fit placer dans un lieu public, afin que dans la ſuite les payens ne puſſent déſavouer l'extravagance de leur culte. Cette dériſion les piqua vivement: ils furent auſſi affligés de la conſervation de cette ſtatue, qu'ils l'avoient été de la deſtruction de toutes

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

les autres. La nouvelle de ce qui s'étoit paſſé dans Alexandrie étant venue à Théodoſe, on dit que levant les mains au ciel, il s'écria avec tranſport : *Je vous rends graces, Seigneur, de ce que vous avez aboli une erreur ſi funeſte & ſi invétérée, ſans qu'il en ait couté à l'empire la perte d'une ſi grande ville.*

XXII. La ville de Canope purifiée.

L'activité de Théophile ne ſe borna pas à purifier ſa ville épiſcopale. Canope, bâtie dès le tems de la guerre de Troie près d'une embouchure du Nil, n'étoit éloignée d'Alexandrie que de quatre lieues vers l'orient. Les charmes de ſa ſituation, ſur un rivage délicieux, le grand nombre & la beauté de ſes temples, & plus encore les amorces de la volupté y attiroient les habitans de toute l'Egypte & même les étrangers. La débauche y régnoit avec tant d'effronterie, à l'abri de la religion, qu'auprès de ceux qui faiſoient profeſſion d'une vie ſage & reglée, c'étoit un reproche d'avoir été à Canope. Mais cette raiſon même contribuoit à la

rendre plus fréquentée. Le Nil étoit ſans ceſſe couvert de barques, où les âges & les ſexes confondus enſemble, & reſpirant une joie diſſolue, alloient célébrer dans cette ville leurs infames myſteres. On y enſeignoit les lettres ſacrées des anciens Egyptiens, & ſous ce prétexte, on y tenoit école de magie. Il y avoit auſſi un temple de Sérapis. Mais la divinité propre du lieu portoit le même nom que la ville. La figure en étoit biſarre & monſtrueuſe : c'étoit un vaſe ſurmonté d'une tête, & dont le ventre étoit fort large. On l'adoroit comme vainqueur de tous les autres dieux ; & cette folle opinion étoit fondée ſur une fable qui ne mérite pas d'être rapportée. Soit que cette ville fût du diocèſe d'Alexandrie, ſoit qu'elle fût dépendante de l'évêque de Schédie, qui en étoit plus voiſine, Théophile s'y étant tranſporté, fit raſer le temple du dieu Canope, réduiſit ce lieu à recevoir les immondices de la ville, détruiſit les autres temples & les retraites de

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

proſtitution; purgea de ce culte impur les bourgades d'alentour, & fit bâtir des égliſes, où les reliques des martyrs attirerent une chaſte & ſainte dévotion. Pour ſubſtituer des exemples de vertus aux diſſolutions qu'il banniſſoit, il conſtruiſit pluſieurs monaſteres. Celui de Canope devint célebre par la vie pénitente & retirée de ceux qui l'habitoient. Les Auteurs éccléſiaſtiques en font de grands éloges; tandis que les payens regardant ces moines comme établis ſur les ruines de leurs divinités, s'efforçoient de les noircir par leurs calomnies.

XXIII. Le paganiſme détruit dans toute l'Egypte.

Au ſignal que donnoit l'évêque d'Alexandrie, les autres prélats de l'Egypte s'armerent de tout leur zele. Dans les villes, dans les campagnes & juſque dans les déſerts, tous les temples, toutes les ſtatues tomboient par terre; & de ces monceaux de ruines, ſortoient des égliſes & des monaſteres. Le paganiſme qui ne peut ſe ſoutenir ſans des objets matériels & ſenſibles, périſſoit avec ſes idoles. Les idolâtres

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

couroient en foule aux églises pour y recevoir le caractere du Christianisme : & l'on peut dire que les eaux du bapteme, plus fécondes que celles du Nil, inondoient ce grand pays, & préparoient pour le ciel une abondante récolte. Cette heureuse révolution avoit été d'avance annoncée à de saints solitaires. Les payens se vantoient qu'Antonin, célebre philosophe & magicien de Canope, mort peu de tems auparavant, avoit prédit, que bientôt tous les temples seroient ruinés, & qu'ils seroient changés en sépulcres. C'est ainsi qu'il appelloit les églises où l'on déposoit les reliques des martyrs.

XXIV. Temples abbatus en Syrie.

Theod. l. 5, c. 21. Soz. l. 7. c. 15. Chron. Alex. & ibi notæ. Baronius. Till. Theod. art. 58. 59.

Il fut plus difficile de purger la Syrie & les provinces voisines. Plusieurs villes résisterent aux ordres de l'empereur. Le temple de Damas fut changé en une église ; on en fit de meme du fameux temple d'Héliopolis, consacré au soleil, & dont les murailles étoient incrustées de trois sortes de marbres en compartimens. Les payens après

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

l'avoir défendu quelque tems les armes à la main, furent enfin obligés de céder. Mais les habitans de Petra & d'Aréopolis en Arabie, & ceux de Raphia en Palestine, montrerent une résolution si opiniâtre de conserver leurs dieux, que l'empereur ne jugea pas à propos d'en venir aux extrémités. Il étoit dangereux de soulever ces provinces voisines des Sarrasins & des Perses. Afin d'épargner le sang des habitans de Gaza, déterminés à sacrifier leur vie pour leur dieu Marnas, Théodose se contenta d'en faire fermer les temples. Le zele de Marcel, évêque d'Apamée, une des principales villes de la Syrie, fut couronné par le martyre. Le peuple obstiné dans l'idolatrie, étant instruit des ordres de Théodose, fit venir des Galiléens idolâtres & des païsans du Mont Liban pour défendre ses temples. Mais le comte d'Orient étant arrivé dans la ville avec deux tribuns suivis de leurs soldats, on n'osa faire de résistance & les temples furent abbattus.

Il

Il restoit encore celui de Jupiter. C'étoit un solide & superbe édifice, construit de grandes pierres, liées ensemble avec le fer & le plomb. Comme le Comte fatiguoit ses soldats sans beaucoup avancer la démolition, Marcel lui conseilla de s'en aller ailleurs exécuter les ordres du prince, & de le laisser chargé de ce travail, dont il espéroit venir à bout avec le secours de Dieu. Il y réussit en effet par un miracle que Théodoret rapporte fort au long. Il détruisit ensuite les temples des campagnes voisines. Mais ayant entrepris de ruiner celui d'Aulone, canton du territoire d'Apamée, il fut surpris par les payens & brûlé vif. Quelque tems après, comme ses enfans (car il avoit été marié avant son épiscopat) vouloient accuser en justice les meurtriers, le synode de la province leur défendit toute poursuite: *N'étant pas juste*, disoient ces saints prélats, *de tirer vengeance d'une mort heureuse pour Marcel & glorieuse pour sa famille.*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

XXV. Loix contre l'idolatrie. *Cod. Th. l. 16. tit. 10. leg 10. 11. 12. & ibi God.*

Ce ne fut pas ſeulement dans l'Orient que la guerre fut déclarée aux idoles. Valentinien conduit par les conſeils de Théodoſe donna les mêmes ordres pour l'Occident. S. Martin évêque de Tours fut dans ſon diocèſe & dans une partie de la Gaule le fléau de l'idolatrie. Pluſieurs évêques imiterent ſon exemple, & profiterent du zele d'un empereur, dont le nom étoit devenu auſſi redoutable aux idoles qu'aux barbares. Cette deſtruction ne fut pas l'ouvrage d'une ſeule année ; il paroît qu'elle fit la principale occupation de Théodoſe pendant qu'il ſéjourna en Italie. Et pour réunir ſous un ſeul point de vue tout ce qu'il fit à ce ſujet, je vais rapporter ici trois loix qui furent publiées dans les années ſuivantes. La première datée du 27 de Février 391 à Milan, défend d'immoler des victimes, d'entrer dans les temples ou chapelles conſacrées aux divinités payennes, d'adorer les ouvrages de la main des hommes. Si un magiſtrat oſe entrer dans un temple ſoit à la

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

ville soit à la campagne pour y adorer, il est condamné à une amende proportionnée à son rang, ainsi que ses officiers, pour ne pas s'être opposés à cette profanation, ou pour n'en avoir pas aussi-tôt porté leur plainte à l'empereur. Cette loi est adressée au préfet de Rome. Elle fut le 17 de Juin de la même année renouvellée pour l'Egypte, par une autre loi datée d'Aquilée. Cette derniere ajoute qu'il n'y aura point de grace pour ceux qui auront formé quelque entreprise en faveur des dieux & des sacrifices. Ces termes désignent la peine de mort; mais elle ne tombe que sur les complots séditieux. Enfin, Théodose étant retourné à Constantinople, adressa au préfet du prétoire d'Orient, une loi du 8 de Novembre 392. Celle-ci entre dans un plus grand détail & proscrit toutes les branches d'idolatrie: elle défend à tout homme de quelque condition qu'il soit, d'immoler en aucun lieu des victimes, de faire même aucun sacrifice, aucune offran-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

de à ses dieux domestiques dans l'intérieur de sa maison; d'allumer des cierges en leur honneur, de brûler de l'encens, de suspendre des guirlandes: « Si quelqu'un ose sacrifier ou » consulter les entrailles des victimes pour découvrir l'avenir, toute personne sera reçue à l'accuser » comme s'il étoit criminel de leze-majesté, & il sera puni comme » tel, quand même sa curiosité n'auroit pas eu pour objet la personne » du prince : il est assez coupable » de vouloir franchir les bornes que » la Providence a posées à nos connoissances, & s'instruire du moment auquel les vœux criminels » qu'il fait contre la vie des autres » hommes, seront accomplis. Ceux » qui offriront de l'encens aux idoles, qui orneront les arbres de » rubans & de bandelettes, qui dresseront des autels de gazon, faisant à la religion une grande injure, quoique les hommages qu'ils » rendent aux fausses divinités » soient de peu de valeur, seront » punis par la confiscation de la

» maison ou de la terre que leur » superstition aura profanée. Si quelqu'un fait un sacrifice dans une » maison ou sur une terre qui ne lui » appartienne pas, supposé que le » propriétaire n'en ait pas eu con- » noissance, le coupable payera une » amende de vingt cinq livres d'or; » le propriétaire en payera autant » s'il est complice. » Les juges, les défenseurs des villes, les officiers municipaux sont chargés de veiller sur ces profanations & de les déférer aux magistrats, sur peine de se rendre eux-mêmes coupables, s'ils y manquent, soit par faveur, soit par négligence. Les magistrats qui étant avertis, n'auront pas fait leur devoir, seront condamnés eux & leurs officiers subalternes à payer trente livres d'or.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS. An. 389.

XXVI. Etat où Théodose laissa l'idolatrie. *Hieron. ep.7. Baronius. Pagi ad Baron. Maundrell.*

Dieu couronna par d'heureux succès le zele de ce religieux prince. La lumière de l'évangile pénétra dans des pays où elle étoit encore inconnue: elle devint plus brillante chez les peuples qu'elle avoit déja éclairés. S. Jérôme dit qu'on voyoit

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

Voyage d'Alep à Jérusalem, p. 240.

tous les jours arriver à Jérusalem des troupes de moines qui venoient de l'Ethiopie, de l'Arménie, de la Perse & des Indes. Les Goths dont une partie étoit encore idolâtre, les Huns qui sembloient n'avoir aucune idée de religion, & les autres barbares du septentrion, embrassoient le Christianisme. Théodose établissoit des monasteres dans les lieux les plus infectés de superstitions. Le Mont Liban avoit été de tout tems habité par des peuples presque sauvages, séduits par les plus grossieres illusions du paganisme. L'empereur y fonda un célèbre monastere, dont on voit encore aujourd'hui les ruines dans la vallée de Canobine. Cette vallée est formée par une grande ouverture, qui se prolonge plus de sept lieues dans le flanc du Mont Liban. Elle est escarpée des deux côtés, & arrosée de quantité de fontaines qui tombant de rochers en rochers, forment d'agréables cascades. Toutes ces sources se réunissent au fond du vallon & forment un torrent rapide,

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

Ce lieu si propre à la retraite & à la dévotion, se peupla d'hermitages & de cellules. Le monastere étoit bâti dans l'endroit le plus escarpé de la montagne, vers le milieu de la pente. On y voit aujourd'hui un couvent de Maronites; c'est le siége de leur patriarche. Tels furent les efforts de Théodose pour éteindre l'idolatrie. Cependant il ne l'étouffa pas entierement. Les temples furent presque tous abbattus; mais les particuliers, malgré la défense des loix continuerent encore longtems à faire des sacrifices dans leurs maisons & à consacrer des monumens à leurs dieux. On toléra même encore quelques solemnités payennes, des festins, des fêtes, des jeux; & il resta aux successeurs de Théodose plusieurs superstitions à déraciner.

XXVII. Libanius demande une loi contre les sollicitations faites aux juges.

Lib. or. contra ingredi-

Libanius n'osoit plus employer son éloquence en faveur de l'idolatrie. Il en fit un meilleur usage: il demanda au prince la réforme de plusieurs abus préjudiciables au bonheur des peuples. L'exercice de

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

entes aud judices.
Idem or. contra assidentes magistratibus.
Idem or. 25. ad Eustathium.
Cod. Th. l. 1. tit. 7. leg. 6.

la justice se corrompoit de plus en plus. Les juges employant la matinée aux affaires, passoient le reste du jour à recevoir des visites, qui n'étoient pour l'ordinaire qu'un manége de corruption. Les sollicitations étoient devenues un trafic. Les coupables achetoient le crédit des hommes puissans, qui vendoient leur conscience & celle des juges. Les philosophes, les gens de lettres, les médecins se prêtoient à ce commerce. Les professeurs publics négligeoient leurs écoles, & passoient le tems chez les magistrats; il arrivoit de-là que les moins habiles, toujours plus propres à ces intrigues, avoient le plus grand nombre de disciples; les peres cherchant la protection du maître plutôt que l'avancement de leurs enfans; ce qui, selon la remarque de Libanius, préjudicioit à l'éducation publique, premiere source de la prospérité ou du malheur des Etats. Ces solliciteurs mercénaires, après avoir prévenu les juges en particulier, les accompagnoient aux audiences; ils

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

aſſiégoient le tribunal; ſouvent ils interrompoient les cauſes par leurs cris : ils alloient quelquefois juſqu'à menacer les juges. Ce déſordre ſubſiſtoit depuis long-tems. Pour y remédier, Gratien avoit défendu aux magiſtrats de recevoir après midi aucune viſite. Cynégius, préfet d'Orient, avoit rendu ſur ce point une nouvelle ordonnance. Toutes ces précautions étoient ſans effet. C'étoit un commerce établi; & il ſe trouvoit trop avantageux aux plaideurs de mauvaiſe foi & aux ſolliciteurs, pour ne pas ſe maintenir, à moins qu'on ne l'arrêtât par la punition. Libanius demanda une loi ſévere à ce ſujet : il conſeilloit à Théodoſe de défendre même aux juges de donner des repas, ni d'en aller prendre chez les autres, la bonne chere étant un appas de ſéduction. Il avance dans ce diſcours, qu'autrefois les juges n'avoient pas la liberté de manger ailleurs que chez eux, ſi ce n'étoit à la table de l'empereur. Il paroît par un autre ouvrage du même orateur,

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

XXVIII. Il se plaint des protections que les officiers de guerre accordent aux païsans.

Lib. contra patrocinia vicorum. Salv. de gub. Dei. l. 5. Cod. Th. l. 1. tit. 11. leg. 4. Cod. Just l. 11. tit. 53. Justiniani novel. 17. c. 13. Tiberii de divinis domibus. c. 4.

que Théodose profita de cet avis; quoique la loi qu'il fit alors ne soit pas venue jusqu'à nous.

Il s'étoit introduit dans les campagnes un autre désordre. Les païsans pour s'affranchir de la dureté des exactions, avoient imaginé d'acheter la protection des officiers de guerre, qui leur prêtoient le secours de leurs soldats. Ils s'exemptoient par ce moyen de payer les taxes: & quoiqu'ils n'en fussent pas plus heureux, étant en proie à leurs avides défenseurs, ils souffroient le pillage avec moins de peine, parceque les mains qui les pilloient étoient de leur choix. Tous les empereurs, depuis Constance jusqu'à Tibere II voulurent réformer cet abus, qui régnoit sur-tout en Egypte à cause du bled qu'on exigeoit des Egyptiens pour l'approvisionnement de Constantinople: il s'étoit aussi établi en Syrie & en Gaule. Les habitans du même village demeuroient chargés de la contribution, dont le protégé se faisoit dispenser, ensorte que l'exemption

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

de l'un tournoit à la ruine des autres. Conſtance avoit ordonné par une loi, que les patrons payeroient pour leurs cliens qu'ils auroient fait exempter: il avoit condamné à la peine capitale, tout païſan qui auroit recours à un patron, & le patron, à vingt-cinq livres d'or; la moitié des terres ainſi protégées, devoit être adjugée au fiſc. Mais la violence armée l'emportoit ſur les loix, & l'abus continuoit toujours. Ce fut le ſujet d'une remontrance de Libanius à Théodoſe. Il mit ſous les yeux de l'empereur les funeſtes conſéquences de ces patronages: les fermiers protégés vexoient leurs voiſins, & faiſoient la loi aux propriétaires, qui ne pouvoient obtenir juſtice, les juges étant ou corrompus ou intimidés. De plus, les commandans des troupes gagnoient beaucoup à ce trafic qu'ils faiſoient de leur protection; ce qui produiſoit encore un autre mal; la paſſion de s'enrichir s'étoit introduite dans la profeſſion des armes, qui doit vivre d'honneur, & qui ne ſoutient

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

que par-là la ſupériorité qu'elle s'attribue ſur les autres profeſſions. Libanius fait la peinture de tous ces déſordres ; & comme Théodoſe avoit déja publié une loi contre ces patronages, mais ſans impoſer aucune peine aux contrevenans, ce qui la rendoit inutile, l'orateur lui repréſente qu'il vaudroit encore mieux ne pas toucher aux maux publics, que de n'y point appliquer le remede, qui n'eſt autre que la punition. On trouve dans le code Théodoſien une loi de l'an 392, qui interdit l'uſage de ces protections : mais cette loi n'inflige encore aucune peine ; auſſi voyons-nous qu'elle fut ſans effet.

XXIX. Valentinien en Gaule. *Marcel. Chr. Oroſ. l. 7. c. 35. Greg. Turon. hiſt. Franc. l. 2. c. 9.*

Théodoſe partit de Rome le premier de Septembre, & après avoir fait quelque ſéjour en diverſes villes d'Italie, il ſe rendit à Milan où il étoit le 26 de Novembre. Valentinien avoit pris le chemin de la Gaule. Arbogaſte étoit demeuré dans cette province, après y avoir étouffé, par la mort de Victor, les dernieres étincelles de la guerre civile.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS. An. 389.

Carietton & Syrus avoient été substitués à Nannien & à Quentin pour commander les troupes du Rhin & s'opposer aux Francs, qui menaçoient d'une nouvelle irruption. Arbogaste engagea le jeune empereur à se mettre à la tête de son armée pour aller châtier ces barbares, ou les forcer à restituer ce qu'ils avoient enlevé l'année précédente après la défaite des troupes de Quentin, & à livrer les auteurs de la guerre. Pendant qu'il étoit en marche, Marcomir & Sunnon envoyerent demander une conférence : elle leur fut accordée. Ils se rendirent au camp de l'empereur. On ignore les conditions du traité ; on sçait seulement qu'ils donnerent des ôtages. Valentinien alla passer l'hiver à Treves.

XXX. Météores. *Marcel. Chr. Philost l. 10. c. 9. Till. Honor. art. 1.*

Avant que Théodose eût quitté Rome, Serene, sa niéce, mariée à Stilicon étoit accouchée d'un fils, qui fut nommé Euchérius. Vers la fin du mois d'Août il tomba une grêle d'une prodigieuse grosseur, qui ne cessa point durant deux jours.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 389.

Elle abbattit beaucoup d'arbres & tua un grand nombre de beſtiaux. Peu de jours après, & peut-être dès le lendemain, car les Auteurs n'ont pas fixé la date avec plus de préciſion, il parut un météore extraordinaire. Voici la deſcription qu'en donne Philoſtorge qui vivoit dans ce tems-là. « On vit, dit-il, vers le » milieu de la nuit, dans le zodiaque à côté de la planete de Vénus, un aſtre nouveau auſſi grand » & auſſi éclattant que cette planete. » On apperçut auſſi-tôt une multitude d'étoiles qui venoient de » toutes les parties du ciel s'aſſembler autour de cet aſtre, comme » un eſſain d'abeilles autour de leur » roi. Enſuite tous ces feux ſe confondant en un ſeul, prirent la » forme d'une longue & large épée » étincellante, dont le premier aſtre faiſoit comme le pommeau, » ſurpaſſant tous les autres par ſon » éclat. Ce phénomene pouvoit encore ſe comparer à la flamme qui » s'éleve d'une lampe. Son mouvement étoit différent des autres

» corps céleſtes. Il ſe leva d'abord & » ſe coucha avec la planete de Vénus. Les jours ſuivans s'en écartant avec lenteur par ſon mouvement propre, il avançoit peu-à-peu vers le ſeptentrion, étant emporté par le mouvement commun, d'orient en occident avec les autres étoiles. Au bout de quarante » jours il ſe trouva au milieu de la » grande Ourſe & s'y éteignit. » Cet auteur ajoute que dans le même tems parurent pluſieurs autres phénomenes dont il ne donne aucun détail; mais il ne manque pas d'en tirer les plus ſiniſtres préſages. Il rapporte encore qu'on voyoit alors un géant en Syrie, & un pygmée en Egypte, dont il raconte des choſes merveilleuſes.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS. An. 389.

Théodoſe demeura en Italie l'année ſuivante, dans laquelle Valentinien fut conſul pour la quatrieme fois avec Néotere, qui depuis dix ans occupoit les premieres dignités de l'empire, & qui étoit cette année préfet du prétoire de l'Illyrie orientale. Un des princi-

An. 390.

XXXI. Loix.

Idac. chron. Cod. Th. l. 3. tit. 1. leg. 5. l. 9. tit. 2. leg. 4. tit. 10. leg. 4.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

l. 15. *tit.* 5. *leg.* 18.
l. 16. *tit.* 8. *leg.* 8.
Hieron. epit. 161.

paux ſoins de Théodoſe fut de mettre les foibles à couvert de l'oppreſſion. Il défendit d'arrêter qui que ce fût ſans décret; il réprima les violences, & déclara infames les juges qui favoriſeroient les oppreſſeurs, ſoit en leur procurant l'impunité, ſoit en différant de les juger, ſoit en adouciſſant les peines impoſées par les loix. Quelque horreur qu'il eut de l'impiété Judaïque, il regardoit les Juifs comme ſes ſujets & ſe croyoit obligé de les défendre de l'injuſtice. Il arrêta les avanies qu'on leur faiſoit, ſur-tout en Egypte. Il avoit renouvellé la loi de Conſtance, qui leur défendoit d'acquérir aucun eſclave Chrétien; mais il défendit auſſi deux ans après, de les troubler dans la police de leurs ſynagogues, & de les forcer à recevoir ceux que leurs primats & leurs patriarches avoient exclus de leurs aſſemblées. Il condamna à mort un perſonnage conſidérable nommé Héſychius pour avoir corrompu le ſecrétaire & dérobé les papiers de Gamaliel, patriarche des Juifs, dont

cet Héfychius étoit ennemi.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

XXXII. Sédition de Theffalonique. *Theod. l. 5. c. 17. Soz. l. 7. c. 24. Ruf. l. 2. c. 18.1.*

Théodofe donna cette année deux exemples également illuftres ; l'un des terribles excès auxquels la colere peut emporter les meilleurs princes, lorfqu'ils ne prennent confeil que de leurs adulateurs ; l'autre du généreux repentir que peut exciter dans leur ame un zele falutaire. Theffalonique, capitale de l'Illyrie, étoit devenue une ville des plus grandes & des plus peuplées de l'empire. La licence s'y étoit accrue dans la même proportion que l'opulence & le nombre des habitans. Le peuple étoit paffionné pour les fpectacles ; il chériffoit, il eftimoit même ces vils miniftres des divertiffemens publics, qui font la pefte des mœurs, parcequ'ils ne peuvent fe faire des partifans, fans diminuer l'horreur des vices dont ils font infectés. Botheric commandoit les troupes en Illyrie. Son échanfon fe plaignit à lui des pourfuites criminelles d'un cocher du cirque, embrafé d'une paffion brutale. Botheric fit mettre en prifon cet infame

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

séducteur. Comme le jour des courses du cirque approchoit, le peuple qui croyoit ce cocher nécessaire à ses plaisirs, vint demander son élargissement. Sur le refus du commandant, il se mutina La sédition fut violente ; plusieurs magistrats y perdirent la vie, & Bothéric fut assommé à coups de pierres.

XXXIII. Rufin excite Théodose à la vengeance.

Theod. l. 5. c. 17. Soz. l. 7. c. 24. Paulin vit. Ambros. Aug. de civ. l. 5. c. 26. Ambr. ep. 51. 52. Claud. in Ruf. l. 1. Philost. l. 11. c. 3. Symm. l. 3. ep. 81. & seq. Zos. l. 5. Suid. Ρȣφῖνος. Hier. ep. 3. Til. vie de S.

La nouvelle de cet attentat excita l'indignation de Théodose. Il vouloit d'abord mettre à feu & à sang toute la ville. Ambroise & les évêques des Gaules qui tenoient alors un synode à Milan, vinrent à bout de l'appaiser. Il leur promit de procéder selon les regles de la justice. Mais ses courtisans & surtout Rufin, effacerent bientôt ces heureuses impressions. Rufin, l'un des plus fameux exemples d'une élévation rapide & d'une chûte éclatante, étoit né à Eluse, capitale de cette partie de l'Aquitaine qu'on nommoit alors Novempopulanie. C'est aujourd'hui Eause en Gascogne. Sorti d'une famille obscure, il avoit toutes les qualités d'esprit & de

corps qui pouvoient faire diſparoître la baſſeſſe de ſa naiſſance. Une taille avantageuſe, une phyſionomie mâle & ſpirituelle, des yeux vifs & pleins de feu prévenoient en ſa faveur. Il s'exprimoit avec facilité & avec grace. C'étoit un eſprit inſinuant, pénétrant, étendu, mais profond & caché, toujours occupé de projets ambitieux qu'il formoit ſourdement & qu'il ménageoit avec adreſſe. Rempli de vices, mais habile à prendre toutes les apparences des vertus contraires, il s'attacha à Théodoſe, & ſurprit bientôt ſa confiance. Il n'eſt pas étonnant que ce fourbe en ait impoſé aux perſonnages les plus vertueux, qui ſouvent ſe font un ſcrupule d'être trop clairvoyans, & une loi de régler leur eſtime ſur celle du maître, lorſque le maître eſt lui-même digne d'eſtime. S. Ambroiſe l'aimoit & partageoit la joie de ſes proſpérités. Symmaque le combla d'éloges pendant ſa vie; mais Symmaque ne peut éviter ici de paſſer pour un flatteur intéreſſé ou timide, puiſ-

VALENTINIEN II.
THÉODOSE.
ARCADIUS.
An. 390.

Ambr. art. 57.
Idem. Theod. art. 23. & not. 43.
Idem. Arcad. not.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

qu'aussitôt après la fin tragique de Rufin, il changea de langage & le noircit des plus affreuses couleurs. Dans le tems de la sédition de Thessalonique, Rufin maître des offices tenoit déja le premier rang dans les conseils. Appuyé de ses partisans, il fit entendre à Théodose qu'il étoit nécessaire de donner un exemple capable d'arrêter pour toujours les séditions, & de maintenir l'autorité du prince dans la personne de ses officiers. Il ne lui fut pas difficile de rallumer un feu mal éteint. On résolut de punir les Thessaloniciens par un massacre général. Théodose recommanda expressément de cacher à Ambroise la décision du conseil ; & après avoir expédié ses ordres, il sortit de Milan, pour éviter de nouvelles remontrances, si le secret de la délibération venoit à transpirer.

XXXIV. Massacre de Thessalonique. *Ruf. l.2. c. 18. Theod. l. 5. c. 17.*

Les officiers chargés de cette barbare exécution ayant reçu la lettre du prince, annoncerent une course de chars pour le lendemain, & passerent la nuit à faire toutes les dis-

positions néceſſaires à leur deſſein. Le jour venu, le peuple ne ſachant pas qu'il couroit à la mort, ſe rendit en foule dans le cirque, ſans s'appercevoir du mouvement des ſoldats, dont il fut tout-à-coup enveloppé. Ceux-ci avoient ordre de paſſer tout au fil de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Au ſignal donné, ils pouſſent un grand cri & ſe jettent avec fureur ſur la multitude. On frappe, on égorge, on précipite, on tue les enfans ſur le ſein de leurs meres. Les habitans renfermés dans cette vaſte enceinte, morts, bleſſés, vivans, accumulés les uns ſur les autres, ne font bientôt plus qu'un monceau. Ceux qui fuient trouvent la mort dans les rues de la ville : Theſſalonique eſt jonchée de cadavres. Des étrangers, des citoyens pacifiques, qui n'avoient eu aucune part à la ſédition, furent ſacrifiés à cette aveugle vengeance. Jamais l'humanité ne montre plus de vigueur que dans ces ſcènes cruelles où l'inhumanité triomphe. L'hiſtoire a conſervé ſeule,

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

Soz. l. 7. c. 24.
Paulin. vit. Ambroſ.
Hermant vie de S. Ambr. l. 6. c. 12.
Till. vie de S. Ambr. art. 57.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

ment la mémoire d'une action généreuse ; les autres se perdirent dans la confusion de cet horrible massacre. Un esclave voyant son maître saisi par les soldats, l'arrache de leurs mains, & pour lui donner le tems de s'échapper, il se livre lui-même & reçoit la mort avec joie. Un marchand nouvellement entré dans le port, courut à ses deux fils qu'il voyoit prêts à périr; il demanda en grace de mourir à leur place, & offrit à cette condition, tout ce qu'il possédoit d'or & d'argent. Les soldats par une indulgence brutale, lui permirent d'en choisir un; & le malheureux pere les regardant tour-à-tour, pleurant, gémissant, & ne pouvant se déterminer dans ce choix funeste, qui déchiroit ses entrailles, les vit enfin égorger tous deux. Le massacre dura trois heures. Sept mille hommes y périrent; quelques auteurs en font monter le nombre jusqu'à quinze mille. On dit que Théodose touché de repentir, peu de tems après le départ des courriers,

en avoit dépêché d'autres pour révoquer l'ordre; mais que ceux-ci arriverent trop tard : ainsi qu'on a vû presque toujours que plus les ordres méritent d'être révoqués, plus ils volent rapidement & s'exécutent avec promptitude.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

XXXV. Remontrances de S. Ambroise. *Ambr. ep.* 51. *Ruf. l.* 2. *c.* 18. *Hermant vie de S. Ambr. l.* 6. *c.* 13.

Cette cruelle tragédie répandit par tout l'empire, l'étonnement & la consternation. Ambroise & les évêques assemblés à Milan furent pénétrés de la plus vive douleur. Le saint prélat aussi affligé de la faute de Théodose qu'il aimoit tendrement, que du malheur des Thessaloniciens, ne différa pas d'écrire au prince pour le rappeller à lui-même. *Non*, lui disoit il, *je n'aurai pas la hardiesse d'offrir le saint sacrifice, si vous avez celle d'y assister : il ne me seroit pas permis de célébrer ces augustes mysteres en la présence du meurtrier d'un seul innocent ; & comment le pourrois-je devant les yeux d'un prince qui vient d'immoler tant d'innocentes victimes. Pour participer au corps de Jésus-Christ, attendez que vous vous soyez mis en état*

de rendre votre hostie agréable à Dieu; jusque-là contentez-vous du sacrifice de vos larmes & de vos prieres. Nous avons encore cette lettre; on y sent respirer une tendresse respectueuse jointe à la fermeté épiscopale.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

XXXVI. S. Ambroise refuse à Théodose l'entrée de l'Eglise. *Theod. l. 5. c. 17. Soz. l. 7. c. 24. Ruf. l. 2. c. 18. Aug. de civ. l. 5. c. 26. Ambr. de divers. hom. 3. & orat. in fun. Theod. Till. vie de S. Ambr. art. 59. 60. 61.*

Mais la conscience de Théodose lui parloit encore avec plus de force & de liberté. Sa bonté naturelle ayant enfin dissipé les noires vapeurs de sa colere, lui montroit Thessalonique en pleurs & ses sujets égorgés. Il ne se voyoit lui-même qu'avec horreur; & pour se laver d'un forfait si énorme, tremblant de crainte & déchiré de remords, il revint à Milan, & marcha droit à l'église. Ambroise sort au-devant de lui, & s'opposant à son passage, semblable à cet ange redoutable qui défendoit l'entrée du jardin d'Eden après la chute de notre premier pere: « Arrêtez, prince, lui dit-» il: vous ne sentez pas encore » tout le poids de votre péché. La » colere ne vous aveugle plus, mais » votre puissance & la qualité d'em-» pereur offusquent votre raison, & » vous

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

» vous dérobent la vûe de ce que » vous êtes. Rentrez en vous-même ; considérez la poussiere d'où » vous êtes sorti ; & où chaque instant s'empresse à vous replonger. » Que l'éclat de la pourpre ne vous » éblouisse pas jusqu'à vous cacher » ce qu'elle couvre de foiblesse. Souverain de l'empire, mais mortel & » fragile, vous commandez à des » hommes de même nature que » vous, & qui servent le même maître : c'est le créateur de cet univers, » le roi des empereurs comme de » leurs sujets. De quels yeux verrez-vous son temple ? Comment » entrerez-vous dans son sanctuaire ? Vos mains fument encore du » sang innocent ; oserez-vous y recevoir le corps du Seigneur ? Porterez-vous sur la coupe sacrée » ces levres qui ont prononcé un » arrêt injuste & inhumain ? Retirez-vous, prince ; n'ajoutez pas » le sacrilége à tant d'homicides. » Acceptez la chaîne salutaire de » la pénitence, que vous impose » par mon ministere la sentence du

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

» souverain juge. En la portant avec » soumission, vous y trouverez un » remede pour guérir vos plaies, » encore plus profondes que celles » dont vous avez affligé Thessalo- » nique ». L'empereur voulant excuser sa faute par l'exemple de David : *Vous l'avez imité dans son péché*, lui repartit Ambroise ; *imitez-le dans sa pénitence*. Théodose reçut cet arrêt comme de la bouche de Dieu même. Il avoit l'ame trop élevée pour rougir de l'humiliation qu'il essuyoit à la vûe d'un grand peuple ; il ne sentoit que la confusion de son crime & retourna à son palais en pleurant & en soupirant. Il y demeura renfermé pendant huit mois, excepté un voyage qu'il fit à Vérone, où il séjourna une partie des mois d'Août & de Septembre.

XXXVII. Théodose demande à être réconcilié.

Selon la discipline ordinaire de l'église, les pénitens n'étoient alors publiquement réconciliés que vers la fête de Pâques ; & les meurtres volontaires n'étoient remis qu'après plusieurs années de pénitence. Aux approches de la fête de

Valentinien II. Theodose. Arcadius An. 390.

Noël, Théodoſe ſentit redoubler ſa douleur. Rufin moins affligé que lui, quoiqu'il fût la principale cauſe de ſes regrets, entreprit de le conſoler; & comme ce courtiſan lui demandoit pourquoi il s'abandonnoit à une ſi profonde triſteſſe, l'empereur pouſſant un grand ſoupir qui fut ſuivi de larmes: *Hélas! Rufin*, lui dit-il, *ſe peut-il que vous ne ſentiez pas mon malheur? Je gémis & je pleure de voir que le temple du Seigneur eſt ouvert aux derniers de mes ſujets; qu'ils y entrent ſans crainte; qu'ils y adreſſent leurs prieres à notre commun maître; tandis que l'entrée m'en eſt interdite, & que le ciel même eſt fermé pour moi. Car je me ſouviens de cette divine parole: Celui que vous aurez lié ſur la terre, ſera lié dans le ciel. Prince,* répondit Rufin, *j'irai, ſi vous le permettez, trouver l'évêque, & je l'engagerai par mes prieres à vous affranchir de vos liens. Il n'y conſentira pas*, répliqua l'empereur; *je connois Ambroiſe, je ſens la juſtice de ſon arrêt; jamais il ne violera la loi divine par déférence*

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

pour la majesté impériale. Sur les instances de Rufin qui promettoit avec confiance de fléchir Ambroise, l'empereur lui permit de le tenter; & se flattant lui-même de quelque succès, il le suivit de loin. Dès qu'Ambroise apperçut le ministre : *Rufin*, lui dit-il, *quelle est votre impudence? C'est vous dont le pernicieux conseil a rempli Thessalonique de carnage & d'horreur, & vous ne rougissez pas? vous ne tremblez pas? vous osez approcher de la maison de Dieu, après avoir si cruellement déchiré ses images vivantes!* Rufin se jettant à ses pieds, le supplioit de recevoir avec indulgence l'empereur qui alloit arriver; alors Ambroise enflammé de zele : *Je vous avertis, Rufin*, lui dit-il, *que je l'empêcherai d'entrer dans le lieu saint : & s'il veut continuer d'agir en tyran, il pourra m'égorger encore. J'accepterai la mort avec joie.* A ces paroles, Rufin manda promptement à Théodose qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'inflexible prélat; que pour éviter un éclat scandaleux, il lui conseilloit de ne pas aller plus

loin. L'empereur qui étoit déja dans la grande place de ville, continua ſa marche en diſant : *j'irai, & j'eſſuierai l'affront que je n'ai que trop mérité.*

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

XXXVIII. Entrevue de S. Ambroiſe & de Théoſe.

Theod. l. 5. c. 17. Soz. l. 7. c. 24. Ruf. l. 2. c. 18. Cod. Th. l. 9. tit. 40. leg. 13. & ibi God. Till. vie de S. Ambr. art. 62. Pagi ad Baron. Tac. ann. l. 3. c. 51. Dio. l. 57.

Ambroiſe étoit dans une ſalle voiſine de l'égliſe, dans laquelle il avoit coutume de donner ſes audiences. Voyant approcher Théodoſe, il s'avança en lui reprochant de vouloir uſer de tyrannie contre Dieu même, & de faire violence à la diſcipline de l'égliſe en prétendant s'affranchir de la pénitence : *Non*, répondit Théodoſe; *je ne viens point ici pour violer les loix; mais pour vous conjurer d'imiter la clémence du Dieu que nous ſervons, qui ouvre la porte de ſa miſéricorde aux pécheurs pénitens. Et quelle pénitence avez-vous faite d'un ſi grand crime*, répliqua l'évêque ? *C'eſt à vous*, lui dit Théodoſe, *d'appliquer le remede ſur mes plaies ; & c'eſt à moi de le recevoir & de le ſouffrir.* Alors Ambroiſe touché de ſon humble réſignation, lui dit, que puiſqu'il n'avoit écouté que ſa colere dans l'af-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

faire de Theſſalonique, il devoit pour toujours impoſer ſilence à cette paſſion téméraire & furieuſe ; & ordonner par une loi que les ſentences de mort & de confiſcation n'auroient leur exécution que trente jours après qu'elles auroient été prononcées, pour laiſſer à la raiſon le tems de revenir à l'examen, & de réformer les jugemens dans leſquels elle n'auroit pas été conſultée. Théodoſe approuva ce conſeil, & fit ſur le champ dreſſer la loi que le prélat propoſoit. Il nous en reſte une tout-à-fait pareille datée de l'an 382 & attribuée à Gratien. Entre les critiques, les uns prétendent que la ſuſcription & la date de cette loi ſont également fauſſes, & que ce n'eſt autre choſe que la loi même de Théodoſe. D'autres penſent que celle de Théodoſe ne ſubſiſte plus, & que la loi qui nous reſte eſt véritablement de Gratien ; mais qu'elle ne fut faite que pour l'Occident & qu'elle fut abolie dès l'année ſuivante par la mort de ce prince. Quoi qu'il en ſoit, la loi de

Théodose ne faisoit qu'étendre aux jugemens rendus par le prince, ce qui se pratiquoit à l'égard des sentences prononcées dans les tribunaux. Le sénat, sous l'empire de Tibere, avoit déja ordonné que les sentences de condamnation ne seroient exécutées, qu'au bout de dix jours.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 389.

XXXIX. S. Ambroise lui impose la pénitence.

Le saint évêque permit aussi-tôt à l'empereur l'entrée de l'église. Alors Théodose prosterné, baignant la terre de ses pleurs & se frappant la poitrine, prononça à haute voix ces paroles de David : *Mon ame est demeurée attachée contre la terre ; rendez-moi la vie, Seigneur, selon votre promesse.* Tout le peuple l'accompagnoit de ses prieres & de ses larmes ; & cette majesté souveraine, dont l'impétueuse colere avoit fait trembler tout l'empire, n'inspiroit plus alors que des sentimens de compassion & de douleur. Saint Ambroise régla le tems de sa pénitence ; l'empereur l'accomplit avec soumission & fidélité : il s'abstint pendant cet intervalle

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

de porter les ornemens impériaux. C'eſt ainſi qu'Ambroiſe ſçut réparer le crime de Théodoſe : exemple à jamais mémorable ; mais unique dans tous les ſiecles. Il ne pouvoit naître que d'un heureux concours de circonſtances. Pour le donner au monde, il étoit beſoin de la rencontre d'un prélat & d'un prince également extraordinaires : il falloit un évêque digne de repréſenter la majeſté divine par l'éminente ſainteté de ſa vie, par la ſublimité de ſon génie, par une fermeté prudente & éclairée, par la force d'une éloquence invincible, autant que par l'autorité de ſon caractere : il falloit auſſi un empereur vraiment pieux, humble dans la grandeur, mais aſſez relevé par ſes qualités perſonnelles, pour s'abaiſſer ſans s'avilir. De plus, les bornes des deux puiſſances, ſpirituelle & temporelle, poſées par Jéſus-Chriſt même & affermies ſous le long regne du paganiſme, étoient encore ſi ſolidement établies, qu'un prince publiquement ſuſpendu de la communion, ne couroit alors aucun

rifque de rien perdre du refpect & de l'obéiffance de fes fujets.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

XL. Loi fur les diaconeffes.

Paulus ad. Timoth. c. 5. Cod. Th. l. 16. tit. 2. leg. 27. 28. & ibi God. Marcian. novel. tit. 5. de teftament. Cleric. Soz. l. 7 c. 16. Flefchier vie de Theod. l. 4. art. 17. Giann. hift. Nap. l 2. c. 8. §. 4.

Théodofe foumis aux loix de l'Eglife, n'en étoit pas moins attentif à mettre un frein à la cupidité des eccléfiaftiques. Dès l'origine du Chriftianifme, les diaconeffes étoient des veuves qui fe confacroient à des œuvres de charité & de dévotion. Elles inftruifoient les femmes & les filles, elles diftribuoient les aumônes des fideles; elles s'acquittoient encore de quelques autres fonctions qui convenoient à leur fexe. L'avarice s'introduifant peu-à-peu dans la maifon du Seigneur, & les rapports de miniftere formant une liaifon entre le clergé & ces femmes pieufes, il arrivoit fouvent qu'elles fe laiffoient engager à fruftrer leurs héritiers naturels, pour laiffer leurs biens aux églifes ou meme aux eccléfiaftiques, fous le fpécieux prétexte du foulagement des pauvres. Saint Paul avoit recommandé de n'admettre ces diaconeffes qu'à l'âge de foixante ans. Théodofe en fit une loi; il or-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

donna de plus, qu'elles feroient nommer un curateur à leurs enfans, s'ils n'étoient pas en âge de majorité; qu'elles se déchargeroient elles-mêmes entre des mains fideles de l'administration de leurs biens; qu'elles n'auroient la disposition que des revenus; que les fonds & les meubles passeroient après leur mort à leurs héritiers; & qu'elles n'en pourroient rien aliéner ni par donation entre-vifs, ni par testament, ni par quelque autre acte que ce fût, en faveur des églises, des ecclésiastiques & des pauvres. Cette loi, sans doute, excita des murmures; puisque deux mois après, Théodose fut obligé d'en restraindre l'étendue; il laissa aux diaconesses la liberté de disposer seulement de leurs meubles par donation entre-vifs. Mais le reste de la loi subsista dans son entier. L'empereur Marcien dans la suite voulut bien supposer que Théodose avoit entierement révoqué sa premiere loi, quoiqu'il n'en eût abrogé que la moindre partie.

Ceux qui avoient renoncé au

commerce des hommes pour servir Dieu dans la retraite, commençoient à s'écarter de leur institut. Ils fréquentoient les villes; ils y portoient cette âpreté de caractere qui s'acquiert aisément dans la solitude; ils se mêloient des affaires civiles & ecclésiastiques; ils troubloient même quelquefois l'ordre de la justice, en employant la violence pour sauver les accusés. Quelques-uns échauffoient les esprits par des disputes publiques sur les points de foi; leur zele contre l'idolatrie n'étoit pas toujours réglé par la charité & par la prudence. L'empereur, sur les représentations des magistrats, leur défendit l'entrée des villes, & leur enjoignit de se tenir dans leurs retraites. Mais deux ans après, il céda sans doute à d'autres sollicitations, & leur rendit leur premiere liberté.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

XLI. Loi sur les moines. *Cod. Th. l. 16. tit. 3. leg. 1. 2. & ibi God. Giann. hist. Nap. l. 2. c. 8. §. 1.*

Pendant le séjour de Théodose en Italie, Arcadius qu'il avoit laissé à Constantinople, ne pouvant apparemment s'accorder avec l'impératrice Galla, sa belle-mere, l'obli-

XLII. Obélisque & statue de Théodose à Constantinople. *Marcel. Chr. Prosp. Chron.*

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 390.

Grut. inscrip. CLXXXV. 6. 7. Anthol. l. 4. c. 16. Busbeq. ep. 1. Spon voyage t. 1. p. 137. Du Cange, Constantinople. l. 1. p. 71. l. 2. p. 105. Banduri Imp. Orient. t. 1. p. 11. t. 2. p. 612. Gyll. topog. Constant. l. 2. c. 11.

gea de sortir du palais. On ne sçait ni la cause ni les suites de ce traitement injurieux. En mémoire de la victoire remportée sur Maxime, Proculus, préfet de Constantinople, fit dresser dans le cirque un obélisque, qu'on voit encore dans l'ancien Hippodrome. C'est une seule piece de granite d'Egypte, de vingt-quatre coudées de haut & dont chaque face a six pieds de large vers la base. Il est chargé d'hiéroglyphes, & soutenu sur quatre dez de bronze. La base est ornée de bas-reliefs, & porte deux inscriptions. On y apprend que cette pierre, après avoir été long-tems négligée & couchée par terre, fut dressée en trente-deux jours. Les Grecs racontent que cet obélisque fut ensuite abbatru par un tremblement de terre; & que plusieurs siecles après, sous les derniers empereurs Grecs, un archichitecte l'éleva au moyen d'une infinité de cables & de poulies; mais qu'il s'en falloit un travers de doigt qu'il ne fut à la hauteur des dez sur lesquels il devoit poser. Que tout le peuple témoin de

cette méchanique étonnante, crut alors toutes les peines & les dépenses perdues ; mais que l'entrepreneur, sans perdre courage, ayant fait apporter une grande quantité d'eau, passa plusieurs heures à imbiber les cables qui soutenoient cette masse énorme, & qui se raccourcirent assez pour l'élever au-dessus des dez & la poser en sa place. Arcadius fit aussi ériger une statue à son pere, sur une colonne dans l'Augusteon, près de l'église de sainte Sophie. Cette statue étoit d'argent & pesoit sept mille quatre cens livres, qui font onze mille cent de nos marcs. On rapporte que cette année on vit en l'air pendant trente jours une colonne de feu.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 390.

L'année suivante, Tatien & Symmaque étant consuls, Théodose crut qu'il étoit tems de retourner en Orient. Mais pour ne laisser en Occident aucun des désordres qu'il s'étoit proposé d'y réformer, il publia encore plusieurs loix. La misere inséparable des guerres civiles, avoit réduit plusieurs peres à la triste

An. 391.

XLIII. Loix de Théodose.

Idac. fast. Cod. Th. l. 3. tit. 3. leg. 1. l. 9. tit. 14. leg. 2. & ibi God.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 391.

néceſſité de vendre leurs enfans. Il remit en liberté ces malheureuſes victimes de l'indigence, ſans les obliger de rien payer à leurs maîtres. Les ſoldats de Maxime & ceux que Théodoſe avoit licentiés après la défaite du tyran, infeſtoient les campagnes, pilloient de nuit les métairies, faiſoient des vols & des maſſacres ſur les grands chemins. Le port des armes étoit défendu aux particuliers : Théodoſe leur permit de les prendre & de pourvoir à leur propre ſureté.

XLIV. Ravages des barbares en Macédoine. *Soc. l. 5. c. 18. Marcel. Chr. Zoſ. l. 4.*

Après qu'il eut ainſi rétabli la paix & le bon ordre en Italie & dans les contrées voiſines, il prit le chemin de Conſtantinople avec ſon fils Honorius. Etant arrivé à Theſſalonique, il trouva la province déſolée. Les barbares qui s'étoient détachés de ſon armée pour ſe retirer dans des marais & dans des bois inacceſſibles, lorſqu'il ſe diſpoſoit à les conduire contre Maxime, ne l'avoient pas plutôt vû éloigné, que preſſés par la diſette & entraînés par leur férocité naturel-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 391.

le, ils traiterent le pays comme ennemi, & remplirent de meurtres & de ravages la Macédoine & la Thessalonie, qui étoient dépourvues de troupes. A ces déserteurs, s'étoit joint un grand nombre d'autres barbares, les uns échappés des défaites précédentes & dispersés dans la Thrace, les autres attirés des pays situés au-delà du Danube par le desir du pillage; ensorte que cette troupe formoit une armée nombreuse. Dès qu'ils apprirent que Théodose revenoit victorieux, ils abandonnerent le plat pays. Cachés dans les forêts & dans les montagnes, ils n'osoient plus en sortir que pendant la nuit; & dès que le jour paroissoit, ils regagnoient leurs retraites, emportant avec eux leur butin. Il étoit plus difficile de découvrir les repaires de ces brigands, que de les vaincre. Théodose qui dès sa jeunesse s'étoit familiarisé avec les plus grands dangers, ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même. Sans communiquer son dessein à personne qu'à Promote, de crainte que les bar-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 391.

bares de ſon armée n'en donnaſſent avis à leurs compatriotes, il prit avec lui cinq cavaliers, qui menoient chacun en main trois ou quatre chevaux, pour s'en ſervir à meſure que leur monture ſeroit fatiguée. S'étant déguiſé en ſimple cavalier, il alla lui-même à la découverte, côtoyant les bois & les marais, traverſant les campagnes, logeant & mangeant chez les païſans dont il n'étoit pas reconnu.

XLV. Théodoſe découvre leur retraite.

Après deux ou trois jours de courſes continuelles, il arriva ſur le ſoir à une méchante cabanne, habitée par une vieille femme, à laquelle il demanda le couvert & quelque choſe à manger. Elle lui ſervit ce qu'elle avoit. Dès qu'il fut couché, il apperçut à la lueur d'une lampe, un homme qui ſe gliſſoit avec précaution dans un coin de la chaumiere, & qui ſembloit craindre d'être vû. Ayant auſſi-tôt appellé l'hôteſſe, il lui demande en ſecret ce que c'eſt que cet homme. Elle lui répond qu'elle n'a aucune connoiſſance ni de ce qu'il eſt ni de ce qu'il

fait; que tout ce qu'elle en peut dire, c'eſt que depuis l'arrivée de l'empereur, cet inconnu vient toutes les nuits fort fatigué prendre ſon repas & coucher chez elle; & que le matin après avoir payé ſa dépenſe, il ſort & va paſſer la journée où bon lui ſemble. L'empereur eſpérant en tirer quelque lumiere, ſe leve, le fait ſaiſir par ſes gens, l'interroge. Comme on ne pouvoit lui arracher une parole, il le fit fouetter avec violence; & ce traitement ne ſurmontant pas encore ſon obſtination à garder le ſilence, il ordonne à ſes cavaliers de lui déchiqueter le corps avec la pointe de leurs épées, & lui déclare en même tems qu'il eſt l'empereur. Alors ce miſérable ſaiſi d'effroi, avoue qu'il eſt l'eſpion des barbares; qu'il a ſoin de les avertir de la marche du prince, & de la route qu'ils doivent tenir pour faire leurs pillages avec ſureté. Théodoſe après s'être inſtruit de la poſition des ennemis, lui fait couper la tête & retourne à ſon camp dont il n'étoit pas éloigné.

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 391.

Dès le point du jour, s'étant mis

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 391.

XLVI. Ils sont taillés en piéces.

à la tête d'un détachement, & ayant laissé dans le camp le général Promote avec le gros de l'armée, il va chercher les barbares. On les surprend dans leurs forts; on les égorge la plûpart dans les marais où ils s'étoient enfoncés pour éviter la mort. Théodose fit dans cette journée admirer sa bravoure personnelle; mais il manqua de prudence. Le carnage avoit déja duré long-tems, lorsque par le conseil de Timase, il fit sonner la retraite pour laisser rafraîchir & reposer ses soldats, qui étoient encore à jeun & épuisés de chaleur & de fatigue. La joie de la victoire les ayant invités à boire sans modération, ceux des barbares qui avoient échappé par la fuite, informés de ce désordre, se rallierent, revinrent charger les vainqueurs dispersés & plongés presque tous dans le vin & dans le sommeil; ils en massacrerent un grand nombre. Théodose qui se reposoit sous une tente, auroit lui-même péri dans cette surprise, s'il n'eût été averti assez à tems pour prendre la fuite avec quelques-uns de ses

officiers. Le général Promote, qu'il avoit mandé sur le champ avec le reste de l'armée, étant accouru au-devant de lui, le pria de mettre sa personne en sureté, & lui promit de lui rendre bon compte de ces déserteurs rébelles. Promote double le pas, trouve les ennemis encore acharnés au carnage, fond sur eux avec tant de furie, qu'il n'en laisse échapper qu'un très-petit nombre.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS AN. 391.

XLVII. Mort de Promote.

Zos. l. 4. Claud. de laud. Stilic. l. 1. Idem. in Ruf. l. 1. Tac. ann. l. 4. c. 3.

Ce fut le dernier exploit de Promote, auquel l'empereur pouvoit seul disputer la gloire du plus grand capitaine de son tems. Il avoit contribué plus que personne aux grands succès de Théodose contre Maxime. Il servoit l'Etat & son prince avec des intentions pures & détachées de tout intérêt. Mais ce qui augmente encore aux yeux de la postérité le prix de ses éminentes qualités, c'est qu'il ne retira d'autre fruit de ses services, que de périr par les cruelles intrigues d'un ministre jaloux & pervers: du moins on le crut ainsi. Rufin, dont la faveur est une tache sur la vie de

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 391.

Théodoſe, affectoit de s'élever au-deſſus des généraux, & de les traiter avec hauteur. Promote & Timaſe après s'être expoſés à tant de dangers pour le ſalut de l'Etat, ne pouvoient voir ſans indignation l'aſcendant que prenoit ſur eux un vil courtiſan, qui ne ſe faiſoit valoir que par ſon eſprit fourbe & artificieux. Dans un conſeil, auquel Théodoſe n'aſſiſtoit pas, Rufin qui ne croyoit devoir ménager que l'empereur, laiſſa échapper une parole inſolente contre Promote; celui-ci ne lui répondit que par un ſoufflet. Cette promptitude ne couta pas moins à Promote, que n'avoit autrefois couté au jeune Druſus, la même inſulte faite à Séjan. Rufin alla ſur le champ s'en plaindre à l'empereur, qui en fut très-irrité: *Si toutes ces jalouſies ne ceſſent*, dit-il en colere, *ceux qui ne peuvent ſouffrir Rufin pour égal, le verront bientôt leur maître.* C'étoit menacer de lui donner le titre d'Auguſte. Le miniſtre habile à profiter de l'affront qu'il avoit reçu, détermina l'empereur à éloigner Promote de la cour, ſous

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 391.

prétexte de l'employer à exercer les troupes; & ce général, pendant qu'il traverſoit la Thrace, fut maſſacré dans une embuſcade par un parti de Baſtarnes. L'empereur fut le ſeul qui n'attribua pas ce meurtre à la méchanceté de Rufin; & toujours aveuglé ſur le compte de ſon favori, il le déſigna conſul pour l'année ſuivante avec Arcadius. Mais Stilicon, en attendant qu'il pût venger la mort de ſon ami ſur celui qu'il en croyoit l'auteur, ne perdit pas l'occaſion d'en punir ceux qui en avoient été les miniſtres. Il étoit alors en Thrace pour défendre le pays contre des troupes de barbares, qui tantôt ſéparés, tantôt réunis, faiſoient des courſes dans la province. C'étoient des Baſtarnes, des Goths, des Alains, des Huns, des Sarmates. Il tomba ſéparément ſur un corps de Baſtarnes, & les tailla tous en piéces. Il en enferma dans un vallon un autre corps joint avec les autres barbares; & il étoit prêt à les paſſer au fil de l'épée, lorſqu'il reçut ordre de l'empereur de les épargner, pourvû qu'ils con-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 391.

vinssent de sortir de la Thrace. Cet ordre étoit un effet des mauvais conseils de Rufin, qui, selon l'opinion publique, payoit de ce service important l'assassinat de Promote.

XLVIII. Théodose à Constantinople.

Soc. l. 5. c. 18.
Ruf. l. 2. c. 19.
Gyll. topog. Constant. l. 4. c. 9.
Du Cange Constant. l. 1. p. 52.
Banduri imp. orient. t. 2. p. 595.

Théodose étant arrivé à Constantinople le 10 de Novembre, s'appliqua plus que jamais à rendre ses sujets heureux. Accessible aux plus petits, affable, libéral, il prévenoit même les demandes. Il travailloit à éteindre les hérésies, mais avec un esprit de modération, ménageant la personne des hérétiques, en même tems qu'il proscrivoit leurs erreurs. Aussi religieux que ferme & prudent, il honoroit sans foiblesse les ministres sacrés; il distinguoit leurs passions de leur caractere, il les écoutoit sans se laisser conduire aveuglément. Il fit bâtir des églises, il en embellit d'autres; & par-tout brilloit sa magnificence. Ce fut alors qu'il décora la principale porte de Constantinople, qui fut pour cette raison appellée depuis ce tems la porte dorée. Il en fit un arc de triomphe & un monument de sa victoire sur Maxime. Cette porte

ſituée au midi, donnoit entrée dans la grande rue qui traverſoit toute la ville juſqu'au Boſphore. Ce fut par-là que les empereurs firent dans la ſuite leur entrée ſolemnelle. On plaça au-deſſus la ſtatue de Théodoſe, une victoire & une croix. La porte fut ornée de colonnes & revêtue de marbre : c'étoit des bas-reliefs antiques, où les travaux d'Hercule & d'autres ſujets de la fable étoient traités avec beaucoup d'art. Pierre Gilles, ſçavant voyageur du ſeizieme ſiecle en admiroit encore les précieux reſtes, qui s'étoient conſervés malgré la barbarie des Turcs, deſtructeurs des anciens monumens.

XLIX. Eglise de S. Jean-Baptiſte.

Soz. l. 7. c. 24. Proſp. Chron. Chron. Alex. Du Cange Conſtant. l. 4. p. 100. Till. Theod. art. 65. & not. 46.

Il y avoit à quelques lieues de Chalcédoine dans un bourg nommé Coſilas, une relique célebre, qu'on croyoit être le chef de ſaint Jean-Baptiſte. Elle y avoit été transférée du tems de Valens qui vouloit la faire apporter à Conſtantinople. Mais on raconte que les mules qui traînoient le charriot, avoient refuſé d'aller plus loin, quelque effort qu'on employât pour les faire avan-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 391.

cer jusqu'au rivage du Bosphore. Théodose s'étant transporté en personne sur le lieu, ne voulut pas user d'autorité pour enlever ce pieux trésor; il eut beaucoup de peine à l'obtenir par prieres de ceux qui le gardoient; & sans éprouver d'autre difficulté, l'ayant enveloppé de sa pourpre, il le porta lui-même à Chalcédoine, où il le laissa en dépôt jusqu'à ce qu'il eût fait bâtir en l'honneur du saint Précurseur, une magnifique église à Constantinople dans le fauxbourg de l'Hebdome. Rufin fut chargé de la construction de cet édifice; & dès qu'il fut achevé, Théodose y exposa cette Ste. relique à la vénération des fideles. Selon M. du Cange, c'est le même chef de S. Jean qu'on révere aujourd'hui dans l'église cathédrale d'Amiens, où il fut transféré de Constantinople en 1206. M. de Tillemont apporte plusieurs raisons pour prouver que c'est le chef d'un autre saint, & non celui de S. Jean-Baptiste.

Fin du Vingt-quatrieme Livre.



SOMMAIRE
DU
VINGT-CINQUIEME LIVRE.

I. *Belles qualités de Valentinien.* II. *Il réforme sa conduite.* III. *Son zele pour la justice.* IV. *Nouvelle requête des sénateurs payens rejettée.* V. *Fierté excessive d'Arbogaste.* VI. *Inimitié ouverte entre lui & Valentinien.* VII. *Troubles en Italie.* VIII. *Valentinien appelle S. Ambroise.* IX. *Mort de Valentinien.* X. *Sa sépulture.* XI. *Eugene empereur.* XII. *Douleur de Théodose.* XIII. *Eugene lui envoye des députés.* XIV. *Rufin préfet du prétoire.* XV. *Proculus mis à mort & Tatien exilé.* XVI. *Leur mémoire est déshonorée par plusieurs loix de Théodose.* XVII. *Loi sur les asyles.* XVIII. *Ex-*

pédition d'Arbogaste contre les Francs. XIX. *Honorius auguste.* XX. *Instructions de Théodose à son fils.* XXI. *Magnificence de Théodose.* XXII. *Loix militaires.* XXIII. *Eugene passe en Italie.* XXIV. *Quel étoit Flavien.* XXV. *Remontrances inutiles de S. Ambroise.* XXVI. *L'idolatrie se rétablit à Rome.* XXVII. *Théodose assemble ses troupes.* XXVIII. *Gildon refuse de servir Théodose.* XXIX. *Choix des généraux.* XXX. *Départ de Théodose* XXXI. *Il passe les Alpes.* XXXII. *Premiere bataille.* XXXIII. *Etat des deux armées.* XXXIV. *Songe de Théodose.* XXXV. *Seconde bataille.* XXXVI. *Mort d'Eugene.* XXXVII. *Suite de la victoire.* XXXVIII. *Clémence de Théodose.* XXXIX. *Evénemens de Constantinople depuis le départ de Théodose.* XL. *Honorius déclaré empereur d'Occident.* XLI. *Stilicon avec Sérene à Rome.* XLII. *Théodose réunit les évêques d'Occident avec Flavien d'Antioche.* XLIII. *Tremblemens de terre & autres accidens.* XLIV. *Mort de Théodose.* XLV. *Honneurs qu'on lui rend après sa mort.* XLVI. *Nouveaux établissemens*

sous le regne de Théodose. XLVII. *Changemens dans les esprits & dans les mœurs.* XLVIII. *Décadence dans les lettres & dans les arts depuis le regne d'Auguste.* XLIX. *Sous Théodose état de la philosophie & des hautes sciences.* L. *De la poësie.* LI. *De l'histoire.* LII. *De l'éloquence.* LIII. *De l'érudition littéraire.* LIV. *Des arts.* LV. *Usages de ce siecle : luxe des habits, des maisons & des tables.* LVI. *Spectacles.* LVII. *Sorts & prestiges.* LVIII. *Autres usages.* LIX. *Inventions du siecle de Théodose.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-CINQUIEME.

VALENTINIEN II. THÉODOSE, ARCADIUS.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

I. Belles qualités de Valentinien. *Ambr. ep. 57. & de obitu Valent.*



ALENTINIEN commençoit à régner avec gloire. Il devoit ses Etats à la valeur de Théodose; il devoit aux conseils de ce prince, l'art de les gouverner avec sagesse. Déja on voyoit éclorre les excellentes qualités dont la nature avoit enrichi le jeune empereur, mais qui n'avoient pû pren-

dre l'eſſor ſous la tutele d'une mere impérieuſe. Juſtine jalouſe du commandement, avoit dérobé à ſon fils la connoiſſance des affaires : elle s'étoit fait un point de politique de le livrer au plaiſir de la chaſſe & à de frivoles amuſemens, & ne lui avoit inſpiré de vigueur que contre l'Egliſe catholique. Inſtruit enfin par ſes infortunes & par les exemples & les avis de ſon défenſeur, il ſe montra digne de ſon pere Valentinien, & de Théodoſe ſon beau-frere. Auſſi zélé pour la juſtice que ſon pere, mais auſſi doux & auſſi humain que Théodoſe, il les égaloit tous deux en grandeur d'ame, en tempérance, en courage, & faiſoit eſpérer qu'il les égaleroit un jour en prudence politique & en ſcience militaire.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

Hier. ep. 3. *Soz. l.* 7. *c.* 22. *Till. Theod. art.* 66. *Idem, vie de S. Ambr. art.* 71.

II. Il réforme ſa conduite.

Ce qui prouve la force naturelle de ſon ame, c'eſt qu'en très-peu de tems, il ſçut redreſſer ſa conduite & ſe corriger de tous ſes défauts. Il avoit perſécuté l'Egliſe & ſaint Ambroiſe ; il s'attacha fortement à la vérité & au ſaint prélat ; il con-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

çut pour lui une tendreſſe vraiment filiale ; il l'appelloit ſon pere ; il ſe pénétra des ſentimens de la plus ſolide & de la plus fervente piété. Il étoit adonné aux jeux du cirque ; il s'en éloigna tout-à-fait ; il retrancha même les plus ſolemnels, tels que ceux qui ſe célébroient le jour de la naiſſance des princes. Afin de ſe détacher de la paſſion pour la chaſſe, il fit tuer en un jour toutes les bêtes de ſon parc. On pouvoit lui reprocher d'aimer la table ; il prit une telle habitude de tempérance, que dans les feſtins qu'il continua de donner aux ſeigneurs de ſa cour, pour entretenir leur affection, il s'abſtenoit de manger. Il oſa même faire l'eſſai de ſes forces contre un ennemi qu'il eſt plus ſage de fuir que de braver. On le ſoupçonnoit d'avoir eu des engagemens criminels : ſoit pour rétablir ſa réputation, ſoit pour ſe rendre à l'avenir invulnérable, il affronta ce que la volupté a de plus dangereux. Une comédienne de Rome, auſſi fameuſe par ſes déreglemens que

par sa beauté, embrasoit toute la jeunesse Romaine. Il voulut la faire venir à la cour. Son envoyé, corrompu par l'argent des amans de cette courtisanne, étant revenu sans elle, il en fit partir un second. Valentinien n'étoit pas marié; on ne doutoit point qu'épris par la renommée, un prince de vingt ans n'eût cédé à une passion qui ne sçait pas respecter la pourpre. Mais lorsque cette comédienne fut à la cour, il s'abstint de la voir, même sur le théâtre; & quelques jours après il la renvoya avec mépris, sans l'avoir vûe; n'ayant voulu que donner une preuve de sa continence, & une leçon à ceux de son âge: présomption qui tourna heureusement à sa gloire, mais qui montre qu'il y avoit encore trop de jeunesse dans la vertu même de Valentinien.

III. Son zele pour la justice.

Il assistoit à tous les conseils; & malgré son peu d'expérience, il y montroit une prudence naturelle, & toute la maturité d'un vieillard. Ennemi des délateurs, il s'opposoit à leurs poursuites. Des personnes no-

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

bles furent accuſées d'avoir conſpiré contre lui. Le préfet preſſoit le jugement avec ardeur. Valentinien arrêta d'abord les procédures, & défendit toute rigueur judiciaire durant le ſaint tems de Pâques, où l'on étoit alors. Quelques jours après, lorſque l'inſtance commençoit & qu'on faiſoit la lecture de la requête de l'accuſateur, il s'écria le premier que c'étoit une calomnie. Il voulut que les accuſés demeuraſſent en liberté, juſqu'à ce qu'on eût des preuves qu'ils étoient coupables. Cette équité fit bientôt connoître leur innocence, & déſarma pour l'avenir la malice des délateurs. Chéri de ſes peuples, il les ménageoit comme ſes enfans, & ne voulut jamais conſentir à de nouvelles impoſitions : *Ils ne peuvent*, diſoit-il, *ſupporter les anciennes ; ne ſeroit-ce pas une dureté inhumaine de les accabler encore ?* Cependant il avoit trouvé le tréſor épuiſé ; & par une ſage économie, en ſe retranchant les dépenſes de luxe & de plaiſir, il le laiſſa fort riche. Il aimoit tendre-

ment ses sœurs; mais il aimoit encore plus la justice; il refusa de juger un procès dans lequel elles disputoient à un orphelin la possession d'une terre, & il renvoya l'affaire aux juges ordinaires. Elles se désisterent de leur prétention; & l'on attribua cette générosité aux conseils de leur frere.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

IV. Nouvelle requête des sénateurs payens rejettée.

Ambr. ep. 57. Idem, de obitu Valent. Baronius. Till. Theod. art. 57.

Sa facilité releva les espérances des sénateurs payens. Ils firent une nouvelle tentative en faveur de leurs idoles. Les députés qu'ils envoyerent en Gaule, demanderent avec instance le rétablissement des priviléges dont Gratien avoit dépouillé leurs prêtres & leurs temples. Les idolâtres, qui étoient encore en grand nombre dans les premiers emplois de la cour & des armées, réunissoient leurs sollicitations: leurs efforts étoient vifs & pressans: saint Ambroise occupé du soin de son diocèse, n'étant pas averti de cette entreprise, ne pouvoit, comme il avoit fait huit ans auparavant, fortifier l'esprit du jeune prince contre une si puissante cabale; & il en

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

coutoit beaucoup à Valentinien pour refuser une grace. Cependant il trouva dans sa religion seule assez de force pour résister : il rejetta la requête ; & comme les députés s'autorisoient de la tolérance de son pere qui avoit laissé subsister les sacrifices : *Hé! bien*, répondit Valentinien, *je suivrai l'exemple de mon pere & de mon frere : tous deux ont été empereurs, je dois les imiter tous deux. Le premier ne vous a pas rendu vos privilèges ; le second vous les a ôtés. Que Rome me demande toute autre faveur ; elle est ma mere ; elle a droit à ma tendresse ; mais je dois l'obéissance à l'auteur de mon salut.*

V. Fierté excessive d'Arbogaste. *Ambros. de obitu Valent. Zos. l. 4. Soc. l. 5. c. 25. Soz. l. 7. c. 22. Philost. l. 11. c. 2. Oros. l. 7. c. 35.*

Les heureuses dispositions du jeune prince faisoient espérer à l'Occident une longue prospérité. Mais Valentinien manquoit encore de cette fermeté, qui sçait tenir dans la subordination un sujet hautain & fier de ses services, capable d'oublier ce qu'il doit à son souverain, parce qu'il croit que son souverain lui doit tout. Arbogaste, dont nous avons déja parlé, avoit tenu le second

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 392.

rang dans la cour d'Occident, tant qu'avoit vécu Bauton, qui étoit comme lui, François d'origine. Celui-ci étant mort comblé d'honneurs avant la guerre de Maxime, Arbogaste s'étoit signalé dans cette expédition; il avoit achevé dans la Gaule, la défaite du parti rébelle; & Théodose l'avoit laissé à Valentinien pour l'aider de ses conseils & de sa valeur. Ce guerrier avoit gagné l'estime & l'amour des soldats, par son désintéressement, par sa maniere de vivre simple & familiere, par sa réputation de justice & de franchise. On lui sçavoit gré de parler au prince avec liberté; on lui faisoit un mérite des vertus mêmes de l'empereur. En peu de tems il vit sa puissance si bien établie, qu'il se crut indépendant, & prit le titre de général des armées, sans l'avoir reçu de son maître.

Marcel. Chr. Greg. Tur. hist. Franc. l. 2. c. 9.

VI. Inimitié ouverte entre lui & Valentinien.

Valentinien s'apperçut trop tard de l'ascendant qu'avoit pris son sujet, & il voulut s'affranchir de cet esclavage. Un jour donc étant assis sur son trône, & regardant Arbo-

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 392.

gaste d'un œil menaçant, il lui mit entre les mains un écrit par lequel il le dépouilloit de la charge de général. Celui-ci n'y eut pas plutôt jetté les yeux, qu'il s'écria fierement: *Ce n'est pas de vous que je tiens cet honneur; ce n'est pas vous non plus qui serez le maître de me l'ôter* En même tems il met l'écrit en pieces, & se retire. De ce moment l'inimitié éclatta, & les gens de guerre prirent hautement le parti du général. Ils ne suivoient plus que ses impressions ou leur propre caprice; & Valentinien fit de vains efforts pour les contenir. Renfermé à Vienne dans son palais, & réduit presque à l'état d'un particulier, il ne disposoit plus ni des emplois de la milice, ni même des affaires civiles. Personne n'osoit s'adresser au prince, ni obéïr aux ordres qu'il donnoit soit de vive voix soit par écrit, si Arbogaste ne les avoit approuvés. Les amis de l'empereur devenoient les objets de la haine du général, & bientôt les victimes de sa cruelle jalousie. Il porta l'audace jusqu'à

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

en demander plusieurs pour les faire mourir; à quoi Valentinien répondit avec fermeté : *Qu'il se garderoit bien de lui livrer des innocens; qu'il se croiroit digne de mort, s'il rachetoit sa vie par celle de ses amis; que si Arbogaste étoit altéré de sang, il pouvoit verser celui de son maître.* On rapporte que dans un emportement de colere, Valentinien voulut un jour arracher l'épée d'un de ses gardes pour tuer Arbogaste, & qu'ayant été retenu, il tâcha ensuite de déguiser ce mouvement impétueux, en disant que son dessein avoit été de se percer lui-même, parce qu'il ne pouvoit souffrir de porter le nom d'empereur sans en avoir l'autorité. Mais ces paroles n'en imposerent point à Arbogaste, qui sentit bien qu'il ne pouvoit vivre long-tems, s'il ne prévenoit Valentinien.

VII. Troubles en Italie.

Amb. ep. 53. 57. Idem, de obit. Valent.

Le prince qui voyoit dans Arbogaste un ennemi plus dangereux que n'avoit été Maxime, eut recours à la générosité de son collegue. Il écrivit à Théodose, que sans une

VALENTINIEN II. THEODOSE. ARCADIUS An. 392.

Paul. vit. Ambr. Du Cange Gloss. Lat. in voce Silentiarius. Till. vie de S. Ambr. art. 71.

prompte aſſiſtance, il ne lui reſteroit d'autre reſſource, que d'aller ſe jetter entre ſes bras. Telles étoient les inquiétudes de Valentinien, lorſqu'il reçut la nouvelle qu'une armée de barbares, qui en pourſuivoient d'autres, approchoit des Alpes Juliennes; & qu'après avoir ravagé l'Illyrie & fait pluſieurs priſonniers, ils menaçoient d'entrer en Italie. L'hiſtoire n'explique pas quels étoient ces barbares. La terreur s'étoit répandue à Milan; on ſongeoit déja à fermer d'une muraille le paſſage des Alpes. Flavien, préfet du prétoire, & les autres perſonnes les plus conſidérables preſſoient Ambroiſe d'aller trouver l'empereur pour lui demander un prompt ſecours. Le prélat ſe mit en devoir de paſſer en Gaule; mais ayant ſçu que Valentinien avoit pris de lui-même le deſſein d'accourir à la défenſe de l'Italie, il demeura à Milan. En effet, l'empereur ſe préparoit à ce voyage, lorſqu'il apprit en même tems qu'Ambroiſe alloit venir à la cour, & que le péril s'éloignoit de

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

l'Italie. Les barbares respectoient le jeune prince : sa modération & sa bonne foi lui avoient concilié leur affection. Ne voulant pas entrer en guerre avec lui, ils se retirerent après avoir rendu les prisonniers, & s'excuserent de leur irruption & de leurs hostilités, sur la nécessité où ils s'étoient trouvés de poursuivre leurs ennemis, & sur ce qu'ils avoient ignoré que ces prisonniers fussent sujets de Valentinien. Ce prince attendoit saint Ambroise avec impatience. Il n'étoit encore que catéchumène; & quoiqu'il y eût alors en Gaule plusieurs évêques célèbres par leur sainteté, tels que Martin à Tours, Delphide à Bordeaux, Victrice à Rouen, il souhaitoit ardemment de recevoir le baptême de l'évêque de Milan. D'ailleurs il espéroit que ce prélat pourroit adoucir l'humeur violente & altiere d'Arbogaste. Ce barbare, quoique payen, étoit rempli de respect pour saint Ambroise. On raconte qu'un jour qu'il étoit à table avec des rois Francs qu'il avoit vaincus, ceux-ci

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

lui demanderent s'il connoiſſoit Ambroiſe; & qu'Arbogaſte ayant répondu qu'il mangeoit ſouvent avec lui : *Il n'eſt pas étonnant*, s'écrierent-ils, *que vous ſoyez toujours victorieux, puiſque vous êtes ami de celui qui dit au ſoleil, Arrête ; & le ſoleil obéit.*

VIII. Valentinien appelle ſaint Ambroiſe.

Mais lorſque Valentinien fut informé qu'Ambroiſe avoit changé d'avis & qu'il ne ſortiroit pas de Milan; il en fut très-affligé. Il lui manda auſſi-tôt de venir en diligence pour le réconcilier avec Arbogaſte, s'il étoit poſſible, & lui donner le baptême avant ſon départ de la Gaule. Car quoique ſa préſence ne fût plus néceſſaire en Italie, il avoit deſſein d'y paſſer pour ſe rapprocher de Théodoſe ; & ce fut la crainte qu'en conçut Arbogaſte qui engagea celui-ci à ne pas différer l'exécution de ſon attentat. L'empreſſement qu'avoit Valentinien de voir S. Ambroiſe étoit ſi vif & ſi ardent, qu'ayant fait partir de Vienne ſur le ſoir un de ſes *ſilentiaires*, il demandoit déja le ſurlendemain s'il étoit revenu, & ſi Ambroiſe étoit en chemin.

C'eſt ici la premiere fois que le nom de ſilentiaire ſe rencontre dans l'hiſtoire. C'étoient des officiers du palais, dont la principale fonction conſiſtoit à veiller autour de l'appartement du prince, pour en écarter le bruit. Mais on ſe ſervoit auſſi de leur miniſtere pour les commiſſions importantes qui demandoient du ſecret. Le ſaint prélat partit auſſi-tôt qu'il eut reçu la lettre de l'empereur. Quoiqu'il fût évêque d'une des plus riches égliſes du monde, il étoit ſi pauvre que n'ayant pas un cheval, il fut obligé de prendre les voitures publiques. Pendant qu'il traverſoit les Alpes, il apprit la fin tragique de Valentinien, & retourna ſur ſes pas, arroſant le chemin de ſes larmes.

IX. Mort de Valentien.

Arbogaſte après avoir pris des meſures ſecrettes pour mettre ſur le trône impérial une de ſes créatures, n'avoit pas tardé à conſommer ſon cruel deſſein. La mort de Valentinien eſt diverſement rapportée par les auteurs. Les uns diſent qu'il fut étouffé dans ſon lit par ſes cham-

Ruf. l. 2. c. 31.
Aug. civ. l. 5. c. 26.
Ambr. ep. 53. 57.
Idem, de obit. Valent.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

Hier. ep. 3. Vict. epit. Zos. l. 4. Soc. l. 5. c. 25. Soz. l. 7. c. 22. Philost. l. 11. c. 1. Oros. l. 7. c. 35. Prosp. Chron. Idac. fast. chron. Marcel. Chr. Baronius. Pagi ad Baron. Greg. Tur. hist. Franc. l. 2. c. 9. Till. vie de S. Ambr. art. 71. Idem, Theod. art. 69.

bellans & ses eunuques. D'autres racontent que tandis qu'il s'exerçoit avec quelques officiers aux portes de Vienne, Arbogaste le tua de sa propre main. Selon l'opinion la plus reçue, comme il se divertissoit après son dîner dans un jardin de son palais sur les bords du Rhône, ses gens étant allés prendre leur repas, il ne resta avec lui que des assassins apostés par Arbogaste, qui l'ayant étranglé, se retirerent après l'avoir pendu à un arbre avec son mouchoir, afin de faire croire qu'il s'étoit lui-même ôté la vie. Plusieurs le crurent en effet; & des auteurs graves y ont été trompés. S. Augustin n'ose décider du genre de sa mort. Mais les louanges que lui donne saint Ambroise, ne laissent aucun lieu de douter que ce prince n'ait été la victime de la fureur de ses ennemis, & non pas d'un criminel désespoir. Ce pieux évêque, si bien instruit des maximes du Christianisme, ne craint pas d'avancer qu'il est mort avec la grace du baptême, parcequ'il le désiroit avec ar-

deur : il ne doute pas de ſon ſalut ; & il promet d'offrir à Dieu ſon ame pure & innocente, toutes les fois qu'il célebrera le ſaint ſacrifice. On dit que Valentinien ſe voyant ſaiſi par les aſſaſſins, ne proféra que cette parole : *Hélas ! que vont devenir mes malheureuſes ſœurs !* Il mourut le quinzieme de Mai, veille de la Pentecôte, âgé de vingt ans & de quelques mois, après avoir porté le titre d'Auguſte pendant ſeize ans & près de ſix mois depuis la mort de Valentinien I. Mais on ne doit dater le commencement de ſon regne proprement dit, que de la mort de Gratien, qui gouverna ſeul tant qu'il ſurvécut à ſon pere. Ainſi Valentinien II. n'a regné que huit ans, huit mois & vingt jours.

VALENTINIEN II. THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

X. Sa ſépulture. *Ambr. ep. 53. 57. Idem, de obitu Valent. Zoſ. l. 4. Till. vie de S. Ambr. art. 71.*

Un forfait ſi énorme fit trembler tout l'Occident ſous la redoutable puiſſance d'Arbogaſte. On n'oſa rechercher ni pourſuivre les miniſtres de ſon crime. Cependant, pour ne pas ſe déclarer coupable, il n'empêcha point qu'on rendît à l'empereur les honneurs accoutumés.

Théodose. Arcadius An. 392.

Les funérailles furent célébrées dès le lendemain jour de la Pentecôte. Le corps fut ensuite transporté à Milan, pour y recevoir la sépulture. Tout le chemin étoit bordé d'une foule de peuple qui fondoit en larmes. On pleuroit la perte de tant de vertus, qu'une mauvaise éducation n'avoit pû étouffer, & qui dès leur premiere fleur, promettoient une prompte maturité. Les barbares ne montroient pas moins de sensibilité que ses sujets naturels ; ils regrettoient sa justice & sa fidélité dans l'observation des traités. Mais toutes les douleurs étoient réunies dans le cœur de ses deux sœurs Justa & Grata. Elles ne quitterent pas le cercueil jusqu'à Milan ; & pendant les deux mois que le corps de leur frere demeura exposé sans être inhumé, elles passerent auprès de lui dans les gémissemens & dans les larmes les jours entiers & la plus grande partie des nuits. Théodose qui partageoit sincerement leur affliction, se fit un devoir de la soulager par ses lettres. Il écrivit

THEODOSE. ARCADIUS An. 392.

aussi à saint Ambroise dont il connoissoit le tendre attachement pour ce prince. Il donna ses ordres pour l'enterrer à Milan. Ambroise avoit fait préparer un tombeau de porphyre. Le corps y fut déposé auprès de celui de Gratien. Mais ce qui honora le plus la sépulture de Valentinien, ce fut l'éloge que prononça saint Ambroise, & qui subsiste encore, long-tems après la destruction du monument. Aussi est-ce la Religion même qui gémit par la bouche d'un grand évêque; & qui toute occupée d'objets immortels, ne donne rien à la vanité d'orateur.

XI. Eugene empereur.

Ambr. ep. 57. Ruf. l. 2. c. 33. Symm. l. 3. ep. 60. 61. Paul. vit. Ambr. Claud. 3°. & 4°. Consulat. Honor. Vict. epit. Oros. l. 7. c. 35. Soc. l. 5. c. 25.

Il n'est gueres possible de douter qu'Arbogaste n'eût bien souhaité de recueillir le fruit de son crime. Mais s'il avoit été assez hardi pour précipiter du trône son prince légitime, étant né barbare, il n'osoit encore y monter lui-même. Il falloit accoutumer les Romains à lui obéïr sous le nom d'un autre souverain. Il cherchoit un homme qui eût assez de mérite pour ne pas rendre son choix tout-à-fait ridicule; mais trop peu pour

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

Theod. l. 5, c. 24. Soz. l. 7. c. 22. Philost. l. 11. c. 2. Zos. l. 4. Prosp. Chron. Idac. fast. Chr. Marcel. Chr. Till. Theod. art. 70.

se soutenir, lorsqu'il seroit tems de le renverser. Il jetta les yeux sur Eugene, homme de lettres, qui avoit enseigné la rhétorique. Ricomer avoit pris du goût pour ce Rhéteur; il l'avoit admis dans sa familiarité la plus intime, & lorsqu'il passa au service de Théodose, il le recommanda à son compatriote Arbogaste, comme un homme de confiance & de ressource dans les affaires qui demandoient de l'intelligence & du zele. Arbogaste trouva dans Eugene tout ce que lui avoit promis Ricomer. Bientôt il en fit son confident; & comme il disposoit de tous les emplois de la cour, il lui procura celui de sécrétaire de l'empereur. Eugene étoit chrétien comme Arbogaste étoit payen; c'est-à-dire, que dans le cœur, ils n'avoient tous deux d'autre Dieu que leur ambition. Cependant le sécrétaire assez sage pour ne pas être ébloui de sa fortune, se conduisoit avec modestie & gardoit les apparences de la probité. S. Ambroise fut la dupe de

ſon hypocriſie, & l'honora d'une ſincere amitié. Lorſqu'Arbogaſte découvrit à Eugene les grands deſſeins qu'il avoit ſur ſa perſonne, il eut de la peine à le faire conſentir à l'aſſaſſinat de l'empereur & à ſa propre élévation. Enfin, les ſollicitations vives & preſſantes d'un protecteur qui pouvoit devenir un redoutable ennemi, entraînerent Eugene. Il y fut encore excité par les flateuſes prédictions des devins & des aſtrologues, dont les promeſſes toujours chimériques, ſe réaliſent quelquefois parce qu'elles encouragent au crime. Auſſi-tôt après la mort de Valentinien, Eugene fut proclamé empereur par les ſoldats, dont Arbogaſte diſpoſoit ſouverainement. De toutes les provinces de l'Occident, l'Afrique ſeule refuſa de lui obéïr, & ne voulut recevoir des ordres que de Théodoſe.

XII. Douleur de Théodoſe. *Zoſ. l. 4.*

Un évenement ſi funeſte jetta la conſternation dans toute la cour de Conſtantinople. L'impératrice fit éclatter ſa douleur. Théodoſe inconſolable de la perte de ſon beau-

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

frere qu'il chérissoit comme son fils, se reprochoit de n'avoir pas couru assez promptement à son secours. Il ne voyoit dans Arbogaste qu'un meurtrier, & dans Eugene qu'un scélérat qui avoit acheté par un horrible forfait l'honneur d'être son collegue. Le sentiment d'une juste vengeance étoit mêlé d'inquiétude. Il connoissoit les talens militaires d'Arbogaste; & la réputation d'Eugene lui rendoit ce tyran plus formidable qu'il ne l'étoit en effet. Il crut cependant qu'il ne lui étoit pas permis de balancer, & il songea sur le champ à punir cette criminelle usurpation, dût-il lui en couter à lui-même l'empire & la vie. Il résolut de marcher à la tête de ses troupes de pied, & de donner le commandement de sa cavalerie à Ricomer, dont il avoit éprouvé le courage & la capacité. Mais dans ce tems-là même la mort lui enleva ce brave général.

XIII. Eugene lui envoye des députés.

Pendant qu'il s'occupoit de ces projets, il reçut une ambassade d'Eugene. Un Athénien nommé Rufin

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

Ruf. l. 2 c. 31. Zos. l. 4. Hermant vie de S. Ambr. l. 7. c. 14. Till. vie de S. Ambr. art. 72.

Rufin en étoit le chef; & le tyran instruit du respect que Théodose portoit aux écclésiastiques, avoit engagé plusieurs évêques & plusieurs pretres à l'accompagner. Rufin, sans présenter aucune lettre d'Arbogaste & sans prononcer même son nom, ne parloit qu'au nom d'Eugene, & il demandoit que Théodose le reconnût pour empereur d'Occident. Mais ce prince ayant fait sentir par quelque parole qu'il regardoit Arbogaste comme l'auteur de la révolution, les évêques entreprirent de le justifier: ils oserent protester que ce général n'avoit eu aucune part à la mort de Valentinien. Leur foible apologie ne servit qu'à leur attirer à eux-mêmes la secrette indignation de Théodose. Il leur fit attendre sa réponse pendant quelques jours, & prit enfin le parti de cacher son ressentiment, pour ne pas avertir trop tôt ses ennemis. Il honora même les députés de quelques présens, & les congédia avec des paroles qui n'ôtoient pas à Eugene toute espérance d'accommo-

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

dement. Il paſſa le reſte de l'année & la ſuivante à faire les préparatifs de cette importante & périlleuſe expédition. Le tyran voulut auſſi gagner Ambroiſe, dont l'autorité pouvoit couvrir ſon uſurpation. Il lui demanda par lettres la continuation de ſon amitié ; mais il n'en reçut aucune réponſe. Cependant le ſaint évêque lui écrivit dans la ſuite avec le reſpect dû à un empereur, par condeſcendance pour quelques perſonnes qui avoient beſoin de ſa recommandation. Son ſilence ne méritoit que des louanges : ſa complaiſance a beſoin d'apologie.

XIV. Rufin préfet du prétoire.

Ambr. ep. 52. Claud. in Ruf. l. 1. Zoſ. l. 4. Chron. Alex. Cod. Th. l. 9. tit. 28. leg. 1. tit. 38. leg. 9. tit. 42 leg. 12. 13. l. 11. tit. 1. leg. 23. l. 12. tit. 1. leg. 131. l. 14. tit. 17. leg. 12.

La cour de Conſtantinople étoit alors troublée par une de ces cataſtrophes, qui depuis long-tems effraient les hommes ſans les guérir de l'ambition. Rufin conſul cette année, s'ennuyoit d'attendre la préfecture du prétoire, le plus haut dégré de puiſſance, auquel un ſujet pût atteindre. Tatien en étoit depuis quatre ans en poſſeſſion, ainſi que de la faveur du prince. Naturellement fier & hautain, il aigriſſoit par ſes mépris la jalouſie de Rufin,

Son fils Proculus rempliſſoit la ſeconde dignité, celle de préfet de Conſtantinople. Rufin jugea qu'il ne pouvoit arracher à Tatien la préfecture, s'il ne lui enlevoit auparavant l'eſtime de l'empereur. Les deux magiſtrats n'étoient pas irrépréhenſibles: on leur reprochoit des concuſſions, des confiſcations injuſtes, des impoſitions extraordinaires établies ſans l'ordre du Souverain, des priviléges accordés ou révoqués, ſelon leur caprice. Si Proculus fils de Tatien étoit le même que le comte d'Orient deſtitué pour ſes cruautés en 384, il auroit été fort capable des excès qu'on lui imputoit, ainſi qu'à ſon pere. Mais il n'eſt pas vraiſemblable que Théodoſe eût voulu revêtir d'une plus éminente dignité un homme qui s'étoit rendu indigne d'une charge inférieure. Rufin trouvant dans la conduite des deux préfets quelque fondement à la calomnie, n'eut beſoin pour les perdre que d'envenimer leurs actions, & de groſſir leurs fautes juſqu'à en faire des crimes.

THÉODOSE. ARCADIUS. An. 392.

Pagi ad Baron.

Till. Theod. art. 71. note 50.

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

Tatien étant accusé fut obligé de se démettre de sa charge, & Rufin lui fut substitué. Le nouveau préfet du prétoire fit nommer des commissaires pour juger avec lui son prédécesseur; mais il étoit l'ame de toute cette procédure; & sa volonté devoit former la sentence.

XV. Proculus mis à mort & Tatien exilé.

Proculus n'espérant aucune grace ni même aucune justice de la part d'un impitoyable ennemi, prit le parti de se dérober par la fuite à une condamnation inévitable. Rufin en fut allarmé. Outre le dépit de laisser échapper sa proye, il craignoit l'activité & les ressources de Proculus, capable de rompre toutes ses mesures. Il trompe Tatien par ses artifices, par ses promesses, par ses sermens; il vient à bout de calmer ses craintes & l'engage à faire revenir son fils. Tatien & Proculus sont aussi-tôt mis en prison; on instruit leur procès en peu de jours; ils sont condamnés, le fils à perdre la tête, le pere à être étranglé. On les conduisit le sixieme de Décembre au quartier de Syques,

au-delà du canal qui forme le port de Conſtantinople ; c'eſt aujourd'hui le fauxbourg de Galata. Le fils eut d'abord la tête tranchée : on alloit exécuter la ſentence prononcée contre le pere, lorſqu'on vit arriver un courrier de l'empereur qui apportoit la grace de tous les deux. Rufin l'avoit arrêté à deſſein ; mais il vint aſſez tôt pour ſauver la vie à Tatien. Ce pere malheureux paſſa le reſte de ſes jours dans un triſte exil, pleurant ſon fils & ſa fortune. Il mourut avant l'année 396.

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

XVI. Leur mémoire eſt déshonorée par pluſieurs loix de Théodoſe.

On doute encore qu'ils euſſent mérité la mort ; c'eſt l'effet que produit l'irrégularité de leur jugement. Mais il eſt certain que Rufin le perſuada à Théodoſe. Dès que Tatien eut été dépouillé de ſa charge, ce prince fit une loi qui condamnoit à mort les concuſſionnaires ; ils n'étoient auparavant punis que par une amende : *Mais*, dit Théodoſe dans cette loi, *on ne peut impoſer à ce crime une peine trop rigoureuſe*. Il ordonna la reſtitution des biens confiſqués par les ſentences de Ta-

Théodose. Arcadius An. 392.

tien. Il déchargea les provinces des contributions extraordinaires imposées par ce préfet. On prétendoit que Proculus, pour se faire des créatures, avoit gratifié plusieurs habitans de Constantinople, en les inscrivant à l'insçu du prince sur le rôle de ceux qui avoient part aux distributions de pain. L'empereur les fit rayer du rôle, & annulla les libéralités de Proculus. Une loi d'Arcadius publiée après la mort de Rufin, rétablit l'honneur de la province de Lycie; elle rend aux Lyciens le droit de posséder des charges, & défend de les outrager par aucun nom injurieux. Il est fait mention de Tatien dans cette loi; mais elle s'exprime à son sujet d'une maniere obscure & tout-à-fait équivoque. Les uns croient que sa mémoire y est de nouveau flétrie; que Tatien étoit né en Macédoine, & que c'étoit lui-méme qui dans sa préfecture avoit déshonoré les Lyciens. D'autres pensent au contraire que Tatien étoit de Lycie; que toute sa province avoit partagé sa

disgrace; que les Lyciens avoient été déclarés infâmes & incapables de posséder aucune dignité, & que par cette loi, Arcadius rétablit la mémoire de Tatien en même tems qu'il efface l'injuste flétrissure de ses compatriotes.

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

XVII. Loix sur les asyles. *Cod. Th. l. 9. tit. 45. leg. 1. & ibi God.*

La coutume s'étoit déja établie de regarder les églises comme des asyles inviolables. Les évêques & les clercs prenoient la défense de ceux qui s'y réfugioient, & les criminels mêmes y trouvoient une protection contre les plus justes poursuites. Le respect si légitime pour les lieux saints donnoit occasion à plusieurs abus. Théodose ordonna que les débiteurs du fisc, qui auroient recours à cet asyle pour s'exempter d'acquitter leurs redevances, en seroient tirés par force, ou que les évéques seroient obligés de payer pour eux. Nous verrons dans la suite les diverses variations de la jurisprudence des empereurs sur l'article des asyles.

XVIII. Expédition d'Arbogaste

Arbogaste qui régnoit en Occident sous le nom d'Eugene, pré-

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

contre les Francs. Greg. Tur. hist. Franc. l. 2. c. 9.

voyoit bien que la paix avec Théodose ne seroit pas de longue durée. Résolu de passer en Italie, il crut devoir auparavant assurer la Gaule. Marcomir & Sunnon, chefs des Francs, étoient liés avec lui par la parenté. Leur haine n'en étoit que plus vive contre un homme qu'ils regardoient comme un déserteur de sa nation. Ils inquiétoient le pays par des courses continuelles; les traités ne les contenoient que jusqu'à ce qu'ils trouvassent occasion de les rompre. Le plus sûr étoit de les mettre hors d'état de nuire. Dans ce dessein, Arbogaste se rendit à Cologne au fort de l'hiver avec une armée. Il croyoit cette saison favorable pour pénétrer dans le pays & y faire le dégât, tandis que les forêts dépouillées de feuilles ne pouvoient favoriser les embuscades. Il passa le Rhin, pilla les terres des Bructeres voisins du fleuve & celles des Chamaves; c'est aujourd'hui la Westphalie le long du Rhin. Tout le terrein étoit abandonné. Marcomir se montra seulement sur le haut

des montagnes à la tête de quelques troupes de Cattes & d'Anſivariens, qui habitoient l'intérieur du pays juſque dans la Thuringe. Arbogaſte ne pouvant atteindre des ennemis, qui n'avoient pas plus d'équipage & qui fuyoient auſſi aiſément que des oiſeaux, revint ſur les bords du Rhin. Il y fit venir Eugene avec le reſte des troupes, pour en impoſer aux Francs & aux Allemands par la vûe d'une armée nombreuſe. En effet, ces barbares conçurent une grande idée de la puiſſance d'Eugene. Ils firent alliance avec lui; &, ce qui la rendoit plus aſſurée, ils lui donnerent un nombre conſidérable de leurs troupes pour ſervir dans la guerre contre Théodoſe.

THÉODOSE. ARCADIUS An. 392.

Ce prince s'y préparoit ſans précipitation. Il prit le conſulat pour la troiſieme fois, & ſe nomma pour collegue, Abundantius. C'étoit un ſoldat de fortune: né dans la petite Scythie en-deçà du Danube, il avoit acquis de la réputation dans les armées dès le tems de Gratien, & étoit parvenu aux premiers hon-

An. 393. XIX. Honorius Auguſte. *Claud. in 4°. Conſul. Honor.* *Zoſ. l. 5.* *Idac. faſt.* *Socr. l. 5. 6. 25.*

THÉODOSE. ARCADIUS An. 393.

Soz. l. 7. c. 24. Philost. l. 11. c. 2. Prosp. Chr. Marcel. chr. Reines inscr. append. 16. Till. Theod. not. 52.

neurs de la guerre. Il réunissoit les deux titres de général de la cavalerie & de l'infanterie. Son consulat ne fut point reconnu en Occident. Eugene se fit inscrire dans les fastes avec Théodose. Il y avoit déja dix ans qu'Arcadius avoit été déclaré Auguste : Honorius reçut ce même titre en présence de l'armée assemblée dans l'Hebdome, le dixieme de Janvier selon plusieurs auteurs, & le quinzieme selon d'autres. Mais une éclipse de soleil qui arriva dans le tems même de cette proclamation, forme une preuve certaine en faveur de ceux qui la different jusqu'au vingtieme de Novembre. Honorius commençoit sa dixieme année.

XX. Instructions de Théodose à son fils. *Claud. 4°. Consul. Honor.*

Théodose étant rentré dans le palais avec le nouvel Auguste, l'embrassa avec tendresse. Le poëte Claudien lui met ici dans la bouche un discours plus conforme sans doute aux grands sentimens de ce prince, qu'à la vérité historique. Il le fait parler à peu-près en ces termes : « Mon fils, si vous étiez destiné à

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

» commander à des Perſes, vous
» n'auriez beſoin que d'être iſſu
» d'Artaxerxe, pour porter le dia-
» deme. Mais celui dont je viens
» d'orner votre tete, exige un titre
» ſupérieur à la naiſſance ; c'eſt la
» vertu. Pour bien régner ſur les
» autres, il faut ſçavoir régner ſur
» ſoi-méme. C'eſt un devoir com-
» mun à tous les hommes, il eſt
» vrai ; mais vous devez apprendre
» pour l'univers, ce que les parti-
» culiers n'apprennent que pour
» eux. Vous ſerez eſclave ſous la
» pourpre, ſi les paſſions vous ty-
» rannifent. Combien eſt-il plus
» difficile à un prince de les maîtri-
» ſer ! La facilité de les ſatisfaire,
» leur prête l'attrait le plus dange-
» reux. Elles font courir les autres
» hommes vers les objets de ſéduc-
» tion ; mais elles viennent les of-
» frir aux princes ; elles les amenent
» au pied de leur trône. Ils peuvent
» tout ce qu'ils veulent : ſongez
» donc à régler vos deſirs : ſongez
» que vous allez être placé ſur un
» théâtre éclattant de lumiere, en-

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

» vûe à toutes les nations du mon-
» de, environné de regards perçans,
» qui pénetreront jusque dans votre
» cœur. Et ne comptez pas que la re-
» nommée vous fasse aucune gra-
» ce : soyez clément, comme Dieu
» même ; prudent sans défiance ;
» vrai & sincere : faites le bien que
» vous souhaitez qu'on dise de vous,
» sans vous inquiéter si l'on vous
» rend justice. L'amour de vos su-
» jets sera votre garde la plus sure ;
» méritez d'être aimé. Quelque puis-
» sance que vous ayez, le cœur de
» vos peuples sera toujours libre.
» Occupez-vous de leur intérêt plus
» que du vôtre ; ou plutôt ne sépa-
» rez pas ce qui est inséparable :
» leur félicité seule peut vous ren-
» dre heureux. Personne n'a plus
» de sujet de trembler, que celui
» qui fait trembler les autres. Soyez
» vous-même une loi vivante. Vos
» exemples donneront à vos ordres
» plus de force que ni les menaces
» ni les châtimens. Vous gouverne-
» rez des Romains. Ce n'est pas l'or-
» gueil & la fierté qui les tiendra

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

» ſoumis : plus vous vous rapprocherez d'eux par la bonté & par la douceur, & plus ils vous éleveront au-deſſus de leurs tetes. » Apprenez la guerre ; étudiez-en toutes les parties ; endurciſſez-vous à tout ce qu'elle a de pénible. Laiſſez aux rois Aſiatiques ce luxe incommode qui accable les armées & qui met obſtacle aux ſuccès. Partagez avec vos ſoldats toutes les fatigues ; ils n'en ſentiront que l'honneur. En attendant que l'âge ait fortifié votre corps, formez-vous l'eſprit & le cœur : rempliſſez-vous de grands exemples. L'hiſtoire de vos prédéceſſeurs vous montrera ce que vous devez ſuivre & ce qu'il vous faut éviter. » Comme le jeune prince témoignoit un grand déſir d'accompagner ſon pere en Italie, Théodoſe loua ſon ardeur ; mais il lui repréſenta qu'il n'étoit pas à propos d'expoſer ſon enfance à des périls, qu'elle n'étoit pas en état de partager. Il lui promit de l'appeller auprès de lui, ſi Dieu couronnoit

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

du succès la justice de ses armes.

XXI Magnificence de Théodose.

Cod. Th. l. 14. tit. 17. leg. 14. & ibi God. Cod. Just. l. 11. tit. 24. leg. 2. Chron. Alex. Codin. orig. Constantin. p. 24. Du Cange Constant. l. 1. p. 76. & seq. Banduri. imp. or. T. 2. p. 505.

Il est étonnant que Théodose obligé à tant de frais pour les dispositions d'une guerre importante, trouvât dans son économie précédente, un fond assez riche, non-seulement pour ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, mais encore pour répandre des libéralités nouvelles. La distribution de pain fondée par Constantin en faveur de la ville à laquelle il avoit donné son nom, consommoit par jour quatre-vingts mille mesures de bled. Constance en avoit retranché la moitié. Théodose non-content de la rétablir en entier, y ajouta encore en faveur de ceux qui avoient depuis peu bâti des maisons à Constantinople. Cette ville s'agrandissoit tous les jours, & l'empereur s'étudioit à l'embellir. Il y fit construire cette année une place ornée de portiques, qui fut d'abord appellée de son nom, & qu'on nomma dans la suite la place de Taurus : on n'en sçait pas la raison. Arcadius y plaça l'année suivante une colon-

ne de marbre fort élevée, au-dedans de laquelle étoit pratiqué un escalier en limaçon qui conduisoit jusqu'au sommet. Semblable aux deux célebres colonnes de Trajan & de Marc-Aurele qu'on admiroit à Rome, celle-ci étoit dans toute sa longueur ornée de bas-reliefs qui représentoient les exploits de Théodose. Sur le haut étoit posée la statue de ce prince, qui fut abattue par un tremblement de terre sous le regne de Zénon en 480. A côté étoient celles de ses deux fils, posées sur deux obélisques qui portoient sur autant d'arcades de marbre: Arcadius étoit à l'Orient, & Honorius à l'Occident.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS. An. 393.

XXII. Loix militaires. *Cod. Th. l. 7. tit. 4. leg. 18. 20. tit. 9. leg. 3.*

Le grand nombre de soldats qu'on assembloit de toutes parts, pouvoit causer beaucoup de désordre dans les provinces. Elles étoient obligées de fournir des vivres à cette jeunesse guerriere, qui devient plus insolente à mesure qu'elle se voit plus nombreuse. Les soldats exigeoient de l'argent au lieu de vivres; ils différoient de recevoir

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

leur ration, lorſque les vivres étoient à bon marché, pour ſe la faire payer à un plus haut prix, lorſqu'ils étoient renchéris. Ils vivoient chez leurs hôtes à diſcrétion comme dans un pays de conquête. L'empereur arrêta toutes ces vexations qui corrompent la diſcipline, & qui rendent les entrepriſes des princes auſſi odieuſes, & ſouvent plus onéreuſes à leurs ſujets qu'à leurs ennemis

XXIII. Eugene paſſe en Italie. *Ambr. ep. 57. Paul. vit. Ambroſ. Oroſ. l. 7. c 35. Till. vie de S. de S. Ambr. art. 72.*

Eugene étoit déja en Italie avec l'armée qu'il avoit conduite aux bords du Rhin. Arbogaſte, par la puiſſance qu'il avoit dans la Gaule & par le crédit que ſa naiſſance lui donnoit chez les barbares, y avoit joint les garniſons Romaines & des corps nombreux de Francs, de Saxons, & d'Allemands. Avant qu'Eugene eût quitté la Gaule, les payens attentifs à profiter de toutes les conjonctures, lui avoient demandé par députés la reſtitution des revenus de leurs temples, & le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. Le tyran, moins ſans doute par at-

tachement au Christianisme que par la crainte d'aliéner l'esprit des Chrétiens, avoit refusé de les satisfaire. Une seconde députation n'avoit pas eu plus de succès. Mais Arbogaste & Flavien, l'un maître du tyran, l'autre de l'Italie dont il étoit préfet, tous deux également impies & redoutables, ayant joint leurs instances à celles des sénateurs payens, il n'osa résister plus long-tems. Il crut sauver les apparences en cédant les revenus des temples non pas aux temples mêmes, mais à Flavien & à Arbogaste, auxquels il les abandonna. Il ne s'expliqua pas sur l'autel de Victoire; mais il le laissa rétablir sans aucune opposition de sa part.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

XXIV. Quel étoit Flavien.

Symm. l. 2. ep. 8. 22. l. 3. ep. 81. Ruf. l. 2. c. 33. Macrob. sat. l. 1. c. 5. Paul. vit. Ambr. Soz. l. 7. c. 22.

Ce Flavien, qui signala dans cette guerre sa haine contre Théodose, étoit comblé des bienfaits de ce prince. Etant entré de bonne heure dans la carriere des honneurs, il avoit été sous le regne de Gratien gouverneur de Sicile, vicaire d'Afrique, questeur du palais, préfet d'Italie & d'Illyrie. Il paroît que

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

Amm. Marc. l. 28. c. 6. & ibi Valef. Till. Theod. art. 63. 76.

dans le tems de la révolte de Maxime, il avoit renoncé aux affaires pour se livrer entierement à l'étude, où il fit de grands progrès. Les payens louent sa profonde érudition, aussi bien que sa haute sagesse & sa vertu. Symmaque, son ami intime, lui prodigue les plus grands éloges. Les chrétiens même conviennent qu'il étoit très-sçavant dans les lettres, & très-habile dans le maniement des affaires politiques. On lui donne le titre d'excellent historien. Théodose, après avoir reconquis l'Occident, le tira de sa retraite, & le donna au jeune Valentinien, pour faire usage de sa capacité supérieure. Il étoit depuis deux ans redevenu préfet d'Italie, lorsqu'Eugene vint prendre possession de ce pays. Son zele fanatique pour la religion payenne empoisonna toutes ses belles qualités. Il devint ingrat & rébelle. Il étoit pontife & entêté de toutes les chimeres de la divination. Il fut le plus ardent à exciter Eugene à la guerre, lui promettant un succès infaillible, dont

il prétendoit trouver des présages dans le vol des oiseaux & dans les entrailles des victimes.

THÉODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 393.

XXV.
Remontrances inutiles de saint Ambroise.

Ambr. ep. ad Eugenium.
Paul. vit. Ambr.
Till. vie de S. Ambr. art. 72.

A l'approche du tyran, saint Ambroise avoit quitté sa ville épiscopale, & s'étoit retiré à Bologne. Il écrivit à Eugene pour justifier son éloignement. Il lui fait entendre dans sa lettre qu'il ne croit pas devoir communiquer avec un prince qui favorise un culte sacrilége: il lui rend compte de la conduite qu'il a tenue sous Valentinien pour combattre la demande des payens, & lui représente avec une liberté respectueuse combien la condescendance est criminelle, lorsqu'elle trahit la cause de Dieu. Cette lettre ne produisit aucun effet. Le prélat passa de Bologne à Fayence, & les Florentins l'ayant invité à venir chez eux, il se rendit à leurs prieres, & demeura dans leur ville jusqu'à ce qu'Eugene fût sorti de Milan. Le clergé, dans l'absence de son évêque, se montra animé de son esprit. Il refusa les présens qu'Eugene vouloit faire à l'église, & ne lui permit

pas même d'y entrer pour s'unir aux prieres des fideles.

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

XXVI. L'idolatrie se rétablit à Rome.

La protection d'Arbogaste & de Flavien rendit à l'idolatrie dans l'Occident, les forces qu'elle avoit perdues. Les temples s'ouvrirent dans toute l'Italie. Rome rétablit ses dieux; la fumée des sacrifices s'élevoit de toutes parts: on égorgeoit par-tout des victimes, on consultoit leurs entrailles, on y voyoit les annonces de la victoire d'Eugene. Tous les préparatifs de guerre étoient infectés du superstition. En fortifiant les passages des Alpes-Juliennes, on y plaça des statues de Jupiter foudroyant, & on prétendit les armer contre Théodose par des consécrations magiques. Eugene eut la foiblesse de permettre que la figure des dieux fût peinte sur ses enseignes, & que la statue d'Hercule fût portée à la tête de son armée. Théodose imploroit de plus puissans défenseurs. Couvert d'un cilice, il se prosternoit devant les autels où reposoient les cendres des Apôtres & des Martyrs. Il se

préparoit aux combats par la priere & par le jeune. Au lieu d'interroger de victimes muettes, il consulta saint Jean d'Egypte, son oracle ordinaire dans les importantes entreprises. Il dépêcha en Egypte, Eutrope un de ses eunuques, en qui il avoit confiance, avec ordre d'amener Jean à la cour, ou, si l'on ne pouvoit l'y déterminer, de sçavoir de lui si l'empereur devoit attendre ou prévenir l'ennemi, & quelle seroit l'issue de cette guerre. Il ne fut pas possible d'engager le saint Solitaire à sortir de son désert; mais il satisfit avec joie aux questions de Théodose: il répondit, *que l'Empereur devoit aller chercher l'ennemi; que l'expédition contre Maxime avoit été facilement terminée; qu'il en seroit autrement de celle-ci; que la victoire demeureroit à Théodose; mais qu'elle lui couteroit beaucoup de sang; & qu'après avoir défait le tyran, il finiroit lui-même ses jours en Italie.*

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 393.

Cette prédiction ne rallentit pas le courage de l'empereur. Il ne craignit point une victoire, qui devoit

An. 394. XXVII. Théodose assemble ses troupes.

THÉODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

Symm. l. 2. ep. 83.
Vales. ad Amm. Marcel. l. 28. c. 6.
Claud. 3°. Consul. Honor.
Idem de laud. Stilic. l. 1.
Socr. l. 5. c. 25.
Soz. l. 7. c. 24.
Jornand. de reb. Get. c. 28.

être bientôt suivie de sa mort. Il nomma consul ses deux fils, Arcadius pour la troisieme fois, Honorius pour la seconde. Eugene qui ne ménageoit plus Théodose, ne reconnut pas ce consulat. Il donna cette dignité à Flavien, & continua peut-être lui-même d'en porter le titre. Du moins on ignore quel fut le collegue de Flavien en Occident. Théodose rassembla ses troupes. Outre les légions Romaines, la réputation du prince & l'amour qu'il avoit inspiré aux peuples voisins, lui attira un grand nombre de barbares. La Colchide, l'Ibérie, l'Arménie lui envoyerent des soldats. On voyoit dans son armée des Arabes, des Saques, des Perses même & des Indiens. Les nations d'au-delà du Danube s'empresserent de le servir dans cette guerre, & vingt mille Goths le suivirent sous le nom de confédérés.

XXVIII.
Gildon refuse de servir Théodose.
Claud. de bello Gild.

L'Afrique seule ne lui envoya aucunes troupes. Ce n'est pas qu'elle se fût déclarée en faveur d'Eugene. Après la mort de Valentinien, com-

me nous l'avons dit, elle n'avoit reconnu pour empereur que Théodose. Mais Gildon frere de ce Firme qui avoit été vaincu par Théodose le pere, usurpoit dans ce pays l'autorité souveraine. Il n'avoit pris vingt ans auparavant aucune part à la rébellion de son frere; il étoit demeuré fidelement attaché aux Romains, qui en avoient tiré des services importans dans cette laborieuse expédition. En récompense de son zele, Gratien l'avoit revêtu de la qualité de Comte d'Afrique & du commandement général des troupes de cette province. On ne sçait quel parti prit Gildon dans la guerre de Maxime contre Valentinien. On voit seulement que Maxime fut maître de l'Afrique. Mais après la défaite de ce tyran, soit que Gildon eût conservé les bonnes graces de Théodose, soit qu'il les eût recouvrées, ce prince fit épouser à Nébride, neveu de l'impératrice Flaccille, Salvine fille de Gildon. Cette alliance devoit attacher le prince Afriquain par des nœuds

THEODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

Idem 6°. Consul. Honor.
Till. Honor. art. 5.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

plus étroits au service de l'empire. Cependant il ne se mit pas en peine d'obéïr à l'ordre qu'il reçut de l'empereur. Il n'envoya ni troupes ni vaisseaux ; & demeura tranquille spectateur de l'évenement, dans le dessein sans doute de se déclarer pour le vainqueur. Théodose mourut trop tôt pour tirer raison de cette perfidie.

XXIX. Choix des généraux. *Ruf. l. 1. 10. 12. l. 2. c. 33. Claud. 6°. Consul. Honor. Idem de bello Get. Oros. l. 7. c. 37. Zos. l. 4. Soc. l. 7. c. 10. Soz. l. 8. c. 4. Jornand. de reb. Get. c. 29.*

Il étoit bien résolu de commander en personne & de s'exposer à tous les périls. Mais connoissant l'importance d'être secondé par d'habiles généraux, il choisit entre les Romains & les auxiliaires ceux qu'il sçavoit être les plus expérimentés. Timase & Stilicon furent mis à la tête des légions Romaines. Quatre capitaines, Gaïnas, Alaric, Saül & Bacure, partagerent le commandement des troupes étrangéres. Gaïnas & Alaric étoient Goths & Ariens. Le premier avoit pris naissance au-delà du Danube. Fugitif de son païs & & réduit à une extrême misere, il s'étoit jetté entre les bras de Théodose, s'engageant par serment à ser-

vir

vir fidelement l'empire, & à se soumettre en tout aux loix & aux coutumes Romaines. Alaric, né dans l'isle de Peucé à l'embouchure du Danube, étoit de la famille des Balthes, la plus noble de la nation après celle des Amales. Il portoit lui-même le surnom de *Balth*, qui dans la langue des Goths signifioit *hardi & déterminé*. Dès la premiere année du regne de Théodose, Alaric s'étoit signalé dans la guerre contre ce prince. S'étant ensuite attaché à son service, il faisoit sous ce grand capitaine l'essai des talens militaires, qui le rendirent dans la suite le plus redoutable fléau des Romains. Saül étoit payen & barbare; on ne dit pas de quelle nation. Mais le plus recommandable de ces capitaines étrangers étoit Bacure: il portoit le titre de roi d'Ibérie, qu'il devoit à sa naissance. Les Perses s'étant rendu maîtres du pays, il s'étoit réfugié à la cour de Valens, & avoit donné des preuves de valeur dans la funeste bataille d'Andrinople. Théodose le fit duc

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

des Marches de Palestine, & lui conféra ensuite la dignité de comte des domestiques. Ce guerrier joignoit à la science militaire un zele ardent pour la religion, une piété exemplaire, la bonté, la franchise & toutes les perfections du corps & de l'esprit.

XXX. Départ de Théodose. *Ruf. l. 2. c. ult. Claud. 3°. Consul. Honor. Zos. l. 4. Soc. l. 5. c. 25. Soz. l. 7. c. 24. 28. Philost. l. 11. c. 2. Marcel. Chr. Hermant vie de S. Ambr. l. 8. c. 5. éclairciss.*

L'empereur n'attendoit pour son départ que l'accouchement de Galla, qui étoit au terme de sa grossesse. Elle mourut en mettant au monde un fils qui ne lui survécut pas. Son autre fils nommé Gratien, mourut aussi cette même année. Il ne resta de cette impératrice que Galla Placidia, célebre par la diversité de ses avantures. Théodose ayant donné quelques jours à sa douleur, partit vers la fin de Mai. Selon quelques historiens, il se fit accompagner de son fils Honorius; mais les auteurs contemporains s'accordent à dire qu'il le laissa à Constantinople avec son frere. Il chargea Rufin de conduire les affaires sous le nom d'Arcadius, auquel il voulut bien laisser le pouvoir de publier des loix. Comme il fondoit plus d'es-

pérance ſur le ſecours du ciel que ſur la force de ſes armes, étant arrivé à l'Hebdome, il entra dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, & ayant imploré l'aſſiſtance divine par l'interceſſion du ſaint Précurſeur, il continua ſa marche. Il paroît qu'il s'arrêta quelque tems à Andrinople, apparemment pour achever ſes préparatifs. Il en ſortit à la fin de Juin, & prit la route des Alpes Juliennes.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

XXXI. Il paſſe les Alpes. *Ruf. l.* 2. *c.* 33. *Claud.* 3°. *Conſul. Honor. Idem de Olybr. & Prob. Conſul. Oroſ. l.* 7. *c.* 35. *Paul. vit. Ambr. Zoſ. l.* 4. *Soc. l.* 5. *c.* 25. *Soz. l.* 7. *c.* 22. 24. *Philoſt. l.* 11. *c.* 2.

Quelque nombreuſe que fût l'armée de Théodoſe, celle d'Eugene la ſurpaſſoit en nombre, & ne lui cédoit pas en courage. Arbogaſte ſeul valoit pluſieurs généraux; il n'avoit d'égal en bravoure que Théodoſe, qui le ſurpaſſoit en prudence & en étendue de génie. A la nouvelle de l'approche de ce prince, Arbogaſte & Flavien marchant ſous les étendarts d'Eugene, dont ils dirigeoient tous les pas, ſortirent de Milan. Irrités contre le clergé de cette ville qui avoit rebuté les préſens & la perſonne même d'Eugene, ils proteſterent avec ſer-

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

ment qu'à leur retour ils feroient de l'églife une écurie pour leurs chevaux, & qu'ils enrôleroient les eccléfiaftiques au nombre de leurs foldats. Arbogafte joint à Eugene tint fon armée dans les plaines,tandis que Flavien marcha au-devant de l'empereur pour l'arréter au paffage des montagnes. Ces défilés étroits & dangereux étoient devenus prefque impraticables par les travaux des ennemis. Le terrein étoit coupé de tranchées, fermé de paliffades, & défendu par des forts garnis de troupes. Flavien perfuadé qu'il ne méritoit aucune grace, étoit déterminé à périr en défendant le dernier pofte. Aveuglé de fuperftition, il comptoit beaucoup fur ces foudres dont les ftatues de Jupiter étoient armées. L'empereur furmonta tous les obftacles; il força tous les paffages. Flavien fe fit tuer en combattant; & Arbogafte fut bientôt étonné d'appercevoir l'armée de Théodofe qui débouchoit dans la plaine & qui couvroit toute la pente des montagnes.

THEODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

XXXII.
Premiere bataille.
Ruf. l. 2. c. 33.
Oros. l. 7. c. 35.
Zos. l. 4.
Socr. l. 5. c. 25.
Theod. l. 5. c. 24.
Soz. l. 7. c. 24.
Philost. l. 11. c. 2.

Celle d'Eugene paroissoit encore plus terrible par le nombre & la fiere contenance de tant de belliqueuses nations. A la tête se montroit Arbogaste qui portoit seul tout le poids du commandement & toute l'espérance du succès. Sur les enseignes de Théodose, s'élevoit la figure de la croix; l'image d'Hercule flottoit sur les étendards d'Eugene. La bataille se livra sur les bords d'une riviere nommée alors *Frigidus*, aujourd'hui le Vipao, dans le comté de Gorice, à douze lieues au nord-est d'Aquilée. Théodose commença la charge en détachant sur l'ennemi les barbares auxiliaires sous la conduite de Gaïnas. Ils rencontrerent une résistance invincible. Arbogaste se trouvoit par-tout, animant ses soldats du geste, de la voix & plus encore de l'exemple. Le carnage fut horrible. Dix mille Goths resterent sur la place, & le reste prenant la fuite vint se réfugier dans les intervalles des Romains. Théodose plus affligé qu'effrayé d'un si funeste commencement,

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

monta sur un roc élevé ; là se prosternant à terre, à la vûe des deux armées, il s'écria d'une voix assez haute pour être entendu des siens : *Dieu tout-puissant, vous sçavez que je n'ai entrepris cette guerre au nom de Jésus-Christ votre Fils, que pour punir un attentat criminel. Si je suis coupable, exercez sur moi votre vengeance. Mais si c'est la justice & la confiance en votre protection qui m'ont mis les armes à la main, étendez votre bras pour nous secourir, afin que ces ennemis infideles ne disent pas : Où est leur Dieu ?* Etant ensuite descendu, il fit avancer ses troupes. Le choc fut violent & soutenu avec une égale vigueur. Bacure fit dans cette journée des prodiges de valeur : s'élançant hors des rangs à la tête de ses plus braves soldats, il affronta mille fois la mort, renversant tout devant lui, rompant les escadrons ennemis, & se jettant tête baissée dans les plus épais bataillons pour atteindre le tyran qui se tenoit à l'arriere-garde. Enfin, Bacure percé de coups tomba sur des

monceaux de cadavres qu'il avoit abattus à ſes pieds. La nuit ſépara les combattans, avant que la Victoire fût décidée. La plus grande perte fut du côté de Théodoſe, & les ennemis ſe crurent vainqueurs.

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

XXXIII. Etat des deux armées. *Oroſ. l. 7. c. 35. Zoſ. l. 4. Theod. l. 5. c. 24. Soz. l. 7. c. 24.*

Mais perſonne ne fut plus ébloui de ce prétendu ſuccès que le tyran. Sans expérience dans le métier de la guerre, il ſe perſuadoit qu'elle étoit terminée, & que Théodoſe, enfermé entre les montagnes & l'armée victorieuſe, ne lui pouvoit échapper. Au lieu de réparer par le ſommeil les forces de ſes ſoldats, il leur laiſſa paſſer la nuit dans la joie & dans la débauche. Arbogaſte même, tout habile qu'il étoit, fut aveuglé comme par un effet de la Providence divine. La ſeule précaution qu'il prit fut d'envoyer un corps de troupes ſous la conduite du comte Arbitrion, avec ordre de tourner les montagnes pendant la nuit, & de prendre Théodoſe en queue le lendemain, pendant qu'on le chargeroit en tête, pour achever ſa défaite. En effet, l'armée de l'empe-

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

reur étoit tellement affoiblie, qu'elle sembloit hors d'état de hazarder une seconde bataille. Outre ceux qu'elle avoit perdus dans le combat, la terreur en avoit séparé un grand nombre qui s'étoient dispersés dans les défilés d'alentour. Les généraux conseilloient au prince de se retirer pour rassembler de nouvelles troupes, & revenir au printems suivant avec des forces supérieures. Mais Théodose rejettant ce conseil avec indignation : *Non*, dit-il, *la croix ne fuira pas devant les images d'Hercule ; je ne déshonorerai point par une lâcheté sacrilege, le signe de notre salut.*

XXXIV. Songe de Théodose. Oros. l. 7. c. 35. Theod. l. 5. c. 24.

Cependant voyant ses soldats découragés, il se retira dans une chapelle bâtie sur le haut de la montagne où son armée étoit campée, & y passa toute la nuit en prieres. Vers le matin il s'endormit de lassitude, & s'étant étendu sur la terre, il vit en songe deux cavaliers, dont les habits & les chevaux étoient d'une blancheur éclatante ; ils lui ordonnerent *de prendre les*

armes dès que le jour commenceroit à paroître, & de retourner au combat; qu'ils étoient envoyés pour le secourir en combattant eux-mêmes; que l'un d'eux étoit Jean l'Evangéliste & l'autre l'Apôtre Philippe. A ces paroles, l'empereur s'éveilla & redoubla ses prieres avec plus de ferveur. Au point du jour comme il étoit retourné au camp sans avoir communiqué sa vision à personne, de crainte qu'elle ne fût méprisée comme un stratagême, on lui amena un soldat qui avoit eu le même songe. L'empereur le lui ayant fait raconter en présence de toute l'armée: *Ce n'est pas pour m'instruire*, dit-il aux soldats, *que votre camarade a été honoré de cette vision; c'est un témoin que Dieu m'a suscité, pour vous garantir la vérité de la mienne: j'ai vû les mêmes objets; j'ai entendu les mêmes paroles. Bannissons donc toute crainte; suivons les nouveaux chefs, qui vont combattre à notre tête; & mesurons nos espérances non pas sur le nombre de nos troupes, mais sur la puissance de ces héros célestes qui nous condui-*

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

sent à la victoire. Ces paroles ranimerent les courages abbattus. Théodose quittant ses habits, trempés des larmes qu'il avoit versées dans la priere, les suspend à un arbre, comme un témoignage de ferveur propre à faire au ciel une nouvelle violence. En même tems il endosse sa cuirasse, embrasse son bouclier, & s'étant armé par le signe de la croix, d'une défense encore plus assurée, il donne le même signal à ses soldats qui le suivent avec confiance.

XXXV. Seconde bataille.

Amb. orat. in fun. Theod. Idem in Psal. 36. Claud. 3°. Cons. Honor. Aug. civ. l. 5. c. 26. Oros. l. 7. c. 35. Chrysost. in sexta ex undecim. Homiliis nuper editis, apud BB. tom. 12.

Eugene environné de ses troupes, s'occupoit alors à distribuer des récompenses à ceux qui avoient signalé leur valeur. Voyant de loin défiler les premiers rangs de l'armée ennemie qui s'étendoit dans la plaine, il fait sonner l'allarme; & étant monté sur un petit tertre pour être témoin de la victoire: *Allez*, dit-il; *c'est un forcené, qui ne cherche qu'à mourir; prenez-le vivant, & amenez-le ici chargé de fers.* Arbogaste moins assuré, parce qu'il étoit plus instruit, range ses troupes en bataille & les

fait marcher en bon ordre. Les deux armées n'étoient point comparables pour le nombre. Celle de Théodose ne sembloit être qu'une poignée de désespérés qui venoient s'ensevelir au milieu du carnage, dont le champ de bataille étoit couvert. En ce moment Théodose apperçoit derriere lui le comte Arbitrion, tout prêt à le charger en queue dès que le combat seroit engagé. Il a de nouveau recours au ciel, son unique ressource; & dans le même instant il en éprouve la protection. Le comte saisi de respect pour son prince légitime, lui envoye demander grace & offre de se joindre à lui, s'il veut lui donner un commandement honorable. L'empereur prend aussi-tôt entre les mains d'un de ses officiers, une de ces tablettes militaires, nommées *tesseres*, dont on se servoit pour communiquer l'ordre; il y trace un brevet de général, & l'envoye au comte qui lui livre ses troupes. L'armée reçut avec ce secours un nouveau courage. Mais resserrée par les détroits

THÉODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

Soc. l. 5. c. 25.
Theod. l. 5. c. 24.
Soz. l. 7. c. 24.
Zos. l. 4.
Hermant vie de S. Ambr. l. 8. c. 6.

THÉODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

des montagnes & embarrassée de ses bagages, elle défiloit avec lenteur, tandis que la cavalerie ennemie prenoit du terrein. Alors Théodose sautant à bas de son cheval, & s'avançant à la tête de ses troupes, met l'épée à la main, & marche seul à l'ennemi, en s'écriant : *Où est le Dieu de Théodose* ? Tous ses bataillons effrayés du péril où il s'expose, s'empressent de le suivre. On étoit arrivé à la portée du trait, lorsque l'air se couvrit d'une obscurité si épaisse, que quelques historiens l'ont prise mal à propos pour une éclipse de soleil. Après un murmure sourd, il s'éleve tout-à-coup un vent impétueux qui attaque directement l'armée d'Eugene. D'affreux tourbillons, qui semblent être aux ordres de Théodose, arrachent aux ennemis les armes des mains, rompent leurs rangs, enlevent leurs boucliers ou les renversent contre leurs visages ; leurs traits rebroussent sur eux-mêmes ; ceux de l'armée de Théodose reçoivent de l'air une nouvelle force ; ils sont poussés plus

loin & ne portent jamais à faux.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS AN. 394.

XXXVI. Mort d'Eugene.

Claud. 4°. Consf. Honor. Orosf. l. 7. c. 35. Paul. vit. Ambr. Vict. epit. Zosf. l. 4. Soc. l. 5. c. 25. Theod. l. 5. c. 24. Soz. l. 7. c. 24. Prosp. Chron. Idac. fast. Chron. Marcel. Chr. Chron. Alex.

Les troupes impériales profitent de ce désordre. Elles pénetrent de toutes parts. Les soldats d'Eugene n'opposent aucune résistance. Aveuglés de poussiere, percés de leurs propres traits & de ceux des ennemis, ils tombent, ils fuient, ils se précipitent dans le fleuve. Les ordres, les cris, les efforts, le désespoir d'Arbogaste, tout est inutile. Ceux qui échappent au massacre mettent bas les armes, & se prosternant devant Théodose, ils le saluent comme leur empereur, & demandent humblement la vie. Ce prince touché de compassion fait cesser le carnage; il leur ordonne de lui amener Eugene. Ils courent aussi-tôt vers l'éminence, où le tyran reposoit avec tant de sécurité, que les voyant accourir hors d'haleine, il s'imagine qu'on lui apporte la nouvelle de sa victoire : *Où est Théodose*, s'écria-t-il ? *Me l'amenez-vous enchaîné comme je vous l'ai commandé?* *C'est vous-même*, répondent les soldats, *que nous allons conduire à Théo-*

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

dose; Dieu plus puissant que vous nous l'ordonne ainsi. En même tems ils lui arrachent la pourpre, l'enchaînent, le traînent avec eux, & le présentent aux pieds du vainqueur. Théodose lui reproche l'assassinat de Valentinien, son usurpation criminelle, la mort de tous ces braves soldats qu'il voit étendus autour de lui, son infidélité sacrilége & sa folle confiance en de frivoles divinités. Il prononce son arrêt de mort; & tandis qu'Eugene tout tremblant demande la vie, un de ses propres soldats lui abbat la tête d'un coup d'épée. On la porte au bout d'une pique dans les deux camps. Les vaincus célebrent eux-mêmes par des cris de joie leur propre défaite; le vainqueur leur pardonne à tous sans exception; & les deux armées réunies reconnoissent également dans Théodose un prince chéri du ciel, & dont les prieres ont une force supérieure aux bataillons les plus nombreux & les plus aguérris. Cette mémorable victoire fut remportée le 6e. de Septembre: elle sou-

mit à Théodose tout l'empire d'Occident; & la tyrannie d'Eugene passa comme une ombre, sans laisser aucune trace. L'empereur alla se reposer dans Aquilée.

XXXVII. Suites de la victoire.

Ruf. l. 2. c. 33.
Aug. civ. l. 5. c. 26.
Claud. 3°. & 4°. Consul. Honor.
Oros. l. 7. c. 35.
Ambr. ep. 62.
Soc. l. 5. c. 25.
Soz. l. 7. c. 24.
Zos. l. 4.
Marcel. Chr.
Hermant vie de S. Ambr. l. 8. c. 8.

Arbogaste, auteur de tous ces maux, dévoré de rage & déchiré de remords, s'étoit sauvé dans les détours des montagnes. Cette ame altiere avoit également en horreur de recevoir la mort par ordre de son ennemi, & de devoir la vie à sa clémence. Sçachant qu'on le cherchoit de toutes parts, il se tua lui-même de deux coups d'épée. Ce qui rendoit la joie de la victoire plus sensible à Théodose, c'est qu'elle faisoit triompher la croix de Jésus-Christ, & qu'elle prouvoit l'impuissance des Dieux d'Arbogaste. Il ordonna d'abattre les statues de Jupiter placées sur les Alpes : les foudres qu'elles portoient étoient d'or; & comme les soldats dans cette gaieté qu'inspire le succès, lui disoient qu'ils ne se croiroient pas maltraités si ces foudres tomboient sur eux, il voulut bien en-

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

tendre leur plaiſanterie, & leur abandonna ces ſtatues. On rapporte que cette victoire toute miraculeuſe, fut par un nouveau miracle annoncée à Conſtantinople le jour même qu'elle fut remportée. Un poſſédé qu'on exorciſoit dans l'égliſe de S. Jean-Baptiſte, s'écria : *Tu m'as donc enfin vaincu, & mon armée eſt terraſſée.* A l'arrivée des couriers qui apportoient la nouvelle de la bataille, on obſerva que ces paroles avoient été prononcées préciſément dans le tems que l'action ſe paſſoit au pied de Alpes.

XXXVIII. Clémence de Théodoſe. *Ambr. ep.* 61. 62. *Idem orat. in fun. Theod. Aug. civ. l.* 5. *c.* 26. *Symm. l.* 4. *ep.* 7. *Paulin. vit. Ambroſ. Claud.* 4°. *Conſ. Honor. Oroſ. l.* 7. *c.* 35. *Hermant vie*

Quoique cette guerre eût porté un caractere de haine & d'atrocité, & qu'elle eût été plus périlleuſe & plus ſanglante que celle de Maxime, elle ne laiſſa dans le cœur de Théodoſe aucune impreſſion de vengeance. On vit encore éclatter dans ce prince la même clémence à l'égard des vaincus. Sa victoire ne fit point verſer de larmes, & ſes ennemis en quittant les armes; déſarmerent ſa colere. Loin d'étendre la punition ſur les enfans de ceux

qui étoient morts en combattant contre lui, il regretta les peres, & laissa les enfans jouir paisiblement de leurs héritages. Il leur rendit même les biens confisqués pour cause de rébellion. Le fils de Flavien fut remis en possession de la fortune de son pere, & parvint lui-même dans la suite aux premiers honneurs. Saint Ambroise étoit revenu à Milan, dès qu'il avoit appris qu'Eugene en étoit sorti pour marcher à la rencontre de Théodose. Aussi-tôt après la guerre terminée, il reçut une lettre de l'empereur qui le prioit, avec les sentimens de la piété la plus affectueuse, de se joindre à lui pour rendre à Dieu des actions de graces. Ambroise mit sur l'autel la lettre de Théodose, comme une offrande agréable à l'Auteur de la victoire, & la tint à la main pendant qu'il célébroit le saint sacrifice. Comme il ignoroit encore les intentions de l'empereur, il lui écrivit à son tour pour le prier de pardonner à ses ennemis. Ceux qui avoient signalé leur zele en faveur

de S. Ambr. l. 8. c. 9.
Till. vie de S. Ambr. art. 74.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

d'Eugene, s'attendant aux traitemens qu'ils avoient mérités, s'étoient réfugiés dans l'églife de Milan, quoiqu'ils fuffent prefque tous payens. L'évêque demanda grace pour eux par une feconde lettre, & Théodofe envoya à Milan un des fécrétaires d'Etat, nommé Jean, pour les prendre en fa fauve-garde, jufqu'à ce que l'empereur eût décidé de leur fort. Ambroife, dont la charité embraffoit ceux mêmes qui étoient hors du fein de l'Eglife, alla trouver Théodofe à Aquilée. A leur premiere entrevue on eût dit que l'empereur étoit le fuppliant : il fe jetta aux pieds du faint prélat, proteftant que c'étoit à fes prieres & à fes mérites qu'il étoit redevable de la victoire. La demande d'Ambroife ne rencontra que de foibles obftacles. En vain quelques courtifans oppoferent les maximes d'une timide politique. L'évêque l'emporta aifément, parce qu'il avoit dans le cœur du prince une fecrette intelligence. Ce fut ainfi que Théodofe célébra fa vic-

THEODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

toire, plutôt que par des fêtes & par des arcs de triomphe, qui ne prouvent pas toujours ce qu'ils annoncent. Tant d'ennemis qu'il laiſſa vivre, tant de familles dont il épargna le ſang & les biens, furent à la fois autant de monumens & de preuves de ſa vertu. Etant revenu à Milan, il fit connoître la ſincérité de ſa foi & le profond reſpect dont il étoit pénétré pour les ſaints myſteres, en s'abſtenant d'y participer juſqu'à l'arrivée de ſon fils Honorius. Quoique la guerre qu'il venoit de terminer fût légitime, il crut cependant ne devoir pas recevoir la victime de paix avec des mains encore teintes de ſang. Il attendit, pour en approcher, que ces agitations tumultueuſes qui accompagnent les actions guerrieres, étant enfin calmées, ſon ame eût repris une aſſiette tranquille & une douce ſérénité.

XXXIX.
Evénemens de Conſtantinople depuis le depart de Théodoſe.

La ſanté de Théodoſe étoit affoiblie par tant de fatigues, & ſelon la prédiction du ſaint Solitaire d'Egypte, il étoit perſuadé qu'il ne lui

THEODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

Cod. Th. l. 16. tit. 5. leg. 24.
Soz. l. 8. c. 17.
Marcel. Chr.
Du Cange, Constantinop. l. 1. c. 17.
Hermant vie de S. Greg. de Naz. l. 10. c. 31.
Fleury hist. eccles. l. 19. c. 51.

restoit pas long-tems à vivre. Voulant donc mettre ordre aux affaires de l'empire, & régler sa succession entre ses deux fils, il envoya en diligence à Constantinople pour faire venir Honorius auquel il destinoit l'empire de l'Occident. Depuis le départ de Théodose, Arcadius, guidé par les conseils de Rufin, avoit usé du pouvoir de législation que lui avoit laissé son pere. De trois loix qu'il publia cette année, la plus importante concerne les hérétiques. L'éloignement de Théodose les avoit sans doute rendu plus hardis : contre ses défenses précédentes, ils tenoient des assemblées, enseignoient publiquement leur doctrine, établissoient des ministres. Arcadius les rappelle aux ordonnances de son pere, & enjoint aux magistrats d'y tenir la main. Ce prince fit bâtir cette année des Thermes qui porterent son nom & qui le donnerent à un quartier de la ville vers l'entrée du Bosphore. La nouvelle de la défaite d'Eugene ayant répandu la joie dans

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

les eſprits, Rufin qui aimoit le faſte & qui le diſputoit à ſes maîtres en magnificence, prit cette occaſion pour attirer ſur lui les regards de Conſtantinople. Il avoit décoré de ſuperbes édifices, un fauxbourg de Chalcédoine, nommé le *Chêne*, qui pour cette raiſon porta depuis le nom de *Rufinien*. Il y avoit fait bâtir un palais, une grande égliſe en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul, & un monaſtere. Il aſſembla pour la dédicace de cette égliſe, les plus illuſtres évêques de l'Orient, & fit venir des extrémités de l'Egypte quelques-uns de ces vertueux Solitaires, dont le nom s'étoit répandu du fond de leurs déſerts dans tout l'empire. Leur réputation de ſainteté flattoit l'orgueil du favori, qui ne ſe propoſoit que de donner un grand ſpectacle. Il le rendit encore plus éclattant, en y recevant le baptême. Au ſortir des fonts baptiſmaux, il fut mis par les évêques entre les mains du célebre Solitaire Evagre de Pont, qu'il honora dans la ſuite comme ſon pere ſpirituel.

THEODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

C'eſt le plus ancien exemple de parains donnés à des adultes. Cette fete brillante ſe termina par un concile.

XL.
Honorius déclaré empereur d'Occident.
Ruf. l. 2. c. 34.
Claud. 3°. & 4°. Conſ. Honor.
Paul. vit. Ambroſ.
Zoſ. l. 4.
Soz. l. 7. c. 28.
Philoſt l. 11. c. 2.

Honorius vint à Milan avec Sérene, qui depuis la mort de Flaccille lui avoit tenu lieu de mere. Son pere l'ayant reçu dans l'égliſe, le préſenta à ſaint Ambroiſe, qu'il pria de guider la jeuneſſe de ce prince, & de l'aider de ſes conſeils. Il le fit enſuite monter dans ſon char, & traverſa avec lui toute la ville. Le char étoit orné de guirlandes de laurier. Les ſoldats armés de toutes piéces, marchoient enſeignes déployées en ordre de bataille. Lorſqu'on fut arrivé au palais, Théodoſe déclara qu'il nommoit ce fils empereur d'Occident, & qu'il lui donnoit pour ſon partage, l'Italie, les Gaules, l'Afrique & l'Illyrie occidentale. Les Gaules comprenoient la Gaule proprement dite, l'Eſpagne & les Iſles Britanniques. Il chargea Stilicon du commandement des armées & de la conduite des affaires. Il fit enſuite retirer tous les aſſiſtans ; & étant reſté ſeul avec Ho-

norius, Sérene & Stilicon, il parla en ces termes à ce général : « Je » connois votre fidélité & votre » courage. Vous avez partagé avec » moi tous les périls & tous les » ſuccès de nos guerres. Je ſens » que je vais bientôt être ſéparé de » vous. Prenez mes ſentimens ; joi- » gnez la tendreſſe paternelle à l'af- » fection que vous avez toujours » eue pour mes enfans. Chargez- » vous pour ce jeune prince du far- » deau de l'empire, en attendant » qu'il ſoit lui-même en état de le » ſoutenir. Laiſſant ce fils entre » vos mains, je mourrai ſans inquié- » tude. Il n'a rien à craindre ni du » dedans ni du dehors, tant que » Stilicon le ſecondera de ſa valeur » & de ſa prudence. » Stilicon ré- pondit à ce diſcours par des proteſ- tations d'un zele ardent & d'une fidélité inviolable.

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

XLI. Stilicon & Sérene à Rome.

Claud. de Olybr. Conſulatu.

Théodoret & Zoſime ſuppoſent que Théodoſe alla une ſeconde fois à Rome quelque tems avant ſa mort. Mais Claudien, auteur contemporain, qui nous a tracé une

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

Theod. l. 5. c. 23. Zos. l. 4. 5. Pagi ad Baron. an. 395. Till. Theod. art. 57. Rutil itiner. l. 2.

peinture très-détaillée de tous les évenemens de ce tems-là, parle fort au long du premier voyage, sans dire un mot du second, qui n'auroit pas moins prêté à sa verve & aux flatteries qu'il prodigue à Honorius. Les autres écrivains gardent le même silence sur ce fait; & les circonstances de la saison jointes à l'état de foiblesse où se trouvoit Théodose, donnent lieu de croire qu'il ne sortit pas de Milan. Il se contenta d'envoyer à Rome Stilicon pour annoncer au sénat la déclaration du prince en faveur d'Honorius. Ce général étoit sans doute chargé en même tems de réprimer l'idolatrie qui avoit repris vigueur sous le gouvernement d'Eugene. Mais il paroît que dans l'exécution de cet ordre, le zele servit de prétexte à l'avarice. Stilicon enleva des lames d'or d'un grand poids, dont les portes du temple de Jupiter Capitolin étoient enrichies; & l'on rapporte qu'on trouva au-dessous cette inscription : *On les garde pour un misérable tyran.* Les

malheurs

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

malheurs qui terminerent la vie de Stilicon, ont accrédité & peut-etre fait imaginer cette prophétie. Sérene ne montra pas moins d'avidité que son mari. Etant entrée dans le temple de Rhée, qu'on adoroit sous le nom de *Mere des Dieux*, elle fit ôter à la statue un riche collier qu'elle mit à son cou, & chasser du temple avec outrage une ancienne vestale qui lui reprochoit son impiété. Ces rapines & ces violences n'étoient conformes ni au caractere de la religion chrétienne, ni à celui de Théodose. Il ne paroît pas cependant qu'on en ait porté aucune plainte à l'empereur : Stilicon & Sérene étoient trop puissans; & l'idolatrie avoit entierement perdu courage. Les députés que le sénat envoya à Théodose pour le féliciter de l'élévation de son fils, le prierent en même tems de nommer pour consuls de l'année suivante, Olybrius & Probinus, quoiqu'ils fussent encore dans la premiere jeunesse. Ils étoient fils de Probe cet illustre sénateur, qui sous le regne de Valentinien premier &

THÉODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 394.

de ses successeurs avoit rempli les premieres dignités de l'empire d'Occident. Rome chérissoit cette famille, & se croyoit honorée de l'éclat dont elle brilloit. Théodose consentit à cette demande, & désigna consuls les deux freres; ce qui n'avoit d'exemple que dans les familles impériales. Eusebe & Hypace consuls en 359, étoient freres de l'impératrice Eusébie, femme de Constance.

XLII
Théodose réunit les évêques d'Occident avec Flavien d'Antioche.
Theod. l. 5. c. 23.
Soz. l. 8. c. 3.
Bar. an. 398.
Pagi ad. Baron.

Théodose avoit rendu la paix à l'empire; mais il n'avoit encore pû rétablir la concorde entre les prélats de l'église catholique, divisés au sujet des deux évêques qui se disputoient le siége d'Antioche. Le pape Sirice & les évêques d'Occident joints à ceux d'Egypte, étoient attachés à Evagre successeur de Paulin, & refusoient toujours de reconnoitre Flavien. Lorsque Théodose étoit encore à Constantinople, il avoit inutilement exhorté Flavien à faire le voyage de Rome, pour justifier son élection. Ce prélat avoit répondu que *s'il étoit accusé sur la foi ou sur les mœurs, il se soumettoit*

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

volontiers au jugement des Occidentaux ; mais que si on lui disputoit le titre d'évêque, il les regardoit comme ses parties & non pas comme ses juges ; qu'après tout il n'étoit pas besoin de procès, & qu'il étoit prêt à renoncer à l'épiscopat. Théodose qui aimoit Flavien & qui respectoit sa vertu, n'avoit pas voulu l'inquiéter d'avantage. Après la défaite d'Eugene, les évêques d'Occident renouvellerent leurs instances auprès de l'empereur. Ils se plaignoient de l'opiniâtreté de Flavien, qu'ils traitoient de tyran. *Quelle tyrannie voulez-vous dire ?* leur répliqua Théodose : *je suis Flavien ; parlez ; je défendrai sa cause & la mienne.* Il les exhorta en même tems à rendre la paix à l'église, & à étouffer toutes ces semences de division. Il leur représenta que Paulin, auteur du schisme, étoit mort ; que l'élection d'Evagre son successeur avoit été irréguliere; que toute l'Eglise d'Orient avoit embrassé la communion de Flavien, & que les Occidentaux n'ayant rien à censurer dans ses

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

mœurs ni dans sa doctrine, ils devoient, pour la légitimité de son élection, s'en rapporter à ceux qui en avoient été les témoins. Ces raisons, soutenues de l'autorité d'un prince aussi ferme qu'éclairé, ramenerent enfin le pape & les évêques. Ils consentirent à recevoir les députés de Flavien, & s'unirent de communion avec lui. Cependant le schisme intérieur d'Antioche ne cessa que 20 ans après; & les Eustathiens sous la conduite d'Evagre demeurerent séparés de Flavien & de Porphyre son successeur. Plusieurs auteurs different de quatre années cette réconciliation des évêques d'Occident avec Flavien d'Antioche. Ils en font honneur à S. Jean Chrysostome, lorsqu'il eût été placé sur le siége de Constantinople en 398.

XLIII. Tremblemens de terre & autres accidens. *Ambr. orat. in fun. Theod. Marcel. Chr.*

Il y eut cette année en diverses provinces de l'Europe depuis le mois de Septembre jusque dans le mois de Novembre, de violens tremblemens de terre. Il tomba des pluies continuelles; les rivieres sortirent de leur lit. Après la

mort de Théodose, les orateurs & les poëtes de concert avec le peuple, ne manquerent pas de voir dans ces phénomenes la nature tremblante & éplorée de la perte qu'elle alloit faire de ce grand prince.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 394.

An. 395. XLIV. Mort de Théodose.

Ambr. orat. in fun. Theod. Ruf. l. 2. c. 34. Claud. in Ruf. l. 2. Idem 30. & 40. Conf. Honor. Idem de nupt. Mariæ. Idem de laud. Stilic. l. 1. 2. Vict. epit. Oros. l. 7. c. 35. Zos. l. 4. 5. Soc. l. 5. c. 26. Theod. l. 5. c. 25. Soz. l. 7. c. 28. Philost. l. 11. c. 2. Olympiod. Prosp. chron.

Quoiqu'il n'eût pas encore cinquante ans, il étoit abbattu par ses travaux continuels. Employé dès sa jeunesse dans les expéditions les plus pénibles sous les ordres d'un pere infatigable, toujours occupé depuis son élévation à l'empire, soit à conduire ses armées, soit à rétablir l'ordre dans l'Etat & dans l'Eglise, dont il avoit trouvé les affaires également dérangées, il n'avoit gouté de repos que pendant les deux années qu'il avoit passées dans la retraite après la mort injuste de son pere. Il étoit déja attaqué d'hydropisie, lorqu'il manda son fils Honorius. L'arrivée de cet enfant chéri, & la joie qu'il eut de le mettre en possession de l'Occident, lui fit pour quelque tems oublier ses maux. Mais se sentant affoiblir de plus en plus, il s'occupa des dispo-

THEODOSE.
ARCADIUS
HONORIUS
An. 395.
Idac. fast. Chron. Marcel. Chr. Chron. Alex. Theoph. p. 63. Baronius. Till. vie de S. Ambr. art. 76. Idem Theod. not. 2. & 58 Pagi ad Baron. an. 395.

sitions nécessaires pour prévenir les désordres que sa mort pourroit causer. Il recommanda encore ses deux fils à Stilicon : ce qui dans la suite fournit à cet ambitieux un prétexte pour prétendre que Théodose l'avoit institué tuteur d'Arcadius ainsi que d'Honorius, & qu'il avoit droit d'exercer un pouvoir égal dans les deux empires. La flatterie & la haine que Rufin s'étoit attirée, autoriserent en Occident cette prétention, qui troubla bientôt l'empire d'Orient. Il ne tient pas à Claudien qu'on ne croie encore que Théodose, avant sa mort, avoit arrêté le mariage d'Honorius avec Marie, fille de Stilicon. Ce qu'il y a de certain, c'est que Théodose ayant déja mis ordre à sa succession, ne fit son testament que pour laisser un dernier témoignage de sa piété & de sa tendresse pour ses sujets. Il y exhortoit ses fils à servir Dieu avec zele, les assurant que c'étoit un moyen infaillible d'attirer les bénédictions du ciel sur toutes leurs entreprises. Il fit des legs en faveur

THEODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 395.

des égliſes. Il regla deux points importans, ſur leſquels il n'avoit encore pû ſatisfaire ſa bonté naturelle. Il avoit de vive voix accordé le pardon à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui; mais l'oppoſition d'une perſonne qu'on ne nomme pas, l'avoit empêché d'en expédier un acte authentique. Il aſſura par ſon teſtament une amniſtie générale. Il avoit fait eſpérer la remiſe d'un impôt onéreux. Un autre de ſes courtiſans, car il s'en trouve toujours plus d'un qui combattent auprès des princes l'intérêt des peuples, avoit juſqu'alors retardé l'effet de ſa promeſſe: il chargea ſes fils d'acquitter ſa parole & leur en laiſſa une loi toute dreſſée. Honorius la fit publier dans ſes Etats: on ne voit pas qu'Arcadius s'en ſoit mis en peine; ce qui fait ſoupçonner que l'oppoſition dont on parle, venoit de Rufin qui gouvernoit l'empire d'Orient. Après ces diſpoſitions, plus glorieuſes encore que ſes victoires, il ſentit quelque ſoulagement. Il aſſiſta le matin du

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 395.

ſeizieme Janvier à des jeux équeſtres, qu'il donnoit à Milan pour célébrer les heureux évenemens de l'année précédente. Mais après ſon repas le mal redoubla à un tel point, qu'il envoya ſon fils Arcadius préſider au ſpectacle en ſa place. Il mourut la nuit ſuivante après un regne de ſeize ans moins deux jours. En rendant les derniers ſoupirs, il appelloit ſaint Ambroiſe, dont les conſeils avoient tant contribué à ſanctifier ſa vie & à lui préparer de ſolides conſolations dans ces derniers momens. Ce prince n'a pas beſoin d'éloges ; ſes grandes actions parlent aſſez haut pour éterniſer ſa gloire. Une ſeule ſeroit capable d'illuſtrer le plus long regne. Il réprima les Goths qui ravageoient l'empire ; il fit trembler les Perſes qui n'oſerent éprouver ſa valeur ; il dompta deux tyrans ; il rendit à Valentinien l'Occident dont il avoit fait la conquête ; il impoſa ſilence aux héréſies ; il éteignit preſque entierement l'idolatrie, ſans verſer une goutte de ſang ; il fut auſſi cé-

lebre par sa pénitence que par ses vertus.

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 395.

XLV. Honneurs qu'on lui rend après sa mort.

Ambr. orat. in fun. Theod. Hieron. ep. 13. Paulin. ep. 9. Chrys. 6a. ex undecim Homiliis nuper edits apud Bened. T. 12. Zos. l. 4. Vict. epit. Soc. l. 6. c. 1. Marcel. Chr. Muratori inscr. CCLXV. 4. *Till. vie de S. Ambr. art.* 76. *Idem Theod art.* 64. 89.

C'étoit alors la coutume de célébrer un service solemnel pour le repos de l'ame des morts, le quarantieme jour après leur décès. Honorius & toute l'armée assista à cette triste cérémonie, & saint Ambroise y prononça l'oraison funebre. Il y présente au souverain juge les bonnes œuvres de ce prince; & en offrant à Dieu les prieres & les larmes de tout l'empire, il témoigne une sainte confiance que Théodose a déja reçu la récompense de ses vertus. Saint Paulin, retiré depuis peu dans une solitude près de Nole, composa un panégyrique qui n'est pas venu jusqu'à nous, & dont saint Jérôme fait un grand éloge. Le corps fut porté à Constantinople, où il n'arriva qu'au commencement de Novembre. Il y fut déposé dans le mausolée de Constantin. La mémoire de Théodose a toujours été en vénération dans l'Eglise. Les auteurs ecclésiastiques & les conciles mêmes le proposent

THÉODOSE. ARCADIUS HONORIUS An. 395.

comme le modele des princes chrétiens. On célébra dans la suite son anniversaire à Constantinople, & l'on y faisoit son éloge. Nous avons encore celui que prononça saint Jean-Chrysostome le 17 de Janvier de l'an 399. Ce grand empereur est honoré au nombre des saints dans le calendrier des Arméniens. Ce qui doit paroître étonnant, c'est qu'il s'est trouvé des payens, qui plus frappés de ses vertus, que soumis à ses ordres, ont fait de ce prince un objet d'idolatrie, & l'ont mis au rang de ces mêmes Dieux dont il avoit proscrit le culte. C'est ce que témoigne une inscription payenne rapportée par Muratori.

XLVI. Nouveaux établissemens sous le regne de Théodose. *Vita Sancti Chrys. edit. BB. T. 13. p. 165. Till. Theod. art. 89. Notitia Hierocles.*

Théodose donna à la partie du milieu de l'Egypte, depuis la pointe du Delta jusqu'aux confins de la Thébaïde, le nom de son fils Arcadius. Cette grande contrée se nommoit auparavant Heptanome, parce qu'elle contenoit sept nomes ou provinces. Il fit le même honneur à son autre fils en détachant

une portion de la Bithynie & de la Paphlagonie, pour en composer une nouvelle province sous le nom d'Honoriade, où furent comprises les villes de Claudiopolis, de Prusiade, d'Héraclée, de Tius, de Cratia, & d'Hadrianopolis. Dès le commencement de son regne en 381 il rétablit la ville de Rhésène. C'étoit une ville ancienne de l'Osrhoëne dont le nom Arabe, *Ras-ain*, signifie, *source des eaux*. On l'avoit ainsi nommée parce qu'il sortoit de son territoire plus de 300 ruisseaux qui se rendoient dans le fleuve Aboras. Septime Sévere en avoit fait une colonie Romaine; & l'on voit par les souscriptions du concile de Nicée, qu'elle étoit le siége d'un évêque. Elle étoit presque détruite du tems de Théodose: il la releva & lui fit porter le nom de Théodosiopolis. Il donna le même nom à la ville d'Apres en Thrace, près du fleuve Mélas. Les ruines de l'ancienne Babylone subsistoient encore du tems de Théodose, & l'on n'étoit pas réduit, comme on l'est

Assemani Bibl. or. T. 1. p. 26. & T. 2. dissert. & T. 4. p. 726.
Le Quien Or. Christ. T. 2. p. 979.
Cedr. p. 324.

Théodose. Arcadius Honorius An. 395.

de nos jours, à diſputer ſur l'emplacement de cette ville autrefois ſi puiſſante. On montroit encore la caverne où le prophête Daniel avoit été expoſé à la fureur des lions. Les Chrétiens y avoient bâti une égliſe. Elle fut abbattue par les Juifs; Théodoſe la répara & y établit un monaſtere. La Paleſtine fut diviſée en trois provinces, dont la troiſieme fut nommée *Salutaire*, ainſi qu'une partie de la Syrie, parce qu'il s'y trouvoit des ſources propres à la guériſon de pluſieurs maladies : la premiere Paleſtine étoit gouvernée par un conſulaire, & les deux autres par des préſidens.

XLVII. Changemens dans les eſprits & dans les mœurs.

Qu'il me ſoit permis de m'arrêter à cette époque fameuſe de l'hiſtoire impériale, pour tracer en peu de mots l'état où ſe trouvoient alors les ſciences, les lettres & les arts, & pour donner au moins une légere idée des mœurs & des uſages de ce ſiecle. Toutes ces choſes ont une liaiſon immédiate avec le gouvernement; & les variations dans l'ordre politique, operent à la longue dans

le monde ſpirituel & moral, une révolution ſenſible.

XLVIII. Décadence dans les lettres & dans les arts depuis le regne d'Auguſte.

Jamais le bon goût dans les ouvrages d'eſprit ne fut plus épuré que ſous le regne d'Auguſte. Les ſujets de ce prince étoient nés dans les derniers jours de la république. Nourris du lait de la liberté, leurs eſprits en conſervoient tout le reſſort, & l'envie de plaire au nouveau ſouverain leur donnoit de l'agrément & de la douceur. Le gouvernement ſombre & mélancolique de Tibere, & les regnes ſanglans de ſes ſucceſſeurs altererent cette heureuſe température. L'horreur de la tyrannie porta dans les eſprits la dureté & la roideur. L'éloquence & la poëſie perdirent leur beauté ſimple & leur facilité naturelle. Tout y fut forcé comme la haine, ou affecté comme la flatterie : il n'y eut plus de milieu entre l'extrême vigueur & la foibleſſe. Sous des princes ſoupçonneux & malfaiſans, le ſtyle prit une briéveté énigmatique. Les arts tels que la peinture, la ſculpture & l'architecture ſe ſoutinrent mieux

que la poësie & l'éloquence ; parce que leur sphere étant plus bornée, ils se renferment dans leur travail, & sont moins exposés aux impressions des objets qui les environnent. Sous les regnes heureux de Trajan, d'Hadrien & des Antonins, tout favorisoit l'humanité : les arts furent en honneur : le bon goût dans les lettres se seroit rétabli, si l'expérience ne nous faisoit pas connoître, qu'à l'exception de la Grece, son pays natal, où il n'a cessé de fleurir pendant près de mille ans, il n'a qu'une saison chez tous les autres peuples, & qu'après sa décadence, il ne revient pas plus que la jeunesse dans la vie des hommes. Septime Sévere & les empereurs qui le suivirent, violens ou foibles, auteurs ou victimes de cruelles révolutions, n'étoient pas propres à ranimer les lettres & les arts qui dégénérerent de plus en plus. A commencer à Claude II, on vit monter successivement sur le trône une suite de souverains, nés presque tous dans un climat rude & barbare, Pan-

noniens, Daces, Illyriens, tels qu'étoit Conſtantin lui-même. Ce grand prince ne paroît avoir ſenti le vrai mérite des lettres, que dans le choix qu'il fit de Lactance pour l'éducation de Criſpe, ſon fils. Julien les cultiva : il étoit capable de les relever s'il eût vécu plus long-tems; mais il les auroit mêlées avec les viſions biſarres d'une noire & chagrine ſuperſtition. Les Goths & les autres barbares qui commencerent après lui à déſoler l'empire, répandirent avec eux la groſſiereté & la rudeſſe.

XLIX. Sous Théodoſe, état de la Philoſophie & des hautes ſciences.

Théodoſe dompta les barbares; il rendit l'abondance aux provinces ravagées. Mais les ſemences des beaux arts une fois arrachées, ne ſe réparerent pas auſſi aiſément que les fruits de la terre & les moiſſons. Tout étoit flétri & altéré dans la ſphere de l'eſprit. La philoſophie n'étoit plus qu'une ſorte de cabale : les nouveaux Platoniciens, ennemis déclarés du Chriſtianiſme, pour ſauver le ridicule de l'idolatrie, avoient introduit une métaphyſique

myſtérieuſe & chargée d'allégories. Cette réforme étoit l'ouvrage de Plotin, de Porphyre, d'Iamblique & de quelques autres viſionnaires, qui prétendoient être en commerce avec le monde des eſprits. L'extravagance de ces docteurs, les vices de la plûpart de leurs diſciples, & leur extérieur biſarre avoient rendu mépriſable le nom même de philoſophes. Théodoſe condamna au feu en 388 les ouvrages de Porphyre. L'aſtronomie étoit devenue inſéparable des chimeres de l'aſtrologie judiciaire. Cependant le Muſée d'Alexandrie formoit encore des mathématiciens célebres. On y vit paroître ſous Théodoſe, Pappus & Théon.

L. De la Poëſie.

La poëſie, qui, entre les mains d'Auſone, venoit de jetter quelque étincelle au milieu de quantité de fumée, inſpira Claudien; mais avec beaucoup de force & d'énergie, elle parut dans ſes écrits affectée, monotone, voulant toujours être ſublime & n'étant le plus ſouvent que giganteſque. Elle donna encore

quelques leçons à Avienus, à Rutilius, & ne ſe montra plus qu'en paſſant dans quelques épigrammes Grecques. Les ouvrages biſarres de Nonnus poſtérieurs à Théodoſe, non plus que quelques romans en vers Grecs ſans goût & ſans génie, ne méritent pas d'être mis au nombre des productions de cet art.

I.I. De l'Hiſtoire.

Chez les Latins, l'hiſtoire décharnée & déſſechée dans ce qu'on appelle les auteurs de l'hiſtoire Auguſte, trouva dans Ammien Marcellin, un ſens droit, un eſprit libre, exact, laborieux, équitable. Elle mit en œuvre ſes bonnes qualités, ſans lui prêter aucun agrément. On vit encore renaître une partie des anciennes graces du ſtyle dans les écrits de Sulpice Sévere. Ce ne ſont plus enſuite que des abréviateurs barbares. Je ne parle pas ici des hiſtoriens particuliers qui ſe ſont attachés à compoſer l'hiſtoire de leur nation. Grégoire de Tours mériteroit quelque louange, & plus encore Sulpice Alexandre, dont Grégoire cite des paſſages qui le font

regretter. Chez les Grecs, l'hiſtoire s'étoit ſoutenue avec quelque honneur dans Dion Caſſius & dans Dexippe. Eunape & Zoſime ſeroient des écrivains eſtimables s'ils euſſent été plus attachés à la vérité. Depuis ces auteurs juſqu'à la fin de l'empire de Conſtantinople, on rencontre de tems en tems parmi les Grecs, des hiſtoriens ſolides, judicieux, & qui ne manquent pas entierement de politeſſe au milieu des ſiecles de la barbarie.

LII. De l'éloquence.

L'art oratoire étoit depuis longtems en proie aux ſophiſtes, qui vinrent à bout de le détruire, en le rabaiſſant à la portée de leur génie; c'eſt-à-dire, en le réduiſant à la recherche des beautés frivoles. Pline le jeune avoit commencé: les panégyriſtes marcherent ſur ſes traces, & copierent du mieux qu'ils purent tous ſes défauts qui font leur mérite. Libanius eut une réputation qui ſe ſoutient mal dans ſes ouvrages. Son plus grand honneur eſt d'avoir formé S. Jean-Chryſoſtome. Thémiſtius ne fut pas aſſez fort pour

arrêter l'éloquence ſur le penchant de ſa ruine. Saint Jérôme, ſaint Ambroiſe, ſaint Auguſtin, le prêtre Salvien, avoient un grand fonds de génie. L'élévation de leurs ſentimens & la dignité des matieres qu'ils traitent, couvrent les imperfections de leur ſtyle. Mais l'éloquence parut encore avec tout ſon éclat dans les écrits immortels de ſaint Grégoire de Nazianze, de ſaint Baſile, de ſaint Grégoire de Nyſſe; & S. Chryſoſtome eſt digne de fermer cette brillante ſuite d'orateurs Grecs que Démoſthêne avoit commencée. Après la production de ce génie fécond & ſublime, l'éloquence reſta épuiſée & ne pouſſa plus que par intervalles de foibles rejettons.

LIII. De l'érudition littéraire.

Le goût de l'érudition ne ſe perdit pas ſi-tôt. Macrobe, habile littérateur, Servius, Chariſius, grammairiens du premier ordre, vivoient ſous Théodoſe le jeune. Pour connoître l'antiquité, il n'eſt pas beſoin d'en avoir le génie. On peut encore raiſonner avec intelligence ſur les beaux ouvrages long-tems après

qu'on a cessé d'être capable d'en produire : car je ne mets pas au rang des bons écrivains, Cassiodore & Sidonius Apollinaris; les choses rares & précieuses que leurs écrits renferment, sont enveloppées de la rouille de leur siécle. Boëce s'éleva au-dessus de la grossiereté du sien; & Martianus Capella semble avoir au contraire recherché comme une parure, toute la barbarie de ses contemporains.

III. Des arts.

Pour ce qui regarde les arts, dont le dessein fait le fondement, on peut juger de l'état auquel ils étoient réduits à la fin du quatrieme siecle, par les médailles qui nous en restent, & par les morceaux de sculpture & d'architecture dont il subsiste encore quelques débris : on y voit la même décadence que dans les lettres.

IV. Usages de ce siecle. Luxe des habits, des maisons & des tables. *Mem. Acad. T.* 13. *p.* 474.

Passons aux mœurs & aux usages. Ce que j'en dirai ici est en grande partie extrait d'une dissertation de Dom Bernard de Montfaucon, insérée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions &

Belles-Lettres. L'auteur a tiré des écrits de ſaint Jean Chryſoſtome toutes les obſervations qu'il fait à ce ſujet. Depuis Conſtantin, l'habillement des empereurs d'Orient dans les jours de ſolemnité, étoit de la plus grande magnificence. Ils portoient le diadême ou la couronne ſemée de pierres précieuſes; ils étoient vêtus d'une tunique de pourpre ſur une robbe de ſoye brochée d'or & relevée en broderie. Leur trône étoit d'or maſſif. L'or brilloit ſur les armes & ſur les habits de leurs gardes & de leurs officiers, ſur leur char, ſur les harnois de leurs mulets. On en choiſiſſoit deux d'une blancheur éclatante pour tirer leur char. Les conſuls & les grands ſeigneurs avoient auſſi des chars attelés de mules blanches, dont la tête étoit couverte d'or ou d'argent. Le préfet du prétoire étoit diſtingué des magiſtrats inférieurs, par ſa ceinture, par ſes gardes, par la ſplendeur de ſon char, & par la voix du héraut qui marchoit devant lui & qui portoit

ſon épée. L'opulence ſeule regloit le nombre des eunuques & des autres domeſtiques : quelques-uns en avoient juſqu'à deux mille, la plûpart barbares, qui portoient des colliers & des bracelets d'or. Ce n'étoit pas ſeulement dans les palais des princes, c'étoit encore dans les maiſons des riches particuliers qu'on voyoit des ſalles de bains avec tout leur accompagnement, des portiques, de longs promenoirs, de vaſtes jardins, des aquéducs. La richeſſe y étoit prodiguée, ſouvent même aux dépens du bon goût ; ce n'étoit que lambris dorés, portes d'yvoire, murailles incruſtées de marbre, couvertes de lames d'or, ornées de colonnes, de peintures, de ſtatues ; parquets de moſaïque enrichis de pierres précieuſes. L'or, l'argent, l'yvoire, faiſoient la matiere des lits, des chaiſes, des meubles & des vaſes les plus vils. Les tables échancrées en forme de croiſſant étoient bordées d'argent. Les convives étoient couchés ſur des lits du côté de la partie convexe : dans

le centre du croiſſant, par où ſe faiſoit le ſervice, étoit placé un grand flacon d'or du poids de plus de ſoixante livres, qui contenoit le vin : on le tranſvaſoit dans des urnes d'or plus légeres, pour verſer à boire. Le vin le plus eſtimé étoit celui de l'iſle de Thaſe. On n'admettoit au ſervice de la table, que de jeunes valets, beaux & bien faits, auſſi richement vêtus que leur maître. Les repas étoient accompagnés de concerts de muſique, & la ſalle parfumée des plus précieux aromates de l'Inde & de l'Arabie. Un grand nombre de paraſites égayoient le feſtin & payoient de bons mots & de flatteries. Ces bouffons formoient le cortége ordinaire des hommes riches, qui ne ſortoient gueres de leurs maiſons ſans être ſuivis d'une foule de cliens & précédés de valets portans des baguettes pour écarter le peuple. (La parure des femmes étoit chargée d'ornemens. Elles avoient le deſſus des mains couvert de lames d'or. Le fard étoit d'un uſage commun. Outre

les pendans d'oreille, leur visage étoit environné de pierreries. Elles s'efforçoient d'attirer les regards par la pompe de leur équipage & par une suite nombreuse d'eunuques & de filles de service. Dans les rues de Constantinople, il eût été honteux à une femme de condition libre, de n'avoir à sa suite que deux domestiques. Rien n'égaloit le luxe des femmes, si ce n'étoit celui des jeunes gens de qualité.

LVI. Spectacles.

La sévérité épiscopale tonnoit en vain contre les spectacles. Ces jeux devenoient souvent funestes, & le cirque étoit ensanglanté par la chute des cochers, qui dans l'ardeur de la course brisoient leurs chars & perdoient la vie sur l'arêne. Des accidens si cruels ne rallentissoient pas la passion du peuple pour ces divertissemens; & les plus sages empereurs en partageoient le plaisir pour paroître populaires. Les combats des jeux Olympiques s'étoient établis dans tout l'Orient. On n'y admettoit que des contendans

dans de condition libre; & quiconque étoit ſoupçonné de crime ou de mauvaiſes mœurs, ne pouvoit y diſputer le prix. Les places du ſpectacle ſe trouvoient remplies dès le milieu de la nuit précédente; & la patience des ſpectateurs étoit encore plus étonnante que la force ou l'agilité des combattans. La religion chrétienne n'avoit pas corrigé la licence du théâtre: tout y reſpiroit encore la débauche & le libertinage. Les funambules & les ſaltinbanques modernes n'ont point enchéri ſur ce qu'on raconte de l'adreſſe & de la témérité de ceux de ce tems-là.

LVII. Sorts & preſtiges.

Toute eſpece de ſortilége étoit pour lors en grand crédit. On prétendoit guérir les maladies & ſe garantir de tout accident par des enchantemens, par des ligatures, par de certains vers qu'on récitoit, par des médailles d'Alexandre le grand, qu'on s'attachoit à la tête ou aux pieds. Les femmes uſoient d'une infinité de ſuperſtitions à la naiſſance des enfans pour leur pro-

curer une vie longue & heureuse. Tout étoit plein de faiseurs de miracles, qui trompoient le peuple par leurs prestiges.

LVIII. Autres usages.

Dans les procès criminels, la salle où les juges s'assembloient, étoit séparée du reste de l'audience par un grand voile. C'étoit derriere ce voile qu'on entendoit les avocats, qu'on interrogeoit les accusés & les témoins, qu'on alloit aux opinions. Ensuite, pour prononcer la sentence, le juge sortoit en public, & montoit sur le tribunal. Celui qui étoit condamné à mort étoit conduit à pied au travers du marché, une corde passée dans la bouche, pour l'empêcher de parler. Dans la cérémonie des nôces, après le repas, les conviés, yvres la plûpart, menoient au travers de la ville la nouvelle mariée, en chantant des airs lascifs. Les derniers empereurs avoient pris grand soin de la sureté des voyageurs. De distance en distance on rencontroit sur les chemins publics, deux sortes de gîtes. Les uns nommés *Mutationes*, n'é-

toient proprement que des écuries où l'on trouvoit des relais de mulets ou de chevaux; les autres appellés *Mansiones* étoient des hôtelleries où l'on pouvoit s'arrêter & passer la nuit. La province entretenoit ces édifices à ses frais, ou fournissoit gratis les voitures & les bêtes de trait, de somme & de monture à ceux qui voyageoient avec un brevet du prince. Les chemins étoient gardés par des escouades d'archers. Enfin, de mille en mille pas on construisit des corps de garde, où l'on faisoit sentinelle nuit & jour. Les funérailles avoient conservé beaucoup de traces d'antiquité. Dès qu'une personne avoit rendu les derniers soupirs, les plus proches parens lui fermoient les yeux & la bouche. On brûloit rarement les morts. Le Christianisme avoit presque aboli cet usage: on les enterroit hors des villes. Les corps des personnes riches étoient enveloppés d'étoffes de soye, & portés sur des lits dorés. Leurs domestiques les suivoient revêtus d'un

ſac ; les chevaux couverts de même, accompagnoient la pompe funebre. On employoit encore des pleureuſes à gages, qui jouoient le rôle de la plus vive douleur.

LIX. Inventions du ſiécle de Théodoſe.

On croit que les vîtres ne furent inventées que vers le tems de Théodoſe. Le verre étoit connu depuis bien des ſiecles ; on l'employoit à une infinité d'uſages. Mais quoique rien ne paroiſſe plus facile à imaginer, que de s'en ſervir pour faire paſſer la lumiere dans les maiſons, ſans les expoſer aux injures de l'air, on ne s'en étoit pas encore aviſé. On ne fermoit juſqu'alors les fenêtres que de toile, de parchemin, ou de pierres tranſparentes coupées en lames déliées, telles que le talc, bien plus rare que le verre & plus difficile à employer. Les chevaux juſqu'à ce tems n'avoient été couverts que d'une ſimple houſſe ; on commença à faire uſage des ſelles : on en voit pour la premiere fois ſur la colonne de Théodoſe à Conſtantinople ; mais on n'y voit point encore d'étriers. Pluſieurs

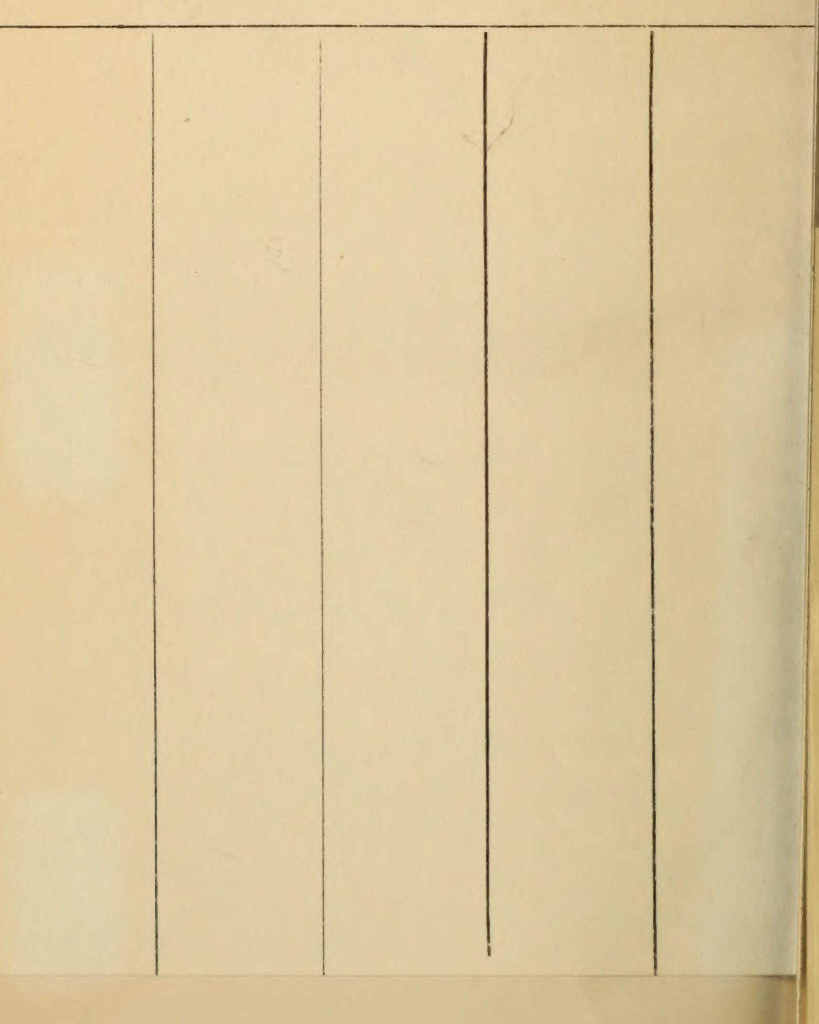
auteurs prétendent même que ceux-ci ne furent connus que ſix ou ſept cens ans après Théodoſe. Il eſt cependant probable que cette derniere invention n'a pas ſuivi l'autre de bien loin. En effet, il y a grande apparence que ce ſont les étriers que ſaint Jérôme déſigne dans une de ſes lettres, ſous le nom de *Biſtapia*; & l'empereur Maurice qui vivoit à la fin du ſixieme ſiecle, les énonce aſſez clairement dans ſa Tactique. Il eſt certain que dans les tems dont nous faiſons l'hiſtoire, on n'avoit aucune idée des moulins qui ſont mis en mouvement par le vent ou par l'eau, ni des horloges à reſſort. Ces inventions ſi utiles & ſi ingénieuſes étoient réſervées pour honorer les ſiecles de la plus profonde ignorance.

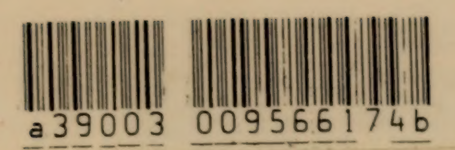
Fin du Tome cinquieme.

FAUTES A CORRIGER
dans le cinquiéme Volume.

Pages

24 *lig.* 22. *des citations*, leg. 12. *lisez* l. 12.
64 *lig.* 20. *au lieu du ; ne mettez qu'une*,
136 *lig.* 10. *des citations*, *lis.* ep. 20.
169 *lig.* 1. ſoupçonné, *liſ.* ſoupçonnés.
173 *lig.* 6. 490. *liſ.* 390.
190 *lig.* 15. il le revêtit, *liſ.* Nébride fut revêtu.
— *lig.* 17. de la vertu de Nébride, *liſ.* de sa vertu.
377 *lig. derniere des citations*, 18. 1. *ôtez*, 1.
379 *lig. derniere des citations*, not. *ajoûtez*, 1.
399 *lig.* 4. Theſſalonie, *liſ.* Theſſalie.
430 *lig. derniere des citations*, 0. *liſ.* 70.
486 *lig.* 25. les aſſurant, *liſ.* leur aſſurant.
495 *lig.* 20. répareremt, *liſ.* réparent.




a39003 009566174b